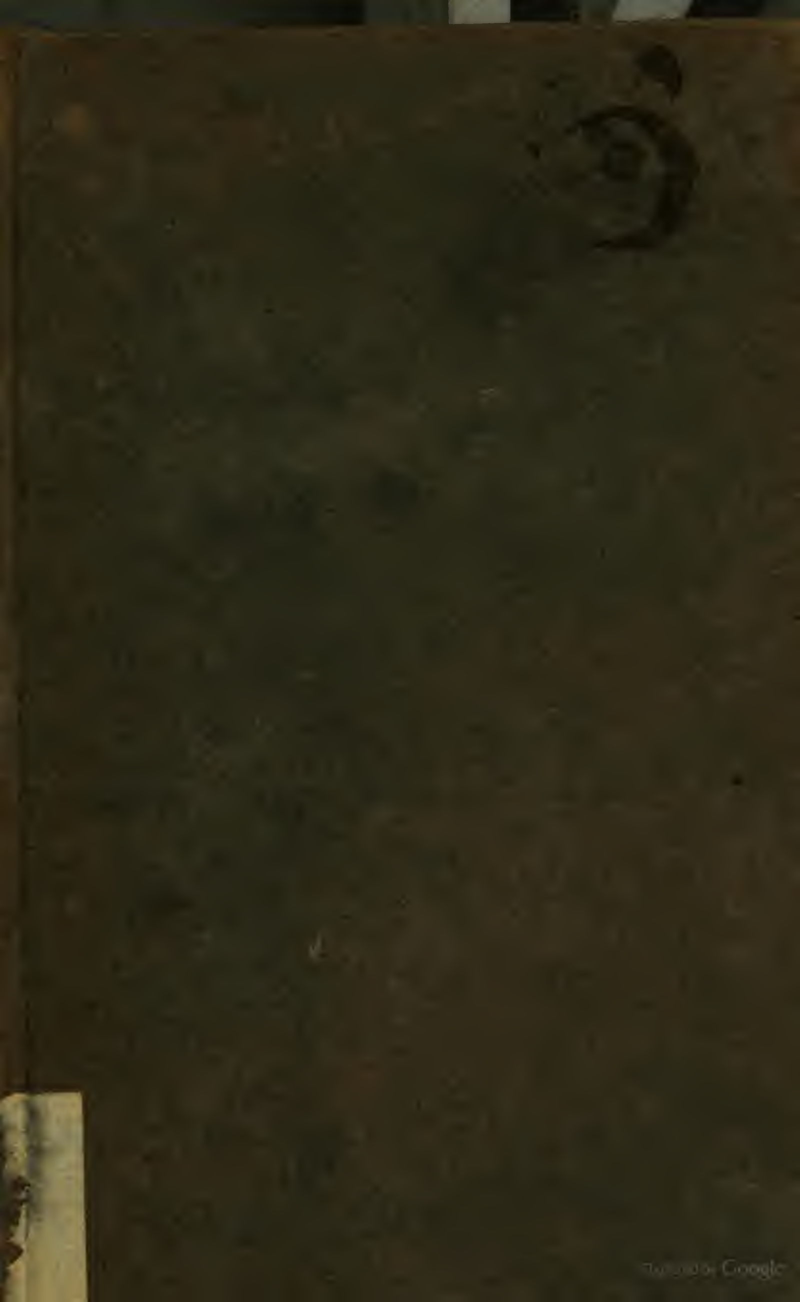
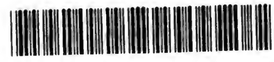






A Z 5 6 . 2



HISTOIRE

DE

RENÉ D'ANJOU.

TOME DEUXIÈME.

1446—1476.

TOUL, IMPRIMERIE DE J. CAREZ.



lith par L. F. Garnier *Lith. de Sanglumé*

Jeanne de Laval, **Seconde femme du Roi René.**

d'après le portrait peint par ce Prince, et qu'il donna à Jean de Mathéron.

HISTOIRE
DE
RENÉ D'ANJOU,
ROI DE NAPLES, DUC DE LORRAINE ET C^TE. DE PROVENCE.

PAR M. LE VICOMTE
L. F. DE VILLENEUVE BARGEMONT.

Quidquid ex Agricola amavimus... manet mansurumque est in animis hominum,.... famâ rerum. »
TACITE. VIE D'AGRICOLA.

TOME DEUXIÈME.

1446—1476.



A PARIS,
CHEZ J. J. BLAISE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE FÉROU S^T. SULPICE. N^O. 24.

1825.

Feuille A

HISTOIRE

DE

RENÉ D'ANJOU,

COMTE DE PROVENCE, DUC DE LORRAINE, etc.

LIVRE QUATRIÈME.

Séjour en Anjou et en Provence.

De 1446 à 1450.

I. Depuis son avénement au duché de Lorraine (on pourrait même ajouter depuis le moment où le cardinal de Bar l'eût adopté), nous avons vu René sans cesse les armes à la main, jouet de la fortune ou des évènements, tour-à-tour vainqueur, prisonnier, voyageur, ou fugitif, expiant cruellement la rapidité de son élévation, et ne se consolant de tant de malheurs, que par les bienfaits qu'il répandait autour de lui ou par la certitude qu'une gloire sans tache avait ennobli ses revers (1).

Il est plus doux maintenant de le considérer sous un aspect nouveau, paisible possesseur de la Lorraine, de la Provence, de l'Anjou, heureux au sein de sa famille, et se hâtant de jouir de ces jours de félicité; une triste expérience lui avait trop appris que, si le bonheur apparaît quelquefois à nos regards, sa lueur est aussi rare qu'éphémère.

Si les récits dans lesquels nous allons entrer pouvaient paraître frivoles ou hors de propos à quelques-uns de nos lecteurs, nous leur rappellerions que la gravité de l'histoire ne repousse pas toujours des détails même étrangers, quand ils se lient aux mœurs et aux usages d'un siècle dont on cherche à retracer les traditions fugitives. D'ailleurs, ainsi que dans toutes les conditions humaines, le léger intervalle qui sépara les vicissitudes observées dans la carrière de René, n'arrêtera pas long-temps l'attention de ceux qui préféreraient, au tableau paisible des jouissances d'un souverain, celui des royales agitations ou des évènements politiques qui se partagent ordinairement leurs jours.

Renonçant à la conquête du royaume de Naples (du moins jusqu'au moment où les circonstances lui en faciliteraient les moyens,) éloignant toute pensée d'ambition, et ne con-

servant que celle de se faire chérir, René résolut de fixer désormais son séjour en Anjou, riante et fertile contrée, berceau de ses aïeux et le sien.

Satisfait de se retrouver dans cette province fortunée, où la nature prodigue à la fois ses trésors et ses charmes; jouissant avec transport de la liberté de parcourir des lieux témoins de son enfance, ce bon prince se créant un genre de vie analogue à ses goûts, s'entoura de l'élite des Angevins, appela à sa cour les gentilshommes, les savants, les artistes, et consacra aux plaisirs, les heures que l'étude de la littérature ou des beaux arts ne lui enlevaient pas.

Entretenant une correspondance poètique avec le spirituel Charles d'Orléans, peut-être avec les ducs de Bourbon, de Bourgogne et de Nevers, peignant des paysages, des portraits ou des miniatures, dessinant des plans pour les jardins de son palais, il se plaisait surtout à ces fêtes merveilleuses qui rappelaient l'image d'un combat sans danger, mais non sans honneur.

Rien ne paraissait plus propre alors, à entretenir dans l'âme des jeunes chevaliers cette noble émulation qui élève l'homme, et

alimente en son cœur le feu sacré de la gloire, source de toutes les vertus, de toutes les grandes actions.

Célèbre depuis son origine par la bravoure, la galanterie, la magnificence qui distinguaient ses guerriers, la France semblait être la première nation qui devait adopter ces exercices périlleux, où au milieu d'une assemblée de rois, de princes et de preux, la beauté, quelquefois l'amour, décernaient un prix dont ils doublaient la valeur, sans jamais le détourner du mérite reconnu.

Aussi, est-ce en France que les tournois prirent naissance en même temps que la chevalerie, cette institution tellement remarquable, et féconde en vertus, qu'on pourrait l'appeler le beau idéal de l'honneur français!...

On comprendra facilement comment un monarque du sang de St. Louis, élevé dans ces idées héréditaires dignes de lui, dût se plaire à de nobles jeux, si conformes à l'esprit chevaleresque.

Livré au charme de ces fêtes belliqueuses, qu'on ne regardait point alors comme de vains amusements, René n'oublia cependant jamais

un seul instant les devoirs qu'impose le titre de souverain (*). Assidu à veiller au bonheur des peuples soumis à son sceptre paternel, ne négligeant aucun moyen d'améliorer leur sort, conservant de fréquentes relations avec les dépositaires de son autorité, il était instruit sur-le-champ de tous les évènements qui intéressaient ses sujets. C'est ainsi que, peu de temps après son arrivée à Angers, il apprit qu'une sécheresse affreuse, occasionnée par la violence d'un vent de Nord-Ouest (appelé mistral), désolait la Provence presque entière ; les récoltes avaient été détruites (**), les sources étaient taries, et les malheureux habitants d'Aix, se voyant réduits à envoyer moudre leurs grains à une distance considérable, étaient également forcés de faire puiser dans la Durance, (à plusieurs lieues), l'eau qui leur était absolument nécessaire.

(*) René rendit à Angers, dans le courant de l'année 1446, une ordonnance sur l'aliénation des domaines, qui déclare nulles celles qui pourraient avoir lieu à l'avenir. Il y parle des malheurs qui l'ont obligé à engager ou à aliéner ses domaines, et dit qu'il lui a fallu « payer environ deux cent soixante mille francs pour les liquider ; « mais que cette mesure étant nuisible au bien de l'état, ne doit plus « être mise en usage. »

(**) Les habitants d'Aix furent obligés alors d'envoyer leur blé à Pertuis et Auriol. On trouve dans un registre de la dépense de la ville d'Aix, que plus de soixante bêtes de somme étaient continuellement occupées à aller chercher dans la Durance, l'eau nécessaire à boire.

Touché d'une telle calamité, René donna aussitôt ordre à son grand sénéchal, d'exempter de tout impôt, pendant un an, chaque ville, bourg ou village qui aurait été frappé du fléau destructeur.

Plus d'une fois, en de semblables circonstances, ce prince dont le désintéressement ne connaissait point de bornes, renouvela ce rare exemple d'humanité. Aussi, en lisant la relation des fêtes que René fit célébrer avec tant de luxe, et une magnificence royale, on doit se souvenir que la même main qui traçait l'ordonnance de ces fastueux tournois, venait d'essuyer les larmes de l'indigence.

Ce ne fut pas cependant cet excellent roi qui donna le signal des premières joûtes dont son retour ramena l'usage oublié, ou suspendu. Elles devinrent plutôt, en quelque sorte, l'expression de la joie causée par sa présence, et un hommage de la noblesse angevine qui avait conservé un vif penchant pour les anciens divertissements de ses souverains particuliers.

Nous allons rapporter les principaux détails d'une journée célèbre (connue sous le nom d'*Emprise de la gueule du dragon*), comme un tableau naïf et fidèle des derniers temps de la chevalerie, ainsi que des singulières coutumes de nos bons aïeux.

« Quatre gentilshommes que l'histoire ne « nomme point, dit Wulson de la Colom- « bière (*), entreprirent de garder un pas à « force d'armes, entre *Razilli* et *Chinon* (**), « sous condition qu'aucune dame ni damoi- « selle ne passeroient par le Carrefour où « leur dit pas seroit dressé, qu'elle ne fût ac- « compagnée de quelque vaillant chevalier « ou escuyer, qui seroit tenu de rompre deux « lances pour l'amour d'elle. Que si elles « prétendoient passer outre, toutes seules, « elles étoient tenues de laisser quelque gage « à ces quatre gentilshommes qui ne les ren- « droient point, qu'elles n'eussent amené « quelques chevaliers pour les racheter par « la joûte ».

« Ils avoient fait planter une colonne sur

(*) « L'original du manuscrit d'où Wulson de la Colombière a « extrait sa relation, étoit, dit-il, dans la très grande et très riche « bibliothèque de monseigneur Pierre Seguier, chancelier de « France. »

Ce manuscrit en vers, enrichi de miniatures enluminées, fut dédié à Charles VII par l'auteur anonyme, qui était, dit-on, un abbé. On le conjecture par ses armes peintes sur le vélin. Elles étaient d'azur, à trois fers de javelot. On y voyait la mitre et la crosse.

On ignore ce qu'est devenu ce manuscrit. Il ne fait point partie de la collection de la bibliothèque royale.

(**) Il existait sans doute un château à Razilli, car on conserve des lettres de légitimation données par Charles VII, en Mai 1449 à Razilli près Chinon, à Jean de Bourbon, fils naturel du comte de Vendôme, Louis II.

« laquelle était représenté un dragon furieux, « qui gardait les écus armoriés des qua- « tre chevaliers entreprenant et soutenant le « dit pas, auxquels ceux qui voulaient com- « battre étaient tenus de toucher avec le bout « de leurs lances, et c'était seulement contre « celui à l'insu et aux armes duquel ils avaient « touché (*). »

Voulant rehausser encore l'éclat de leur *emprise* (c'était le nom qu'on donnait aussi aux tournois), les quatre gentilshommes angevins avaient choisi pour l'annoncer, le moment où Poton de Saintrailles (2), Dunois (3), l'aimable Louis de Beauveau, le fidèle Jean de Cossa, suivis d'une foule d'autres seigneurs des cours de Provence et de Sicile, s'apprêtaient à visiter l'illustre prince avec lequel

(*) Cette brillante fête eut lieu, dit le manuscrit du temps déjà cité:

« Dans le plus beau de la saison,
« Entre Razilli et Chinon;
« Devant la gueule du dragon.
« N'alloient dame ni damoiselle,
« Qui d'armes n'acquistast le nom
« Gant de main ou ploit de menton.
. . . .
« Et que nulle joyeuse ou belle,
« Ne passeroit sans son amy.
« Bonne, loyale, sans cautelle,
« Par qui joie se renouvelle,
« Sans rompre deux lances pour elles,
« Contre son courtois ennemy.

ils s'étaient couverts de lauriers dans leur jeunesse. Toujours avides de renommée, ces vaillants capitaines saisirent avec ardeur l'occasion de se distinguer de nouveau sous ses yeux en partageant ses plaisirs.

Aussi, les vit-on accourir auprès de René et d'Isabelle qui, entourés d'un brillant cortége composé de dames d'honneur, d'officiers, et de pages, s'éloignaient de leur gothique palais d'Angers, pour se rendre sur le lieu désigné par les tenants de l'*emprise de la gueule du dragon.*

Ce fut sur les rives fortunées qu'arrose la Loire, dans une vaste plaine émaillée de toutes les fleurs du printemps, sous des arbres majestueux, formant à la fois des portiques, des dômes, des berceaux de verdure, au milieu, enfin, de ce que la Touraine offre de plus ravissant, que se ressembla alors, dans une de ces riantes matinées dont aucun nuage n'altère la sérénité, tout ce que la gloire française possédait peut-être de plus illustre.

Non loin des vieux guerriers blanchis dans les combats, on voyait des dames éclatase dn et de jeunesse et de beauté, et dont la fraîcheur effaçait celle des guirlandes de glayeul ou d'églantier arrondies autour de leurs

têtes. Des diadêmes d'or, de riches colliers ou carcans, étincelants de pierreries, brillaient dans leur chevelure et sur leurs épaules. Montées sur de blanches haquenées couvertes de housses de velours brodé d'or (*), elles animaient, par leurs gracieux mouvements, ou le son de leur voix, le paysage délicieux qu'elles parcouraient. A côté d'elles, caracolaient sur leurs coursiers fougueux, un essaim de jeunes chevaliers, d'écuyers, ou de poursuivants qui, s'entretenant des hauts faits d'armes des bons trépassés, cherchaient à attirer l'attention des belles voyageuses, en laissant lire dans leurs regards pleins de feu, le désir de se signaler, ou des sentiments qui, pour être moins élevés, n'en plaisaient sans doute que davantage encore. On croira donc sans peine que le trajet des bords de la Mayenne à Chinon fut une chaîne continuelle d'enchantements; car, dit la relation, « ces illustres preux alloient s'esprouver pour « honneur acquerre, s'exerciter de plus en « plus aux nobles faits d'armes, et pour té- « moigner leur courage et leur valeur à celles « qu'ils aymoient le mieulx! »

(*) Les princesses voyageaient alors souvent à cheval, ou dans des litières de drap d'or et de velours cramoisi.

Ce dernier vœu d'une galanterie toute chevaleresque, n'était point étranger, en ce moment, au prince qu'on regardait comme le héros de la joûte annoncée. Le manuscrit anonyme assure bien, il est vrai, que René s'y présenta dans l'intention de faire reconnaître sa vertu et son adresse en l'amour des dames en général; mais la vérité nous force de rapporter ici une des premières faiblesses de cœur qu'on remarque dans la vie de ce prince.

Malgré son affection sans bornes pour la Reine Isabelle, malgré cette constance conjugale qui ne s'était point démentie, René n'avait pu rencontrer sans éprouver le plus vif intérêt, pour elle, la noble fille de Gui XIV de Laval et d'Isabelle de Bretagne. Cette princesse était alors à peine âgée de treize ans; mais son esprit, ses grâces, sa beauté s'étaient déjà tellement développés, que le bon René, trop épris pour se soustraire à l'empire de ses charmes naissants, chercha surtout, dit Wulson de la Colombière, « à faire « briller son expertise, pour l'estime qu'il « fesoit de la belle et jeune Jehanne de « Laval. »

Nous ajouterons toutefois que cet attachement, toujours voilé d'une ombre mystérieuse, eut bien moins le caractère d'une passion

ardente, que celui de ces affections romanesques dont l'imagination seule semble faire les frais, et que chaque chevalier croyait devoir éprouver ou du moins feindre, en adressant ses vœux à un objet souvent idéal, sous le nom de dame de ses pensées.

Aussi, Isabelle de Lorraine n'eut-elle pas à s'en alarmer sérieusement ; rien n'annonce même qu'elle s'en soit aperçue, puisqu'on la vit toujours traiter la jeune princesse avec de nouveaux égards, et la plus haute distinction. Nous remarquerons d'ailleurs en passant, que si René, dans la suite de sa vie, fut accusé de plus d'une erreur de ce genre, il les entoura de tant de décence, les couvrit d'un tel secret, qu'on ignore le véritable nom de celles qui obtinrent sa tendresse. Jamais il ne se laissa entraîner à faire trophée de ses triomphes, dans un siècle, où la plupart des princes ses contemporains lui en donnaient si publiquement l'exemple.

Ce ne fut point par l'éclat de son armure, ni par la magnificence de ses vêtements royaux, que René chercha à se signaler sous les yeux de Jeanne de Laval. Encore affligé de la perte de sa mère et de son fils, du départ de Marguerite d'Anjou, il parut dans la lice, revêtu d'armes entièrement noires. Son écu

était de sable, semé de larmes d'argent. Sa lance était noire; son destrier même était également caparaçonné de noir jusqu'à terre (*).

Les autres circonstances de l'*emprise de la gueule du dragon*, nous sont inconnues; on sait seulement que le roi de Sicile « alla toucher « aux écus des tenants, et joûta si adroitement « et si heureusement, que l'honneur et le « prix du combat lui furent publiquement « décernés (**). »

L'occasion d'une paix générale attendue si vainement pendant plusieurs années; le passage d'un état de finances déplorable à une situation prospère; les longs loisirs qui remplissaient les journées des princes et des guerriers peu habitués à une telle inaction, tout avait concouru, à l'époque dont nous parlons, à faire naître dans la plupart des cours de l'Europe une foule de divertissements du même genre. Chaque monarque cherchant à s'y surpasser, une pompe presque fabuleuse, un luxe ruineux, inusité jusqu'alors, présidaient

(*) « Armé tout noi obscurement,
« Fut de houssure pareil ement.
(dit le poëte anonyme).

(**) « Et d'armes fit tant largement,
« Que le prix on luy envoya.
(Manuscrit cité)

ordinairement à ces spectacles nationaux, dont la singularité se retrouve jusques dans les noms qui les désignèrent. On vit entr'autres, célébrer à la cour du duc de Bourgogne, plusieurs sortes de joûtes courtoises, de tournois, d'emprises, d'expertises, de pardons ou de pas d'armes, appelés *l'arbre des ermites*, *la fontaine aux pleurs*, *l'arbre de Charlemagne* (4), etc. etc.

Souverain de cinq duchés à *hauts fleurons*, d'un grand nombre de comtés et de seigneuries indépendants de la couronne, Philippe, éclipsant les rois eux-mêmes, attachait beaucoup d'amour propre à attirer un concours nombreux de chevaliers à ses fêtes. Mais les barons français préféraient souvent la cour moins fastueuse du roi de Sicile, où la simplicité des manières de René, l'affabilité de son accueil avaient plus d'attraits pour eux que la magnificence de son ancien ennemi. Aussi, « dit Olivier de la Marche, au *pas de « la pélerine*, tenu à la cour de Philippe par « le bastard de S[t] Paul, sire de Haut-Bourdin, « on s'attendoit à veoir beaucoup de gens de « bien, ains, advint qu'il y eust peu de gens. »

Olivier de La Marche. Mémoires P. 173. 265. 278. Monstrelet II. Fol. 166.

II. La relation des nouveaux exercices que René dût faire succéder au pas d'arme de la gueule du dragon, ne nous est point parvenue. Ils furent suspendus à la fin de l'automne par le voyage de ce prince à Montilz-les-Tours, où Marie d'Anjou venait d'accoucher de Charles de France, duc de Berry (5).

Choisie pour être la marraine, la reine de Sicile, présenta son neveu sur les fonds de baptême, avec les comtes du Maine, de Laval et d'Évreux, le 28 Décembre 1446. Robert de Rouyres, évêque de Montpellier, officia pontificalement à cette cérémonie, devant tous les princes du sang, qui partirent peu de temps après pour Chinon, avec Charles VII qui y avait convoqué une assemblée générale. (*)

Ce fut vers la même époque que le dauphin mécontent du peu de succès de la ligue la Praguerie, quitta Chinon et prit la route de la Provence, sous prétexte de remplir un vœu de piété formé par la reine Marie d'An-

(*) Le duc de Bretagne s'y rendit ainsi que le dauphin, les ducs d'Orléans, de Bourbon, Charles d'Anjou, etc.

Pendant ce voyage une légère discussion s'éleva entre le connétable de Richemont et le comte de Nevers qui s'était emparé du logement d'Artus. Ils eurent ensemble une violente discussion à ce sujet devant Charles VII. René, Charles d'Anjou et le duc d'Alençon prirent parti pour le connétable.

Mémoire d'Artus. P. 385.

jou en l'honneur de St. Louis, évêque de Toulouse. Mais le caractère de Louis XI est trop connu pour qu'on puisse supposer un pareil motif à son éloignement de la cour.

En effet, l'objet de son voyage était de se créer des partisans afin de se soustraire un jour à l'autorité de son père, fardeau que son caractère altier ne supportait qu'avec une sombre résignation. Toutefois, ce prince était déjà tellement exercé à la dissimulation, que le but politique de son absence ne fut point pénétré alors. René lui-même, trompé comme Charles VII, désirait que l'héritier du trône de France trouvât dans ses états l'accueil le plus honorable et le plus flatteur. Ses intentions furent secondées par ses ministres.

Reçu avec tous les égards dûs à son rang, au couvent des Dominicains d'Aix (*), Louis ne paraissant s'occuper que de pratiques de

(Louvet. Add. et illustrations à l'histoire de Provence. II. P. 179. Hist. des évêques de Marseille. III. Liv. XIII. P. 33. Bouche avocat I. P. 421. Honoré Bouche, défense de la foi de Ste. Madelaine P. 64. Ruche provençale 2e livraison. Notice sur la Ste. Baume.

(*) On trouve dans un registre de ce couvent que les consuls d'Aix furent obligés de faire un présent aux religieux, en indemnité du bois qu'ils avaient fourni aux cuisiniers du dauphin.

Vers la même époque, Jean de Lusignan, roi de Jérusalem, avait envoyé à Marseille son conseiller Paulin Chappe, afin d'y ramasser de l'argent pour combattre les Musulmans. Il reçut quatre cent soixante treize ducats d'or, mille trente-trois anneaux d'argent, et dix sept anneaux d'or.

religion, se rendit en pélerinage vers la Sainte-Baume, lieu célèbre que ne manquaient jamais de visiter les anciens comtes de Provence. Son site pittoresque, au milieu d'immenses rochers, la majestueuse forêt qui l'entoure, la tradition qui y place la retraite de la Madelaine repentante, les dons magnifiques dont l'avaient orné la plupart des souverains de l'Europe, tout depuis les premiers siècles du christianisme, avait acquis à cet ermitage une pieuse et lointaine renommée.

Le Dauphin ayant parcouru dévotement la caverne sacrée, déposa son offrande sur l'autel de pierre de l'antique grotte, prit ensuite la route de St.-Maximin, et arriva à Marseille le 7 du mois de Mai. Nicolas de Brancas (**), évêque de cette ville, reçut le prince devant l'église qui conservait autrefois les reliques du saint fils de Charles II d'Anjou et de Marie

(**) Il était petit-fils de Bufile de Brancas, comte d'Agnano, maréchal de l'église romaine, qui vint s'établir en Provence vers l'an 1390, sous Louis II d'Anjou.

Le fils aîné de Bufile, nommé Barthélemi de Brancas, seigneur d'Oise, épousa en 1450 Isabeau de Sa'uces.

Gaspard de Brancas Céreste est la tige des ducs de Villars Brancas.

Cette maison qui a donné six cardinaux et de grands gonfaloniers à l'Église, des grands chambellans, etc. aux comtes de Provence, avait pour devise: *della Branca Leone*, ou: *ex ungue Leonum.*

(Robert. État de la noblesse de Provence. Ier. P. 447. Ruffi. Hist. de Marseille. Liv. X. Fol. 31.)

de Hongrie. Le prélat, revêtu de ses habits pontificaux, était accompagné d'Antoine Calvi, viguier de Marseille, de Jean d'Albertas, Antoine Cepède, Paul Vassal, consuls, et de tout le clergé de Marseille ou des environs. Le cortége se forma alors en procession; des actions de grâces furent adressées au ciel dans toutes les églises, et le peuple ne croyant pouvoir trop honorer le neveu de son bon roi René, faisait retentir les airs des cris mille fois répétés de : Noël! Noël! *vive lou daouphin* ! (vive le dauphin)!

De là, Louis s'étant rendu à Tarascon pour y prier sur le tombeau de Ste. Marthe, sœur du Lazare, entendit dire que les ossements des *saintes Maries* reposaient obscurément auprès d'une petite ville, sur les bords de la mer; ce prince hypocrite, charmé de la confiance des Provençaux en sa piété, leur promit de seconder le vœu qu'ils manifestaient de voir exposer ces restes précieux à la vénération des fidèles. Il écrivit, en effet, au pape Nicolas V, ainsi qu'à René, en les engageant à nommer des commissaires qui présideraient à la recherche des reliques et leur translation dans une chapelle.

Ayant laissé les différentes villes qu'il avait parcourues en Provence édifiées de sa dévotion,

et s'étant ménagé des intelligences, des appuis ou des secours pour le moment où il jugerait devoir s'affranchir de toute dépendance, le dauphin ne reparut plus auprès de son père, se remaria contre son gré, et se fixa soit dans le Dauphiné, soit à la cour du duc de Bourgogne.

III. Suivant une note manuscrite de dom Calmet, René, pendant ce voyage de Louis, aurait été dans l'obligation d'aller en Lorraine, et s'y serait trouvé le 26 Mai 1447, occupé à faire le siége de la ville de Bitche, dont le seigneur de Beaumont s'était emparé, en la livrant ensuite à toutes les horreurs du pillage. Selon la même note, Charles VII aurait fait citer Beaumont devant le parlement de Paris, afin d'y rendre compte de sa conduite envers le roi de Sicile.

Il paraît, au contraire, que la plupart des princes réunis à Chinon suivirent René en Anjou, pour assister à un nouveau Pas d'armes qui devait surpasser en durée et en magnificence, tout ce qu'on avait pu admirer jusqu'alors.

La situation du château d'Angers, au centre de cette capitale de l'Anjou, ne lui offrant pas sans doute un local tel qu'il le désirait, René choisit la ville de Saumur (6), surnom-

mée *la gentille et la bien assise*, pour le théâtre de la joûte annoncée.

Cette préférence tenait peut-être aussi à un souvenir cher à un prince du sang de France, car c'était à Saumur que, l'an 1241, (environ deux siècles auparavant) le roi saint Louis avait célébré une fête à laquelle plus de trois mille chevaliers assistèrent, et qu'on nomma dès-lors *la nonpareille*. (Ce fut au milieu de cette réunion que l'auguste monarque conféra l'ordre de la chevalerie à Alphonse son frère, qu'il venait d'investir des comtés d'Auvergne et de Poitiers).

Bâti sur une élévation à peu près circulaire qui le rend presque inaccessible, le château de Saumur, d'une architecture à la fois noble, simple, élégante, est orné de tours et de tourelles, d'où la vue plonge sur un paysage aussi étendu qu'agréablement varié. On croirait voir un immense jardin coupé de riants coteaux, où les plus riches comme les plus belles productions de la terre croissent ensemble sans se nuire, et au travers duquel un magnifique fleuve répand la vie et la fécondité. L'élévation des arbres, le luxe de la végétation, les haies fleuries qui bordent

Joinville. Recherches historiques sur Saumur. M. Bodin. P. 338.

les nombreux canaux dont la Loire semble enlacer la ville entière, tout rappelle encore la Touraine. La flèche gracieuse de *St. Pierre*, bâtie par René, la butte verdoyante de *Bournant*, les divers ponts qui réunissent les rives du fleuve, les bateaux de diverse grandeur, les barques légères qui glissent sur les eaux, tout concourt à enrichir, animer, ou embellir ces lieux fortunés, auxquels, de nos jours, l'admirable valeur des Vendéens est venue imprimer pour jamais un caractère héroïque.

Ce fut dans une de ces superbes plaines, à peu de distance du château de Saumur, que René fit construire sous ses yeux, à la fin de l'hiver, un palais spacieux, en bois, mais peint en dehors et à l'intérieur avec le plus grand luxe. Il le meubla ensuite de riches tapisseries, et d'une quantité prodigieuse de coussins de velours ou de soie, destinés à couvrir les estrades où se placeraient les dames.

Toutes les dispositions ayant été prises, René, Isabelle de Lorraine, Yolande d'Anjou,

(*) Wulson de la Colombière, dans l'extrait qu'il donne de la relation de ce pas d'armes, n'en fixe pas l'époque précise; mais suivant les tables chronologiques de l'art de vérifier les dates, Pâques tombait le 9 Avril en 1447, et cette date nous confirme dans celle que nous assignons au tournois de Saumur.

On a dit que René fit un tableau de ce pas d'armes, et l'offrit à Charles VII.

Ferry de Vaudémont s'y rendirent, accompagnés d'un concours infini de princes, chevaliers, hauts barons, dames, et damoiselles « notamment, dit Wulson de la Colombière, de « cette même Jehanne de Laval, pour laquelle, « secrètement, il fit et dressa son emprise. »

Près de six semaines entières, pendant lesquelles les plaisirs de tout genre se succédaient sans interruption, s'écoulèrent dans le royal pavillon, qu'on avait appelé *châtel de la joyeuse garde.* René y tint une espèce de cour plenière, inventant chaque jour de nouvelles fêtes, des cavalcades, des banquets, des danses, pour amuser ses illustres hôtes, en attendant la réunion complète de tous les braves champions appelés à l'honneur de remporter un prix décerné par la reine de Sicile, et qui avait dû être annoncé, suivant l'usage, par l'un des poursuivants d'armes (*), *à voix éclatante, et par trois grandes halenées.*

On vit bientôt accourir de toute part, ces chevaliers guidés par Polon de Saintrailles, ce valeureux Gascon qui avait déjà figuré au

(*) « On y demeura en grant joye et magnifique feste, attendant « tous ceulx qui voudroient venir jouster contre le roy, chef de « l'emprise, et les chevaliers qu'il auroit choisi pour combattre de « son côté. » Relation citée par Wulson de la Colombière.

pas d'armes de Razilly. Au milieu d'eux, on remarquait sur-tout le duc Jean V d'Alençon, reconnaissable à l'ordre de la toison d'or suspendu à son haubert, à sa taille élancée, et à la noblesse de ses traits qui le faisaient surnommer *le beau prince* (7).

Charles de Bourbon, beau-père du duc de Calabre, le comte d'Évreux (*), pair de France, Charles d'Artois, comte d'Eu (8), (qui cherchait à se distraire de vingt trois années de captivité,) enfin le comte de Nevers (9), tous princes du sang, s'étaient également rendus auprès du roi de Sicile. Le comte de Nevers, après avoir vainement aspiré à la main de Marguerite d'Anjou, se trouvait en ce moment, et peut-être sans s'en douter, le rival de René; comme lui, il adressait ses vœux en secret à l'héroïne de la fête, la belle Jeanne de Laval.

Parmi les gentilshommes qui devaient joûter à *l'emprise de la joyeuse garde*, on distinguait entr'autres le sire de Montmorency, Antoine de Sancerre (**) (fils du célèbre ami-

(* Il était fils de Philippe, comte d'Évreux et de Bonne d'Artois. Il mourut en 1464.

(**) Antoine de Beuil épousa, en 1461, Jeanne de France, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel. Le roi lui donna quarante mille écus de dot.

Jean V son père, qui vivait encore en 1474, reçut de Louis XI

ral Jean V de Beuil, la terreur des Anglais;) Jacques de Brézé(*) destiné, comme Antoine, à épouser une des filles reconnues de Charles VII et d'Agnès Sorel; Antoine de Prie (**) grand queux de France; Charles de Culant, chambellan, conseiller, grand maître de la maison du roi (***); Philippe de Culant son oncle, maréchal de France; Jean II de Daillon, sire de Lude (10), (l'ami d'enfance, le

l'ordre de St. Michel. Il composa, dit-on, après la perte de sa place d'amiral de France, un roman allégorique, orné de seize belles miniatures, qui se trouvait parmi les manuscrits de La Vallière. Numéro 4127.

Antoine du Beuil portait sur son cimier une tête de roi à grands cheveux et à longue barbe. Son cri de guerre était: « *Passavant.*

(Anselme. II. Fol. 939. Moréri. I.er Fol. 923. Berry, héraut d'armes. Manus. de Colbert. N°. 9653. bis.

(*) Jacques de Brézé, comte de Maulévrier, fut marié à Charlotte de France, sœur de la comtesse du Beuil. Mais l'ayant surprise en adultère avec Lavergne, son veneur, il la poignarda, dit-on, le 16 Juin 1477, à Romiers près Dourdan. Cette vengeance eut des suites funestes pour lui. Louis de Brézé son fils épousa Diane de Poitiers.

Dreux du Radier. Mémoires sur les reines de France. Tom. II. Dict. de Bayle, etc. etc.

(**) Antoine de Prie, seigneur de Buzançois et de Moulins, épousa Marguerite d'Amboise. (Moréri, Tom. IV. Fol. 251. Berry, héraut d'armes, man.) Il portait pour cri de guerre, *Cant l'oiséau!* en mémoire d'un noble fait d'armes de ses aïeux.

(***) Charles de Culant avait épousé en 1453, Bellasse (Béléasse ou *Belleassez*) de Sully. Son frère Louis devint amiral de France, Leur oncle Philippe, nommé maréchal de France en 1441, épousa cette même année, Anne de Beaugeu. Il mourut en 1454, capitaine de la grosse tour de Bourges, senéchal du Limousin, etc.

Le cri de guerre des Culant était: « *Nostre Dame au Pigne « d'or.* »

favori du dauphin;) Aymar de Clermont (l'aïeul du célèbre Montoison); le comte d'Harcourt Tancarville; l'élève de la Hire, Antoine de Chabannes (11); Philippe des Barres, Louis de Beauvau, Jean de Cossa, Tanneguy du Châtel; Philibert de la Jaille, Honoré de Berre, gentilhomme provençal; Bertrand de la Tour d'Auvergne, le sire Gui de Laval, Jean de la Haye, armé chevalier à la bataille de Patay, et une foule d'autres barons, non moins recommandables par leur renommée que par leur rang (12).

Le jour indiqué pour l'ouverture du pas d'armes étant enfin venu combler les vœux impatients des jeunes seigneurs, et chacun ayant dû assister dévotement à la messe de l'aube, Isabelle de Lorraine se plaça sur l'estrade magnifique devant laquelle les deux camps aboutissaient. Sa fille, les princesses, les dames d'honneur s'assirent à ses côtés sur des tapis et des coussins de soie, et sur le même rang, les vieux chatelains qui ne pouvaient prendre part aux joûtes, eurent aussi le droit de regarder le combat:

Les cors, les buccines, les clairons firent alors entendre de joyeuses fanfares... Un grand bruit s'annonça dans le châtel de la joyeuse garde, et l'on en vit sortir un nombreux cortége dans l'ordre suivant:

Deux estaffiers vêtus à l'orientale, portant un turban de damas incarnat, ouvraient la marche, conduisant deux énormes lions vivants dont la large crinière s'agitait sur les anneaux d'argent massif qui les retenaient.

Après eux parurent, deux à deux, à cheval et richement vêtus de damas incarnat, les fifres, les tambours, les trompettes précédant les rois d'armes en tunique écarlate et or, montés sur de hauts destriers. Ils tenaient entre leurs mains les registres d'honneur où allaient s'inscrire les faits mémorables de la joûte.

Quatre juges de camp (*) choisis parmi les plus vénérables chevaliers, ou les écuyers les plus expérimentés, suivaient à pas lents les rois d'armes. C'étaient eux qui devaient prononcer sur le mérite des assaillants. Leur

(*) Les juges étoient, (dit le poëte anonyme),
« Deux chevaliers de très hauts lieux,
« Deux escuyers, sages, joyeulx,
« Prudents, gaillards, et non trop vieux,
« Qui largement au temps passé,
« Ont honneur et sens amassé. . .
« L'un estoit seigneur de Cussé,
« L'aultre seigneur de Martigné (a),
« Antoine de La Salle (b) aussi;

(a) Guillaume de La Jumèlière était seigneur de Martigné, petite ville près de Saumur, où se trouve un établissement d'eaux thermales.
(b) L'un des précepteurs du duc de Calabre.

contenance guerrière, leurs cheveux blanchis dans les combats, les nobles cicatrices qui sillonnaient ordinairement leur front, inspiraient toujours une respectueuse curiosité, et donnaient à ces jeux un caractère de gravité qui augmentait encore l'intérêt des spectateurs.

Immédiatement après les juges, on vit paraître le nain de René, portant l'écu de ce prince, où, sur un champ de gueules, étaient peintes des touffes de pensées, symbole mystérieux d'un attachement qui n'osait éclater au grand jour.

Le nain était monté sur un cheval très richement caparaçonné, entouré de pages, d'écuyers, de poursuivants, dont les bannières, et

« Hardoin Fresneau (a) n'eust cessé,
« Jusqu'à temps qu'il eust assemblé,
« Guillaume, Bernard et Sablé,
« Pour escripre de ce faict ci. »

(a) Il mourut l'année suivante.
Voici son épitaphe:

Cy gist un écuyer d'honneur,
Feu Hardoin Fresneau, seigneur
De Penouillières et Sans-quille,
Conseiller du roi de Secile;
Du chasteau d'Angers lieutenant,
Et de Montfaucon qu'il laissa,
Quand en Octobre il trépassa
Vingt-septième jour, de nuit,
Quatorze cent quarante-huit.
Priez à Dieu que par sa grâce
De ses péchez pardon lui fasse.

(Épitaphes et monuments d'Angers.)

les cottes d'armes offraient aussi des pensées, de même que les harnois des destriers.

Ce groupe nombreux dévançait de quelques pas une jeune damoiselle (qu'on croit avoir été Jeanne de Laval elle-même) revêtue d'habits magnifiques, couverte de pierreries, montée sur une blanche hacquenée, et guidant par une longue écharpe attachée aux rênes, le cheval de bataille sur lequel était René.

Le prince armé de la tête aux pieds, et la lance en arrêt, était suivi de tous les chevaliers qui devaient soutenir avec lui l'emprise *de la joyeuse garde.* Un fer aigu reluisait au bout de leurs lances plus courtes que pour les véritables combats. Une épée tranchante pendait aussi à leur ceinture : car on s'attaquait dans les joûtes comme dans une sanglante mêlée, « réservé le ferir d'estoc, « disent les statuts, *et de battre du pommeau* « celui qui seroit désarmé, pour le faire « rendre; et ce, sous peine de perdre l'hon- « neur du tournois. »

La même damoiselle qui avait conduit le destrier du roi, présenta également la main à chacun des *tenants* de l'emprise, en les amenant à l'entrée de la lice.

Le cortége entier ayant défilé sous les yeux de la reine et de toute la cour, le nain s'assit

les jambes croisées sur un coussin de velours cramoisi brodé d'or; les juges du camp prirent place auprès des hérauts d'armes; l'écu de René fut suspendu à une colonne de marbre, à laquelle on attacha les deux lions, et le son mélodieux des hauts-bois, des flûtes et clairons retentit de nouveau dans la plaine.

On vit alors paraître en face de la barrière des tenants, les champions qui devaient toucher à *l'écu des pensées*. Puis, dès que l'un d'eux eut ainsi annoncé le défi porté à l'un des défendeurs, un spectacle aussi curieux que pittoresque vint animer la scène. Les barrières s'ouvrent avec fracas; les chevaliers se précipitent l'un contre l'autre, les lances volent en éclats en se brisant sur les boucliers polis d'où jaillissent mille étincelles; en même temps, les chevaux bondissent, couvrent leur frein d'écume et semble partager l'ardeur de leurs maitres; d'autres lances sont présentées par les poursuivants d'armes; d'autres assaillants volent à la rencontre des *tenants*: eux-mêmes sont remplacés à leur tour, à mesure que l'un d'eux est renversé: l'acier glisse alors sur les armures dorées; on se presse, on se défend avec une nouvelle impétuosité; les cris des dames trahissent à la fois leur agi-

tation, leurs craintes, leurs vœux, chacun enfin est absorbé par le plus vif intérêt.

Ensuite, quand le calme et le silence se rétablissent, les noms des vainqueurs sont proclamés; on les écrit sur le livre d'honneur, et les chevaliers désarmés ou renversés de leurs palefrois, viennent humblement présenter aux dames désignées par les heureux champions, un diamant, un rubis, un collier, une bague, ou tout autre joyau de prix.

(On compta plus de cinquante quatre diamants, trente six rubis, etc. qui furent déposés aux pieds des dames à l'occasion de l'emprise de la joyeuse garde).

Il paraît que René ne joûta point pendant les premiers jours de ce noble pardon d'armes, qui fut discontinué durant la semaine sainte (*). Mais il recommença aussitôt après, et le duc d'Alençon ayant touché de sa lance à l'écu vermeil suspendu à la colonne des lions, le roi de Sicile entra dans la lice.

Il portait, dit la relation, un écu timbré d'une double fleur de lys d'or; un manteau d'azur semé de fleurs de lys flottait sur sa cotte d'armes, et la couronne royale entou-

(*) « Et pour ce le roy commanda,
« Pour honneur de la passion,
« De jouster, et fist cession,
« De débat. . . . »

rait son casque (*). Les armes du duc d'Alençon étaient rouges, parsemées de papillons d'or; son manteau et son heaume (sans couronne) étaient les mêmes que ceux de René.

La chronique n'annonce point quelle fut l'issue de la rencontre de ces deux princes; elle se borne à rapporter que René parut au pas d'armes avec sa supériorité ordinaire, et qu'il joûta aussi avec Gui de Laval, dont le cimier était un lion d'or entre deux longues plumes rouges. De nouvelles fanfares s'étant fait entendre, lorsqu'il ne se présenta plus d'assaillant dans les lices, la voix sonore des hérauts d'armes publia qu'on allait décerner les grands prix d'honneur.

Le nain, la damoiselle, les juges, les rois d'armes s'assemblèrent; les tablettes furent consultées, et le nom de Ferry de Lorraine fut proclamé avec celui de Florigny (**), chevalier peu connu jusqu'alors, mais qui avait combattu avec avantage contre plusieurs guer-

(*) « Les anciens rois de Sicile portaient, dit-on, une tête d'éléphant, sortant hors du diadême qui entourait leur casque. »

(**) Il existait à cette époque, un seigneur nommé Philippe de Florigny ou Fleurigny, dont la fille unique épousa Antoine de Château-Neuf de Lan, grand chambellan et grand boutillier de France. Elle céda en 1513 la terre de Fleurigny, à Leclerc, baron de la Forêt.

Anselme. II. Fol. 1209.

riers, entr'autres Jean de Cossa. Jeanne de Laval lui présenta, de la part de la reine, « un « *destrier très excellent*, *lui fit un compli-* « *ment gracieux et l'embrassa*, ajoute le manuscrit cité.

Ferry de Vaudémont avait surtout signalé son adresse dans plusieurs joûtes avec les comtes d'Eu, de Nevers, de Montmorency, Tanneguy du Châtel, Gilles de la Porte et le sire de Mortagne. Jeanne de Laval, « (*cette* « *haute et puissante damoiselle*, continue la « relation, *digne d'honneur*, *noble pucelle*, « *commise pour reguerdonner* ») félicita ce prince, (13) lui fit une révérence modeste, en reçut un baiser, et lui offrit « *de par les* « *dames*, *un fermaillet d'or reluisant.* » (*) (On appelait ainsi un coffre d'or enrichi de pierreries et se fermant avec une serrure).

René ayant alors déclaré que le pas d'armes était terminé, reprit avec la reine et tous les princes, le chemin du château de Saumur, où de nouveaux plaisirs attendaient encore les valeureux champions.

(*) « Un fermaillet d'or tout marcis (massif),
« Semé de diamants et rubis,
« Valant mille francs de monnoye,
« Et certes si plus je disoye,
« Suis certain que ne mentiroye. . .
« Je le vis, quand par là passoye. »
(Relati on citée.)

Au son des orgues et des harpes, les danses (qui sous les noms de caroles, de moresques, de chapelets, etc., (14) réunissaient toutes les dames et les chevaliers), se prolongèrent jusqu'au retour de l'aurore. Des banquets splendides, (où l'art du fameux Taillavant, cuisinier *ou queux* de Charles VII, étalait ses merveilles, au milieu d'une profusion de vaisselle d'or, de vermeil ou d'argent), appelaient ensuite à un doux repos égayé par des intermèdes extraordinaires, la brillante cour du roi René.

« L'histoire rapporte que la reine de Sicile « donna fort souvent des bals, où les dames « et damoiselles firent aussi esclater leur « beauté et gentillesse; et que les chevaliers « y furent veus habillés le plus richement qu'il « leur fust possible, taschant à l'envi de paroître « agréables à leurs maîtresses... Puis, après l'em-« prise du châtel de la joyeuse garde, ils furent « tous festinés splendidement pendant plu-« sieurs jours. »

IV. Les approches de l'automne ayant mis un terme à ces fêtes somptueuses qui se célébraient ordinairement en pleine campagne, René retourna à Angers, où des occupations plus sérieuses remplirent les loisirs que lui laissait la continuation de la paix en France.

Tous les esprits étaient alors vivement oc-

cupés du schisme scandaleux qui désolait l'Eglise, même depuis la mort du pape Eugène IV.

Nicolas V, et Amédée de Savoie, moins connu sous le nom de Félix V, que par sa paisible retraite au château de Ripaille (*), se partageaient une autorité contestée par leurs partisans réciproques. Les inconvénients d'un tel état de choses devenaient chaque jour plus graves; les vrais fidèles en gémissaient amèrement, et il était urgent de déraciner les principes d'irréligion qu'il produisait.

Charles VII et René tentèrent cette louable entreprise. L'influence du roi de France était d'autant plus nécessaire, que dix ans auparavant, ce prince avait déjà opposé une barrière aux prétentions de la cour de Rome, en promulgant la fameuse pragmatique sanction, dont l'objet était de réprimer une foule d'abus tolérés jusqu'alors, mais qui avaient fini par porter atteinte aux libertés de l'église gallicane. Quant à René, son caractère conciliateur, sa piété, son désir sincère de voir

Chartier. Hist. de Charles VII. P. 163. Belleforest. Fol. 381. Bourdigné. Le père Anselme. II. Fol. 46.

(*) Amédée était né en 1391. Le sacrifice de sa barbe qu'il portait d'une longueur extraordinaire, lui coûta autant, dit-on, que son abdication.

Il se contenta du chapeau de cardinal qu'il reçut en 1449. Il mourut deux ans après en 1451, à Genève.

l'union se rétablir parmi les prélats, l'engagèrent à se concerter en ce moment avec le monarque français.

Tanneguy du Châtel, Gui Bernard, et Jacques Cœur allèrent en ambassade à la cour de Rome, afin d'engager Nicolas V à se prêter à tous les moyens d'entrer en accomodement avec Amédée, que Jacques Juvénal des Ursins avait été trouver de son côté, pour lui demander son abdication.

Pons de Clapiers, évêque de Toulon, et Nicolas de Brancas, évêque de Marseille, prélats distingués par leurs lumières et par leurs vertus furent les ambassadeurs choisis par René (*).

Pendant que cette négociation difficile obtenait un prompt et heureux résultat, grâces à la soumission peu commune d'Amédée de Savoie, le roi de Sicile quitta l'Anjou dans le courant du mois de Décembre 1447, pour se rendre en Provence.

On a pensé que ce voyage avait eu d'abord pour but d'apaiser, par la présence du souverain, quelques légers différends survenus entre les habitants d'Aix et de Marseille.

(*) « Gens de grand sçavoir, dit Bourdigné, lesquels tellement « exploictèrent, que iceluy Félix céda son droit à Nicolas. »

Mais l'histoire rapporte que René s'occupa exclusivement, à cette époque, de la recherche des ossements de plusieurs saintes, dont le dauphin lui avait recommandé la translation.

Le roi de Sicile qui se trouvait à Arles depuis le mois de Mars 1448, en partit vers la fin d'Avril, pour se diriger avec toute sa cour vers une petite ville située dans une plage aride, souvent cachée par les eaux du Golfe de Lyon. C'était non loin de là, qu'une tradition immémoriale assurait que reposaient les reliques de trois femmes arrivées miraculeusement de Judée en Provence, sur un frêle esquif.

Plus de quatre mille personnes attirées par la curiosité ou la dévotion, accoururent aussi sur les bords de la mer, pour être témoins des fouilles ordonnées par René, et les vénérables restes furent exhumés en leur présence.

La translation de ces reliques, dont la découverte était attribuée à une inspiration surnaturelle, se fit ensuite au milieu d'une allégresse universelle, et avec un concours plus nombreux encore. René, Isabelle, Ferry de Lorraine, Tanneguy du Châtel, grand sénéchal, y parurent à la tête d'une foule de dames et de barons, suivant en procession le

Cardinal de Foix, archevêque d'Arles, qui était assisté de douze prélats et d'un immense cortége d'abbés.

La petite ville dans laquelle les ossements précieux furent déposés, prit alors le nom de *Saintes-Maries* que René lui donna (15). Ce prince lui accorda en même temps pour armoiries, une barque voguant en pleine mer, sans voiles ni avirons, et portant les saintes passagères.

Ayant quitté la Provence peu après ces pieuses cérémonies, René revint à Angers où il assista au concile tenu le 19 de Juillet (*) par Jean Gui Bernard, archevêque de Tours, et tous ses suffragants.

(On croit que ce fut vers cette époque que mourut, à la fleur de l'âge, Marie de Bourbon, duchesse de Calabre (**), princesse aimable, adorée de son époux, de sa famille

(*) On y fit plusieurs réglements utiles contre les abus qui s'étaient insensiblement glissés dans le clergé, et l'on réforma entr'autres, l'usage d'aller saisir dans leurs lits les clercs paresseux, et de les porter ainsi demi-nuds jusque dans l'église. Cette punition peu décente avait été décidée en 1432 au concile de Nantes, et l'on exigeait même que le coupable placé sur l'autel, fût largement arrosé d'eau bénite.

(**) « Marie de Bourbon, dit Champier, mourut cette année, 1448, « en gésine de son quatrième enfant Nicolas. L'aîné s'appelait Jean, « comme son père.

La duchesse de Calabre, en avait perdu deux très jeunes, nommés René et Marie.

et de ses sujets. Antoine de Vaudémont, avec lequel René s'était franchement réconcilié, venait aussi de terminer son illustre carrière (*)).

Ces deux pertes qui mirent en deuil les cours de France et de Sicile, expliquent comment les fêtes dont le retour de René en Anjou devait être le signal, se trouvèrent entièrement suspendues pendant cette année.

Mais s'il ne put offrir alors aux jeunes gentilshommes qui affluaient dans son palais, *les nobles pardons d'armes*, si séduisants pour des Français avides de gloire et de plaisirs, René préparait à leur émulation une nouvelle source de jouissances. Modèle lui-même de l'honneur, et sensible au plus haut degré à ce sentiment exquis, fondement du vieux caractère national, premier mobile du corps politique et son ressort le plus puissant, ce prince, certain qu'aucune autre récompense ne peut payer le sang versé pour la patrie, conçut l'idée d'un ordre qui serait le prix des anciens services, et qui entretiendrait dans toutes les âmes le besoin d'ajouter sans cesse à la célébrité de ceux qui y seraient admis.

(*) Le dernier testament d'Antoine de Vaudémont est du 12 Mars 1418.

Ce fut dans cette pensée qu'il institua, le 11 Août 1448, l'ordre d'Anjou, ou plutôt du croissant, ainsi appelé parceque la décoration consistait en un croissant d'or émaillé, au-dessous duquel on lisait en lettres bleues, *Loz en croissant,* symbole de la renommée toujours croissante en gloire, à laquelle les chevaliers devaient aspirer sans relâche (16).

René plaça cet ordre naissant sous la protection de St. Maurice, patron de la ville d'Angers. Il fit ensuite bâtir, dans la basilique consacrée au valeureux Martyr Thébain, la chapelle dite des *chevaliers du Loz en croissant*, où l'on a vu si long-temps les noms et les armoiries de cinquante d'entr'eux peints sur les murs de la voûte.

Outre le principe fondamental d'une féconde émulation entre les gentilshommes admis dans l'ordre, ou qui solliciteraient d'en faire partie, et le désir de se les attacher plus fortement encore, on découvre, en lisant les statuts de René, que la pensée de ce prince était aussi de créer une nouvelle fraternité d'armes, si touchante jadis, lorsqu'elle existait entre St. Louis et Hugues duc de Bourgogne, Clisson et Duguesclin, « *jurant de* « *se secourir de leur personne contre tout* « *ce qui peut vivre et mourir*, *et ne se sépa-*

« *rant qu'avec une moult dure départie!*
Liens sacrés et indissolubles qui, confondant les noms de ces héros et leur intrépidité, les portaient à braver l'esclavage, la misère, les tortures, la mort même!...

Toutefois, ce n'était point par l'obligation de se donner pour gage de leur foi mutuelle, un cœur d'or, une chaîne, un anneau ; de mêler leur sang dans une coupe de vin circulant à la ronde; de baiser ensemble la paix présentée aux fidèles pendant la messe, ou de recevoir en même temps la communion, que René espérait reproduire ces affections durables.

En rédigeant l'espèce de code moral qui devait régir son institution, il cherchait sans doute à faire revivre quelques usages de l'ancienne chevalerie tombés en désuétude par le laps des temps, mais il n'y puisait que ceux vraiment en harmonie avec un siècle qui se rapprochait davantage de la civilisation.

Ainsi, l'égalité la plus parfaite devant régner entre les chevaliers, et tous ne pouvant être distingués entr'eux que par l'éclat de leurs vertus, ou leur courage, une seule décoration fut adoptée pour le corps entier. Néanmoins, afin qu'on pût juger du degré de mérite de chacun d'eux, il leur fut permis

d'ajouter au-dessous du croissant autant de petites aiguillettes d'or émaillées de rouge, qu'ils se seraient trouvés de fois en des batailles, assauts, siéges de ville, etc.

L'habit de l'ordre consistait en un manteau long de velours cramoisi, fourré d'hermines pour les princes, et de menuvair pour les simples gentilshommes. Les écuyers le portaient en satin et menuvair; les chevaliers plaçaient une tresse d'or sur leurs chapels, tandis que les écuyers ne pouvaient les border que d'un galon d'argent.

Voici divers statuts de l'ordre fondé par René; en honorant à la fois son cœur et sa sagesse, en prouvant sa connaissance des hommes, ils ajoutent quelques traits à la peinture des mœurs du XV siècle, et nous ne devons pas les négliger.

« Et premièrement, nul ne pourra estre « reçu, ni porter le dict ordre, sinon que sa « personne soit sans vilain cas de reproche.

« Si un des chevaliers ou escuyers du dict « ordre estoit prins en la guerre des infidèles, « ou ennemis de la foi chrestienne, ou au ser- « vice de son souverain seigneur et mis par ses « ennemis à si griefve rançon qu'il ne pust « payer sans vendre et aliéner la plupart de » ses possessions.. En ce cas, chascun des dicts

« chevaliers sera tenu de luy ayder, suivant
« sa possibilité et discrétion. »

« Si ils laissent en mourant leurs femmes,
« petits enfants mineurs, sans fortune, ne
« pouvant soubtenir leur estat par quelque
« piteuse fortune à eulx advenue (et non point
« par leur défault), en iceluy cas, chascun
« d'iceux chevaliers sera tenu de faire son
« debvoir suivant son pouvoir, puissance et
« fraternelle charité. »

« Aussi, se advenoit que aulcun d'iceulx
« chevaliers fust en quelque prison, ou qu'il
« fust malade en lointain pays, et hors de sa
« maison, et que un d'iceulx ou plusieurs,
« passast à dix lieues près du lieu où il seroit,
« et le sceust au certayn, il sera tenu de le
« aller veoir, et le visiter personnellement...
« (Si possible luy est, et qu'il puisse le faire
« sûrement et sans danger de sa personne,
« auquel cas, il le fera veoir et visiter par
« aultre, en luy faisant offrir de ses biens
« comme un frère doist à un aultre.) »

Plein de déférence et de courtoisie pour le beau sexe, René recommande sur toute chose aux chevaliers, le respect qu'ils doivent aux dames, les exhorte à défendre leur honneur dans toutes les rencontres, et leur fait envisager la honte qu'il y aurait à chercher à noircir leur réputation.

« En outre, dit-il, les chevaliers promettent « de ne médire d'elles, de quelque estat qu'elles « soient, pour chose qui doive advenir.... D'au- « tre part, quand ils voudront dire quelque « chose, d'y bien penser avant que le dire, « afin qu'ils ne soient trouvés en mensonge. »

« Les chevaliers du croissant juraient par « leur *part du paradis, et la rédemption de* « *leur ame*, par leur baptême et sur leur « honneur, d'estre pieux, d'aimer tous les « autres chevaliers comme des frères, de dé- « fendre leur honneur, de cacher leurs fautes, « vergogne ou déshonneur, mais de les en « avertir; de pardonner aux bons avis; de « ne porter les armes que pour leur légitime « souverain; de soutenir le droit des pauvres « femmes, veuves, et orphelins, d'avoir tou- « jours pitié et compassion du pauvre peu- « ple commun, d'estre en faicts, en dicts, en « paroles, doux, courtois et aimables envers « chacun... Enfin de faire ensorte, que leur « *loz et fame, louange et renommée puisse* « *être en croissant, de toujours bien en mieux;* « soyant certains que les bienfaits et proësse, « qui par la prud'hommie de leur corps auront « été faicts jusqu'à leur trépas, estre escripts « *au livre des chroniques de l'ordre*, et pour « perpétuelle mémoire. »

René, par modestie et humilité, ne voulut point être d'abord le chef ou le sénateur de l'ordre. Le premier fut Gui de Laval, à la fois son grand chambellan, son grand veneur et son grand sénéchal. Le roi nomma en même temps pour chancelier, Charles de Castillon, l'un de ses secrétaires.

(Le chancelier du croissant était habillé d'écarlate doublée de menuvair).

On attacha toujours beaucoup d'importance à la dignité de sénateur, qui ne durait qu'une année. René le devint en 1449, Jean de Cossa en 1450, Louis de Beauvau en 1451, Bertrand de Beauvau en 1452, le duc de Calabre en 1453, et Ferry de Lorraine en 1454.

(Le nom des autres sénateurs ne nous est point parvenu).

Cette institution qui devait avoir des bases durables, puisqu'elle reposait sur la religion, une morale épurée et l'honneur, n'exista malheureusement que peu d'années. Une bulle du pape Paul II, ennemi de René, vint supprimer l'ordre du croissant vers l'an 1460. Vengeance indigne d'un pontife qui croyait ainsi délier d'un serment sacré, les chevaliers napolitains incertains encore s'ils embrasseraient le parti de Ferdinand d'Aragon contre Jean d'Anjou.

Mais la postérité plus juste, les anciens états de René surtout, n'oublieront jamais que le fondateur de cet ordre semblait avoir pris pour guide comme pour devise, le besoin de renommée, ou *ce loz en croissant*, qu'on vit briller sur sa poitrine jusqu'au dernier jour de sa vie.

VI. Ce bon prince demeura paisiblement en Anjou le reste, de l'année 1448, s'occupant avec activité de plusieurs embellissements qu'il avait projetés pour la ville d'Angers (*), et y continuant le même genre de vie partagé entre l'administration, l'étude, les arts et les plaisirs.

Mais il éprouvait trop le besoin de parcourir tour-à-tour ses provinces, de veiller à leur gouvernement, de s'assurer du veritable état de leur prospérité, pour être long-temps

(*) Entre autres améliorations ou embellissements auxquels se livra René en 1448, on cite le boulevard qui touchait l'hôpital St. Jean à Angers.

Fust faict ce boulevard, (disoit l'inscription).
Pour lors vivant, d'honneur rempli,
Regné, noble roi de Secile;
Au temps estoit en ceste ville,
Capitaine et grand seneschal,
Preux chevalier, juste loyal,
Loys de Beauvau militant. .
Et si, estoit son lieutenant,
Jehan escuyer de La Poissonnière,
Qui l'ordonna en la manière.

Extrait des monuments d'Anjou. Manuscrits du père Bruneau.

sédentaire dans une de ses capitales. Aussi, ne tarda-t-il pas à partir pour la Provence avec une nombreuse suite composée de la plupart des chevaliers du croissant, fiers de se montrer avec la décoration dont leur souverain les avait honorés.

Après avoir successivement séjourné à Aix, à Marseille, à Arles, René, vers le milieu du printemps, se transporta avec sa cour au château de Tarascon, pour lequel ce prince avait conçu une prédilection toute particulière. Elle avait sa source autant dans le souvenir des rois Louis II et Louis III d'Anjou, qui le firent achever en partie, que dans son heureuse situation en face de l'antique palais de Beaucaire, et sur les bords du Rhône qui vient se briser en écumant contre ses murs élevés.

Satisfait de se retrouver entouré de l'élite de ses chevaliers, dans une ville qu'il aimait à habiter; voyant affluer continuellement à Tarascon un nombreux concours de gentilshommes ou de dames de Provence et du Languedoc; séduit peut-être par la célébrité que de hauts faits d'armes, le renom des châtelaines provençales, les chants des troubadours ont attaché à ce sol historique, René conçut le projet d'une nouvelle *emprise*, et la fit annoncer par les poursuivants d'armes.

Cette fête différa essentiellement du pas d'armes de Razilly et de Saumur, dont le spectacle avait été entièrement guerrier. A Tarascon, il offrit au contraire un caractère à la fois chevaleresque et pastoral, comme si déjà René eût puisé dans les loisirs d'une paix prolongée, le penchant favori qu'il manifesta depuis pour la vie champêtre. Ainsi, le pavillon de la joyeuse garde fut remplacé par une cabane de verdure et de fleurs. Au lieu de la haute damoiselle chargée de distribuer les prix, et des redoutables lions de Saumur, on voyait une simple pastourelle gardant d'innocents agneaux, et les tenants de l'emprise étaient aussi deux bergers (17).

(René désigna pour l'emplacement de ces nouvelles joûtes, une des prairies qui environnent Tarascon, ou peut-être, (ainsi que le laisse conjecturer un manuscrit de l'île de Lérins), eurent-elles lieu sur le terrain qui forme maintenant le faubourg de Jarnegues, au Nord de la ville. On le nommait, en 1176, *insula Jarnica* ou *Fornica*, et les anciens comtes de Provence l'avaient choisi pour le théâtre de leurs tournois).

Pendant ces divers préparatifs, le poursuivant d'armes Romarin, avertissait les

chevaliers et les dames, plus de trente lieues à la ronde, et il en arriva du Comtat venaissin, de Marseille, d'Aix, de Salon, de Nîmes, de Montpellier (*ce qui fut grand merveille*, assure un auteur contemporain, acteur du tournoi). Le château de Tarascon devint alors le centre de tous les plaisirs. Des combats simulés à la lance ou au pugilat, des luttes à pied ou à cheval, des bals, des déguisements, des banquets s'y succédaient chaque jour, et l'on y vit même, dit-on, des représentations dramatiques. Dans l'intervalle, Ferry de Lorraine et Louis de Beauvau rompirent quelques lances et *firent des choses joliettes*, ajoute la relation.

Enfin, Romarin ayant proclamé l'ouverture du pas d'armes pour le premier Juin, annonça que deux pastoureaux combattraient tous les assaillants qui viendraient toucher les écus noir et blanc (signe de deuil et de liesse), suspendus à un arbre auprès de la cabane de la bergère. Le vainqueur devait obtenir un bouquet attaché à une riche baguette d'or, et de plus, un baiser de la pastourelle déguisée, que l'histoire ne nomme pas, mais qu'on présume avec quelque fondement avoir encore été Jeanne de Laval.

Habillée de damas gris doublé de menuvair

elle portait sur sa chevelure blonde un léger *chapel* de roses, et tenait en sa main une élégante houlette d'argent; la panetière et un petit baril en vermeil étaient attachés à sa ceinture.

Les pastoureaux étaient vêtus comme la bergère, d'habits de damas gris par-dessus leurs cottes d'armes. *Un couvre-chef* ombragé de longues plumes d'autruche, leur servait de casque, et « *sans doubtance ils étoient* « *moult beaulx*, » dit encore la relation déjà citée.

A la devise: *en arrousant de l'aigue!* tracée sur l'écu de l'un des tenants, on reconnaissait Philibert de Laigue (18), sénéchal du Berry et chambellan de René. Le second des pastoureaux, Philippe de Lenoncourt (19), était distingué par la banderolle blanche flottant à sa lance, au milieu de laquelle on voyait un cœur d'or et ces mots: *ayant le vent!* (*).

Quoique le tournoi eût été annoncé pour le premier Juin, les fêtes de la Pentecôte le firent remettre au Mardi suivant. Ce jour là, (3 Juin) René, Isabelle de Lorraine, précédés de joyeux galoubets, des tambourins, des trompettes,

(*) On croit que le blanc signifiait la candeur de Lenoncourt, le cœur d'or, sa fidélité, et la devise, son zèle.

s'y rendirent avec leur cortége et se placèrent sur un échafaud richement décoré, qui se prolongeait depuis la cabane de la bergère jusqu'à l'extrêmité de l'autre barrière. Une foule prodigieuse remplissait la plaine, et des acclamations multipliées couvrirent la voix retentissante des hérauts d'armes, lorsqu'ils annoncèrent le nom du premier assaillant qui venait de toucher l'écu de liesse.

Ce chevalier, monté sur un cheval gris, couvert d'une housse rouge, semée de perles, se nommait Pierre Carrion (*). Lenoncourt vola à sa rencontre ; ils fondent l'un sur l'autre, et leurs lances se brisent en mille éclats. De Laigue et Louis de Montberon (**)

(*) L'abbé Papon désigne ce chevalier sous le nom de Pierre de Craon, mais le manuscrit porte Carrion, et l'on trouve un seigneur appelé François Carion, dans le pas d'armes de la joyeuse garde. Celui-ci était écuyer du duc de Calabre. Le roi René avait pour échanson, René Carrion.

On sait qu'il existe en Languedoc une famille de Carrion Nisas; elle porte pour armes: d'azur à la tour d'argent, donjonnée de six pièces.

(Anselme. II. Fol. 136. Papon. Tom. III. Preuves.)

(**) L'aïeul de Louis de Montberon était maréchal de France, chambellan de Charles V, et sénéchal de l'Angoumois. Le père du chevalier dont il est question ici, s'appelait François de Montberon, et sa mère Louise de Clermont, vicomtesse d'Anuay.

Louis de Montberon qui épousa Radegonde de Rochechouart Montemart forma la branche de Fontaine Landry. Il vivait encore en 1449. Sa famille était connue en France dès l'an 1140.

(Anselme I.er Fol. 560. Moréri. IV. Fol. 275. Hist. de Fénélon par le cardinal de Bausset. Tome Ier.

leur succèdent. Après eux, Philibert de la Jaille, et un gentilhomme appelé Couraze (20) (qu'on croit le même Béarnais dont le siége d'Orléans a immortalisé la brayoure) s'élancent dans la lice contre les deux bergers.

Les joûtes qui terminèrent la première journée n'offrirent rien de remarquable.

Le Jeudi, 4 Juin, Guillem d'Yve, dit Willemart (*), ouvrit le tournoi avec de Laigue, rompit une lance et fut remplacé par Louis de Beauvau.

Cet aimable chevalier, monté sur un haut destrier bay, harnaché de rouge, portait une banderolle et un grand plumet d'autruche de la même couleur; aussi, au lieu de la devise de sa famille: « *sans départir*, » avait-il adopté la suivante: « *les plus rouges y sont pris!* »

Le sire de Beauvau eut à joûter contre Philibert de Laigue, et quoiqu'ils « *y fussent de grande affection,* » la victoire demeura indécise entr'eux pendant quatre rencontres successives; enfin, à la cinquième, le sénéchal

(*) Ce guerrier ne rous est point connu.

Il existe en Champague auprés de Troyes, un bourg nommé *Villemaur*, et en Lorraine un lieu appelé *Yve*, ou *Yvoir*. Mais on ignore à laquelle de ces deux provinces appartenait *Guillem d'Yve.*

d'Anjou ayant fait voler en pièces la lance de son adversaire, fut proclamé digne du prix que la pastourelle s'empressa de lui offrir.

Ce n'était pas, comme on voit, sans quelque danger, beaucoup d'adresse, et surtout sans une extrême lassitude que s'achetait un salaire si doux. Malgré l'accablante chaleur qui règne ordinairement en Provence, sur les bords du Rhône, à l'entrée de l'été, c'était à midi, (*my-jour*) que le pas de la bergère s'ouvrait, pour ne finir qu'à six heures du soir.

Mais quelles fatigues, quels travaux ces nouveaux paladins n'auraient-ils pas affrontés, pour *conquester ce prix moult chier* qui les delassait comme par enchantement, au milieu des applaudissements de leur souverain lui-même?

Le neveu du célèbre prévôt de Paris, Tanneguy du Châtel, s'était élancé dans l'arène après Louis de Beauvau. On le reconnaissait à sa devise bretonne, *mar cor doi* (s'il plaît à Dieu), tracée sur son écu de sable, ainsi qu'au cri de guerre de sa famille, *donat à levy* (tu n'as qu'à venir), qu'on lisait autour de sa bannière déployée. Une housse noire semée de lettres d'or, trois plumes d'autruche, noire, blanche et jaune, décoraient le su-

perbe destrier gris qui, monté par Tanneguy, semblait fier de porter en même temps la dame de Pontevez-Cabannes (*).

Le sire du Châtel ayant touché l'écu gardé par Lenoncourt, celui-ci fondit, la lance en arrêt contre le chevalier et l'amazone qui faillirent à rouler sur la grève tant leur choc fut violent. L'adresse de Tanneguy les sauva de cette mésaventure, et on le vit ramener sa courageuse compagne hors de la barrière, aux acclamations réitérées de l'assemblée.

Ce couple disparaissait à peine de l'enceinte des joûtes, lorsque Ferry de Lorraine s'y présenta sur un cheval gris dont la housse magnifique *était en velours noir, loqueté de blanc et de vert.*

Lenoncourt eut l'honneur de se mesurer avec ce prince; mais toute son habileté échoua contre l'adresse ou le bonheur de Ferry, qui reçut de la bergère, le bouquet, un riche *anel*

(*) Elle était fille de Raymond de Glandevez seigneur du Faucon, et sœur d'Hélion du Glandevez chevalier du croissant.

Elle s'appelait Honorade et avait épousé Antoine de Pontevez seigneur de Cabannes, fils de Jean de Pontevez, grand sénéchal de Provence.

Ce seigneur était de Tarascon, et par un acte du 6 Août 1439, le roi René lui accorda les cens qu'il percevait sur la pêche à Arles.

(Louvet, addition aux troubles de Provence. Tom. I.er P. 99. 2e partie. P. 201.)

et le *baiser promis;* il lui donna en échange le magnifique caparaçon de son destrier.

Gaspard de Cossa (*) et de Laigue, Philibert de Stainville (**), Robert du Fay (***) et Lenoncourt, firent la clôture de la deuxième journée du Jeudi.

Le premier de ces assaillants, remarquable par la tige de lys naturel qui flottait sur son héaume, et par sa devise: *à la muy vida*, ne démentit point, en cette occasion, la renommée héréditaire de sa race. Pouvait-il d'ailleurs n'être pas enflammé par la présence de son père, et de Marguerite sa sœur, l'une des héroïnes de la Provence?

René, qui prenait à ce jeune gentilhomme un intérêt paternel, daigna, dit-on, quitter son siége royal, descendre dans l'arène, en-

(*) Gaspard de Cossa mourut à Naples sous le règne de Charles VIII sans avoir été marié. Sa sœur épousa Honoré de Lascaris, comte de Tende, et devint, selon César Nostradamus, *capitainesse du chasteau de Castellane.*

(**) La famille de Stainville est originaire du Barrois. Philippe était maître d'hôtel du roi René.

(***) On trouve dans l'histoire des grands officiers de la couronne, le nom de Gilles ou Antoine du Fay, seigneur de Richicourt, conseiller et chambellan de Charles VII. Un autre du Fay (Jacques Bouton dit Corbiron), était échanson du duc de Bourgogne... On trouve encore un Geoffroi du Fay parmi les témoins qui déposèrent en faveur de Jeanne d'Arc, lors de la révision de son procès. Il existe aussi une famille de ce nom dans le Vivarais. La Tour Maubourg.

courager Cossa, lui donner des conseils, et lui présenter d'autres lances quand la sienne était brisée. Ce bon prince usa plus d'une fois de cette bienveillance envers quelques chevaliers novices dans l'art de joûter. On le vit leur apporter lui-même de nouvelles armes, *comme auroit fait ung petit escuyer*, dit la relation.

(Philibert de Stainville parut au pas d'armes, avec un écu semé de fleurettes bleues ; celui de du Fay était blanc, couvert de larmes noires: on lisait au bas les deux lettres *J. M.*)

Le Vendredi et Samedi (5 et 6 Juin) ayant été consacrés à un repos nécessaire, furent remplis comme les intervalles des joûtes, par de *gracieux repas pris sans mélancolie*, dit Louis de Beauvau. Ce même chevalier affirme avec sa franchise ordinaire, que les queux (chefs de cuisine) « *étaient fort prisés,* « *alors, quoiqu'ils n'eussent pas rompu de* « *lances.* »

Le pas de la bergère recommença le Dimanche 7, et fut ouvert par Antoine de Pontevez, sire de Cabannes, le même dont la jeune épouse n'avait pas craint de se montrer dans la joûte avec Tanneguy. Le destrier bay du sire de Pontevez, sur la tête duquel flottaient deux plumes jaune et bleue, était cou-

vert d'une housse de soie semée de lettres d'or, et brodée de menuvair. L'écu du chevalier était blanc semé aussi de lettres d'or; une banderolle bleue et jaune ornait sa lance; enfin, ajoute la relation, « *tous ses faits étoient* « *gentiment accordez.* »

Philibert de Laigue et lui se *férirent de bon cœur*; leurs lances se brisèrent sur leurs écus, et ils se séparèrent aux éloges universels des spectateurs.

Jean de Cossa, portant la même devise que René, joûta ensuite contre de Laigue, et fut remplacé par Guerir de Charno (*), l'un des tournoyeurs du *châtel de la joyeuse garde.* Mais son cheval ombrageux n'obéissant ni à sa voix ni à ses éperons, Charno quitta la lice, *triste et dolent*, sans avoir pu rompre une lance.

Un chevalier décoré de l'ordre du croissant lui succéda. C'était Fouquet d'Agoult, sire de Sault et de Mizon; une grande plume

(*) Le père de Jean de Cossa avait épousé Philippe de Charno, ce qui pourrait faire supposer que Guerir de Charno était aussi Napolitain. Ce nom ne se retrouve pas en France, à moins qu'il n'ait été changé en celui de Charny.

En 1356 un Geofroy de Charny était porte oriflamme et mourut à la bataille de Poitiers. Marguerite de Charny sa petite fille dame de Montfort Savoisi, fit don en 1455 de plusieurs seigneuries à son filleul et cousin Antoine Guerry ou Guerir des Essarts, qui a pu porter aussi le nom de Charny ou Charno.

(Anselme. Tom. II. Fol. 1009. Moréri. Tom. I.er Fol. 33.)

blanche ombrageait son héaume (*), et son cheval blanc portait un caparaçon de taffetas blanc à feuillage d'or, où se lisait cette devise: *Un vault mieux.*

Lenoncourt se mesura avec lui, toutefois la victoire demeura indécise entre ces adroits joûteurs.

Un autre seigneur provençal, Honoré de Berre (21), entra alors dans la lice, avec un casque entouré de plumes noires et blanches; son écu de sable offrait cette étrange devise:

« Par le ventre dieu il n'y a,
« Point de telle, par le sang dieu. »

Ce grave personnage, l'un des conseillers de René, plus versé sans doute dans l'étude sérieuse des lois ou des affaires politiques, que dans l'art des joûtes, ne retira pas un grand honneur de s'être présenté au pas de

(*) Fouquet d'Agoult était fils de Raymond d'Agoult et de Louise de Glandevez.

Fouquet fut surnommé le grand et l'illustre. René le nomma en 1435 son conseiller et son chambellan. Il fut viguier de Marseille en 1443 (place qu'il occupait encore en 1472) et en 1445, René l'éleva à la dignité de grand sénéchal. Par son testament du 22 Juin 1475, ce prince le désigna pour l'un de ses exécuteurs testamentaires.

Fouquet mourut en 1492, sans laisser d'enfants de sa femme Jeanne de Beaurains.

la bergère; aussi, Gui de Laval (*), sire de Loué (chambellan de Charles VII), n'eût-il pas besoin d'étaler une grande dextérité pour briller après lui.

Jean Bezelin (**) et Lenoncourt achevèrent les joûtes de la troisième et dernière journée.

Aucun chevalier ne se présentant plus pour toucher aux écus des pastoureaux, Romarin proclama par trois cris la clôture définitive du pas de Tarascon. Les juges d'armes à cheval se rendirent aussitôt avec les deux chevaliers tenants, auprès de la bergère qui, sortant de sa cabane, courut se jeter au pied du trône, en suppliant le roi de prononcer le nom du héros du tournoi. Ce ne fut pourtant que le soir, au milieu de sa cour et de toutes les dames étrangères, que René déclara celui des chevaliers qui méritait l'honneur des trois journées, pour avoir rompu trois lances de suite.

(*) Gui de Laval fut aussi chambellan, maître des eaux et forêts, et grand veneur de René.

Il était fils de Thibaut de Laval chambellan de Charles VI, et de Jeanne de Maillé Brezé.

Il mourut, le 19 Décembre 1484, laissant une fille, nommée Louise qui épousa Louis de Bouliers, baron de Cental.

(**) Il était écuyer de René.

Des cris universels de *Prégny! Prégny!* (*) *Lorraine a le prix!* ayant alors retenti dans la salle, la bergère offrit à Ferry la baguette d'or, le bouquet et un diamant du prix de cent écus; le prince la pria de les garder et ouvrit galamment le bal avec elle.

Après les danses, Louis de Beauvau conduisit la pastourelle et ses chevaliers à une collation qu'il leur avait préparée chez lui. René leur envoya des confitures de toute espèce, et ce fut ainsi que se terminèrent les fêtes de Tarascon.

Le lendemain, huit Juin, il fallut se séparer, après avoir pris congé du roi et de la reine. Mais, « assure Louis de Beauvau, ce « ne fut pas sans de vifs regrets que les che- « valiers s'éloignèrent des belles provençales « qui, de leur côté, soupiraient du départ de « leurs admirateurs... Pensez, ajoute le séné-

(*) Prégny était une forteresse sur les frontières du Pays-Messin, et l'on avait placé dans une des grosses tours de ce château escarpé, une cloche énorme appelée *mande guerre*.

Les ducs de Lorraine avaient adopté le nom de Prégny ou Preny pour cri de guerre.

Ils crioient: Preny! Preny!
L'enseigne au noble duc Ferry
Marchis entre les trois royaulmes.

Les anciens gentilshommes lorrains qui portaient des croix dans leurs bannières, criaient aussi: *Preny!*

« chal, si l'on dût estre rebelle à les accom-
« pagner à Avignon, Arles et Carpentras !
« Pendant un trajet qui leur sembloit si
« court, les damoisels cherchèrent à amu-
« ser les voyageuses par de gracieux devis, ou
« le récit d'historiettes divertissantes; *au-*
« *cuns aussi d'amourettes parlèrent*, » s'il
faut en croire la relation.

Le moment de la séparation parut d'autant plus douloureux alors, qu'on avait cherché à le différer davantage. Aussi, continue le sire de Beauvau :

« Maint doulx regret et gracieulx soupir
« Là, veissiez de ces doulx cœurs saillir, (s'échapper)
« . . . Dont je vis tressaillir,
« Une à qui, cuida le cœur faillir,
« Au dire adieu. »

Le poëte chevalier, termine ainsi son poëme adressé à Louis de Luxembourg.

« Pardonnez-moi, s'il y a que redire,
« En ce livret, lequel je vous envoie...
« Meilleur l'auriez, si meilleur je l'avoye.
« Mon beau seigneur, je suis petit ditteur, (auteur)
« Mais je l'ai fait ainsi que je savoye,
« A l'aide d'ung, le mien serviteur. »

Nous demanderons à notre tour qu'on nous pardonne de nous être arrêtés si long-

temps sur le pas d'armes de la bergère, dernier tournoi auquel René ait présidé, ou peut-être même assisté. Nous avons cru que ce motif ajouterait un intérêt de plus à la narration franche, gracieuse et naïve que nous devons à l'un des ancêtres maternels d'Henri IV.

VII. En renonçant dès-lors, ainsi que nous venons de le dire, à figurer dans ces exercices qui charmèrent pendant plusieurs siècles nos princes et nos aïeux, René n'en conserva pas moins le désir de voir se perpétuer le goût de ces *nobles pas d'armes*, qu'il regardait à la fois comme l'école où les jeunes gentilshommes se formaient à l'art de la guerre, et comme le plus convenable délassement auquel un chevalier pût se livrer au sein de la paix.

René était aussi convaincu de leur utile influence sur la jeunesse, que du prestige attaché aux institutions dont l'honneur seul était l'âme. Il ne séparait point dans son esprit l'heureuse alliance de la religion, du courage, de la loyauté et de la tendresse qui formaient, à proprement parler, la chevalerie du moyen âge, dégagée des idées encore barbares qui égaraient souvent les anciens paladins. Rapportant tout à Dieu, à leur roi, à leur dame, nos chevaliers s'immortalisèrent par

des actions d'une valeur inouïe, comme par l'exercice des vertus les plus sublimes. La noble confiance d'être digne du titre de chevalier faisait dire à Duguesclin en prison: « Il n'est si pauvre fileresse en France qui ne « veuille filer pour ma rançon... » Ce même sentiment, deux siècles plus tard, dictait à Bayard mourant, les paroles admirables qu'il adressa à un prince qui avait méconnu le véritable honneur... Ce fut encore la chevalerie qui rendit si célèbre la mémoire de tant de nos rois, et ce foyer d'honneur répandant son vif éclat sur les pages les plus brillantes de notre histoire, a également jeté un charme inexprimable sur les chroniques de la galanterie de nos preux. « C'est des dames, après Dieu, disait « Louis II de Bourbon, que vient tout l'hon- « neur et tout l'heur que les hommes reçoi- « vent... » — Elles le dispensaient alors par des prix exposés à tous les regards, soit attachés au cimier d'or, le jour d'une mêlée, soit au chaperon de velours, le soir d'un bal...

Ainsi, la piété, la valeur, l'amour, unis ensemble, telle fut l'essence de cette chevalerie (*) que René espérait réédifier sur ses

(*) « Moult bon chevalier, loyal et qui n'a oncques forfaict à che- « valerie, étoit le plus grand éloge qu'on pût donner à un gentil- « homme et même à un prince. Un brave chevalier, disoit l'ancien « proverbe, doit avoir l'âme et l'épée nettes. »

antiques bases, et dont l'usage des tournois lui paraissait la conséquence nécessaire.

Dans cette intime persuasion, il rassembla les extraits de ses lectures qui se rapportaient à ces exercices guerriers, recueillit toutes ses propres remarques, et rédigea son livre des tournois (22), théorie aussi curieuse que complète des règles qui devaient y être observées. C'est au rapport des annalistes, le plus beau formulaire que l'antiquité nous en ait laissé, « et la naïveté du style de René, « dit M. Gassier, (qui a publié en entier ce traité dans son histoire de la chevalerie), « ajoute encore un intérêt sensible à ces détails. »

En effet, l'ouvrage du roi de Sicile, où, de même que les historiens, les artistes peuvent puiser d'utiles renseignements sur les mœurs, les usages, les coutumes du XV siècle, est surtout précieux par la description totale d'une joûte, depuis sa publication par les hérauts d'armes, jusqu'à sa clôture. René, après avoir fait connaître les discours qui doivent y être prononcés, retrace non-seulement les différentes pièces de l'armure, les harnois des chevaux, les dispositions des lices, mais encore les blazons, les armoiries, les divers ornements qui servent à faire reconnaître

les assaillants. Il indique en outre les cris des hérauts d'armes,[1] les vêtements des chevaliers qui se présentaient aux danses du soir, décrit le banquet qui les termine, et fixe même les prix dont les dames et damoiselles d'honneur couronneront les vainqueurs.

Entr'autres dispositions curieuses de ce code de chevalerie, on peut remarquer les suivantes:

« Ceux qui auront contre honneur failly, « seront là chastiez tellement que une aultre « foys, ils se garderont de faire chose qui soit « mal séante à l'honneur ».

« Par adventure pourroit-il bien advenir « que tel chevalier ou escuyer, pour bien « faire dans le tournoi, y acquerra grâce, « mercy, ou augmentation d'amour, de sa très « chère gente dame, et celée maîtresse, car « dames ont tousjours beaucoup aymé et fa- « vorisé les vaillants chevaliers. »

La veille du tournoi, nommée *Vespres du tournoyement*, il était d'usage d'étaler les écus blazonnés de tous les chevaliers, le long du cloître d'un monastère, ou ailleurs, afin que les dames, en les reconnaissant, pussent vérifier elles-mêmes s'il ne se trouvait pas quelque gentilhomme indigne de joûter en leur présence. L'article suivant du traité de René est relatif à cette coutume.

« Que si, lorsque les dames iront visiter « les tymbres, et que les hérauts indiqueront « à qui ils appartiennent, il se trouve qu'il y « en a nul qui ait des dames mesdit, elles « toucheront son tymbre, pour qu'il soit re- « commandé au tournoy... et le cas bien dé- « battu, et attainct au vray, estre trouvé tel « qu'il mérite pugnition, le chevalier mes- « disant doibt estre si bien battu, que ses es- « paules s'en sentent très bien, et par manière « que une aultre fois ne parle ou mesdie « ainsy deshonnestement des dames. »

« En oultre la recommandation des dames, « y a certains aultres griefs, et plus des- « honnestes que de mesdire d'elles, pour les- « quels cas la pugnition qui s'ensuit est due. »

« Si ung gentilhomme dict parole de dame « ou damoiselle, (en chargeant leur honneur « sans cause ou raison à part) pour pugnition « d'yceluy cas, il doibt estre battu des aultres « chevaliers ou escuyers, et si longuement « qu'il crie mercy aux dames à haulte voix, « tellement que chascun l'oye, et promette « que jamais ne lui adviendra d'en mesdire « ou vilainement parler. »

C'est par son livre des tournois, composé en Provence, ou du moins peu de temps après son retour en Anjou, que René sembla adresser

ses adieux aux plaisirs qui enchantèrent sa jeunesse, et léguer, pour ainsi dire, aux chevaliers qui atteignent cet heureux âge, son noble enthousiasme pour le *loz en croissant*, son profond respect pour les dames, ainsi que son attachement à des institutions dont il prévoyait à regret la décadence.

FIN DU QUATRIÈME LIVRE.

LIVRE CINQUIÈME.

Depuis la guerre de Normandie, jusqu'à l'expédition de Jean d'Anjou en Catalogne.

De 1449 à 1467.

I. Les doux loisirs dont on vient de lire la relation, retenaient ainsi, au sein d'une profonde paix, l'élite de la noblesse française, soit en Anjou, soit en Provence; mais on vit succéder tout-à-coup les alarmes, le tumulte de la guerre, aux délassements favoris d'un prince qui cherchait à reproduire l'esprit chevaleresque des anciens preux, et à retracer les exercices guerriers où leur courtoisie, leur adresse, leur valeur avaient brillé de tant d'éclat. Le palais d'Angers devint désert; la cour de René se sépara simultanément, et bientôt ces chevaliers qui, ne respirant que la mollesse, semblaient être enchaînés par les plaisirs, allèrent se ranger sous les drapeaux de

Gaufridi. Hist. de Provence. Liv. VIII. Fol. 317. Bourdigné. Fol. 149. Monstrelet. II. Fol. 185. Chronique de Charles VII. Fol. 58. Bouche. Hist. de Provence. Tom. II. Fol. 462. Daniel. Hist. de France. Tom. VII. P. 235. Belleforest. Fol. 384. Chronique de Normandie.

leur souverain, avec le même empressement qu'ils étaient accourus aux riantes fêtes de Razilly, de Saumur et de Tarascon.

Rien toutefois n'avait pu faire prévoir un pareil changement dans la politique de deux royaumes, dont une alliance récente paraissait avoir solidement cimenté l'union, et qui depuis cinq années entières ne s'étaient donné de part et d'autre aucun grave sujet de mécontentement.

Mais, malgré le vœu sincèrement exprimé du roi de France pour le maintien d'une paix si désirable, les Anglais ne s'habituaient point à se voir dépouillés de leurs conquêtes et à être expulsés du continent. Jaloux de recouvrer une partie de leur domination, ils profitèrent de l'absence momentanée de René et de Charles, son frère, pour ravager les frontières de l'Anjou, le Maine, en menaçant même la Normandie et la Bretagne.

La prise de Fougères, dans cette dernière province (*), servit en quelque sorte de déclaration de guerre.

(*) Le fameux Alain Chartier fit sur la prise de cette ville une ballade qui commence ainsi:

Anglays, Anglays, chastiez-vous.

Chaque stance finit par des proverbes, tels que ceux-ci:

Aux trompeurs vient la tromperie...
Qui trop embrasse, mal étreint, etc.

Œuvres d'Alain Chartier. P. 717.

Apprenant cette frauduleuse infraction à la trève illimitée qu'il avait conclue naguères avec le roi d'Angleterre, Charles VII envoya le sire de Culant, son grand maître-d'hôtel, vers le comte de Sommerset, prince du sang et chef des troupes anglaises, pour connaître les motifs d'une semblable violation des traités ; l'ambassadeur français devait également le sommer de rendre Fougères au duc de Bretagne, ainsi que le Mans au comte d'Anjou.

L'insolente réponse de Sommerset, qui se refusa à la moindre satisfaction, décida le roi à donner ordre sur le champ à tous les princes et à tous ses capitaines de se réunir à lui avec leurs hommes d'armes : leur promptitude surpassa même son attente, et Charles se vit en très peu de temps en mesure de repousser victorieusement les agressions que se permettaient encore les éternels ennemis de la France.

Le long calme dont ce royaume jouissait depuis plusieurs années, le retour de l'ordre dans les finances, l'organisation récente de l'armée surtout, avaient donné au monarque de puissants moyens pour se préparer à la guerre et en maîtriser les chances; aussi, loin d'exciter aucun effroi dans ses états, la campagne qui allait s'ouvrir n'y parut

qu'une heureuse occasion de voler à de nouveaux triomphes.

L'un des plus empressés à répondre à l'appel de Charles VII (*), René arriva auprès de son beau-frère (**), vers les premiers jours du mois d'Octobre 1449, accompagné de Ferry de « Lorraine, son gendre, des sires de Beauvau, « de Tancarville, de Brézé, etc; de cent lan-« ces et de ses archers, avec lesquels il s'of-« frit corps et biens, ainsi que ses amis et ses « alliés. »

Ce prince vit aussi bientôt accourir à Louviers, la plupart des guerriers qui avaient si loyalement servi dans les précédentes guerres contre ces mêmes Anglais, entr'autres Dunois,

(*) « Car, dit Bourdigné, quand il cogneut la fraude des Angloys, « il fust trop courroucé d'avoir jamais prins leur alliance, et les eust « en trop grande hayne; car il estimoit chascun devoir aller pleine-« ment comme lui; parquoi il délibéra de s'en venger et à ces par-« jures faire forte guerre. »

(**) En ce temps, le roi de Cécile,
A cent lances et les archiers,
En compagnie belle et gentille,
Vint au roi de France à Louviers.
. . . .
Monseigneur le comte du Mayne,
D'Allebret, le duc de Lorraine, etc.
. . . .
Si le receust joyeusement,
En très gracieuse manière,
Et lui fist accueil et grand' chière.

Vigiles de Charles VII.

Poton, les comtes de Clermont, du Maine et d'Eu, le sire d'Albret, etc. D'autres princes ou seigneurs, que de funestes divisions avaient jetés jadis dans les rangs ennemis, tels que le comte de Nevers, Louis de Luxembourg, etc, etc, augmentèrent encore le nombre des courageux défenseurs de la France.

Cette mémorable campagne commença par le siége de *Château-Gaillard*, qui capitula au bout de peu de jours. De là, après quelques autres succès d'une faible importance, Charles VII proposa au conseil des princes de former le blocus de Rouen, qu'il était essentiel d'enlever sans délai aux Anglais.

Cet avis ayant été unanimement adopté, l'armée entière se mit en route, et à une petite distance du pont d'Arche, où elle devait camper, elle fut renforcée d'un corps considérable amené par le duc de Calabre à son oncle (*).

A peine cette jonction s'opérait-elle, que Charles VII apprit qu'on venait de découvrir

(*) « En leur voie, dit Bourdigné, renconstrèrent le magnanime et « valeureux prince monseigneur Jehan d'Anjou, avec grant nombre « de guerriers. . . Et quant le roy les vist si bien en point et si « adextres, il les estima grandement en son cueur, et moult mercia « son nepveu de Calabre, qui avec si riches secours le venoist veoir, « et là, promist que si Dieu lui donnoit grâce de venir au-dessus de « ses guerres, qu'il luy ayderoit à la conqueste et au recouvrement « du royaulme de Cecile. . . dont le roy René, et le duc Jean son fils « le mercièrent. »

sur la ligne des remparts de Rouen, une brêche par laquelle on pouvait facilement s'y introduire et s'en emparer sans effusion de sang.

Changeant alors ses premières dispositions ce prince sépara son armée en deux corps, afin de diviser de même les forces de la garnison ; il donna des instructions secrètes à chacun de ses capitaines, en admit quelques-uns dans l'ordre de la chevalerie, (entr'autres Charles de la Fayette et le seigneur Desgreville); puis, montant à cheval, il partit avec René, pour aller observer les mouvements des ennemis, et se porter sur les points qui exigeaient sa présence.

Mais le fameux Talbot, quoique âgé de près de quatre-vingts ans, commandait l'armée anglaise, et l'habileté, l'expérience et la vigueur d'un pareil chef déjouèrent tellement toutes les combinaisons du roi de France, qu'il se vit obligé, ainsi que René, de retourner au Pont de l'Arche, le Jeudi 16 Octobre.

Ce léger échec, loin de décourager Charles, lui fit prendre la résolution de transférer, trois jours après, son quartier général à Ste. Catherine du Mont, (abbaye attenante à la ville,)

Chron. et annales de France par Nicolas Gilles. Chron. de Normandie. P. 196. Belleforest. Fol. 386.

de faire avancer toute l'artillerie et de commencer à foudroyer les faubourgs de Rouen. Dunois devait en même temps sommer la garnison de mettre bas les armes, et chercher à exciter un mouvement parmi la population de la cité, qui manifestait ouvertement le désir de se soumettre à l'autorité légitime.

Sur ces entrefaites, le comte de Sommerset, qui avait rejoint Talbot avant ce siége, demanda une entrevue au roi : Charles oubliant la conduite peu mesurée de ce prince, lui accorda cette faveur, et lui envoya Jean II, comte de Clermont (fils aîné du duc de Bourbon), pour l'escorter jusqu'à son camp. Il voulut cependant le recevoir avec tout l'appareil de la majesté royale, et, entouré du roi René, de Charles d'Anjou, des comtes de Nevers, de Luxembourg, du sire de Tancarville, du maréchal de la Fayette, etc., il attendit le généralissime anglais dans une salle magnifiquement décorée.

Le comte de Sommerset (*) affecta davantage encore, en cette occasion, le caractère hautain dont il croyait apparemment se faire un mérite auprès de son maître; et quoique sa dé-

(*) Il portait sur sa tête, disent les historiens, un chaperon de velours vermeil fourré, et était vêtu d'une longue robe de velours bleu, fourrée de martres zibelines.

marche vis-à-vis de Charles VII n'eût d'autre but que d'obtenir des conditions plus avantageuses, il parut au contraire vouloir en dicter lui-même et se prévaloir du bienveillant accueil du monarque français, pour montrer autant d'assurance que d'orgueil, devant les princes réunis.

Le roi l'écouta néanmoins sans l'interrompre ; ayant ensuite pris la parole, il répondit avec dignité, « que le droit de prononcer « sur le sort de Rouen, et de faire connaî« tre sa suprême volonté, n'appartenait qu'à « lui seul; qu'il consentirait toutefois volon« tiers à accorder une capitulation honora« ble, aux Anglais; mais il exigeait avant tout, « que Talbot lui fût livré en otage. »

Cette demande, à laquelle le comte n'était ni préparé à répondre ni autorisé à souscrire, fit rompre la négociation sur le champ, et Sommerset rentra dans les murs de Rouen, en témoignant le plus vif mécontentement.

Il prévoyait en effet qu'un assaut général allait être livré, et dans la disposition actuelle des esprits, cette opération ne pouvait manquer d'être couronnée d'un plein succès. Ces conjectures étaient d'autant mieux fondées, que le même jour, 19 Octobre, et

pendant l'entrevue du roi et de Sommerset, les habitants de Rouen par inrent à se procurer des armes, s'emparèrent des principales portes de la ville, et ayant repoussé la garnison dans le château, ils accoururent auprès de Dunois, qu'ils prièrent de se mettre à leur tête.

Charles et René ne tardèrent pas à se joindre à eux, et bientôt les chefs des Anglais offrirent de poser les armes, sous la seule condition d'avoir la vie sauve et la liberté de s'éloigner avec leurs bagages, ce qu'on leur accorda. Talbot demeura en otage avec plusieurs capitaines et seigneurs d'Angleterre.

Le roi qui était retourné à Ste. Catherine du Mont avec René, y séjourna, ainsi que les autres princes, jusqu'après l'évacuation des troupes étrangères, et il fit célébrer dans cette abbaye la fête de la Toussaint, en *moult grant joie et feste*, dit la chronique.

Son entrée triomphale à Rouen n'eut même lieu que le Lundi, 11 Novembre, (jour de St. Martin), à cause des préparatifs nécessaires pour rendre cette solennité plus pompeuse.

Bourdigné. Fol. 149. Hist. de Jeanne d'Arc. Tom. IV. P. 310. Chron. de Normandie. Fol. 196. Jean de Serres. P. 253. Cérémonial de France. P. 659.

(Dans cet intervalle, quelques déserteurs Anglais s'étant cachés aux environs de Ste. Catherine, « Enfants, dit Charles VII, qui « les rencontra un jour, ne faites nuls maux « et ne prenez rien sans payer.» Ces malheureux lui ayant répondu qu'ils se trouvaient sans aucune ressource, le roi leur distribua généreusement une somme très considérable, et les renvoya pleins d'admiration et de reconnaissance.

Comme la plupart des historiens contemporains ont rapporté les détails de l'entrée de Charles VII à Rouen, nous nous abstiendrions de les rappeler à nos lecteurs, s'ils n'ajoutaient quelques traits à la peinture des usages du XVe siècle ; nous avons donc cru devoir les conserver.

Le roi quitta l'abbaye de Ste. Catherine, le Lundi 11 Novembre, à une heure après midi: revêtu d'une armure d'acier, et monté « sur un haut destrier couvert jusqu'aux pieds « d'une housse de velours azuré, semée de « fleurs de lys d'or, il avait sur sa tête un chapel de Bièvre (sorte de castor), doublé de velours vermeil et surmonté d'une housse d'or. Ses pages l'entouraient, ayant des *harnoys de « teste couverts de fin or et diverses façons « d'orfévrerie, et plumes d'autruches de plu- « sieurs couleurs.* »

Armé de même que Charles VII, René était placé à la droite de ce prince, et le comte du Maine à sa gauche. Leurs palefrois étaient harnachés comme celui du roi de France, à la différence des croix d'or de Jérusalem, qui se mêlaient aux fleurs de lys.

Quatre hommes d'armes marchaient ensuite à pied auprès du cheval de bataille de René; « ses pages et ses archers (dont messire de « Pruyllé était le chef) le suivaient, ayant « *brigandines et jacquettes de diverses façons,* « *leurs espées, dagues et harnoys de teste* « *garnis d'argent.* »

Les comtes de Clermont, et de Nevers, les ducs de Calabre et d'Alençon, paraissaient immédiatement après ces trois princes, et précédaient Charles de Culant, grand maître d'hôtel. Ce brave guerrier, qui commandait six cents lances, « (au fer desquelles pendoit « un pannoncel de satin vermeil où était peint « un soleil dor), s'avançait entouré de ses pages et avait au col une écharpe de tissu doré, traînant jusqu'à la croupe de son destrier; un de ses

Montfaucon. Monuments de la monarchie française. Tom. III. Fol. 43. 44 Bourdigné. Fol. 150. Hist. de France. Tom. XV. P. 466. 467. Monstrelet. Tom. II. Fol. 189. Moréri. Tom. I.er Fol. 830. Ibid. Tom. II. Fol. 807. Ibid. Tom. III. Fol. 794. Chronique de Normandie.

écuyers portait l'étendard de France au milieu duquel se voyait l'image de St. Michel, « sur « une pièce de velours azuré à trois fleurs de « lys, bordée de grosses perles. »

Revêtu d'armes blanches, monté sur un superbe destrier harnaché de velours bleu et orné *de grands affiquets* d'argent, Poton de Saintrailles, bailly du Berry, et grand écuyer du roi, vint prendre son rang en avant de tout le cortége. (Cet illustre capitaine avait en écharpe, « dit la chronique, *la grande espée de « parement*, dont la poignée et la croix étaient « d'or, et la ceinture de velours bleu, semé « aussi de fleurs de lys).

Non loin de Poton, on distinguait Guillaume des Ursins, chancelier de France, dont la robe écarlate était fourrée de menuvair, sur laquelle flottaient des rubans d'or. Il tenait entre ses mains, sur sa haquenée blanche, un petit coffre de velours, garni d'or massif, renfermant les sceaux du royaume.

Les autres chevaliers français, dont la magnificence éclata le plus dans cette journée, furent le comte d'Évreux et le comte de St. Paul, Louis de Luxembourg. Le premier avait auprès de lui, huit gentilshommes habillés de satin vermeil, à grandes croix blanches. Le comte de St. Paul, couvert d'une armure d'acier

« poli, montait un superbe cheval houssé « de satin noir, semé d'orfévrerie ; il était « suivi de trois pages, dont l'un se faisait re- « marquer par une riche tunique de velours « vermeil ; le second par un casque d'un grand « prix, et le troisième par un manteau de drap « d'or. » Enfin, après eux marchait un pale-frenier, tenant en laisse un haut destrier cou-vert jusqu'aux pieds d'une draperie d'or et de soie.

Ferry de Lorraine et Jean son frère, le comte de Castres, les sires de Tancarville et de Beauvau, Pierre II de Bouflers, Louis d'Estouteville, (grand sénéchal de Norman-die et grand bouteillier de France), le vi-comte de Lomagne, le célèbre Jacques Cœur, argentier du roi, le sire de Jalongnes, le ma-réchal de la Fayette, etc., fermaient la marche.

Ce brillant cortége s'étant arrêté devant la porte de Beauvais, du côté des Chartreux, Charles VII choisit Pierre de Brézé, (l'un des premiers Français entrés dans la ville), pour conférer l'ordre de la chevalerie à Antoi-ne de Beauvau, (*) à peine âgé de treize ans;

(*) Ce chevalier s'appela dans la suite comte de Policastre, et de-vint conseiller et chambellan de Louis XI qui le nomma chevalier de St. Michel. En 1472, il succéda à son père Bertrand de Beauvau,

Pendant cette cérémonie, qui avait attiré une grande affluence de spectateurs, on vit sortir de la ville l'illustre Dunois, vêtu d'une jaquette en velours, fourrée de martres-zibelines et monté sur un cheval couvert d'une housse de velours vermeil, brodée d'une large croix blanche. (« Et avoit ceinte, ajoute « la chronique, une moult belle espée, garnie « de pierres de diamants, rubis balays, à « grant'foison et prisée de quinze à vingt mille « escus). »

Ce guerrier, auquel on devait en partie la reddition de Rouen, présenta au roi l'archevêque Olivier de *Longueil*, et les évêques de Lizieux et de Bayeux, revêtus de leurs habits pontificaux; les bourgeois, en jaquettes bleues, et en chaperons rouges, les accompagnaient, « ainsi qu'une longue procession de gens d'é- « glise, en chappes et surplis, portant la croix, « les bannières, les reliques, et chantant le « *Te Deum*. »

Les magistrats ayant alors harangué le roi, lui offrirent sur un bassin d'argent les clefs de leur cité; Charles les remit à Pierre de Brézé, qu'il venait de nommer gouverneur de Rouen, et donna le signal de continuer

sire de Préciguy, dans la charge de premier président laïque de la chambre des comptes.

Il avait épousé Anne Hengant, et mourut en 1489.

la marche dans le même ordre observé jusqu'alors (*).

La porte sous laquelle le cortége devait passer, était entièrement tendue de draperies aux armes de France, et une pareille décoration avait lieu dans les rues qui conduisaient au palais. Elles étaient encombrées d'une immense foule de peuple faisant retentir les airs des cris de Noël ! Noël ! et vive le roi !

Arrivé à l'entrée de la ville, où quarante des principaux habitants de Rouen attendaient le monarque, avec un magnifique dais, Charles mit pied à terre, et alla dans l'église cathédrale rendre grâces au ciel d'une protection aussi visible. Durant ce trajet, divers spectacles singuliers arrêtèrent par intervalle le roi et sa suite : on vit d'abord sur la fontaine de la ville (dont les armes sont un « *agnus dei*,) » un agneau qui jetait différentes

(*) « C'estoit belle chose à veoir,
« Les rois de France et de Secile. . .
. . . .
« A la dextre du feu bon roy
« Chevauchoit Sicile, en graut chière. . .
« A la senestre, d'aultre arroy,
« Le comte du Mayne son frère. »

« Et estoient trompestes et clayrons sonnant si fort, que c'estoit « grande mélodie et belle chose à ouyr. »

(Martial d'Auvergne. Chronique de Normandie.)

sortes de liqueurs par ses cornes (*). Plus loin, auprès de l'église Notre-Dame, on applaudit beaucoup, entr'autres, à l'apparition d'un cerf (**), « ayant une couronne autour du col « et qui s'agenouilla devant le roi. » On dut remarquer avec une égale surprise, « un « tigre et ses petits, placés sur un coffre élevé « et qui *se miroient ez miroirs*, dit Monstre-« let (***). »

Le vieux Talbot, vêtu d'une robe de velours richement fourrée, (dont Charles VII lui avait fait présent comme un gage de son estime) et portant sur sa tête un chapeau

(*) « Gectant breuvaiges par ses cornets, dit Monstrelet. »

(**) Ce cerf devait sans doute ressembler à celui dont Juvénal des Ursins a donné la description et qui figura, le 20 Juin 1380, à l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris.

« Il estoit tellement faict et composé, qu'il y avoit homme que « l'on ne voyoit, lequel lui faisoit remuer les yeux, les cornes, la « bouche et tous les membres, et avoit au col les armes du roy y « pendantes. . . et sur le licou près du cerf, avoit une espée toute « nue, belle et claire. Et quant vint l'heure que la royne passa, celui « qui tenoit le cerf au pied dextre de devant, luy fist prendre l'es-« pée, et la tenoist toute droicte et la faisoit trembler. . . »

Hist. du théâtre français. P. 168.

On peut voir dans Montfaucon les planches gravées qui représentent l'entrée de Charles VII à Rouen et à Caen. René, Charles d'Anjou, Dunois, etc. y figurent.

(***) « Ung peu plus avant sur un coffre,
« Comme les gens se retiroient,
« L'on veoit là, ung très bel tigre,
« Et ses petits qui se miroient. »

(Martial d'Auvergne. Vigiles.)

violet découpé à cornette, était placé à la même fenêtre que Marie d'Harcourt-Tancarville, comtesse de Dunois; quelques autres Anglais, attirés par la curiosité, s'étaient aussi réunis à leur illustre capitaine; mais l'histoire rapporte que leur phisionomie triste et abattue exprimait visiblement la douleur qu'ils ressentaient du triomphe du roi de France (*).

Les jours suivants furent encore signalés par des réjouissances générales et des fêtes splendides, pendant lesquelles on dressa de grandes tables couvertes de viandes et de vins, où chacun pouvait aller s'asseoir indistinctement.

En quittant la capitale de la Normandie, suivi de René et de toute sa cour, Charles VII, qui se préparait à former le siége d'Honfleur et de Caen, établit son quartier d'hiver à l'abbaye de Jumièges.

Mais au milieu de l'ivresse répandue dans l'antique Neustrie par ces premiers succès, le

(*) Là endroit, estoient aux fenestres,
La femme du comte Dunois,
Talbot, et des Angloys ancestres,
Non bien aises en leur harnoys.

« Et estoient Talbot avec les autres Angloys à veoir icelle besoi- « gne, et estoient les Angloys hostagiers, moult pensifs et marrys « en cueurs, comme ceulx auxquels la chose ne plaisoit guères. » (Vigiles de Charles VII. Monstrelet.)

valeureux monarque dont la gloire et l'amour se disputaient les moments, était loin de prévoir que l'objet le plus cher de ses affections, Agnès Sorel, allait lui être enlevée presque sous ses yeux. Personne n'ignore que ses soupçons sur une mort aussi imprévue qu'elle fut prompte, planèrent malgré lui, sur l'héritier de son trône (1).

Nous ne suivrons pas René dans les diverses périodes de cette rapide campagne, où il ne figura d'ailleurs que sur un plan secondaire. Nous nous bornerons à rapporter, que ce prince se trouva en personne à presque toutes les batailles qui furent alors livrées aux Anglais, entr'autres à celle de Fourmigny (le 18 ou le 23 Avril 1450, entre Bayeux et Carentan); « furieuse affaire, dit un contemporain, où périrent cinq mille Anglois, « sans que du party des François fussent occis « que dix à douze personnes, qui fust chose « merveilleuse (*). »

Alain Chartier. Fol. 192. Monstrelet. II Fol. 19. Hist. de France, Tom. XV. P. 483. Chronique de Charles VII. Fol. 65 à 66. Chronique de Normandie. P. 201. Jean de Serres. P. 253. Belleforest. Fol. 388.

(*) « Et furent morts par le rapport des hérauts, bonnes gens et « prestres, qui là estoient, trois mille sept cent soixante-quatorze « Angloys, et pris seize cents. On les enterra en quatorze fos- « sés, et ne mourut que cinq, six ou huit François; et les Angloys « estoient six mille, tandis que les François n'estoient que trois « mille. »

Chron. de Normandie. P. 201. Jean de Serres. Fol. 253.

(Cette victoire tiendrait effectivement du prodige, si tous les détails en étaient avérés, car l'armée ennemie, commandée par Thomas Kiriel, était presque double en nombre de celle de Charles VII, à la tête de laquelle se trouvait le connétable de Richemont.)

Quoiqu'il en soit, la journée de Fourmigny parut si surprenante, qu'on la célébra à Paris, par une procession solennelle où l'on vit défiler quatorze mille enfants de l'âge de sept à dix ans, choisis dans les principales familles de cette capitale.

Jean II de Bourbon, surnommé le *compagnon invincible des périls du roi*, se distingua si glorieusement pendant ce mémorable combat, que le monarque l'arma lui-même chevalier sur le théâtre de ses exploits.

Charles VII avait transféré son quartier général à Argentan; mais voulant commencer le siége de Caen, où commandait le comte de Sommerset, il se rapprocha de cette ville et se logea dans l'abbaye d'Ardenne; il préféra ensuite le monastère de la Trinité, afin de s'y trouver avec René, le duc de Calabre et Ferry de Lorraine.

Malgré les efforts courageux de la garnison anglaise et de son chef intéressé à réhabiliter sa réputation militaire, le siége de Caen ne dura

que seize jours. Le roi de France eut même pu s'en emparer beaucoup plus tôt, en ordonnant un assaut général; sa générosité l'en empêcha, et il aima mieux voir cette ville se rendre par composition, afin de lui éviter les horreurs du pillage.

Ce monarque, toujours accompagné de René et des autres princes, fit son entrée à Caen le 15 Juillet (*), au milieu des acclamations universelles et des cris de Noël ! Noël !

Pendant le siége de Falaise, qui eut lieu immédiatement après, Charles VII, René, le duc de Calabre, le comte du Maine et les autres princes logèrent ensemble à l'abbaye de St. Andrieux. Mais ils n'y demeurèrent pas long-temps, car cette ville ouvrit ses portes au bout de quelques jours.

Le roi de France y ayant laissé Poton de Saintrailles pour bailly ou gouverneur (**), se transporta avec son armée devant Cherbourg qui capitula également le 12 Août 1450, à

(*) Martial d'Auvergne assigne une autre date:

Le sixième jour de Juillet,
Le roi à Caen fit son entrée,
Le roi de Sicile, et Calabre. . .

Vigiles de Charles VII. P. 90.

Le père Anselme. Hist. des grands officiers de la couronne. Fol. 94. Tom. II.

(**) Le 22 Juillet.

la suite de quelques sorties, dans une desquelles périt le brave Prégent de Coëtivi, amiral de France, guerrier vraiment digne de mourir au champ d'honneur. Ainsi fut totalement terminée, dans l'espace de moins d'un an (*), la conquête de la Normandie.

Cette courte guerre ajouta encore un nouvel éclat à la renommée que le roi René, le duc de Calabre, le comte du Maine, et Ferry de Lorraine s'étaient déjà acquise en combattant pour la France (**).

II. Un motif qui honore le cœur de René empêcha ce prince de participer à la seconde expédition de l'armée française, dont le prompt résultat fut l'expulsion entière des An-

(*) Voyez parmi les poésies du duc de Charles d'Orléans, celles relatives à la conquête de Normandie et de la Guienne.

Manuscrits de la bibliothèque royale. N.° 2788.

Wassebourg, dans ses antiquités belgiques, dit que « René et son « fils eurent grand honneur et bruit sur tous autres à l'assaut à la « prise de Rouen, et semblablement René et sa bande à la prise de « Falaise. »

Antiquités de la Gaule Belgique, Fol. CVI.

(**) « Ils payèrent de leur personne, dit Bourdigné, sans paour « péril ou aventure de jamais abandonner l'armée. Le gentil roy « René et son frère, monstrèrent bien la bonne affection qu'ils « avoient de bien servir la couronne de France, sans y épargner « corps et biens. Aussi, ne s'est-il point trouvé que aulcun de la » maison d'Anjou, ayt jamais faict trahison au noble lys de France, « duquel ils sont descenduz.

glais de toute la Guienne, après la mort de Talbot, tué le 16 Juillet 1453 (*).

De violents simptômes de peste s'étant manifestés en Provence vers la fin de la campagne de Normandie, René, dont la seule présence était déjà un bienfait, se hâta de partir pour Aix. Il ne craignit point de s'exposer lui-même au plus redoutable des fléaux, dès qu'il put espérer d'en calmer les effets ou d'en arrêter le progrès par ses soins, ses mesures, et sa paternelle vigilance.

Il était urgent que ce prince ranimât par son exemple le courage chancelant de ses malheureux sujets: déjà la plupart des villes où le mal avait exercé ses ravages, étaient devenues presque désertes par la mortalité ou la fuite de leurs habitants, chez lesquels la frayeur accélerait sans doute les progrès de la contagion.

René envoya des médecins et des secours en tout genre, dans les lieux infectés; il assigna un local salubre pour y recueillir les infortunés sans asile, et voulant occuper la grande quantité d'ouvriers qui étaient

(*) Talbot avait été nommé maréchal de France par le roi d'Angleterre; il mourut âgé de quatre vingts ans, avec la réputation d'un des plus grands capitaines du royaume, d'un homme juste, pieux et ami sincère. Son fils fut tué à ses côtés.

alors sans pain ni travail, il fit exécuter plusieurs travaux d'embellissement à son palais : le cinquième agrandissement de la ville d'Aix date de cette malheureuse époque.

Ce bon prince qui se trouvait encore dans sa capitale en 1452, y fit construire le quartier du palais du côté de l'Orient, le même qui renfermait le local appelé la grande salle. Il l'enrichit, dit-on, de sculptures gothiques d'un fini précieux, et il plaça sur le milieu de la façade, l'écu blazonné de ses armes avec plusieurs de ses devises.

La santé de la reine de Sicile, qui était demeurée à Angers, força René d'y revenir précipitamment, et l'arracha à la reconnaissance des Provençaux.

Isabelle de Lorraine avait depuis quelques années ressenti les atteintes de la douloureuse maladie dont les simptômes se reveillaient avec une nouvelle violence. Renonçant dès-lors aux plaisirs d'une cour dont elle était l'ornement, cette princesse avait vécu en Anjou comme au sein d'une profonde solitude : étrangère aux fêtes, à la politique, ses seules distractions se bornaient à l'éducation de ses jeunes petits-

De Haitze, hist. manuscrite de la ville d'Aix. Tom. Ier, Fol. 594. Legouvello, P. 25.

enfants, et elle ne connaissait d'autres soins que les exercices journaliers d'une haute piété. S'étant en même temps interdit, toute dépense superflue, afin d'augmenter par son économie, l'argent nécessaire au roi son époux, une extrême simplicité avait remplacé la magnificence qui régnait autrefois dans l'intérieur de son palais.

On a pu juger de la tendre affection que René conservait à son épouse après environ trente-deux ans de mariage, « et l'intelligence « qu'on voyait dans leur union (dit un his- « torien) avait contribué encore à augmen- « ter l'admiration qu'on portait à cet exellent « prince. »

On se formera donc facilement une idée des consolations touchantes et des preuves continuelles d'affection qu'il prodigua en cette circonstance à sa royale compagne.

Se faisant par fois illusion sur les progrès rapides d'un mal incurable, et sur un dépérissement qu'Isabelle employait tous ses efforts à lui dissimuler, René essayait d'échapper aux cruelles pensées qui le poursuivaient, en se livrant à l'exercice de la chasse (*). Les fo-

Gaufridi. Hist. de Provence. Fol. 318.

(*) La chasse était alors regardée comme un des priviléges les plus chers à la féodalité, et il n'était pas rare que tel prince, ou

rêts de Saumur, de Beaufort et de Beaugé (*) furent souvent les témoins de son adresse à tirer de l'arc, de son agilité à poursuivre à pied les bêtes fauves, mais bien plus encore des tristes rêveries dans lesquelles le plongeait l'état dangereux de la reine. Aussi, une inquiétude constante, de vagues pressentiments ne tardaient pas à le ramener auprès d'elle, et on le voyait alors se nourrir avec une nouvelle ardeur des idées pieuses qu'il n'avait jamais laissé éteindre en son âme.

On rapporte que, dans le double but de procurer une sorte de délassement à Isabelle, et

baron, entretînt à la fois mille à douze cents chiens de chasse, et un nombre infini de faucons et d'autres oiseaux. Louis XI ne refu« soit rien, dit-on, à ses braconniers et fauconniers qui faisoient « son déduit. et à aultres gens ne donnoit que très peu ou néant. »

Le roi Jean qui, dans sa captivité passait une partie de son temps à chasser dans les forêts de Windsor, fit composer un traité en vers, sur la fauconnerie et la venérie.

Le duc Philippe de Bourgogne attachait beaucoup d'amour-propre à être regardé comme très habile chasseur.

(*) Le château de Beaufort a été démoli, et il n'en reste que les vieilles tours.

Celui de Beaugé, fut bâti par René qui affectionnait beaucoup cette ville, dont on peut même le considérer comme le fondateur, car elle n'était avant lui qu'un village. On voit encore dans le château qui est presque entièrement détruit, d'assez grandes salles que René habitait souvent avec toute sa cour.

En 1286, le roi Philippe le hardi, assigna deux mille livres de rente sur les châtellenies de Beaufort en vallée et Baugé, à Marguerite de Provence sa mère.

Moréri. Tom. I.er Fol. 373. 383.

d'accomplir un vœu secret formé pour sa guérison, René exécuta vers le même temps un projet qu'il paraissait avoir conçu dès son retour de Provence.

Ce prince possédait à une petite lieue d'Angers, auprès d'une plaine assez étendue appelée encore le *camp de César*, un jardin considérable et fertile, quoique placé sur un rocher schisteux d'environ soixante pieds de hauteur. C'était là que, se dérobant aux fêtes tumultueuses de sa cour, le bon roi avait pris l'habitude de venir méditer, loin des grandeurs, en s'abandonnant au calme si doux que l'aspect de la nature ramène dans les cœurs agités.

La position de ce verger solitaire était d'ailleurs aussi riante que silencieuse.... En se promenant sous les longues allées plantées par René lui-même, on découvre les rives ombragées et sinueuses de la Mayenne qui, après avoir baigné les murs escarpés de la terrasse, se déploie en serpentant à travers une plaine fertile, avant de mêler ses eaux à celles de la Loire. De l'autre côté, et à l'Orient, l'œil peut embrasser presqu'en totalité la ville d'Angers, ses ponts, ses faubourgs, ainsi que les tours et le donjon pittoresque du château.

René choisit ce lieu romantique pour y bâtir un modeste ermitage qu'il augmenta plus tard, et qui devint un couvent de Cordeliers.

Ayant cru découvrir une légère ressemblance entre une profonde excavation de son jardin et la célèbre grotte de la Ste. Baume, en Provence, le roi de Sicile donna le nom de *Baumette* (2) à la petite église dont il ordonna la construction pendant la maladie d'Isabelle. Une partie des murs, le cloître, les cellules, en furent taillées dans le roc même, et le clocher de la chapelle se trouva moins élevé que le terrain planté d'arbres qui entoure l'ermitage.

René, qui aimait singulièrement la *Baumette*, l'embellit à diverses reprises de tableaux à fresque, de devises et de sentences, dont les sujets pieux ou mélancoliques portaient l'empreinte de la douleur de son âme.

Ces ingénieux et touchants emblêmes, ces tristes inspirations d'un cœur profondément affecté, ont disparu pour toujours, sans qu'on ait jamais eu la pensée de les recueillir. Les berceaux tracés par René ont également subi la loi du temps ou d'une force récente bien plus dévastatrice ; les ronces, les clématites,

les lierres et les fleurs sauvages tapissent maintenant les rochers et les anciens murs de l'ermitage; mais à l'exception des cellules qui n'existent plus, tout est encore debout à la Baumette, et comme au XV.e siècle, le pieux étranger peut y invoquer l'Éternel dans la chapelle où René implora si souvent la protection céleste pour la compagne qui allait être ravie à sa tendresse. De même qu'au règne de ce prince, on entend au-dessous de la terrasse élevée, le bruit prolongé des flots de la Mayenne qui s'engloutit en tournoyant dans une espèce de gouffre sur lequel le peuple raconte des histoires merveilleuses. Les objets qui attiraient l'attention du bon roi, frappent donc aussi les regards du voyageur moderne. Toutefois, c'est le souvenir de René qui semble surtout animer le plus vivement cet antique ermitage, et se mêler à toutes ses ruines. A l'aspect de la voûte gothique si bien conservée, à la vue de ces cloîtres silencieux, on plaint involontairement l'excellent monarque qui y répandit tant de larmes; on songe à sa douce piété, à sa bienfaisance, à l'exquise sensibilité de son cœur. Heureux, si l'on n'a pas soi-même quelque secret motif de compatir à ses peines et de méditer douloureusement sur la perte d'êtres chéris !

René dirigeait aussi de temps en temps ses promenades mélancoliques vers son manoir favori de *Reculée* (3), situé d'un autre côté d'Angers et à une distance moins considérable. Il s'était plu à en cultiver le jardin, à l'enrichir de plantes rares, et à y peindre à fresque la galerie qu'il y avait fait construire. Il s'y rendait souvent par eau, en s'embarquant sur un simple canot de pêcheurs avec lesquels il aimait beaucoup à s'entretenir. Plus ordinairement, c'était à pied qu'il franchissait le court trajet de son château à son pavillon. Il y demeurait quelquefois plusieurs jours de suite, et il y recevait alors sans faste les principaux habitants d'Angers.

Bientôt il ne put même plus goûter ces innocentes distractions: l'état désespéré de la reine vint renouveler toutes ses alarmes, absorber toutes ses pensées.

Isabelle de Lorraine avait fait admirer sa courageuse résignation, durant la longue maladie qui la conduisait lentement au tombeau. Mais comme pour attacher de plus vifs regrets à sa perte, sa fermeté héroïque brilla d'un nou-

Pitton. Hist. de la ville d'Aix, Liv. III. 225. Dom Calmet. Hist. de Lorraine. Tom. II. Fol. 848. Gaufridi, Fol. 318. Bourdigné, Fol. 153. Bouche, Tom. II. Fol. 462. Chronique de Provence, Fol. 621. Arcs triomphaux, 8.me arc. P. 47.

vel éclat dans les derniers jours de sa vie. D'un front calme, d'un cœur soumis, cette princesse vit approcher le terme fatal, sans murmurer, sans s'émouvoir, sans proférer une plainte, et elle trouvait encore la force de consoler un époux au comble de l'affliction.

Cette reine vraiment chrétienne expira au milieu des larmes de sa famille et de tout son peuple, le 28 Février 1453, à l'âge d'environ quarante-trois ans (*).

(On croit qu'Yolande d'Anjou et Ferry de Vaudémont furent présents à sa mort).

On tenterait vainement d'exprimer à quel point le cœur de René fut brisé par cette déchirante séparation... Ses efforts pour se préparer à une douleur partagée par sa cour entière et par ses fidèles Angevins, devinrent impuissants, et il fut comme accablé sous son poids. En vain chercha-t-il un motif de consolation dans la fin si pieuse de sa royale compagne, rien ne put tempérer ses regrets qui,

(*) « Elle fut vivement regrettée des Provençaux et des Angevins, « dit Bourdigné, car c'étoit une très charitable et vertueuse dame, « qui par grant humilité, secrètement visitoit les pauvres et ma- « lades et exerçoit toutes œuvres de miséricorde. »

La plupart des historiens ont varié sur la date précise de la mort de la reine de Sicile. Nostradamus se trompe evidemment en prétendant que René l'apprit par message, pendant la conquête de Normandie.

après avoir éclaté avec une nouvelle force le jour des funérailles de la reine, se réveillèrent plus cruellement encore à l'arrivée du duc de Calabre, qui venait mêler ses larmes à celles de son père.

Laissons retracer au naïf historien d'Anjou, presque le contemporain de René, les preuves multipliées d'attachement que ce bon prince donna à son épouse:

« De la perte de sa royale compaigne et es-
« pouse, fust le noble roy de Sicile si attainct
« de dueil, qu'il en cuida bien mourir... Ne
« jamais tant qu'il fust en vie, ne oublia l'a-
« mour qu'il avoit en elle et ne pust se li-
« vrer à une franche gaieté.

« Un jour (*), comme ses familiers et pri-
« vés lui remonstroient (le cuidant consoler)
« qu'il falloist qu'il entroubliast son dueil,
« et puisqu'elle estoit décédée, qu'il ne la po-
« voit recouvrer, et que force estoit (s'il vou-
« loist vivre) de laisser tout cela et prendre
« confort. »

« Le bon seigneur, en plorant, les mena lors
« dans son cabinet, et leur monstra une painc-
« ture, que luy-mesme avoit faicte, qui estoit

(*) Ceci est extrait d'un manuscrit provençal du XVI. siècle, que Bourdigné a traduit littéralement, et qui cite pour garant les chroniques de J. P. de Bergome.

« un *arc turquoys duquel la corde estoit bri-*
« *sée, et en dessus d'iceluy estoit escript le*
« *proverbe italien: — Arco per lentare, pia-*
« *ga non sana* (*). » — Puis leur dict: « Mes
« amys, ceste paincture faict réponse à tous
« vos arguments; car ainsy que pour destendre
« l'arc ou en briser et rompre la corde, la
« playe qu'il a faicte de la sagette qu'il a ti-
« rée, n'en est de riens plutôt guérie, aussi
« pourtant, si la vie de ma chère espouse est
« par mort brisée, pour ce plutôt n'est pas
« guérie la playe de loyale amour, dont elle
« vivante navra mon cœur. »

« Ainsi, respondict le gentil et débonnaire
« prince, et fust en cest estat, qu'il ne vouloit
« recevoir aulcune consolation. Et peut-on en
« plusieurs lieux en Anjou veoir en paincture
« iceulx arcs turquoys (4). »

Durant la vie d'Isabelle, René avait choisi un autre simbole pour exprimer la vive affection qu'il lui portait. C'était une *chaufferette* ou réchaud plein de charbons enflammés, avec ces mots: *d'ardent désir.* « Il y fist ajouter,

(**) C'est une imitation du vers de Pétrarque:
Piagà per allentar, d'arco non sana.
. . . . . . Et qu'importe au blessé,
« Que l'arc soit détendu, quand le trait l'a percé?
(Sonnet X, traduction de M. Léon de St. Geniez. P. 29.)

« dit Bourdigné, un chapelet de *patenostres*,
« au milieu duquel estoit escript en lettres ita-
« liques: *Devot lui suis*. Et interprestoient et
« vouloient dire plusieurs, qu'il portoit telles
« devises pour quelques dames en amour qu'il
« avoit; mais saulve leur révérence, car tant
« que la bonne princesse fust en vie, il ne porta
« devise que pour l'amour d'elle, et jamais
« aultre ne mist en son cueur. »

Tout entier à ses souvenirs et à ses regrets, René chercha à reproduire en divers lieux ces touchants emblêmes que sa mélancolie et sa tendresse lui inspiraient tour-à-tour. On les remarque dans la plupart des ouvrages qu'il composa depuis la perte de la reine; ils ornent presque toutes les peintures dont il décora les églises ou ses palais, et on les retrouve même encore jusques sur quelques-uns de ses livres habituels de prières.

La Lorraine, où il avait vu Isabelle pour la première fois, et où tous deux avaient vécu si long-temps heureux, lui rappelait trop une époque de bonheur qui n'était plus, pour qu'il pût se résoudre à habiter de nouveau

Le père Anselme, Tome I.er Fol. 233. Durival, P. 39. Description de la Lorraine.

Nancy, et à s'éloigner d'Angers où reposait la dépouille mortelle de celle qu'il pleurait.

Aussi, quoique cette princesse et lui se fussent fait un don mutuel du duché de Lorraine, René, environ un mois après la mort de son épouse (le 26 Mars 1453), le céda au duc de Calabre.

Ce prince, accompagné de Jean de Fenestrange, partit alors pour Nancy, et y prêta serment, le 23 Mai de cette même année, si célèbre par la prise de Constantinople tombée au pouvoir des Musulmans.

III. Une passion éminemment française, la gloire, ce noble sentiment que Tacite nommait « la dernière ambition du sage, et dont le « prestige, dit un ancien poëte (*), semble « nous rendre moins sensibles à la douleur, » pouvait seule vaincre l'abattement d'un prince tel que René. Inaccessible à de vulgaires distractions, il eut dédaigné, repoussé de vains plaisirs; mais cédant à un attrait tout-puissant

(*) Ovide.

Gaufridi, Hist. de Provence, Fol. 318. Bourdigné. Fol. 152. Hist. générale de Venise par Th. Fougasses, Tome II, P. 335. à 340. Mémoires du père Niceron, Tome XI, P. 263. 264. Jean Simonetta, Vie de François Sforce, in-4°. Dictionnaire historique, Tome VII, P. 3. Légende des Flamands, Fol. 135. Burigny. P. 341.

sur un cœur généreux, l'image des périls, le tumulte des armes dissipèrent, pour quelque temps, les funèbres pensées qui le dominaient.

Le célèbre François Sforce, en succédant à son beau-père, Philippe Visconti duc de Milan, avait continué à entretenir avec René des relations amicales, commencées avant la prise de Naples. Depuis, ces deux princes s'étaient engagés à se soutenir mutuellement en cas de guerre.

Cette promesse fut réclamée par Sforce, aussitôt que le roi d'Aragon, ligué avec François Foscari, doge de Venise, le marquis de Montferrat et le duc de Savoie, eut manifesté l'intention d'envahir le Milanais.

Totalement absorbé par sa douleur, René n'avait pu d'abord condescendre aux vœux de Sforce qui, réuni aux Florentins et à Louis III, dit le Turc, duc de Mantoue, le suppliait de venir le joindre en Lombardie. Ce ne fut donc qu'après les premières hostilités, et sur de nouvelles instances du duc de Milan menacé dans ses propres états, que le roi de Sicile s'apprêta à s'éloigner des siens. Néanmoins, des auteurs estimés ont blâmé ce prince de s'être laissé entraîner à une guerre lointaine, dans un âge où devait être éteinte toute am-

bition d'acquérir de la gloire ou de recouvrer une couronne. Quoique la résolution de René se motive facilement par le besoin de s'arracher à de cruels souvenirs, et par l'obligation de remplir les engagements contractés envers Sforce, n'aurait-on pas des reproches plus fondés à lui adresser, s'il n'eut pas tenté un dernier effort pour replacer son fils sur un trône dont le destin seul l'avait précipité lui-même? Nulle occasion ne pouvait paraître plus favorable, puisque la république de Florence et le duc de Milan, en réclamant l'appui du roi de Sicile, contractaient à leur tour la promesse de combattre avec lui, aussitôt que la campagne contre le roi d'Aragon serait terminée, et de lui payer annuellement cent vingt mille florins, jusqu'à l'entière conquête du royaume de Naples. (*)

Au surplus, Charles VII, que le roi de Sicile consulta avant cette expédition, fut le

(*) « Le bon et vertueux roi de Sicile, estant en son deuil et vi-
« duité, pour prendre quelque exercice, et oisiveté éviter, passa
« encore une fois en Italie, et en l'appétit du duc Sforce de Milan,
« combattit et subjugua une armée de Vénitiens. . . Puys après,
« cuida aveoir secours et ayde de plusieurs de son alliance, mais
« en France retourna, voyant les Italiens vuides de foi, et hayneux
« du nom françois. »
Bourdigné, Fol. 150.

premier à l'exhorter à l'entreprendre, ne doutant pas du succès d'une campagne dirigée par René et François Sforce.

Arrivé en Provence avec une armée de quatre mille cavaliers, René se préparait à franchir les Alpes, lorsqu'une sédition soudaine éclata dans la ville de Gap, dont la souveraineté exercée par l'évêque, appartenait cependant aux comtes de Provence.

Forcé d'ajourner son départ, le roi de Sicile confia alors ses troupes à des officiers dévoués, leur donna l'ordre de les conduire en Italie, et s'occupa des mesures propres à apaiser la rebellion imprévue des habitants de Gap.

Elle était uniquement occasionée par les perfides manœuvres de l'ambitieux Dauphin qui, exilé de la cour et cherchant à augmenter son apanage, avait jeté les yeux sur une cité, dont il croyait facile de s'emparer, dans un moment où elle paraissait mécontente des nouvelles taxes imposées sans doute par René.

Il commença donc par y exciter de fréquentes émeutes, engagea le peuple à se placer sous sa protection, et y ayant envoyé ensuite un nombre considérable de soldats, il chargea Guipape, l'un de ses conseillers au parle-

ment de Grenoble, d'aller opérer la réunion qu'il méditait.

Mais René s'étant rendu en personne à Gap, sa présence suffit pour calmer tous les esprits, et l'on s'y montra même si généralement rempli d'affection envers lui, que Guipape crut devoir renoncer pour le moment à accomplir la mission de son maître.

Toutefois, comme le roi de Sicile n'avait avec lui qu'une légère escorte, et que d'ailleurs ce prince était obligé de se diriger immédiatement vers la Lombardie, il ne put s'opposer que pour peu de temps aux desseins de son perfide neveu.

Ce fut dans le courant du mois de Septembre 1453, que René rejoignit sa cavalerie sur la frontière des états de ses alliés.

Il y était désiré d'autant plus vivement, que le duc de Milan et les Florentins avaient essuyé déjà plusieurs échecs en diverses rencontres. Mais à peine leur nouvel auxiliaire mettait-il le pied sur le théâtre de la guerre, qu'on vit les Vénitiens perdre tous leurs avantages, et la face des affaires changer comme par enchantement.

Extrait des annales d'Italie par L. Muratori, Tome IX. Purigny Hist. de Sicile.

Sa première opération fut de détacher du parti d'Aragon Jean IV, marquis de Montferrat, qui, quoique gendre du duc de Savoie, conclut un traité d'alliance avec François Sforce. René employa ensuite tous ses efforts à chasser les ennemis des environs d'Alexandrie, et pénétra bientôt dans le Bressan qu'il soumit au bout de quelques jours: de là, il envoya un de ses hérauts d'armes (le 19 Octobre) déclarer la guerre en son nom au doge de Venise, et s'étant transporté devant la forteresse de Pontercio qui ne voulut pas lui ouvrir ses portes, il la prit d'assaut. Entraînés par l'ardeur du butin, ses soldats transgressèrent ses ordres, se livrèrent aux derniers excès, et ruinèrent de fond en comble cette place importante, ce qui affligea vivement le cœur de René. Ce désastre intimida tellement les garnisons de plusieurs villes voisines qu'elles se rendirent à la première sommation.

On sait que les travaux de la guerre n'avaient jamais pu détourner René de ses goûts favoris pour l'étude, et il était rare qu'il négligeât une occasion de s'instruire ou de témoigner sa haute bienveillance aux gens de lettres. Aussi, apprenant, au milieu de ses

succès, que François Philelphe (*)(ou Filelfo), qu'il avait autrefois connu à Marseille, était établi à Milan, il l'engagea à venir le trouver dans son camp.

(Philelphe était un personnage d'une immense réputation, et le roi de Sicile avait fait obtenir à Marius son fils, l'honorable place de juge du palais en Provence. Depuis cette époque, ce prince et le savant avaient entretenu une correspondance assez suivie sur divers objets littéraires.)

Quoique infatué de son propre mérite, et

(*) François Philelphe né le 25 Juillet, 1395 à Talentino dans la Marche d'Ancône, se maria à Constantinople. Revenu en Italie, il y acquit une réputation colossale dans l'art d'enseigner. Il se piquait surtout d'exceller comme grammairien et fit un pari de cent écus, sur la signification précise d'une syllabe, contre le philosophe grec Thimothée, qui ne possédant apparemment rien de plus précieux, s'engagea à perdre sa barbe, si Philelphe gagnait son pari.

Ce dernier ayant été reconnu vainqueur, la lui fit impitoyablement couper.

Le pape Nicolas V avait promis à Philelphe une belle maison à Rome, une terre considérable et dix mille écus d'or pour l'engager à traduire l'Iliade et l'Odyssée.

Ce savant vain et orgueilleux, n'est plus regardé maintenant, que comme un érudit pédantesque. Il mourut le 31 Juillet 1481.

Son fils Jean Marius, qui s'intitulait *eques aureatus* et *Laureatus poëta*, naquit à Constantinople en 1426. François Philelphe, par une lettre de l'an 1450, l'exhortait à suivre le roi René.

Dictionnaire historique, P. 3. Nicéron, Tome XI. P. 263, 364. Ruffi, Hist. de Marseille, Liv. XII, Fol. 229. Ginguené Hist. littéraire d'Italie, Tome III.

habitué à vivre dans l'intimité des grands (*), Philelphe fut singulièrement flatté de l'invitation du roi René. Il l'en remercia le 24 Octobre suivant; mais retenu apparemment par une prudente circonspection, il lui demanda, si un écrivain honoré de l'amitié d'Alphonse d'Aragon, auquel il devait l'ordre de la chevalerie et la couronne poétique, pouvait traverser en sûreté une armée composée de troupes Françaises et Angevines.

La réponse du prince ayant été de nature à dissiper la moindre crainte, Philelphe se disposa à se rendre près de René. Néanmoins croyant convenable de s'arrêter d'abord au quartier général du duc Sforce, il y trouva des lettres qui l'obligèrent à retourner précipitamment à Milan, sans prolonger sa route d'environ cinq milles, seule distance qui séparât les deux camps.

Philelphe écrivit alors une seconde fois au roi de Sicile, pour lui exprimer ses excuses et ses regrets, et lui promettre sa visite aux fêtes de Noël.

(Des motifs qui nous sont inconnus ne permirent point au savant grammairien d'effectuer ce voyage.)

(*) « Il avait, disait-il, reçu de Visconti un accueil si honorable « qu'il en avait été tout hors de lui. »

D'après le témoignage de quelques historiens estimés, il paraîtrait que le duc de Lorraine, amenant un renfort considérable à son père, le joignit en Lombardie, au même moment où le sénat Vénitien envoyait à ses alliés un secours de deux mille hommes d'infanterie. Ces troupes étaient sous le commandement de Jean Antoine Marcel, procurateur de St. Marc, ancien ami de René, et que ce prince avait admis six ans auparavant dans l'ordre du croissant.

Alphonse, le doge de Venise et le duc de Savoie redoublèrent alors leurs efforts pour arrêter les nouveaux progrès de René, de Sforce et de Jean d'Anjou qui, unis ensemble, n'auraient pas tardé de triompher et d'obtenir une paix avantageuse. Malheureusement le génie de l'intrigue vint semer des germes de division dans le camp du duc de Milan. Ce prince acceuillant trop légèrement des bruits mensongers répandus par un habile ennemi, remplaça bientôt par la défiance et une froideur également outrageantes, les égards auxquels il avait habitué le roi de Sicile. Frappé d'un tel changement, dont il ne pouvait méconnaître la source, voyant préférer d'autres

Art de vérifier les dates, Fol 876 Hist. générale de Venise, Tome II, P. 34.

conseils aux siens, René comprit que devenu suspect à Sforce et aux Florentins, ils regardaient d'un œil jaloux la supériorité de ses talents et de son expérience, qui lui avait donné jusques là le droit d'exprimer franchement son avis sur les opérations de la campagne; il lui fut donc démontré qu'il fallait se retirer, ou en venir à une explication dont les suites devaient être très graves.

Dans cette alternative, René résolut de ne pas attendre une rupture complète, qui nuirait à d'anciens alliés, en compromettant sa propre armée. Il se sépara du duc de Milan, au moment où ce prince, prenant à cœur les intérêts du duc de Mantoue, allait investir la rebelle ville d'Asoles, et, s'éloignant de la Lombardie, il retourna en France par le comté d'Aoste et Turin (*).

Toutefois, en quittant Sforce, René à qui il importait de tenir en échec le roi d'Aragon,

(*) « René combattit et défit les Vénitiens ennemis du duc de Milan, dit une ancienne chronique, mais de tout ce, fust mal récompensé, et quand il réclama sa peine, Sforce lui répondit: *Expecte ung pauc. . . et quand il eust expecté ung pauc, qui dura longuement,* il entendit bien que le dit Sforce avoit alliance secrète « avec Alphonse son ennemi. . . Il se retira à Florence dont il remporta pareille réponse, car Florentins et Milannoys avoient intelligence à la caste aragonaise. . . A quoi le roi Rhéné habandonna « l'Italie. »

Légende des Flamands, Fol. 135.

s'engagea à laisser son fils et ses soldats en Italie, si les Milanais et les Florentins renouvelaient la promesse de lui fournir, dans le terme de trois ans, la somme de trois cent soixante mille florins, et de plus, une quantité de troupes suffisantes pour entreprendre la conquête de Naples.

Ces conditions ayant été acceptées avec empressement, Jean d'Anjou arriva à Milan le 20 Février 1454, à la tête de trois cents gentilshommes; mais il ne tarda pas à juger lui-même du peu de sincérité de ses inconstants alliés. En effet, le pape Nicolas V, intéressé à tourner toutes les armes des princes italiens contre l'empire Ottoman, parvint à faire signer la paix à Lodi, le 9 Avril 1454, entre Sforce et le doge de Venise. Le roi d'Aragon y accéda de son côté, le 17 Juillet suivant, et le duc de Milan, qui venait de conclure ces traités à l'insçu du duc de Lorraine, se crut aussi dégagé d'une promesse arrachée par la nécessité.. Il ne rougit pas de le déclarer, tandis que les Florentins, plus consciencieux, offrirent soixante mille florins à Jean d'Anjou.

La loyauté de ce prince s'était jusqu'alors refusée à croire à de pareils procédés. Indigné d'un tel manque de foi, il se hâta de revenir

dans ses états, n'ayant, ainsi que son père, recueilli d'autre fruit de son expédition en Lombardie, qu'une réputation sans tache de droiture, de talents et de bravoure.

IV. Retrouvant en Anjou et dans la solitude de son palais les tristes souvenirs de son veuvage, René consacra les loisirs que lui laissaient une paix générale et la profonde tranquillité dont jouissaient ses heureux sujets, à quelques ouvrages qui, exigeant à la fois beaucoup de temps et une vie très sédentaire, semblent fournir une nouvelle preuve de la mélancolie qui le dominait encore.

Il s'adonna alors de préférence à l'art de la miniature sur vélin, travail ingrat, dans lequel l'assiduité et la patience peuvent souvent tenir lieu de talent. Il fut porté à cette époque à un rare degré de perfection, et il devint l'occupation à la mode chez les princes et les grands.

René qui y excella particulièrement, peignit, dans le courant de l'année 1454, un superbe manuscrit connu sous le titre de *preces piæ*, ou heures latines du roi René (5).

Cet ouvrage, du fini le plus précieux, orné presque sur chaque page de l'arc turquois, emblême d'une douleur profonde, offre éga-

lement partout la touchante devise qui en annonçait la durée.

On ne peut donc guère douter que ce livre de piété ne soit un hommage rendu à la mémoire d'Isabelle de Lorraine.

Cependant, malgré cette vive affliction qui avait fait craindre pour les jours de René; malgré les regrets cruels dont, après deux ans, il se plaisait encore à multiplier les témoignages, ce prince, entièrement isolé dans son palais en deuil, éloigné de tous ses enfants, sentit naître insensiblement le besoin de former de nouveaux liens; il désira remplir le vide toujours plus pénible de son âme, et son imagination se berça d'un avenir semé de quelques fleurs.

On rapporte aussi que, témoins habituels de sa tristesse, les barons angevins se réunirent de leur propre mouvement, pour engager leur souverain à songer à un second mariage (6).

Bourdigné, que nous avons fréquemment eu occasion de citer, assure même à ce sujet, que le roi de Sicile, cédant aux sollicitations de ses gentilshommes, s'en reposa sur eux du soin de lui désigner une compagne digne, par sa naissance et ses vertus, du haut rang auquel elle serait appelée.

Si le récit du vieil annaliste n'est point une fiction romanesque, on doit convenir que le choix des courtisans ne pouvait être plus en harmonie avec les vœux de René. Ils lui proposèrent unanimement, en effet, cette même Jeanne de Laval, qu'on avait vue fixer ses regards et ses pensées, neuf ans auparavant, aux tournois de l'Anjou, de la Touraine et de la Provence (7).

Cette princesse, entrant alors dans sa vingt-deuxième année, était comme nous l'avons déjà dit, fille d'Isabelle de Bretagne et de Gui XIII, comte de Laval, descendant d'un des premiers barons de la cour de Louis-le-Débonnaire; antique et noble race dont le nom héroïque, se confondant avec le plus illustre de la monarchie française, a acquis tant de nouveaux titres au respect et à la vénération (8)!

Les articles du mariage de René furent signés le 3 Septembre 1455, par Louis de Beauvau et Gui de Laval, sire de Loué, en présence d'Anne de Laval (aïeule de l'auguste fiancée), des comtes de Vendôme et de Tancarville, du sire de Loheac, de Raoul de Boschet, et d'Olivier de Feschal.

Heures manuscrites de René. Manuscrits de Brienne à la bibliothèque royale, N°. 395. Bourdigné, Fol. 152. Bouche, Tome II, Fol. 463 Gaufridi, Liv. VIII, Fol. 320. Ruffi, Hist. des comtes de Provence, Fol. 395. Pitton, Hist. d'Aix, Liv. II, Fol. 226.

La dot de Jeanne de Laval fut évaluée à quarante mille écus d'or, (environ trois cent soixante-huit mille francs de notre monnaie).

Le cardinal de Foix, archevêque d'Arles, officia pontificalement le jour de la cérémonie nuptiale, qui eut lieu le 10 Septembre, dans l'église de St. Nicolas, près d'Angers. Les deux époux firent ensuite leur entrée dans la capitale de l'Anjou, au milieu d'une popula-
« tion ivre de joie, qui les accueillit, dit la
« chronique, avec transport, en *grant joye et*
« *liesse.* »

(Pierre de Laval (9), depuis archevêque de Rheims, accompagna la reine sa sœur à Angers. Il était âgé de onze ans.)

Malgré la satisfaction générale que cette union répandit parmi les Angevins, la cour du roi de Sicile, devenue grave et sérieuse, n'offrit en cette circonstance aucune de ces fêtes brillantes, ou de ces pas d'armes chevaleresques, auxquels la nouvelle compagne de René avait présidé dès sa plus tendre jeunesse. Quoique l'âge de ce prince, alors dans sa quarante-septième année, pût lui permettre de goûter encore ce genre de plaisirs, il parut y avoir renoncé pour toujours. La perte d'Isabelle, dont le souvenir ne s'était pas éteint dans son âme, semblait d'ailleurs le ramener

sans cesse à de religieuses pensées... Aussi, le vit-on, peu de temps après son mariage, terminer un ouvrage mystique en prose et en vers, sous le titre de *Mortifiement, ou Mortification de vaine plaisance* (*). Il le dédia à son ami Jean Bernard, archevêque de Tours, (10) (frère du receveur-général des finances de Marie d'Anjou.)

Le séjour de René à Angers ou à Launay-les-Saumur (petit bourg où il possédait une modeste habitation), ne se prolongea guères qu'un mois; les Provençaux manifestaient le plus vif désir de posséder à leur tour sa jeune épouse, et René se rendit à leur empressement.

Le prince étant parti d'Anjou vers les premiers jours de Novembre, conduisit d'abord Jeanne de Laval à Arles, où ils reçurent l'un et l'autre les témoignages multipliés d'un affection sans bornes. Le roi et la reine arrivèrent ensuite, le 12 Novembre, à Aix. Suivant une antique coutume, d'accord en ce moment avec le vœu général, les députations des principales villes de Provence s'y étaient rassemblées, afin d'y féliciter leurs souverains, en leur portant de riches présents composés

(*) Voyez pièces justificatives à la fin du volume, N°. II.

ordinairement de vaisselle d'or et d'argent. (Cet usage a subsisté pendant les règnes des derniers comtes de Provence.)

« Arles, disent les historiens, donna, en « cette occasion, quatre cents ducâts d'or, des- « tinés à deux flacons de vermeil, et six bel- « les et exquises coupes d'argent.* »

« Aix offrit deux lavoirs ou bassins, six « coupes et trois petits gobelets d'argent, pour « l'usage de René. »

« Marseille envoya deux cents ducats d'or « qui devaient être employés à l'achat d'au- « tant pesant de belle cire (elle était alors « très rare) ; le demourant, ajoute César « Nostradamus, au bon plaisir de la royne. »

« Avignon fit don aux deux époux, de douze « coupes et deux gobelets en argent. »

« Enfin, Tarascon présenta à la royne « une grande ayguière et six gobelets d'ar- « gent. »

Voulant imiter, de son côté, l'exemple de galanterie et de générosité de ses bonnes villes, René choisit le même moment, ajoutent les historiens, pour « *octroyer par amour à « Jehanne de Laval, sa loyale compagne, « l'antique baronnie des Baux,* » qui, depuis

* Chronique de Provence, Bouche. Tome II, Fol. 462.

l'extinction de l'illustre famille de ce nom faisait partie du domaine des comtes de Provence.

Cette donation eut lieu à Tarascon où se trouvait alors René, avec Yolande d'Anjou, Ferry de Lorraine et un grand nombre de seigneurs.

Ce prince demeura en Provence les derniers mois de l'année 1456, et le commencement de 1457; conduisant la reine dans ses diverses villes, veillant lui-même à ce que la justice fût exactement rendue, se livrant par intervalle aux exercices de la chasse et à son penchant pour la vie solitaire de la campagne, il consacrait toujours une grande partie de ses loisirs à la culture des lettres ou de la peinture (11).

Quoique le roman connu sous le titre : « *de la très doulce Mercy au cœur épris,* » n'ait paru que dans le courant de 1457, on doit néanmoins présumer que René l'avait commencé depuis long-temps, et vraisemblablement avant la perte d'Isabelle.

En effet, quelque facilité qu'on suppose à un auteur pour composer ces lignes rimées, preuves irrécusables de la longue enfance de notre poésie; quelque exercé qu'on puisse être à les transcrire sur du vélin, à exécuter en-

suite des vignettes et des miniatures d'une délicatesse surprenante, René dut néanmoins employer un temps très considérable à écrire ou orner de peintures de sa main, un ouvrage aussi volumineux (*).

D'austères censeurs ont, à ce sujet, blamé le monarque angevin de s'être adonné avec tant d'application à une étude peu séante, disent-ils, à son rang, et qui le détournait nécessairement de ses devoirs.

Mais, outre que ce dernier reproche tombe absolument à faux, l'imprimerie n'étant encore à cette époque qu'une innovation dont les succès furent contestés, un prince ne croyait pas indigne de lui d'exceller dans l'art de la calligraphie, justement regardé comme l'un des plus utiles et qu'on ne pouvait trop encourager. C'était d'ailleurs un luxe très rare et pour ainsi dire royal au XVe siècle, que d'acquérir de semblables manuscrits. On citait même en Europe les souverains qui en possédaient le plus.

Nous ignorons si René revint en Anjou à la fin de 1457; mais il se trouvait à Tarascon le 10 Août de l'année suivante, puisqu'il y

(*) Voyez l'extrait de ce roman à la fin du volume. N°. III. Pièces justificatives.

assista avec toute sa cour, à la translation des reliques de Sainte Marthe dont il avait lui-même ordonné et réglé le pompeux cérémonial.

Voulant à la fois appeler une nouvelle source de prospérités sur une ville qu'il affectionnait, et exciter des sentiments de piété envers le patron de ce pays, chez un peuple passionné pour les spectacles, René institua, dit-on, à la même époque, une foule d'usages et de jeux singuliers qui devaient attirer à Tarascon un grand concours d'étrangers, le jour de la fête de Sainte Marthe.

V. Une nouvelle inattendue arracha René à cette vie douce et paisible devenue son partage, ralluma presque malgré lui, dans son esprit, des espérances abandonnées depuis long-temps, et le plaça une troisième fois dans l'alternative d'être encore trompé par les Napolitains, ou de recouvrer un trône qu'il ne regrettait que pour son fils.

Quoique plein de force et de vie, Alphonse V venait de mourir à Naples d'une fièvre maligne, le 27 Juin 1458, laissant pour héritier de son usurpation, son fils naturel Ferdinand, prince généralement détesté en Italie.

Le parti de la maison d'Anjou, comprimé mais non abattu, n'envisagea pas sans effroi

le sort qui lui était réservé sous l'indigne successeur du roi d'Aragon, et se réveillant alors comme d'une létargie prolongée, il fit prévenir René des efforts qu'on allait tenter pour lui, et le conjura de venir les seconder. Une circonstance non moins favorable influa puissamment encore sur la détermination de ce prince.

Pierre de Frégoze doge de Gênes, cherchant à s'assurer d'un appui contre les diverses factions qui menaçaient sans cesse son pouvoir et même sa vie, avait obtenu que Charles VII accepterait le titre de protecteur de la république.

Ce monarque, peu porté à se fier à un peuple aussi inconstant, n'agréa, dit-on, l'offre du doge que par condescendance pour le duc de Lorraine qui, espérant trouver un auxiliaire dévoué dans le neveu de Thomas de Frégoze, sollicita d'être nommé gouverneur de Gênes par le roi de France.

Une flotte considérable commandée par Odet Daidie, dit le Senèque, bailly du Contentin, fut mise aussitôt à la disposition de Jean d'Anjou qui se prépara à s'embarquer en Provence.

Hist. des révolutions de Gênes, Tome Ier, Liv. III, P. 272-273.

La mort du roi d'Aragon ayant été annoncée à René dans cet intervalle, ce prince se hâta d'ordonner à Nicolas de Brancas, son ambassadeur à la cour de Rome, de réclamer, en son nom, l'investiture du royaume de Naples, auprès du pape Pie II (*) qui se trouvait en ce moment au concile de Mantoue.

Mais ce fut vainement que l'évêque de Marseille et le ministre de France réunis, tentèrent d'ébranler la résolution déjà prise par le souverain pontife en faveur de l'ennemi de René. Leurs représentations, leurs plaintes demeurèrent sans effet, et les droits incontestables de leur maître furent méconnus par l'inflexible Piccolomini, qui déféra publiquement la couronne à Ferdinand d'Aragon.

La conduite partiale du chef de l'Église blessa profondément René, qui appela au futur concile de l'injustice qu'il essuyait, et défendit dans tous ses états d'avoir aucun égard aux décrets qui émaneraient de la cour de Rome. Il arma alors une partie de

Hist. du roi de Sicile, Tome III, P. 249

(*) Eneas Silvius. (Bartholomée Piccolomini), avait d'abord été secrétaire de l'antipape Félix V. Il fut élu le 29 Août 1458, sous le nom de Pie II. Il était né le 8 Octobre 1405, et mourut le 14 Août 1464.

Moréri, Tome IV, Fol. 248. Art de vérifier les dates, Fol. 310.

ses galères, qu'il destina à croiser sur les côtes de Naples et à fournir des troupes et de l'argent au comte Piccinini: ce dernier s'étant prononcé pour la maison d'Anjou dès la mort d'Alphonse, avait déjà attaqué l'armée papale et celle de Ferdinand.

Pie II parut insensible à cette agression. On remarque même que, malgré son obstination à refuser à René l'investiture du royaume de Sicile, il lui écrivit pour chercher à se justifier, et terminant sa lettre par un grand éloge des vertus de René, il ajoutait: que, « malgré ses hostilités sur les terres « de l'Église, et les paroles peu mesurées « dont il s'était servi en l'appelant au futur « concile, il sera toujours cher à son cœur... « Qu'il l'engage seulement à prendre des « voies plus conformes à son amour pour la « paix. »

René ne fut point dupe de ces expressions bienveillantes, dont le seul but était d'endormir sa vigilance, d'arrêter la marche de ses troupes et de laisser affermir le nouveau roi de Naples sur le trône où l'influence du pontife venait de le placer.

Aussi, n'insistant pas davantage auprès du pape, il hâta les préparatifs du départ de son fils qui reçut le serment du doge et des

principaux seigneurs génois, le 11 Mai 1459.

Il paraît que René (12) avait eu le projet, vers le même temps, d'aller tenter en personne une descente dans la Campanie, mais que retenu en Provence par une grave indisposition, il fut obligé d'y renoncer.

Il envoya à sa place, le 30 Août suivant, Ferry de Lorraine son gendre, en lui confiant la flotte destinée à porter des renforts au prince de Tarente, grand connétable du royaume, et l'un des nouveaux chefs du parti d'Anjou. Ferry avait ordre de s'entendre avec lui jusqu'au moment où le duc de Lorraine irait prendre le commandement suprême de l'armée.

Des évènements qu'on ne pouvait prévoir retardèrent encore cette époque si désirée en Italie.

A peine Jean d'Anjou était-il reconnu comme gouverneur de Gênes, que la famille des Adornes, l'une des plus puissantes de la république, se révolta ouvertement contre l'autorité française; parvint, à la tête d'une foule de mécontents, à entraîner le doge dans ses intérêts, et se crut alors assez forte pour marcher contre la ville et en former le siége.

La défection éclatante de Pierre de Frégoze, qui livrait ainsi Gênes aux horreurs d'une guerre civile, n'avait cependant point été

préméditée, et ce doge s'était d'abord franchement uni d'intentions au duc de Lorraine. Mais la mort d'Alphonse le délivrant tout-à-coup de l'ennemi qu'il redoutait le plus, et ayant vu disparaître la flotte aragonaise mouillée dans le port, cet homme que son ambition et son seul intérêt gouvernaient, se repentit d'avoir appelé les Français, et ne rêva plus qu'aux moyens de se soustraire à un joug qu'il s'était volontairement imposé... On le vit dès-lors se rallier aux Adornes qu'il haïssait, se liguer avec le duc de Milan dont il avait à se plaindre, et par une nouvelle inconséquence, réclamer le secours de Ferdinand d'Aragon. Il sortit même de la ville pour contracter ces divers traités, et reparut bientôt sous ses murs, avec Jean-Philippe de Fiesque chef des révoltés.

Prévenu à temps du complot qui se tramait contre lui et les Français, Jean d'Anjou n'hésita pas à donner l'ordre à tous les parents et partisans de Frégoze de quitter au plus tôt la ville de Gênes. il marcha ensuite contre les troupes séditieuses, commandées par

Dom Calmet, Notes manuscrites. Hist. des révolutions de Gênes; Tome I[er], Liv. III, P. 273, 281, Hist. des rois des deux Siciles, Tome III, P. 243 à 267. Gianone, Tome III, P. 554. Hist. de Scanderberg, Tome II, P. 299, Liv. X.

Fiesque. Ce chef rebelle fut tué d'un coup de coulevrine dans une sanglante rencontre; ses soldats se dispersèrent, et le doge s'éloigna précipitamment pour attendre ou rassembler de nouveaux renforts.

Au milieu du désordre et de l'agitation qui régnait encore à Gênes, Marc de la Ratta, seigneur napolitain, et gendre de Cossa, parvint à pénétrer dans la place. Il était chargé par un parti nombreux, sous les ordres du prince de Tarente, des ducs de Venuse et de Sore, du comte de Campobasse, etc., d'engager le duc de Lorraine à partir en toute hâte pour Naples, où sa présence produirait une soudaine révolution en sa faveur.

Jean de Cossa, que sa réputation de fidélité, de bravoure et d'homme vertueux avait fait placer en qualité de gouverneur auprès de Jean d'Anjou, dès la plus tendre jeunesse de ce prince, se trouvait en ce moment avec lui. Exilé de Naples depuis dix-sept ans, le cœur du vieux guerrier tressaillit à la pensée de revoir une dernière fois ses foyers.. Il se joignit donc à Marc de la Ratta pour supplier son maître de se rendre aux vœux de ses compatriotes.

Ne croyant pas devoir laisser échapper une occasion aussi inespérée, le duc de Lorraine

nomma aussitôt Jean de Cossa amiral de sa flotte, annonça son prochain départ et se disposa à se mettre en mer avec une partie de son armée.

Quoique cette détermination eut jeté l'alarme parmi les Génois dévoués à sa cause, l'affection qu'ils portaient à Jean d'Anjou était telle encore, que malgré les menaces et les intrigues du doge, ils s'empressèrent de lui fournir dix galères, trois gros vaisseaux et soixante mille florins. Douze autres galères envoyées par René et des troupes de Charles VII, ne devaient pas tarder à se réunir à cette flotte. Jean d'Anjou avait déjà fait embarquer un grand nombre de ses soldats, et ayant pris les mesures les plus propres à assurer la tranquillité de Gênes, il allait donner le signal de son départ, lorsque Pierre de Frégoze qui venait de recevoir des secours de Ferdinand, se montra de nouveau sous les murs de Gênes à la tête de tous ses partisans: profitant même d'un instant où la surveillance des sentinelles se trouvait en défaut, il fit appliquer des échelles le long des remparts, les escalada, s'empara des postes et fut bientôt maître des points les plus importants de la ville (*).

(*) Dans la nuit du 13 au 14 Septembre.

Le duc de Lorraine auquel ses capitaines éperdus annoncèrent le danger qu'il courait, en lui conseillant de se refugier aussitôt dans le château, ne parut nullement ému ni décou-« ragé. Mes ennemis n'en sont pas où ils pen-« sent, répondit-il, d'un grand sang-froid, quoïque désespéré au fond, d'avoir précipité l'embarquement de ses troupes. Mais il s'était heureusement ménagé des intelligences avec le chef des Adornes qui, jaloux de Frégoze, l'avait totalement abandonné après sa première tentative. Jean d'Anjou le fit avertir, s'assura de son dévouement, le plaça à la tête des bourgeois demeurés fidèles, rallia les Français, et vola avec eux à la rencontre du doge.

Du premier choc, l'armée de Frégoze fut rompue, dispersée et taillée en pièces, ainsi que les rassemblements de mécontents. Toute la bravoure et l'habileté du doge ne purent résister à l'impétuosité avec laquelle Jean d'Anjou l'attaqua, et abandonné de tous les siens, il se vit enfermé lui-même dans les murs, n'ayant plus de salut que dans l'agilité extraordinaire du cheval qu'il montait. Mais Cossa l'ayant reconnu à ses armes, le poursuivit sans relâche, l'atteignit enfin au moment où il cherchait à gravir une brêche,

et où l'on faisait pleuvoir sur eux une grêle de pierres. S'élançant alors vers le malheureux Frégoze, le vieux capitaine lui asséna sur la tête deux coups si violents de sa hache d'armes, qu'il l'étendit sans connaissance aux pieds de son destrier.

(Cet exploit a été aussi attribué à Jean d'Anjou lui-même).

Porté mourant au palais ducal, Pierre de Frégoze expira au bout de quelques heures, et la populace de Gênes, irritée de sa conduite, n'attendit pas le jour de ses funérailles pour insulter à sa mémoire. S'emparant de son corps sanglant, elle le perça de mille coups, le déchira en lambeaux, et assouvit barbarement sa haine sur les restes inanimés de celui qui, la veille encore, avait le titre de son souverain.

Triste, mais fréquent exemple du sort réservé aux ambitieux qui deviennent les ennemis de leur pays, et du peu de durée de la faveur populaire dans les orages révolutionnaires!

Le frère de Pierre de Frégoze et Roland de Fiesque, faits prisonniers les armes à la main, en même temps que le doge, furent condamnés à avoir la tête tranchée.

Ces mesures énergiques ayant ramené

l'ordre et dissipé la crainte d'une nouvelle insurrection à Gênes, Jean d'Anjou, auquel on venait de décerner à l'unanimité le titre de *conservateur de la patrie* , confia le commandement de la ville à Louis Vallier gentilhomme français, mit à la voile, le 4 Octobre 1459, et peu de jours après débarqua heureusement à Gaëte, avec Jean de Cossa et l'élite de la noblesse provençale.

A peine se fut-il montré en Italie, que la terre de Labour, la Capitanate, la Basilicate, et presque toute la Calabre citérieure jusqu'à Cosence, le reconnurent pour souverain. En général, le pays qui n'était pas occupé par les soldats aragonais, se prononça, sans hésiter contre le fils d'Alphonse, tant le souvenir de Louis III et de René agissait encore puissamment sur l'esprit de leurs anciens sujets.

Cependant, comme Ferdinand d'Aragon était parvenu à s'emparer d'un immense trésor (caché, ou déposé dans l'église souterraine du mont St. Ange, qui recélait en ce moment toutes les richesses de la Pouille), il en fit frapper une quantité énorme de monnaie d'or et d'argent qui servit à solder une armée d'espions, à gagner une foule de ces hommes sans caractère, indécis dans leurs opinions

mais toujours fidèles à leur propre intérêt. Ces ressources donnèrent enfin à ce prince les moyens de sortir de l'épouvante dans laquelle les premiers succès de Jean d'Anjou l'avaient plongé (*). Il crut alors devoir se montrer en personne à son armée qui avait déjà été battue en plusieurs rencontres, entr'autres à St. Fabien, où le duc de Lorraine l'atteignit et la mit dans une déroute complète.

Arrivé au quartier-général, à la tête de nouveaux renforts, Ferdinand conduisit ses troupes, le 7 Juillet 1460, sur les bords du Sarno (ou *Scafati*), dans la Principauté citérieure, à peu de distance de l'armée de son compétiteur.

Celle-ci était si inférieure en nombre, que la possibilité d'une défaite ne se présentant pas même à la pensée du prince d'Aragon, il avait hautement annoncé la certitude de remporter une éclatante victoire. Aussi, comme le duc de Lorraine avait fait écrire sous les fleurs de lys et les alérions d'argent qui ornaient ses bannières, ce verset de l'Évangile:

(*) M. Chévrier citant toujours *Ricodi* (Tome II), prétend que « le duc d'Anjou se déguisa en moine, et fut à Naples pour y enlever Ferdinand. D'autres auteurs ont aussi parlé de cette téméraire entreprise, qu'ils placent plus tard.

« *Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat*
« *Joannes;* son rival fit peindre sur les siennes: « *Ipse venit et non receperunt eum:*
« *quotquot autem recipient eum, et pœnitebit eos.* »

Mais Jean d'Anjou, loin de se laisser intimider par cette espèce de prophétie, harangua ses troupes dès qu'elles se trouvèrent en présence de l'ennemi. Sa mâle éloquence, exhaltée encore à l'aspect du danger, électrisa tous ses capitaines. Ils marchèrent au combat remplis d'une confiance sans égale, et malgré l'acharnement avec lequel les Aragonais se défendirent, la victoire se prononça en faveur des gentilshommes provençaux, lorrains et angevins qui se couvrirent de gloire à cette mémorable journée, où leur illustre chef, surtout, déploya les plus rares talents.

Entraîné dans la fuite générale des siens, Ferdinand n'eut que le temps de se sauver lui vingtième à Naples; la consternation des vaincus devint même si forte, qu'il ne tint qu'au duc de Lorraine de s'emparer de la capitale, en poursuivant sans relâche les fuyards.

Hist. de Georges Castriot, P. 299. Louvet, Additions et illustrations à l'hist. de Provence, 2e partie, P. 547. Hist. des rois des deux Siciles, III, P. 279, 295. Joan. Jov. Pontani. De bello neapolitano, *in* 12. Gaufridi, Fol 324. Bexon, Hist. de Lorraine.

C'était du moins l'avis de Jean de Cossa, qui ne voulait point laisser aux troupes aragonaises la possibilité de se rallier et de revenir de leur terreur.

Mais aussitôt après la bataille de Sarno, ce fidèle serviteur fut envoyé vers le pape, afin de l'engager à quitter le parti de Ferdinand, et quand, après avoir rempli sa mission, il reparut dans le camp de son maître, les affaires avaient pris une direction absolument nouvelle.

La négociation de Jean de Cossa auprès de Pie II avait été précédée, le 4 Janvier de cette année (1460), par une seconde ambassade de René, à la tête de laquelle se trouvaient Gérard de Haraucourt et Raymond du Puget. Son objet était de chercher à ramener le souverain pontife à des idées plus conformes à la justice; mais le roi de Sicile ordonna à ses ambassadeurs de protester, à la face de l'Italie entière, contre la décision papale, si elle n'admettait le principe qui consacrait ses droits à la couronne, comme héritier de Jeanne II d'Anjou.

Aussi peu favorisé que les ministres de René, qui retournèrent en France sans rien obtenir, Jean de Cossa essaya vainement de changer la détermination de Pie II, en lui pei-

gnant les malheurs prêts à fondre sur ses états, peut-être sur sa personne, s'il persistait à soutenir le parti de l'usurpation. La seule réponse qu'il en reçut, fut qu'il n'abandonnerait point son allié.

« Puisque N. S. J. C. s'est si visiblement « déclaré pour nous, répondit Cossa, (en pre- « nant congé du pape, et avec une franchise « excusable dans un vieux guerrier,) nous « tâcherons de nous passer de son vicaire. »

Il revint alors en toute hâte auprès du duc de Lorraine; mais par une fatalité entièrement semblable à celle qui poursuivit toujours René au milieu de ses succès, Jean d'Anjou était à la veille d'éprouver la défection de ces mêmes capitaines napolitains qui l'avaient appelé en Italie à force d'instances et de promesses solennelles.

Le plus puissant de tous, celui qui aurait dû redouter le plus le caractère vindicatif de Ferdinand, le prince de Tarente enfin, détruisit le premier son propre ouvrage, comme s'il se fut soudain repenti d'avoir délivré sa patrie d'un joug oppresseur. Ne se déclarant point ostensiblement encore, il se borna, pendant l'absence de Cossa, à donner au duc de Lorraine le funeste conseil de retenir l'ardeur de ses troupes, d'attendre de nou-

veaux renforts, et de ne commencer le siége de Naples qu'avec des forces suffisantes pour ne point s'exposer à perdre le fruit de la victoire de Sarno.(*)

Cet avis, qu'on devait supposer dicté par une prudente prévoyance, et non par une arrière pensée déloyale, séduisit le fils de René qui, malgré ses brillants succès, manquait toutefois totalement d'argent. Il craignit de compromettre le salut de son armée, en marchant à fortes journées vers des ennemis réduits au désespoir, et en s'engageant témérairement à former le blocus d'une ville dont on lui exagérait les moyens de défense. Accordant une confiance sans réserve à ceux qui méditaient sa perte, il prit ses quartiers d'hiver, résolu à attendre les secours réclamés en Lorraine et en Provence.

Ce fut dans cet intervalle que ce prince écrivit à Jean des Martins, seigneur de Puilobier (**), chancelier de René, la lettre sui-

(*) Parmi les seigneurs de Provence qui combattirent à Sarno, on peut citer les noms suivants: « Barras, Baschis, Blacas, Castellane, d'Arbaud, Demandolx, Gérente, Gombert, Grasse, Grimaldi, Grille, Glandevez, Forbin, Laincel, l'Estang, Pontevez, « Porcelet, Puget, Renaud d'Alein, Sabran, Vento, Villeneuve, etc. D'Hozier, Tables des illustres provençaux.

(**) Jean des Martins, auquel René avait donné la terre de Puilobier, fut nommé maître rational en 1443, et en 1444, élevé à la dignité de chancelier, garde des sceaux.

vante que l'historien Gauffridi assure avoir vue en original; elle laisse penser que René n'était point alors en Provence.

« Chancelier, combien que je sçay les pei-
« nes, charges et dépenses que a porté le pays
« de Provence, et dernièrement d'un don
« qu'ilz ont faits pour six ans, toutefois pour
« la très grant miracle et victoire que Dieu
« monstre et administre à *Monsieur*, est be-
« soin et nécessaire que chascun l'ayde. C'est
« la médecine dont ils auront guérison; et à
« bien considérer, ce pays se refera tout d'or,
« et eulx et les leurs vivront en repos. Chan-
« celier, servez-moi à ce besoin, et soyez
« certain que je le recognaistray, à vous et
« aux vostres. Vous le sçavez bien faire, et
« pour ce, je vous prie, que vous y employez
« vos *cinq sens de nature*, et qu'il n'y ait
« serviteurs, marchands, ni compères épar-
« gnés. *Monsieur* aura assez de quoy eulx re-
« compenser.

« Pour toutes conclusions, vous êtes un des
« serviteurs que *Monsieur* aye, parquy j'aye
« plus d'espérance que ceste besoigne sortira:

Cet homme recommandable mourut en 1476. Il possédait des heures magnifiques dont il fit présent en 1466, au chapitre de St Sauveur. Après sa mort on les rendit à la famille qui les possédait encore en 1789 (Voyez la note 21 du livre VII.)

« Vos bons amys vous diront le demeurant.
« Non aultre. Dieu soit garde de vous. »

Malgré les intrigues secrètes des alliés de Jean d'Anjou, et quoique l'armée aragonaise, surprise de l'inaction de ce prince, se fut réorganisée sous les murs de Naples, la perte de la bataille de Sarno avait tellement détruit les espérances de Ferdinand, qu'il songeait à se rendre lui-même à la discrétion du vainqueur, lorsqu'une inspiration soudaine porta Isabelle de Clermont son épouse, nièce du prince de Tarente, à tenter une démarche dont le courage seul pouvait assurer le succès.

Déguisée en moine de St. François, et suivie de son seul confesseur, cette princesse sortit mistérieusement de Naples, au sein d'une nuit obscure, brava le danger d'être reconnue à chaque pas, et parvint ainsi jusqu'à la demeure de son oncle. Là, se jetant à ses pieds en fondant en larmes, elle le conjura de lui conserver une couronne qu'elle n'espérait plus tenir que de lui.

Touché des prières et de l'état déplorable où le malheur réduisait cette femme intrépide;

Pontanus, Tablettes historiques, Tome III, P. 350, 363. Gianone, III, P. 556.

n'ayant peut-être attendu qu'une occasion pour se prononcer, le grand connétable renvoya Isabelle avec la conviction de son dévouement à sa cause, et l'assura formellement que Ferdinand allant être proclamé souverain de Naples, ses efforts ne tendraient désormais qu'à entraîner dans le parti d'Aragon toutes les troupes sous ses ordres.

Il écrivit en même temps à Pie II, pour être relevé de son serment de chevalier du croissant. Peu après, le 5 Janvier 1461, il quitta le camp de Jean d'Anjou, en lui renvoyant les insignes de l'ordre.

La plupart des autres capitaines napolitains suivirent cet exemple et arrivèrent ensemble auprès de Ferdinand.

Celui sur lequel le duc de Lorraine se plaisait le plus à compter, Jacques Picelini (ou Piccinino), regardé aussi comme l'un des meilleurs généraux italiens, passa également sous les étendards du fils d'Alphonse.

D'un autre côté, le pape qui avait paru jusqu'alors se borner à accorder l'investiture de Naples, et à fournir quelques secours à Ferdinand, n'hésita pas à se déclarer en hostilité ouverte contre la maison d'Anjou. Il abolit d'abord l'ordre du croissant, afin de délier les chevaliers de leur serment, et de donner

à René une nouvelle preuve de son inimitié personnelle. Il fit ensuite marcher ses troupes vers Naples.

Mais ni ces défections imprévues, ni la réunion de tant de forces contre le petit nombre de guerriers que leur chef venait de conduire à la victoire, n'auraient point arrêté le duc de Lorraine dans sa glorieuse entreprise, si le sort n'avait envoyé au secours de ses ennemis un de ces hommes, dont la carrière remplie de prodiges et d'actions éclatantes, semblait devoir jeter ses derniers rayons sur le sol de la Campanie.

Nous voulons parler du célèbre prince d'Albanie, Georges Castriot, plus connu sous le nom de *Scanderberg* (13), que l'Orient lui décerna. Après avoir reconquis son propre héritage les armes à la main, résisté à Amurat, et soutenu victorieusement les efforts de huit armées de Mahomet, l'*Alexandre Chrétien*, comme on l'appelait en Europe, se rendait de Pise à Barry dans la Pouille, lorsqu'il reçut les ambassadeurs du chef de l'Église et de Ferdinand.

(Il était âgé alors de cinquante six ans, et avait tué, disait-on, plus de deux mille Turcs de sa propre main, sans être blessé, ce qui le faisait regarder comme invulnérable.)



Etranger aux démêlés qui divisaient ces contrées, Scanderberg pouvait naturellement croire que la cause de l'Aragonais était la plus juste, la plus légitime, et qu'elle intéressait la religion elle-même, puisque le pape le sollicitait si ardemment de l'appuyer. Le duc de Milan lui ayant écrit dans ce sens, il ne douta point que l'Italie entière se soulevât contre le duc de Lorraine; et le vainqueur des Ottomans n'hésita plus à prendre le commandement d'une armée qui devait repousser l'héritier véritable du trône de Naples.

La terreur que le nom seul de Georges Castriot répandait depuis si long-temps parmi les Orientaux et en Europe; le prestige attaché à ses destinées mystérieuses; l'admiration inspirée par ses talents et son héroïsme, ne tardèrent pas à opérer leur effet accoutumé, en jetant le découragement dans l'armée française. Abandonné des hommes dont l'effroi glaçait le dévouement, trahi par ceux que leur seul intérêt avait appelés autour de lui, le duc de Lorraine perdit de jour en jour des avantages obtenus au péril de sa vie. Forcé d'évacuer tous les postes qu'il occupait, poussé de province en province, voyant s'éclaircir à vue d'œil les rangs de ses défenseurs, il désira

se mesurer au moins une fois avec le célèbre guerrier que le destin armait contre lui.

Ce fut sous les murs de Troie, dans la Capitanate, que ces deux illustres chefs se rencontrèrent, avec des forces tellement inégales, qu'à moins d'un secours miraculeux, Jean d'Anjou devait nécessairement succomber. Toutefois, animé d'une nouvelle ardeur, à la vue d'une mort presque certaine, ce prince soutint courageusement le choc de ses ennemis, dont le nombre allait l'écraser. Mais en vain sa valeur héroïque, son sang-froid, sa présence d'esprit luttèrent pendant six heures; accablé par les masses que lui opposait sans cesse Scanderberg, voyant le champ de bataille jonché des cadavres de ses soldats, ne voulant pas surtout tomber vivant entre les mains de Ferdinand, il n'eut que le temps de se sauver dans la ville de Troie, en saisissant une corde qu'on lui lança du haut des crénaux (*).

Cette ville ne lui présentant aucune sûreté, il en sortit bientôt, déguisé avec Cossa et

Hist. de Georges Castriot; Tome II, P. 310. Hist. des rois des deux Siciles. II. P. 303.

(*) Des auteurs estimés ont prétendu que ce combat eut lieu le 18 août 1461, mais cette date présente évidemment une erreur; on ne peut guères assigner la victoire remportée par Scanderberg, q u'au commencement du printemps.

plusieurs autres capitaines; puis il traversa secrètement l'espace qui le séparait de la mer, parvint à s'embarquer, et aborda heureusement à l'ile d'Ischie, dont le château fortifié était commandé par Jean Torella, l'un des partisans de la maison d'Anjou.

Le courageux prince résolut d'abord de se maintenir sur ce point et d'y attendre des messages de Naples, où il se flattait qu'on exciterait un mouvement en sa faveur. Cependant, quoique ses rares vertus, sa force d'âme, sa bonté reconnue, lui eussent affectionné toute la noblesse et le peuple, la crainte inspirée par le caractère despotique de Ferdinand paralysa les efforts qu'on se proposait de tenter, et l'on se borna à des vœux et à de stériles regrets. Seulement, quelques chevaliers napolitains, entraînés par leur admiration envers Jean d'Anjou, (auquel Pontanus même, historien contemporain attaché au parti d'Aragon, ne peut s'empêcher de rendre un éclatant témoignage), vinrent le trouver à Ischie, résolus à sacrifier leur fortune comme leur vie pour un prince qui se montrait encore plus magnanime au sein des revers, qu'au milieu de ses triomphes.

Mais le digne fils de René redouta d'exposer ses nobles amis à de nouveaux périls

sans aucun résultat utile. Il leur exprima sa reconnaissance avec la plus profonde émotion, mit à la voile, et arriva dans peu de jours à Gênes, dont il reprit le commandement au nom de Charles VII (*).

VI. Comme s'il eut été dans la destinée de René de n'éprouver jamais un malheur qui ne fut suivi d'une foule d'autres, la nouvelle du désastre du duc de Lorraine dut lui parvenir presque à la même époque, où les infortunes de Marguerite d'Anjou, sa fille, venaient d'accabler son âme de la plus amère tristesse. En effet, tandis que le vainqueur de Sarno s'éloignait en fugitif du royaume de ses aïeux, Henri VI, son beau-frère, victime des dissentions qui régnaient depuis tant d'années entre les maisons d'Yorck et de Lancastre, se voyait déchu de la couronne et enfermé dans la tour de Londres.

Aussi supérieure à son sexe qu'à l'adversité, capable de tous les efforts de l'héroïsme, la reine d'Angleterre n'ayant pas balancé à se

Hist. de France, Tome XVI, P. 266. Hist. des révolutions d'Angleterre.

(*) « Thiriat Florentin dit, dans ses mémoires manuscrits, tenir « de son grand-père (en 1640), que le duc d'Anjou s'était déguisé « lui quatorzième, en moine des frères mineurs, et prit barque à « Marseille pour retourner en Italie, et s'emparer de Mons Fer- « nand afin de le mettre à la chaîne; mais qu'ayant été découvert, « il faillit lui-même à être arrêté et se sauva sur son cheval »

mettre elle-même à la tête des troupes demeurées fidèles (*), remporta en personne plusieurs victoires signalées, dans l'une desquelles périt l'usurpateur Richard, et les mains victorieuses d'une épouse brisèrent les fers du royal captif.

Malheureusement pour Marguerite, le parti de Lancastre, (qui avait adopté pour emblême *la rose blanche*), comptait dans ses rangs le plus habile, le plus hardi, le plus renommé des généraux anglais, le célèbre Richard Neville, ou Newil, de la maison de Plantagenet, plus connu sous le nom de Warwick. Dirigé par ce guerrier, qu'on appelait *le faiseur de rois* (**), et auquel le destin semblait aveuglément soumis, le jeune Édouard reprit ses avantages, vengea la mort de son père, et s'empara une seconde fois de l'infortuné Henri VI. Poursuivant ensuite l'armée de la reine, il la rencontra enfin auprès de la ri-

(*) Selon Monstrelet, Marguerite d'Anjou serait venue en France en 1461. « La duchesse d'Orléans, dit-il, accoucha d'ung beau filz « que tint sur les fonts de baptême, le roi de France, et lui donna « le nom de Loys. . . Si le leva, la royne d'Angleterre, laquelle à « ceste heure étoit venue devers le roy son cousin germain pour lui « requerre secours. »

(Tome II, Fol. 250.)

(**) *King Maker.* On prétend que trente mille personnes étaient journellement nourries dans les différents fiefs et châteaux de Warwick. (Hume, Hist. de la maison de Plantagenet.)

vière d'Arc (ou Warf), dont les eaux ne tardèrent pas à être teintes du sang des partisans de la maison d'Yorck. — « Je prie Dieu, s'écria Warwick, au plus fort de la mêlée, « qu'il ait les âmes de ceux qui meurent.. Pour « moi, Biau sire Dieu, ores n'ai-je recours au « monde, sinon à toi, qui es mon créateur... « Si, te requiers vengeance. »

A ces mots, prononcés dans une sorte d'exaltation guerrière, Warwick met pied à terre, tire son épée, en baise la poignée en forme de croix, égorge son cheval, court se jeter dans les rangs opposés, et bientôt les cadavres des vaincus, entassés les uns sur les autres dans la rivière, servent de pont aux escadrons du comte.

Vainement, la reine tenta-t-elle de rallier ses troupes épouvantées; sa voix en fut méconnue, la déroute devint générale, et l'intrépide princesse est entraînée loin de ce funeste champ de carnage, où le fils de Richard de Lancastre fut proclamé roi d'Angleterre sous le nom d'Édouard IV.

Accablés de leur côté par la funeste issue de l'expédition de Naples, René ni son fils, comme on l'a vu, ne pouvaient voler au secours de la Marguerite. Tous deux n'apprirent même la situation désespérante qui la

condamnait à errer déguisée dans ses propres états, qu'au moment où le sort semblait les poursuivre l'un et l'autre avec plus d'acharnement.

A peine Jean d'Anjou avait-il fait reconnaître son autorité à Gênes, que Paul Frégoze, archevêque de cette ville, homme violent et jaloux de l'influence des Français, usa de tout son ascendant afin d'exciter une nouvelle insurrection parmi les habitants, et parvint à leur persuader qu'il était honteux pour eux de recevoir des lois d'un prince né hors de leur sein.

Averti de ces mouvements factieux, le duc en instruisit aussitôt Charles VII, qui envoya à Gênes un renfort de six mille hommes. René détacha en même temps mille gendarmes au secours de son fils (*).

La position critique de Jean d'Anjou se serait donc infiniment améliorée, si la force des armes seule était suffisante pour maintenir des troupes étrangères dans un pays devenu un foyer d'insurrection. Des exemples de sévérité peuvent, il est vrai, la comprimer un moment, et en intimider les chefs; mais tôt

(*) On trouve dans les registres de quelques notaires à Arles, des actes ou procurations passées par de nobles provençaux partant pour Naples ou Gênes.

ou tard elle éclate plus terrible, et le duc de Lorraine en fit une trop cruelle expérience.

Quoique ce prince eut apaisé les premières séditions et se fut assuré de Savone dont il avait chassé les révoltés, l'effervescence des esprits sembla s'accroître de nouveau; le désir d'expulser les Français de Gênes, rallia les Adornes et les Frégoze; oubliant leurs dissentions héréditaires pour ne songer qu'à l'intérêt commun, ils se réunirent, élurent pour doge, le 12 Mars 1461, Prosper Adorne, reçurent des troupes du duc de Milan, et levant l'étendard de la rebellion, ils se rendirent maîtres de la ville, excepté du château qu'occupaient Jean d'Anjou et ses soldats.

Dans un tel état de choses, où, cernés de toute part, et menacés de manquer de vivres et de munitions, les Français ne pouvaient tenir que peu de jours, une bataille décisive parut la seule voie de salut qui restât encore. Jean d'Anjou rechercha donc l'occasion de la livrer, et à la tête de sa faible garnison, il se présenta avec sa résolution ordinaire, contre les nombreuses troupes alliées, le 17 Juillet 1461.

Mais à la vue de l'armée qu'ils avaient à combattre, le découragement s'empara de la

plupart des soldats. Une terreur panique se répandit dans leurs rangs, à la nouvelle semée par l'archevêque de Gênes, que les Milanais arrivaient à marches forcées. En même temps, les cris de vive Sforce! se firent entendre, et les efforts prodigieux du duc de Lorraine suffirent à peine pour soutenir le premier choc. Les escadrons s'ébranlèrent, prirent la fuite, se jetèrent à la nage, furent poursuivis jusque sur mer, et bientôt trois mille morts, parmi lesquels on compta plus de trois cents chevaliers aux éperons d'or, jonchèrent le champ de bataille. Odet Daidie contribua à sauver le reste des troupes françaises, et Vallier ayant remis le château à Louis de Frégoze, s'embarqua sur la flotte provençale que René avait envoyée au secours de son fils.

Ici se place l'inculpation la plus grave, la seule véritablement fâcheuse qu'on ait jamais faite à la mémoire de ce prince. Quelque absurde qu'elle puisse paraître, elle est cependant de nature à être repoussée par la conviction la plus intime ; nous l'avouons dans toute la sincérité de notre cœur, si le

Le père Anselme, hist. des grands officiers de la couronne, Tome II, Fol 939.

fait odieux qu'elle renferme nous avait semblé seulement douteux, il nous eût été impossible de continuer à tracer une ligne de cet ouvrage. Mais nous n'aurons guères qu'à rapporter l'assertion suivante, pour en démontrer l'invraisemblance et la fausseté.

« On accuse René, dit Villaret (histoire
« générale de France), d'être resté spectateur
« sur une galère, de la défaite des Français
« par les Génois et Milanois; de s'être mis
« alors dans une fureur indigne d'un prince,
« et d'avoir donné ordre à ses vaisseaux de
« s'éloigner de la côte, abandonnant les Fran-
« çois à la discrétion du vainqueur. Tous fu-
« rent pris ou massacrés. Cette action aussi
« lâche que barbare, couvre la mémoire de
« René d'une tache ineffaçable (14). »

D'après un jugement aussi tranchant, qui ne penserait que le continuateur de l'histoire de France a dû le motiver et le justifier en puisant dans les sources les plus authentiques et les plus certaines? Il s'est cependant contenté de répéter un fait isolé, consigné dans la vie de François Sforce, (alors ennemi déclaré de René), et dont l'auteur ne le cite que « comme *un bruit populaire auquel il n'ac-*
« *corde lui-même aucune créance.* »

Hist. générale de France. T. XVI, P. 243.

Si le soufle de la calomnie suffit quelquefois pour ternir la réputation d'un simple particulier, il n'a pas du moins à en redouter les effets après lui; le burin de l'histoire ne perpétue point cette imposture passagère : elle s'éteint avec ses lâches auteurs. Il n'en est pas ainsi des grands de la terre: condamnés dès le berceau à une célébrité trop souvent importune, leur mémoire peut être poursuivie encore dans la poussière du cercueil, et pour nous servir de la belle pensée d'un « moderne philosophe, la calomnie disparaît « à la mort de l'homme obscur; mais, debout « auprès de l'urne du grand homme, elle s'oc- « cupe à remuer sa cendre avec un poignard. »

Qui oserait désormais espérer de se soustraire à ses atteintes, en songeant que René lui-même ne leur a point échappé, malgré son caractère si connu de loyauté, de courage et de sensibilité?

Ce serait pourtant lui faire injure que d'insister davantage sur l'accusation dont il a été l'objet; nous nous bornerons donc à dire qu'après avoir compulsé scrupuleusement les divers historiens qui parlèrent de ce prince, à l'époque dont il s'agit ici, nous ne croyons point qu'il ait assisté au funeste combat dans

lequel on a cherché à lui assigner un rôle aussi honteux.

Il paraît que le 17 Juillet, jour de la bataille de Gênes, René se trouvait encore à Marseille, où l'une des sœurs de Jeanne de Laval rendait le dernier soupir (15).

Ce prince avait dû d'ailleurs être retenu en Provence, afin d'y continuer une négociation importante, dont le but était de réunir à cette province le comté de Nice, cédé au duc de Savoie, durant la régence d'Yolande d'Aragon. On pense que s'étant contenté d'envoyer ses galères à son fils, il ne tarda pas à revenir à Angers, ou auprès de la reine de France.

Marie d'Anjou venait de perdre (le 23 Juillet) à Mehun-sur-Yeurre, en Berry, le malheureux Charles VII, qui se laissa, dit-on, mourir de faim, dans la crainte d'être empoisonné (16).

S'il était permis de tirer parti d'une anecdote puérile au fond, quoique accréditée en Provence, on fortifierait d'une nouvelle preuve les motifs qui portent à croire à l'absence de René au moment de la défaite des Français.

On raconte que, lorsque les messagers chargés de lui annoncer la perte du royaume de Naples, et la déroute de Gênes, arrivèrent

auprès de ce prince, ils le trouvèrent occupé à peindre une perdrix, qu'il acheva alors les « ailes déployées, voulant ainsi représenter, « dit Wulson de la Colombière, que nos biens « étant ailés, il n'est pas en notre pouvoir de « les arrêter; mais qu'après les avoir perdus, « ils peuvent revenir à nous, s'il plaît à « Dieu (17). »

VII. On ne connaît aucun détail particulier sur les évènements qui remplirent la vie de René pendant les années 1461 et 1462, si fatales à Jean d'Anjou et à la reine d'Angleterre; il en est de même de l'an 1463.

On présume qu'à cette époque, le roi de Sicile séjourna alternativement en Anjou et en Provence, où il s'attacha spécialement a remédier aux ravages toujours croissants de la peste qui s'y était déclarée depuis peu. Touché surtout d'une vive compassion du tableau déchirant que Jean Huet, évêque de Toulon, vint lui retracer des effets de la contagion dans cette florissante ville et dans le bourg de la Valette, René, pour donner le temps à leurs habitants de réparer d'énormes pertes en tout genre, les exempta indistinctement de payer aucun impôt durant cinq années entières.

Ce prince était de retour à Angers le 28

Août 1462. Il alla ensuite, dit-on, faire une apparition en Lorraine vers la fin de 1463. On assure du moins qu'il était à St. Mihiel (*), le 27 Octobre, et ce serait alors dans cette ville qu'il aurait eu la douleur d'apprendre la mort de la reine de France qui, arrivant d'un pélerinage à St. Jacques de Compostelle, termina sa carrière dans l'abbaye de Châteliers en Poitou, le 29 Octobre de la même année.

Peu de temps après que René fut revenu en Anjou, il reçut pour la première fois la visite de Louis XI (18) qui l'avait toujours haï à cause de son attachement à Charles VII, mais qui ne pouvant s'empêcher de l'estimer, croyait aussi lui devoir des ménagements. Ces deux princes demeurèrent plusieurs jours ensemble, soit au château d'Angers, soit au pont de Cé, occupés des moyens d'assurer la tranquillité de l'état, compromise par la fuite de Charles, duc de Berry, en Bretagne. L'asile qu'il y avait trouvé avec divers seigneurs puissants, faisait présager une prochaine révolte parmi la noblesse de la cour, et Louis

(*) Pendant son séjour à St. Mihiel, ce prince fit un traité d'association avec Guillaume d'Heraucourt évêque de Verdun, relativement à toutes les mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb et de fer, qui pourraient se trouver à la prévôté de St. Mihiel.

était trop prudent pour ne pas en sonder toutes les ramifications.

Ce fut après son entrevue avec le roi de Sicile, que Louis XI convoqua à Tours une assemblée générale des grands vassaux de la couronne et de tous les hauts barons. S'y étant rendu accompagné de ses deux oncles, René et Charles d'Anjou, ce monarque exposa lui-même ses griefs contre le duc de Bretagne, qu'il accusait d'appuyer la rebellion du duc de Berry, et termina son discours en invitant les princes réunis à le soutenir dans la plénitude de ses droits.

René prit alors la parole, et protesta au roi de France, dont l'inquiétude n'avait pu se déguiser entièrement, « que leur résolution « unanime était de le servir envers et contre « tous, sans rien épargner. »

Il y a lieu de penser que cette assurance était plus sincère dans le cœur de celui qui la prononçait que chez la plupart des princes dont il était l'organe... La suite, en effet, prouva évidemment le peu d'harmonie qui régnait entre leurs desseins secrets, et les sentiments qu'ils faisaient exprimer.

Chroniques de Monstrelet, fol. 288. Chronique de Louis XI, P. 26. Hist. de France, T. XVII, P. 53. Bourdigné, fol. 154.

Au surplus, l'opposition puissante qui ne tarda pas à se manifester contre un despote tel que Louis XI, ne s'explique que trop facilement. Tant que Charles VII avait régné, et (même lorsque ce malheureux souverain fut réduit à ne plus être qu'un fantôme vivant), on oubliait l'état dans lequel il était tombé, en songeant qu'il avait deux fois sauvé la France. Là gloire n'avait point entièrement perdu son auréole sur ce front que la mort allait frapper, et les valeureux compagnons d'armes de Charles-le-Victorieux l'entouraient encore d'honneurs, de respect et d'affection. Tous possédaient également sa confiance, celle de l'armée, et d'ailleurs la reine Marie d'Anjou n'avait pas cessé d'inspirer aux Français cette profonde vénération qui la rendait toute-puissante par l'ascendant de ses seules vertus.

L'influence du dauphin étant donc insensible ou comprimée, ce n'était que sourdement et loin de la cour dont il était banni, qu'il osait tenter les moyens de saisir les rênes du pouvoir.

Mais aussitôt que la mort de Charles VII, l'eût déclaré possesseur d'une couronne après laquelle il avait si hautement soupiré, Louis XI, connu seulement jusqu'alors par sa con-

duite envers son père et sa profonde dissimulation, crut ne devoir plus garder de mesures. Ignorant que la plus grande habileté d'un « gouvernement nouveau, et son mystère, pour « ainsi dire, est de ressembler à celui qui le « précède, s'il est doux et regretté, » on le vit annoncer dès le premier jour de son règne, le système odieux de tyrannie qu'il allait adopter. L'intrigue, la haine soupçonneuse, l'espionnage, remplacèrent l'antique loyauté, et ce caractère chevaleresque auquel Charles VII avait habitué sa cour. Tandis que, sous ce prince, les services antérieurs étaient généreusement récompensés; que rarement les talents marchaient sans l'honneur; qu'enfin la fidélité éprouvée et des noms chers à la monarchie entouraient le trône, d'obscurs délateurs, dont le seul mérite était d'avoir suivi le dauphin dans sa révolte, et n'ayant que leur bassesse pour recommandation, furent seuls admis dans l'intimité du roi. Le vénérable Guillaume des Ursins perdit la place de chancelier; Brézé, Dampmartin, furent disgraciés avec éclat, et au lieu de voir les galeries du Plessis-les-Tours remplies des princes du sang, de guerriers tels que Dunois,

Duclos. hist. de Louis XI. T. I. P. 188.

Saintrailles et tant d'autres héros qui vivaient encore, on n'y rencontrait qu'un vil barbier (*), connu chez le paysan Flamand son père, sous le nom d'Olivier *le diable*, et dont l'insolence égalait le crédit; un Balne (**), (fils d'un meûnier ou d'un tailleur d'habits), autrefois domestique de Jean de Beauvau, évêque d'Angers, et qui avait payé les bienfaits du prélat par la plus noire ingratitude; enfin, un Tristan l'ermite, que sa férocité seule pouvait rendre agréable à Louis XI. Tels étaient les favoris, les conseillers, les ministres qui remplacèrent les fidèles serviteurs de Charles VII, disposèrent de tous les emplois, éloignèrent tous ceux qui leur portaient ombrage, sans excepter même les princes du sang, et engagèrent leur maître à augmenter la taille de trois millions.

Aussi, si ce règne a contribué à l'agrandissement de la France; s'il courba la fierté des grands feudataires sous un sceptre de fer; si Louis XI, disons-nous, *mit les rois hors de page*, comme s'exprimait François I.er, la postérité ne doit point sans doute méconnaître les résultats d'une pareille politique; mais

(*) Louis XI le nomma ambassadeur. Il donna les sceaux à son médecin et nomma son tailleur héraut d'armes.

(**) C'est un bon diable d'évêque pour à ceste heure, (disoit Louis XI en parlant de la Balne.) Je ne scay ce qu'il sera à l'avenir.»

elle ne peut s'empêcher de regretter qu'un roi de France, entouré de gibets et de cages de fer, les ait obtenus par des moyens si peu honorables et avec des agents souillés de tant de forfaits.

Ceux qui en furent les témoins ou les victimes, les princes du sang surtout, indignés d'une semblable révolution dans le royaume, résolurent d'abord de se soustraire partiellement à l'oppression qui pesait sur eux. Plus courageux ou plus unis ensuite, ils proclamèrent ouvertement que le nouveau souverain traitant la France en pays conquis, l'obéissance devenait une lâcheté, et qu'il était temps de mettre un frein à un tel despotisme. Alors éclata cette fameuse ligue connue sous le nom de *guerre du bien public*, que lui donnèrent ses chefs puissants. Ils ne se trompaient point en cherchant à colorer leur révolte du pretexte de l'intérêt du peuple, mot toujours magique et entraînant pour la multitude; mais qu'importe à ceux qui l'abusent et l'égarent, qu'elle reconnaisse plus tard qu'elle a servi d'instrument à des projets ambitieux ? l'effet est produit , les meneurs savent en profiter , et les agents subalternes seuls ont à redouter les chances du succès.

La ligue contre Louis XI ayant trouvé des partisans dans toutes les classes, on vit bientôt grossir les rangs des révoltés, à la tête desquels parurent entr'autres le duc de Berry, propre frère du roi; le fameux comte de Charolois, plus connu sous le nom de Charles-le-Téméraire; les ducs de Bourbon, de Bretagne, de Nemours; Dunois, les comtes d'Armagnac, de Dampmartin, le maréchal André de Laval, et une foule d'illustres barons et gentilshommes de France.

Un puissant auxiliaire ne tarda pas à se réunir à eux: le courageux fils de René, blessé à son tour de la froideur et du manque de foi de Louis XI (19), ne pouvait que partager le mécontentement général.

« Il s'était formé, dit Duclos, une amitié « très étroite entre Jean d'Anjou et le comte « de Charolois. Tous deux aimaient la guerre, « leur valeur était égale; mais le duc de « Lorraine l'emportait par la prudence, la « sagesse, la modération et les autres qua- « lités du général. Les malheurs qui lui « avaient fait perdre la couronne de Naples, « avaient du moins prouvé qu'il en était di- « gne. Adoré de ses sujets, respecté de ses « ennemis, sa réputation ne dépendait plus « de la victoire; on pouvait dire que si le

« comte de Charolois était le plus vaillant « soldat de son siècle, Jean d'Anjou en était « un des premiers capitaines. »

On sent combien Louis XI dût regretter de l'avoir traité avec si peu d'égards, en le voyant embrasser la cause des autres princes, (aussitôt qu'il eût nommé pour lieutenant-général de la Lorraine, Nicolas, son fils, qui atteignait sa dix-septième année). Jean d'Anjou se laissa entraîner d'autant plus facilement à venger ses ressentiments personnels, qu'il croyait sincèrement agir dans l'intérêt véritable de la France et pour le bien public, comme il le disait lui-même. Ce fut toutefois contre les avis réitérés et les exhortations de son père, qu'il se jeta sous l'étendard de la rebellion. René n'oublia rien pour le détourner d'une guerre, qui entreprise peut-être par d'honorables motifs et sous de spécieux prétextes, n'en était pas moins un attentat contre l'autorité légitime.

On pourra juger des démarches de René en cette occasion, par la lettre suivante qu'il écrivit au duc de Lorraine; (il en prévenait en même temps Louis XI, auquel les talents militaires de Jean d'Anjou faisaient redouter sa réunion au parti ligué contre lui.).

« Mon fils, monseigneur le roi m'a parti-
« culièrement escript par Gaspard Cossé
« (Cossa), et aussi envoyé le double des let-
« tres que vous lui avez escriptes, lequel par
« ses lettres me faict sçavoir qu'il envoye de-
« vers vous le seigneur de Précigny (Bertrand
« de Beauvau), et que de ma part je voul-
« sisse envoyer devers vous aulcun des miens
« qui me fust fiable. »

« Mon fils, vous sçavez ce que je vous ai
« faict sçavoir par l'évêque de Verdun (20),
« de la volonté du roi et de la mienne... aus-
« si, tousjours m'avez été obéissant jusqu'à
« présent; encores, si vous estes saige, ne
« commencerez pas à ceste heure à faire aul-
« trement.... et sur ce, vueilliez-vous aussi
« faire, et accomplir mon dict seigneur et
« roi, et mon dict Gaspard, que j'envoye de-
« vers vous pour ceste cause; aultrement, je
« ne pourrai estre content de vous. »

Notre seigneur soit garde de vous.

Votre Père,

RENÉ.

(Escript à Launay-les-Saumur, le X[e] d'Août.)

René, connaissant le caractère soupçonneux de Louis XI, crut devoir lui adresser cette

Manuscrit de la bibliothèque royale, du Puy, N.° 596.

lettre renfermée dans la suivante, qui fut remise directement au roi.

« Mon très redoubté seigneur, je me re-
« commande à vostre bonne grâce, si très
« humblement que je le puis; plaise à vous
« sçavoir, monseigneur, que par Gaspard
« Cossé, ay veu ce qu'il vous a plu m'escri-
« pre, et comment avez délibéré envoyer
« devers mon filz de Calabre, le seigneur de
« Précigny, me exhortant et ordonnant y
« envoyer aulcun de mes seigneurs qui me
« fust fiable. »

« Surquoi, monseigneur, obéissant tou-
« siours à vos bons plaisirs et commande-
« ments, je y envoye le dict Gaspard, du-
« quel vous savez, il a assez cognoissance;
« auquel j'ai donné charge expresse de pas-
« ser et retourner par vous, et puis, tirer
« delà vers mon filz pour lui dire ce qu'il
« vous plaira lui en charger; et j'ai escript
« à mon dict filz, par le dict Gaspard, ainsi que
« plus à plain verrez par la copie de mes
« lettres que vous envoye, ou par les *dictes*
« *lettres, si c'est vostre bon plaisir de les veoir*
« *et ouvrir.* »

« Priant Dieu, mon très redoubté seigneur,
« qu'il vous doint bonne vie et longue. »

« Vostre très humble et très obéissant.

« Le roi de Sicile, duc d'Anjou,

RENE. »

(Escript à Launay le XI[e] jour d'Août.)

Louis XI écrivait en même temps à M[r]. de Bressuire (son second Tristan l'ermite): « j'ai reçeu les lettres *de M. de Calabre*, et « vue la créance qu'il m'a envoyée par es- « cript... *mais je ne m'y fieray que bien à* « *poinct...* »

« Je vous prie, monsieur de Bressuire, mon « ami, que vous preniez bien garde à tout, « et que nul inconvénient n'arrive pendant « mon voyage, ainsi qu'en vous ay ma con- « fiance. »

Chantelle le 4 Mars.

Afin d'ôter tout ombrage et tout nouveau prétexte au roi de France, René se décida ensuite à le joindre, et à le suivre dans le Poitou où ils étaient encore ensemble au mois de Février 1465, attendant la réponse du duc de Bretagne à la dernière sommation de Louis XI.

Mais sur ces entrefaites, le duc de Berry, dont on avait espéré se rendre maître, parvint à s'échapper, et se réunit à l'armée que ras-

Manuscrit de Dupuy à la bibliothèque royale. N° 596.
La lettre de René y existe en original.
Mémoires de Brantôme.

semblaient ses alliés. Le roi retourna à Paris, laissant à René le commandement d'une partie de ses troupes. Ce prince se chargea de protéger la Normandie contre les tentatives des Bretons, ne se trouvant pas, par ce moyen, exposé à combattre son propre fils.

Jean d'Anjou amenait alors aux ligueurs, cinq cents Suisses bien armés et équipés; (ce furent les premiers qui parurent dans les rangs français). La présence du duc de Lorraine y redoubla l'ardeur et la confiance, car tous les historiens, (surtout Philippe de Comines et Olivier de la Marche), l'ont cité comme un des capitaines qui se si-
« gnalèrent le plus dans cette courte révolte,
« et qui manifestèrent le plus de ressentiment
« envers le roi de France (*).

Cependant, après la fameuse bataille de Montlhéry (21), (donnée le mardi, 16 Juillet 1465) où aucun des chefs n'avait, dit-on, envie

(*) Pour le petit des gens qu'il avoit en venant joindre le comte
« de Charolois, dit Comines, je ne vey jamais si belle compaignie,
« ne que semblassent mieux exercités au faict de la guerre. A tous
« alarmes, estoit le premier armé de toutes pièces, et son cheval
« toujours bardé, et sembloist bien prince et chief de guerre, et ti-
« roit toujours droicts aux barrières de nostre ost. Ce noble prince
« reconfortoit toute la compaignie esfrayée du bruit de la bataille
« de Montlhéry, et sembloist bien deux princes qui désiroient le
« plus de débats que la paix, et tousjours estoient d'opinion de me-
« ner la guerre oultre. »

d'en venir aux mains, le duc Jean d'Anjou qui n'y avait point assisté, commença à se montrer franchement un des zélés médiateurs de la paix. Les conseils réitérés de René, joints à sa propre expérience, n'avaient pas tardé à le convaincre du peu de bonne foi des coalisés, de l'ambition qui les guidait, et des maux toujours croissants d'une guerre civile. S'il crut que l'honneur ne lui permettait pas d'abandonner le parti dans lequel il s'était jeté, il n'oublia rien du moins pour ramener les princes ligués à des sentiments plus pacifiques. « Je pensais, (disait-il à son père, pour s'excu- « ser), ceste assemblée estre pour le bien « public, mais j'aperçois en effet que c'est « pour le bien particulier. »

Dès ce moment, il entama les négociations; son exemple concourut à faire rentrer la plupart des révoltés dans la ligne véritable de leurs devoirs, et l'on peut dire qu'il fut le principal auteur de la paix qui suivit le traité de Conflans et de St. Maur-les-Fossez.

Ce traité fournit une nouvelle preuve de la souplesse et de la dextérité remarquables dont usait Louis XI, quand il fallait céder aux

Mémoires de Comines. Livre I.er, P. 49 à 69. Olivier de La Marche, P. 475, 477. Hainault, Abrégé chron. P. 374. Duclos. Tome II.

circonstances, et du véritable motif de la guerre du bien public, qui eût toutefois pour résultat de détourner ce monarque d'un système outré, et de l'obliger à rappeler à sa cour ou dans son conseil une partie de ceux qu'il avait injustement disgraciés. Si chacun des princes qui avaient pris part à la ligue sût en retirer quelque avantage personnel, « Louis, en accor- « dant tout ce qu'on lui demandait, y mit « toujours, dit Anquetil, quelque clause qui « pouvait nuire à celui qui acceptait ses dons. » Aussi, jamais on n'appliqua mieux qu'à ce souverain le fameux vers de Virgile:

Timeo Danaos, et dona ferentes.

En effet, en se soumettant à satisfaire les prétentions démesurées du comte de Charolois, il confia à Louis de Luxembourg, favori de ce prince, l'épée de connétable avec trente-six mille francs de pension, afin de le rendre suspect à son protecteur. En enrichissant Dunois d'un côté, il lui enleva des possessions considérables qui passèrent dans le domaine du duc de Berry. Voulant également semer des germes de division entre Dunois et le comte du Maine, il ôta à ce prince la terre de Partenay, pour la donner au bâtard d'Orléans, etc.

Le duc de Lorraine devait avoir pour garantie une somme de cent mille écus et cinq

cents lances (pour recommencer la guerre d'Italie;) la cession d'Épinal, de Vaucouleurs, et quelques autres domaines. Mais en consentant à accepter une paix aussi onéreuse, Louis XI s'était promis d'avance de n'en point tenir les conditions, et comme tous les princes qui savent dissimuler leurs ressentiments, il se proposait de se venger cruellement de ceux qui s'étaient déclarés contre lui, aussitôt qu'il serait parvenu à les désunir entr'eux et à obtenir le licenciement de leurs troupes.

On raconte que, pressé un jour de dire par quels motifs il s'était décidé à signer un traité si peu honorable, il peignit ainsi dans sa réponse, tous les chefs de la ligue : « La jeunesse de mon frère de Berry; la « prudence de beau-cousin de Calabre; le sens « de beau-frère de Bourbon; la malice du « comte d'Armagnac; l'orgueil grand de beau- « cousin de Bretagne, et la puissance invin- « cible de beau-frère de Charolois, m'ont « engagé à faire cette paix. »

Toutefois, malgré l'apparente justice qu'il semblait accorder au duc de Lorraine, il ne lui pardonna jamais de s'être réuni aux mécontents, et par une injustice que son caractère vindicatif et ombrageux peut seul expliquer, loin de savoir gré à René de ses démarches

réitérées pour détourner son fils de cette guerre, il le soupçonna de n'avoir point agi avec bonne foi, et l'enveloppa dès-lors dans la haine qu'il vouait à Jean d'Anjou.

On en trouve un témoignage non équivoque, en ne voyant ni l'un ni l'autre de ces princes compris dans l'ordre de St. Michel, institué à Tours en 1469 quatre ans après la ligue du bien public.

Cependant, voulant conserver au moins les dehors de la reconnaissance envers un prince dont il redoutait les talents, et qui venait de lui rendre un service signalé en interposant sa médiation entre lui et le duc de Berry, Louis XI ordonna qu'on fournît une somme considérable en argent, et un corps nombreux de troupes au duc de Lorraine, pour l'aider dans l'important changement qui paraissait se préparer dans sa destinée.

La mort de Don Pèdre de Portugal (nommé roi d'Aragon en 1465, lorsque les Catalans détrônèrent Jean II (*), frère du célèbre

(*) Il avait épousé Blanche de Navarre.

Moréri. Tome I.er Fol. 428. Jean Chartier. Chronique de St. Denis. Monstrelet. Tome II, Fol. 310. Dom Romuald. Trésor chron. et historique, II. Fol. 373. Daniel. Hist. de France. Tome VII, P. 491. Art de vérifier les dates.

Duclos. Hist. de Louis XI, Tome II, P. 50.

Alphonse V) avait laissé vacante une couronne que les Barcelonais ne consentirent point à décerner au prince désigné par Don Pèdre. Se séparant alors du royaume d'Aragon[1], ils se gouvernèrent quelques mois en république; mais se lassant bientôt d'un état qui les livrait aux horreurs de l'anarchie, ne voulant pas se soumettre à un souverain qu'ils avaient repoussé, et désirant en même temps concilier leur propre intérêt avec le principe conservateur de la légitimité, ils jetèrent les yeux sur René qui, par sa mère Yolande d'Aragon, avait des droits incontestables au sceptre qu'on lui offrait.

Cette détermination ayant été adoptée par le conseil de régence formé à la dissolution de la république éphémère de la Catalogne, les Barcelonais députèrent, en 1467, une magnifique ambassade au roi de Sicile, en le suppliant de se rendre le plus tôt possible dans ses nouveaux états, afin qu'on déposât entre ses mains les rênes du pouvoir, et qu'il dissipât par sa présence les restes du parti portugais; mais désabusé pour lui-même de toutes les grandeurs de la terre, ce fut en faveur de son fils seulement que René accepta les offres de la régence de Barcelone. Il l'exprima positi-

vement ainsi à ses députés qui vinrent le trouver à Angers (*).

Trop loyal pour soupçonner la droiture des autres, René réclama alors de Louis XI la promesse qu'il avait faite à son fils de lui fournir huit mille archers, cinq cents lances et l'artillerie qui lui était nécessaire.

La réponse du monarque fut tellement évasive, que ne pouvant compter en aucune manière sur son appui, René n'eut d'autre ressource que d'adresser un appel aux gentilshommes de ses diverses provinces. Ceux-ci ne trompèrent pas son attente. Une armée de huit mille combattants, composée d'Angevins, de Provençaux, de Lorrains, de Barrois et de quelques Français, ne tarda pas à se réunir sous ses étendarts. Il en remit, avec confiance, le commandement à Jean d'Anjou, et lui donna pour lieutenant Ferry de Vaudémont, son beau-frère.

Pleins d'ardeur et de courage, ces deux princes franchirent aussitôt les Pyrénées, volèrent en Catalogne, et n'annoncèrent leur arrivée sur ce nouveau théâtre de leurs ex-

(*) A cette époque le comte de Charolois était venu offrir à René sa médiation pour terminer les différends élevés entre ce prince et Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne, au sujet du refus de ce dernier de prêter hommage au Chastel sur Moselle.

ploits, qu'en prouvant l'un et l'autre combien ils étaient dignes de leur noble origine, et du choix de René.

FIN DU CINQUIÈME LIVRE.

LIVRE SIXIÈME.

Séjour en Anjou et en Provence.

De 1467 à 1476.

I. René venait d'atteindre cette époque de la vie où toute ambition personnelle est ordinairement éteinte; où les leçons sévères du passé, des déceptions en tout genre ne permettent guères de s'abandonner encore aux illusions de la jeunesse, et où le repos et la solitude semblent devenus les premiers comme les plus doux de tous les biens.

Bornant sa politique à soutenir son fils dans l'honorable entreprise où la providence l'appelait, ce prince, livré à la fois à l'administration de ses états, à l'étude des sciences, de la littérature et des beaux arts, vivait paisiblement en Anjou, sans négliger les exercices d'une piété fortifiée par le malheur (1). Passant tour-à-tour les différentes saisons de l'année dans ses châteaux d'Angers, de Saumur, du pont de Cé, de Baugé, de Beaufort en Vallée, ou de Launay-les-Saumur, on le voyait partout veiller aux besoins de son peu-

ple, réprimer les abus, rendre la justice, et signaler sa présence par une foule de bienfaits, dont le souvenir s'est perpétué jusqu'à nos jours, dans les lieux qui en furent les témoins (2).

Quoiqu'il ne fit plus d'aussi fréquents voyages en Provence, René s'occupait cependant toujours du gouvernement de cette Province avec son activité et sa sollicitude ordinaires. Il voulait en connaître les détails, comme s'il y eût été présent, et l'on sait qu'il entretint alors une correspondance très suivie, même minutieuse, avec ses grands sénéchaux, ou les lieutenants-généraux investis de sa confiance. René s'étant chargé spécialement vers ce temps, des affaires ecclésiastiques, il écrivait fréquemment au pape afin de solliciter des canonicats ou des absolutions pour ses protégés, et il nommait, en général, lui-même à tous les bénéfices vacants.

Dans un nombre très considérable de lettres de René, qui datent de cette période de sa vie, et dont la découverte récente est due à un heureux hasard (3), l'extrême bonté qui faisait la base du caractère de ce prince, perçe pour ainsi dire malgré lui, à travers les motifs qui les lui dictaient. On peut en juger, entr'autres, par le message suivant,

adressé à Jean Allardeau, courtisan délié qui avait tellement su s'acquérir à la fois les bonnes grâces de Louis XI et du roi de Sicile, que le premier le nomma gouverneur de Paris, et René, surintendant de ses finances.

(Allardeau était alors évêque de Marseille, siége qu'il remplit jusqu'en 1497 (*).)

Voici la lettre de René:

« De par le roi.

« Mons de Marseille et mon compère, il « m'a été exposé par quelques pauvres gens, « qu'ils avaient commis certaines choses que « je ne vous dis point; mais je crois que ce « doit être par erreur, ou par faiblesse, comme « verrez par leur écriture, que trouverez ci- « incluse. Vous sçaurez d'abord que ce sont « des marins qui ont bien d'autres soucis en « ce monde. Il vous appartient de juger si « c'est un cas d'église, car pour ce qui me « regarde, je suis bien aise qu'on leur par- « donne. »

(*) Jean Alardel, d'Allardel ou d'Allardeau, (originaire d'Angers, et frère de Jean Allardeau, trésorier d'Anjou, secrétaire d'Isabelle de Lorraine,) fut élevé à la cour du roi René, qui le prit pour secrétaire et le fit ensuite recevoir chanoine à Aix. Devenu prévot de Marseille, il en obtint l'évêché le 31 Avril 1466. Il prêta serment en cette qualité, le 13 Avril 1468, entre les mains du chapitre, devant les portes de la cathédrale de La Major, en présence de Jean de Cossa. Ce prélat fit son testament en 1490, et institua pour son héritier, Jean de Villages, maître-d'hôtel et conseiller de René.

Ruffi, Hist. de Marseille, Liv. X, Fol. 32.

« Que J. C. soit à jamais votre gardien.

Au pont de Cé, le 6 Juillet, 1468.

(Signé René; et plus bas, Paganis.) »

Quelques mois après la date de cette lettre, René, sur l'invitation du roi de France, alla trouver ce monarque à Tours avec Jeanne de Laval (*). Louis XI, paraissant pénétré de reconnaissance du service que son oncle lui avait rendu, en s'employant à la soumission du duc de Berry, le reçut de la manière la plus grâcieuse, et l'engagea à assister à l'assemblée générale des états qui se tint l'année suivante, dans la grande salle du palais archiépiscopal de la même ville.

Comme les témoignages extérieurs ne lui coûtaient rien, il combla René de marques d'honneurs, « et le fit asseoir à ses côtés sur « un fauteuil de velours cramoisi, » distinction que le seul cardinal de Sainte Suzanne partagea avec lui.

(Louis XI portait ce jour-là une robe de velours cendré, fourrée de martre, « et derrière lui, dit un vieil historien, estoit « Dunois, si goutteux qu'il le convenoit porter à force de gens, sur une petite selle) « (chaise). »

(*) Dom Calmet s'est trompé en disant que Jean d'Anjou, la reine d'Angleterre et le prince de Galles se trouvèrent à cette assemblée. Hist. de Lorraine, Tome II, Fol. 859.

René et Jeanne de Laval accompagnèrent ensuite la cour de France à Amboise, où Louis XI chercha, par tous les moyens possibles, à faire oublier à son oncle les ressentiment qu'il pouvait conserver de sa conduite à l'égard de Jean d'Anjou, ou à détourner son attention des vues secrètes de sa politique. Le château d'Amboise devint momentanément le théâtre de diverses fêtes auxquelles on n'était plus habitué. (*)

Voulant épuiser en quelque sorte les grâces qu'il prodiguait à René, Louis XI lui accorda, dans cette entrevue, le droit de se servir de sceaux en cire jaune, à l'instar des rois de France. Cette faveur à laquelle le parlement s'était opposé, fut regardée alors comme inouie (**).

(*) « Et tousjours moult honorablement furent reçus par le roy....
« et feist venir plusieurs princes et princesses, seigneurs et dames
« pour les festoyer; et pour leur bien venue, fist faire jouxtes, tour-
« noys, momeries, et telz esbattements, pour ce qu'il sçavoit que
« le roy de Sécile les aymoit.... et après avoir esté ensemble eulx
« esbattants le pays de Touraine, le roy de Sécile et la royne sa
femme, prirent congié du roy de France leur nepveu, qui leur fist
« plusieurs beaux présents, et retournèrent dans leur puissant
« chasteau d'Angers. »

Bourdigné.

Cérémonial de France. Jean le prévost. Monstrelet, Tome II, Fol. 311. Chronique de Louis XI, Tome I.er P. 153. Bourdigné, Fol. 156. Belleforest, Fol. 406. Hist. de France par Daniel, Tome VII, P. 88.

(**) Car, dit C. Nostradamus, il n'estoit permis qu'au roi de
« France, d'user de ceste cire jaune, si, qu'on ne sçauroit monstrer
« que aultre monarque chrétien aye jamais usé de cire jaune que les
« roys de France et René.

René et le roi de Castille durent vraisemblablement se rencontrer, vers la même époque à la cour de Louis XI, où ils se jurèrent une fraternelle amitié.

(Henri IV dit l'*impuissant* se trouvait encore en France le 19 Juin 1469.)

• II. Retourné en Anjou, René ne tarda pas à y apprendre la continuation des premiers exploits de son fils en Catalogne.

Ce prince, qui s'y était rendu dès l'année 1468, suivi d'une foule de seigneurs angevins, français et surtout provençaux (*), avait commencé sa nouvelle expédition d'une manière tellement brillante, que, si Louis XI eût réalisé la plus légère partie de ses promesses, le succès n'en eût pas été douteux un seul instant.

Le duc de Lorraine attaqua d'abord près de *Roses*, (le 1.er de Mai 1468), le vieux roi Jean de Portugal, devenu aveugle depuis son avénement au trône d'Aragon. Le prince d'Anjou l'ayant mis en pleine déroute, marcha ensuite sur l'infant don Ferdinand, nommé vice roi de Catalogne, le défit auprès de

(*) « On trouve parmi ces chevaliers, les noms de Blacas, Brancas, Castellane, Forbin, Gérente, Grasse, Grimaldi, Grille, l'Estang, Porcelets, Sabran, Sade, Villeneuve, etc.

Villa-Daman, et la terreur de ses armes se répandit dans toutes les provinces voisines.

Ne voulant cependant poursuivre ses conquêtes qu'avec des forces suffisantes pour les conserver, il crut devoir réclamer de Louis XI l'exécution de ses engagements formels.

Mais bassement jaloux de la gloire toujours croissante que Jean d'Anjou venait d'acquérir, ce monarque lui refusa ses secours, sous le chimérique prétexte qu'après la soumission de la Catalogne, le duc de Lorraine tenterait de s'emparer du Roussillon et de la Cerdagne. Il poussa plus loin encore la perfidie, car il s'empressa de conclure une trève avec le roi Jean qui, ayant recouvré l'usage de ses yeux, avait aussi remporté quelques légers avantages sur l'armée de son compétiteur.

Ce manque de foi compromettant fortement les intérêts de Jean d'Anjou, obligea ce prince à repasser les Pyrénées, afin de recruter de nouveaux soldats, la plupart des siens étant disséminés dans les garnisons.

Il se rendit d'abord à Perpignan, de là à Pézénas, qui lui avait été cédé par la France, et il alla même jusqu'à Tarascon. Une commission de chambellan signée de sa main, en

faveur de Boniface de Castellane (4), prouve qu'il s'y trouvait le 4 Mai 1469. Il revint à Narbonne le 28 Mai; mais ses levées ne furent prêtes qu'à l'entrée de l'hiver, et il ne retourna en Catalogne que le 7 Novembre, précisément lorsque René était annoncé en Provence.

Jean d'Anjou ne tarda pas à moissonner d'autres lauriers, et vers le milieu du printemps de l'année suivante, Gironne, qu'il assiégeait pour la troisième fois, tomba en son pouvoir.

(Son père, au comble de la satisfaction, s'empressa de lui donner le titre de prince de Gironne, que portait ordinairement l'héritier présomptif des rois d'Aragon, comtes de Barcelone).

Cette importante nouvelle étant parvenue à Marseille, le 5 Juin 1470, le conseil la fit célébrer au son de toutes les cloches, par des feux de joie, et des réjouissances générales.

René qui avait dû arriver en Provence vers la fin de l'automne précédent, assista sans doute à ces témoignages d'allégresse. On ne peut douter qu'il n'ait effectué ce voyage, puisque le 29 Novembre 1469, l'évêque de

Marseille exposa aux consuls « que les villes « d'Aix et d'Arles ayant réuni leurs efforts « pour offrir au souverain quelque présent qui « lui fût agréable, il proposait d'acheter deux « juments barbaresques, amenées sur un bâ- « timent génois venant d'Espagne. Ce don, « disait-il, touchera d'autant plus ce bon roi, « qu'il a déjà témoigné le désir de faire l'ac- « quisition de ces deux juments. »

Le conseil fut unanimement d'avis de les présenter à sa majesté, et le premier Décembre, on entendit le rapport des députés envoyés vers le prince qui les avait accueillis de la manière la plus gracieuse. René devait donc être à Aix, où une de ses lettres prouve encore sa présence, le 17 Juillet 1470.

C'est à ces seuls renseignements que se borne l'histoire au sujet du séjour momentané de René en Provence. Il revint dans le courant de l'été à Angers, pour y recevoir Marguerite sa fille, que des désastres récents, après quelques lueurs de fortune, obligeaient à chercher un asile en France.

Cette courageuse reine était alors accompagnée de l'homme qui avait le plus contribué à sa perte; mais depuis, Édouard IV ayant méconnu ses services, Warwick était devenu le plus zélé partisan de son ancienne ennemie. L'é-

pouse de ce grand capitaine, sa fille, quelques seigneurs formaient la cour de Marguerite qui, en arrivant à Paris, trouva le comte de Vendôme et le sire de Châtillon, chargés par Louis XI de lui faire rendre les honneurs dûs à son rang.

Ce monarque, dans une effusion de tendresse qu'on doit remarquer, et qui eût pu paraître touchante dans tout autre, voulut conduire sa cousine à Angers, où Jeanne de Laval et René les reçurent avec une magnificence extrême. « Toutefois, ajoute Bourdigné, ce ne « fust pas sans larmes au renconstre du père « et de la fille, qui depuis long-temps ne s'es- « toient veus. »

Le prince de Galles, fils de la reine, qui, à peine âgé de dix-huit ans, s'annonçait avec les qualités les plus brillantes, était également à la cour de France. Louis XI, peu avare de démonstrations affectueuses, quand elles lui épargnaient de solides marques d'intérêt, lui fit partager le gracieux accueil qu'il réservait à sa mère. Il le choisit même pour être parrain de son fils, (Charles VIII), dont la reine de France était accouchée à Amboise.

Ce fut à la suite de cette cérémonie, que Marguerite d'Anjou fiança le prince de Galles à Anne de Newil, fille de Warwick ;

elle partit ensuite avec eux pour son royaume, où ses partisans avaient rassemblé une armée, dernier espoir de la maison d'Yorck et du malheureux Henri VI.

Pendant que René se livrait à un retour de sécurité sur l'avenir de sa fille, des nouvelles consolantes vinrent remplir de joie son cœur paternel, en l'informant des succès multipliés du duc de Lorraine.

Continuant ses conquêtes après la prise de Gironne, ce prince avait défait encore une fois le roi d'Aragon, s'était emparé d'une foule de places fortes, et rien ne s'opposant à son passage, il était entré triomphant à Barcelone où la noblesse, le clergé, la population entière l'avaient salué comme leur légitime souverain.

Jean d'Anjou marcha bientôt sur Péralta, dont il fit lever le siége; emporta de vive force les forteresses de *Berguza*, de *Tortose*, *d'Ampuries* et de *Palamos*. Taurille, qui s'était d'abord soulevée à l'approche des troupes lorraines et provençales, capitula en peu de jours. De toute part, le vainqueur recevait la soumission d'un grand nombre de villes; les députations se succédaient autour de lui, et dès lors son nom seul suffit pour imprimer l'effroi dans les provinces qui reconnaissaient

le roi d'Aragon, tandis que les autres ne cessaient de bénir la magnanimité, la justice et la clémence du prince français.

Guidé par les sages conseils de son père, et déterminé par des motifs d'une haute politique, le duc de Lorraine, au milieu de tant d'exploits, s'était décidé à épouser la sœur du roi de Castille, dont la main lui était offerte (*).

Cette alliance vivement désirée par Henri IV, assurait au prince d'Anjou une puissance formidable dans l'avenir, en même temps qu'elle lui facilitait les moyens de pacifier le reste de la Catalogne où sa faible armée devenait insuffisante.

Le digne fils de René ne comptait cependant plus d'ennemis dans les lieux où il s'était montré, et il y avait excité une affection universelle. Il ne pouvait, dit-on, paraître dans les rues de Barcelone, sans inspirer un enthousiasme qui allait jusqu'à l'adoration et au délire. Le peuple accourant en foule sur ses pas, se jetait à ses pieds, baisait ses armes, ses bottes, ses éperons, jusqu'à la mule

(*) Isabelle de Castille était née en 1451. Ce ne fut qu'après la mort de Jean d'Anjou qu'elle épousa Ferdinand d'Aragon; ainsi c'est par erreur qu'on a placé son mariage en 1469.
(Art de vérifier les dates, Fol. 819.)

qu'il montait, et faisait retentir les airs de ses acclamations. On assure même que les dames et les bourgeoises de Barcelone vendirent leurs parures, leurs pierreries, leurs bagues, tous leurs joyaux enfin, pour l'aider dans ses glorieuses entreprises.

Ce prince, quoique malade, ayant desiré, vers les premiers jours de Décembre, entreprendre un voyage de dévotion à Notre-Dame de Mont-Serrat, reçut une preuve de dévouement remarquable, et qui touche davantage encore, lorsqu'on sait qu'elle fut la dernière qu'on pût lui donner. Il avait invité quelques Barcelonais à s'armer et à l'escorter, sans leur dire le motif de son absence... Plus de trente mille se présentèrent à son palais, lui jurant de le suivre partout où il l'ordonnerait; malgré ses vives instances, il ne parvint pas à empêcher dix mille d'entr'eux de l'accompagner vers le célèbre ermitage, tant on redoutait qu'il arrivât le moindre accident à celui qu'on regardait comme le protecteur et le sauveur de la Catalogne.

Peu de jours auparavant, Carrion, écuyer du duc de Lorraine, était parti, muni de pleins pouvoirs, pour conclure le mariage de son maître avec la sœur de Henri l'*impuissant*.

Notes manuscrites de dom Calmet.

Jouissant avec un tendre orgueil de la perspective offerte à un fils bien-aimé, dont la réputation de valeur, de talents et de vertus, semblait parvenue à son dernier période, René attendait avec une vive impatience, la certitude de son union avec la princesse Isabelle. Le bonheur le plus pur renaissait pour lui....; son cœur paternel s'ouvrait à toutes les espérances...; la vie lui souriait encore remplie de douceur.... Tout-à-coup un messager lui annonce qu'il n'a plus de fils... que le héros a cessé de vivre à Barcelone au milieu des trophées de sa gloire!...

Jean d'Anjou n'existait plus déjà, le Samedi matin, 13 ou 16 Décembre 1470, lorsque son écuyer arriva à la cour de Castille (*), et une mort aussi prompte dut nécessairement laisser un vaste champ aux conjectures, et aux plus étranges soupçons (5).

Frappé comme d'un coup de foudre à cette fatale nouvelle, l'infortuné père s'en trouva tellement atterré, « que tombant, dit-on, dans

(*) « Quand le roy de Castille, vist l'escuyer Carrion, il luy fist le « bienvenant. Puis luy dict: Monsieur l'escuyer, je suis fort marry « des nouvelles que j'ay. —Sire, quelles sont-elles?— Vostre mais- « tre, le duc Jehan est allé à Dieu... Je vous le certifie. — Quand « l'escuyer oyst ces nouvelles, il fust fort transy... »
(Manuscrit intitulé Opérations des feus ducs de Lorraine.)

« une sorte d'anéantissement, il en perdit « l'action, le mouvement, la force de penser. » Pour la première fois, son courage s'ébranla, sa résignation même, dont il avait donné tant de preuves, ne put lui servir de soutien, et il parut n'avoir conservé de sensibilité que pour mesurer l'affreuse étendue de sa perte.

Appelant au secours de sa raison, la piété, la philosophie et la gloire, il avait fini par surmonter sa douleur après la mort d'Isabelle et de plusieurs de ses jeunes enfants. Aucun regret d'avoir vu la couronne s'échapper de sa tête, ne troublait plus son âme; mais en se voyant enlever ce fils dans lequel il vivait tout entier, ce digne héritier de ses vertus, l'idole de son cœur, son seul appui sur la terre, l'espoir de ses vieux ans, son affliction fut telle qu'on eût à craindre pendant plusieurs jours qu'il ne lui restât plus assez de forces pour résister à son excès... On trembla pour la vie de ce malheureux père, et la religion, dans les bras de laquelle il se refugia, l'empêcha seule

Baleicourt, P. 178. Art de vérifier les dates, Fol. 819. 904. Gaufridi, Fol. 332. Papon, III, P. 383. Ruffi, Hist. des comtes de Provence. Bouche, Tome II, Fol. 469. Chronique de Provence, Fol. 626. Champier, Fol. 83. Dégly, Tome III, P. 308. Ste. Marthe, P. 447.

de succomber à son désespoir... Ceux à qui il fut permis de l'approcher alors, l'entendaient à chaque instant proférer ces tristes paroles, en fondant en larmes: « Je ne veux, je ne « dois plus songer maintenant qu'à celui qui « gouverne les rois!... »

La France, l'Italie et la Catalogne à la fois en deuil, déplorèrent avec René la fin prématurée d'un prince que la gloire elle-même avait placé à la fleur de l'âge au rang des premiers capitaines de son siècle.

Ainsi que son père, Jean d'Anjou, à la vérité, avait rarement été favorisé par la fortune; mais l'histoire lui a généralement rendu plus de justice qu'à René. « Loin d'attaquer sa mé« moire, on a dit au contraire qu'il fut plus ad« mirable encore dans ses disgraces que bril« lant dans ses succès; qu'il n'éprouva jamais « de revers qui n'ajoutât à sa gloire, et que « s'il fut souvent malheureux, il ne cessa ja« mais d'être grand; rempli en un mot de « toutes les qualités du cœur, il devint l'or« nement et l'inimitable modèle de la noblesse « chrétienne comme de la chevalerie fran« çaise. » On n'aurait même pas à lui reprocher une légère erreur dans le cours de sa conduite politique, si des circonstances im-

périeuses ne l'avaient momentanément entraîné dans la ligue du bien public.

Ces éloges touchaient d'autant plus sensiblement le cœur de son père, que personne ne pouvait mieux apprécier le noble caractère du duc de Lorraine.

On se formera une idée des sentiments qui l'attachaient à cet auguste héritier de son nom, par le fragment d'une lettre dont César Nostradamus assure avoir vu l'original. (René l'écrivit vraisemblablement au moment où il décernait à son fils le titre de prince de Gironne, en lui envoyant un présent de seize mille écus, que le héros de la Catalogne distribua sur le champ à ses officiers et à ses soldats. Trait de générosité qui justifiait à lui seul les louanges d'un tendre père.)

« René lui rappelle d'abord que, pour amplifier sa couronne et son nom, dès sa première « jeunesse, et ses premiers essais d'armes, il « s'estoit courageusement présenté à travaulx « et dangers innumérables... qu'il avoit esté « deux fois en Italie, en gros et puissant exercice, où tousjours s'estoit montré preux et « valeureux combattant... Nous taisons, ajoute « René, qu'à Gênes, ces années passées, vous « avez montré tant d'actes de proësse, et avez

« tant heureusement combattu... Et que Pierre
« de Campo Frégoze, pour lors duc de la cité
« de Gênes, ayant pris et tourné les armes
« contre nous, par une grande perfidie et des-
« loyauté, a esté estendu mort roide sur le
« pavé, de vostre main; si, qu'il sera mieulx
« séant, ne parler plus tant de vos haultes et
« tant héroïques qualités, de peur que nous
« ne semblions parler de nous-mêmes, en
« parlant de vous qui estes nostre fils bien-
« aimé, et nostre propre chair et nourriture. »

(*E Sia, illustrissimo, e carissimo primo*
« *genito, la sancta trinitat, vostra curiousa*
« *guarda*, dit en finissant René, qui écrivait
souvent la même lettre en plusieurs langues.)

Qui ne s'attendrirait à cet éloge tracé par la
main paternelle de René, en songeant qu'il
devait bientôt pleurer toute sa vie le fils au-
quel il rendait un si éclatant témoignage ?...
« Gardons-nous donc, dit l'estimable auteur
de l'ouvrage intitulé de *l'honneur français*,
« de condamner le juste orgueil d'un père qui
« se voit revivre dans un héritier digne de
« lui, et n'ôtons pas à la nature le droit d'ap-
« plaudir à la vertu qu'elle a fait éclore dans
« son sein. »

L'honneur français, Tome II, P. 28).



On remarque que dès le moment fatal où le duc de Lorraine descendit au tombeau, les personnes attachées à ce prince devinrent encore plus chères à René. Il chercha à s'en entourer et à reporter en quelque sorte sur elles une tendresse si cruellement déchirée. Le fidèle Jean de Cossa ne quitta plus sa cour. Gaspard, son fils, que Jean d'Anjou affectionnait particulièrement, fut fixé en Provence par le don de plusieurs terres. D'autres serviteurs du prince eurent aussi part aux bienfaits comme à la faveur de René, et l'on place à la même époque, l'influence que commença à prendre sur son esprit, le célèbre Palamède de Forbin. Le souvenir de la confiance que lui accordait le duc de Lorraine, y contribua vraisemblablement autant que son mérite incontestable et ses nombreux services.

III. Une douleur de telle nature semblait ne pouvoir plus s'accroître; elle paraissait devoir suffire à assouvir l'acharnement inouï avec lequel le destin poursuivait un monarque aussi bon que René... Mais la perte de Jean d'Anjou n'était qu'un acte terrible du grand drame qui se déroulait dans la carrière du malheureux roi... Précurseur d'une foule de scènes déchirantes, on eût cru voir la mort promenant son insatiable faux sur les têtes

les plus chères à cet infortuné vieillard...

La même année où périt le duc de Lorraine, enleva à René, Blanche d'Anjou, sa fille naturelle, qu'il aimait avec une excessive tendresse (*). Jean II, le fils aîné du vainqueur de Gironne, n'avait survécu que peu de jours à son père, et comme si toutes les peines eussent dû briser à la fois le cœur du roi de Sicile, les nouveaux désastres de la reine d'Angleterre lui furent connus au moment où il pleurait son fils, son petit-fils, et Blanche d'Anjou.

Revenu en Provence, il habitait alors le modeste château de Gardane, et c'est de-là qu'il écrivit à Marguerite la lettre suivante où respire une si profonde mélancolie.

« Ma fille! que Dieu vous assiste dans vos « conseils; car c'est rarement des hommes « qu'il faut en attendre dans les revers de « la fortune!... Lorsque vous désirerez moins « ressentir vos peines, pensez aux miennes...

(*) Blanche d'Anjou qui avait épousé Bertrand de Beauvau, sire de Précigny, mourut à Aix le 17 Avril 1471, (nouveau style,) et fut ensevelie dans une petite chapelle de l'église des Carmes, où René avait peint à fresque diverses allégories chrétiennes.

On lisait sur le tombeau de Blanche: « Ci gist Blanche d'Anjou, « dame de Précigny, fille naturelle de hault et puissant seigneur « René, roi de Jérusalem, de Sicile et d'Aragon, qui trépassa le 17 « Avril 1470. »

L'église des Carmes a été entièrement détruite.

« Elles sont grandes, ma fille... et pourtant je « vous console (6). »

Ainsi qu'on l'a dit précédemment, Marguerite, son fils et le comte de Warwick, pleins de confiance dans les promesses réitérées dont Louis XI avait accompagné l'accueil le plus flatteur, étaient retournés en Angleterre où venait de se rassembler une armée capable de soutenir les efforts des partisans des Lancastre. Toutefois Édouard IV s'était également renforcé, et ce prince commandant en personne ses troupes, livra à la reine, le jour de Pâques, 4 Mai 1471, la sanglante bataille de Teukesbierg (*), qui fit évanouir pour jamais, dans l'esprit de Marguerite, ses dernières espérances de remonter sur le trône.

Le duc de Clarence, propre frère d'Édouard, mais qui servait dans les rangs opposés, avait, environ trois semaines auparavant, abandonné lâchement Warwick, à la tête de douze mille hommes, dès qu'ils se trouvèrent en présence des ennemis. Furieux de cette défection, le comte offrit le combat sans attendre le reste de l'armée, et périt glorieusement, le 14 Avril,

(*) Ou Teukesbury.

Millot. Abrégé de l'hist. d'Angleterre. I.er Hist. des révolutions d'Angleterre, Tome II, P. 24. Monstrelet. Fol. 315. Belleforest. Duclos, Tome II, P. 297. Hume. Hist. de la maison de Plantagenet.

dans les champs de Barnet, entre St. Alban et Londres (*). Marguerite arrivant trop tard pour l'appuyer, fut défaite à son tour, tomba avec Henri VI entre les mains du vainqueur, et éprouva l'indicible douleur de voir périr son fils presque sous ses yeux.

Digne d'une autre destinée, ce jeune prince amené devant Édouard, ne voulut jamais le reconnaître pour souverain. Ne pouvant l'intimider, ni vaincre sa fermeté héroïque, le nouveau roi d'Angleterre lui jeta son gantelet au visage... A ce signal, trop bien compris ou cruellement interprêté, le duc de Clarence, le duc de Glocester plus barbare encore, le grand chambellan de Hastings et sire Thomas Grey se précipitent sur leur victime désarmée. Rien n'arrête leur lâche fureur, « et « le fils de Marguerite est massacré, dit un « vieil historien, comme par des bestes féro- « ches, dont fust grand'pitié, car estoit moult « beau jeune prince. »

René apprenait à peine l'horrible défaite de Teukesbierg, la captivité de sa fille dans la

(*) L'enseigne d'Édouard était un soleil, et celle de Warwick une étoile rayonnante. La chute du jour les rendit difficiles à distinguer, et jeta une confusion fatale à Warwick, dans les rangs de ses soldats.



tour de Londres, et l'assassinat du prince de Galles, lorsqu'un nouveau message lui annonça la fin prématurée de Ferry de Lorraine (*); ce digne émule de Jean d'Anjou, auquel il avait succédé en qualité de lieutenant-général de la Catalogne, y était mort aussi depuis peu, au milieu des larmes et des regrets universels... Enfin, le dernier rejeton de la maison d'Anjou, le prince Nicolas, qui promettait à son aïeul de faire revivre le fils qu'il pleurait si amèrement, venait également de descendre dans la tombe (7).

(*) René avait eu besoin de beaucoup d'efforts sur lui-même pour pardonner à Ferry l'impérieuse obligation où il s'était trouvé de lui donner la main de sa fille; mais revenu de ses préventions, il les lui fit oublier par une entière confiance, le nomma, le 21 Février 1464, sénéchal d'Anjou, puis gouverneur et grand sénéchal de Provence, son lieutenant-général à l'armée de Naples, etc.

Le 14 Mai 1452, il lui avait donné la seigneurie d'Orgon, et le 19 Juin de l'année suivante, le comté de Lambesc avec les terres de Suze, Barbentane, etc. En 1467, il y ajouta la baronie de Tretz.

Ferry était un prince d'un caractère noble et grand. Il s'acquitta avec distinction de tous les emplois qui lui furent confiés.

Il ordonna par son testament daté de Joinville (1459), que son fils aîné, René II, ferait le pélerinage de Vézelize à Sion, un pied chaussé et l'autre nu. Il voulut aussi qu'on distribuât douze francs aux pauvres, comme restitution de quelques légères sommes qu'il se souvenait avoir dérobées étant jeune, pour jouer aux cartes.

Ferry de Lorraine mourut en 1472. (On s'est trompé en plaçant sa mort en 1470.)

Yolande d'Anjou son épouse lui survécut douze ans. Elle termina sa carrière à Nancy, le 21 Février 1484. Son corps fut transporté à Joinville.

Dom Calmet. Tome II, Fol. 1007. Durival. Tome I.er P. 24.

Reconnu duc de Lorraine après la mort de son père et de Jean II, Nicolas d'Anjou, devenu l'héritier direct de René, avait attiré l'attention de Louis XI, qui forma le projet de lui donner la main d'Anne de France, sa fille aînée. Cette union obtint l'assentiment du roi de Sicile, du comte du Maine, et de tous les seigneurs de la cour.

Mais le duc de Bourgogne dont une telle alliance contrariait les vues ambitieuses, ne négligea rien pour la rompre, et il y réussit en s'emparant de l'esprit de Nicolas, prince sans expérience.

Les agents de Charles commencèrent par lui rapporter les propos insultants du roi de France qui cherchait, dans toutes les occasions, à flétrir la mémoire de son père... Après lui avoir désigné leur maître comme seul capable de le venger, ils ajoutèrent qu'il ne serait pas éloigné de lui accorder Marie sa fille, qui passait pour une des plus belles princesses de l'Europe.

Déjà ébranlé, Nicolas eut avec le duc de Bourgogne une entrevue secrète dans laquelle ce souverain lui peignit, sous de vives couleurs, la conduite déloyale de Louis XI, et sa perfidie envers sa famille. L'ayant convaincu

par des exemples récents, que la promesse de l'unir à Anne de France n'était qu'un piége pour le mettre dans une dépendance absolue, il lui fit envisager l'abîme vers lequel il se précipitait, en plaçant sa confiance dans un monarque qui, se jouant de sa parole, se faisait presque une gloire de la trahir.

Touché des feintes protestations d'intérêt du duc de Bourgogne, enflammé dit-on, par la beauté séduisante de la princesse Marie, Nicolas d'Anjou s'abandonna aux conseils de Charles, reçut de sa fille une promesse de mariage écrite de sa main, et ne croyant plus avoir rien à redouter du roi de France, il acompagna son nouvel allié au siége de Beauvais.

Cependant, le bandeau qui couvrait ses yeux ne tarda pas à se déchirer, et à lui laisser apercevoir que Charles n'était ni plus sincère ni plus loyal que Louis XI. Il revint donc en Lorraine, où il s'engagea dans une imprudente et malheureuse entreprise contre la ville de Metz.

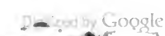
Ce prince rassemblait des forces considérables pour se venger de cet échec, (ou plutôt, suivant d'autres auteurs, afin de reprendre les hostilités en Catalogne où l'appelaient les par-

tisans de son père), lorsqu'il mourut, le 27 Juillet 1473, atteignant à peine sa vingt-quatrième année.

Sa maladie, qui ne dura guères que trois jours, sembla tellement prompte et extraordinaire, qu'on n'en put attribuer la cause qu'à un poison aussi violent qu'actif.

Les soupçons les plus hardis s'éveillèrent de toute part; mais le tombeau du jeune petit-fils de René ensevelit pour jamais avec lui les traces et les preuves d'un crime odieux.

Accablé sous le poids d'une douleur qui rouvrait les blessures de son âme, René parut insensible au vœu que manifestèrent plusieurs seigneurs lorrains de le voir de nouveau régner sur eux. Ne se dissimulant pas qu'à sa mort, les mêmes difficultés se renouvelleraient, il joignit son influence à celle des autres barons de Lorraine, pour faire pencher leur choix sur le prince qu'il en avait jugé le plus digne. On jeta d'abord les yeux sur Charles de Bade, fils de Catherine de Lorraine; ensuite sur le bâtard de Calabre, fils naturel de Jean d'Anjou; mais toutes les voix se réunirent en faveur de René II, petit-fils et filleul du roi de Sicile, qui, l'année d'auparavant (le 13 Janvier 1472), l'avait nommé



sénéchal d'Anjou et gouverneur du château d'Angers.

On vit alors le duché qui était sorti de la maison de Lorraine par son alliance avec celle d'Anjou, y rentrer par une cause semblable (*).

La joie que l'élévation d'un prince qu'il chérissait avec tendresse apporta à René, devait être d'une faible durée, car le sort était loin d'avoir épuisé ses traits contre ce vénérable monarque. Il lui restait un frère unique; une mutuelle affection les rendait nécessaires l'un à l'autre; ils espéraient passer ensemble leurs vieux ans... Le comte du Maine lui fut enlevé encore cette même année (8), et René demeura seul d'une famille autrefois si florissante et si nombreuse.

Concentrant le chagrin amer qui le consumait, René se retira au château de Beaugé qui lui promettait une solitude plus absolue qu'Angers. Tout entier à ses noires pensées, il résolut d'achever sa triste carrière loin des honneurs et des dignités importunes dont il était la victime. Il n'espérait point sans doute

(*) René II succéda à son cousin à l'âge de vingt-deux ans, et prit possession de la Lorraine, le 14 Août 1473. Le duc de Bourgogne qui ambitionnait ce duché, fit enlever le jeune prince; mais Louis XI, auquel Yolande eut recours, l'obligea à le relâcher presque aussitôt.

trouver l'oubli de ses peines dans cet isolement profond; mais il aspirait du moins, en se nourrissant des souvenirs qui lui étaient chers, à se créer un jour cette sorte de calme, fruit du temps, de l'étude, d'une fervente piété réunis, qui, s'ils ne guérissent pas, laissent toutefois couler un baume adoucissant sur les plaies du cœur.

Qui eût pu prédire à René qu'il lui en restait d'autres à éprouver, et qu'il n'avait pas vîdé jusqu'à la lie, le calice de l'infortune?

Cette fois le despotisme et la cruauté devinrent les auxiliaires du destin.

IV. Forcé naguères de dissimuler son vif mécontentement de voir la Lorraine lui échapper, Louis XI, alors en discussion avec le duc de Bretagne, venait de mettre sur pied une armée de cinquante mille hommes. Il se préparait à envahir les états de l'imprudent François II, lorsque ce prince effrayé lui demanda la paix, et en attendant qu'elle fût conclue, sollicita par écrit une trève pour lui et ses principaux alliés, parmi lesquels il eut l'imprudence de nommer le roi René.

A la lecture de ce message, dérobé peut-être à la faiblesse, l'œil ambitieux du roi de France découvre une proie facile. La vengeance lui offre l'occasion de punir l'affront

qu'il prétend avoir reçu de Nicolas d'Anjou. En faut-il davantage à un prince auquel la superstition seule arrachait par intervalle quelques légers remords? Saisissant avec transport le vague prétexte qu'il aperçoit dans la déclaration du duc de Bretagne, il donne ses ordres en secret; ses agents les exécutent mystérieusement; la route de Tours à Angers est encombrée de soldats dont les chefs ignorent vraisemblablement le but de leur mission; Louis XI lui-même entre à Angers comme un allié... Tout-à-coup, il fait sommer le gouverneur du château de lui en remettre les clefs; il y installe une garnison, en confie le commandement à Guillaume de Cerisay (*), et se proclame souverain de la province.

Étranger à tous les évènements par l'austère retraite dans laquelle ses jours s'écoulaient, au château de Beaugé, René n'apprit point d'abord ce qui venait de se passer. Trompés peut-être également par les apparences, les courtisans qui l'approchaient lui annoncèrent seulement que le roi de France, son neveu, était arrivé dans sa capitale....

Surmontant alors le poids de ses peines,

Hiret. Antiquités d'Anjou. Le Gouvello, P. 31. Bourdigné, Fol. 152. Monstrelet, Tome II. P. 324.

(*) Il devint dans la suite le premier maire de la ville d'Angers.

pour ne songer qu'aux égards dus à un monarque, il se hâta de quitter sa modeste demeure, et se mit, dit-on, en route pour Angers.

Ici, nous laisserons raconter à un historien contemporain la manière dont René connut cette trahison à peine croyable.

« Le bon roy oyant nouvelles que le roi,
« son nepveu, estoit à Angers, monta à cheval
« pour le venir festoyer, ignorant ce qui
« avoit été fait à son préjudice... Et combien
« que ses domestiques (courtisans) en fussent
« bien informés, toutesfois, de paour de le
« courroucier, ne lui en osoient rien dire,
« cognoissant le grant amour et affection que
« le bon seigneur avoit à icelui pays d'Anjou....
« Mais quand ils veirent qu'il estoit délibéré
« à venir à Angers, quelqu'un de ses plus
« privez et familiers gentilshommes lui décla-
« ra l'affaire, luy priant prendre en patience,
« et ne se mélancolier. »

« Le noble roy oyant racompter la perte et
« dommaige de son pays d'Anjou, que tant il
« aymoit, se trouva quelque peu troublé, et
« non sans cause.. Mais quand il eust reprins
« son esprit, il dict: Je ne offensay oncques
« le roy de France, par quoy il me deust
« faire ung tel tour... Mais le vouloir de Dieu

« soit faict, qui m'a tout donné, et me peut « oster à son plaisir... Le roy n'aura point de « guerre avec moy pour mon duché d'Anjou; « car mon âge de soixante-cinq ans ne s'a« donne plus aux armes, et n'en sauroit porter « le travail... Mais Dieu, qui est vray juge, « jugera entre luy et moy. Jà long-temps « que j'ay proposé de vivre le reste de ma vie « en paix et repos d'esprit, et le feray s'il est « possible..... »

« En ceste constance et magnanimité parla « le bon roy de Sicile, à l'exemple du bon « père Job, prenant patience sans murmurer. »

On a blamé plus d'une fois René de cette impassibilité qui semble, il est vrai, excéder les bornes d'une vertu stoïque. On a même ajouté l'ironie au reproche, « en rap« portant que ce prince peignait une barta« velle, (espèce de perdrix grise, qu'il aimait « beaucoup), au moment où l'usurpation de « l'Anjou lui fut annoncée; qu'alors, sans té« moigner d'autre regret que celui de quitter « un pays auquel il était tendrement attaché, « il reprit sa palette, ses pinceaux, et con« tinua son ouvrage. »

Il serait superflu sans doute de réfuter sé-

Bourdigné.

rieusement une pareille fable; il ne le paraît pas moins de justifier René de l'indifférence dont on l'accuse, car ses détracteurs oublient qu'il y a plus de grandeur d'âme à supporter une chûte, qu'il ne faut de génie pour s'élever. Combien, en effet, cite-t-on de rois qui soient redescendus avec résignation dans la vie privée, et auxquels la seule bonté ait pu tenir lieu d'empire et de puissance?

On pensera donc comme nous, que René n'a jamais déployé plus de fermeté ni de véritable philosophie chrétienne, qu'en sacrifiant ses goûts, ses inclinations, tout ce qui pouvait enfin servir à adoucir ses peines, au maintien de la paix, à la tranquillité des Angevins, et à la certitude d'enchaîner, par une abnégation absolue de ses intérêts, le fléau d'une guerre civile qu'il eût été le maître de faire éclater.

Cédant à l'impérieuse loi du plus fort, René, au milieu des larmes qui coulaient autour de lui, tourna ses regards vers la Provence, celui de ses états qui lui offrît désormais un asile assuré. Se hâtant de quitter le château de Beaugé où sa personne n'aurait peut-être pas été en sûreté, il s'éloigna de l'Anjou, le cœur navré de douleur, mais pressé d'échapper à de nouveaux attentats.

Ce malheureux prince n'avait pas atteint le

terme de son voyage, que Louis XI lui envoya demander l'abandon de tous ses autres domaines, moyennant une pension viagère de soixante mille florins. Le roi de France fondait ses prétentions sur la cession que la reine d'Angleterre venait de lui transmettre de ses droits, et sur la créance qu'il réclamait au sujet de la dot d'Anne, sa fille, reçue par Nicolas d'Anjou.

Pendant que ce message offensant arrivait à René, le duc de Bourbon et le connétable de St. Paul, indignés de la conduite de Louis XI, ou peut-être excités par le duc de Bourgogne, cherchèrent à persuader au roi de Sicile de se placer sous la protetion d'un prince qui s'empresserait de le défendre. Aussi, au lieu d'obtempérer aux désirs d'un despote, ils lui conseillaient de se rallier à Charles-le-Hardi, son proche parent, le seul qui pût repousser d'injustes agressions... Ils furent plus loin, car ils engagèrent René à abandonner à ce prince les états dont Louis XI tentait de s'emparer.

Ces négociations qu'on voulait tenir secrètes, transpirèrent en même temps que le refus formel de René de se soumettre aux volontés du roi de France. Ce monarque entra alors dans une telle fureur, qu'il ordonna à son parlement de se réunir, et fit citer René devant lui.

Toutefois, dans l'intervalle qui dût s'écouler avant l'exécution de cet ordre, Louis XI réfléchit qu'il se rendrait trop odieux en attaquant aussi violemment un vénérable viellard, sans sauver au moins les apparences et annoncer les motifs qui le dirigeaient. Il parut donc à l'ouverture du parlement, prit la parole, et comme tous ceux qui abusent de leur autorité ne manquent guères de raisons spécieuses pour colorer leurs injustices, son discours, marqué du sceau de l'hypocrisie, renferma une longue énumération de ses griefs envers le roi de Sicile... Il le termina en ajoutant que, « malgré sa tendre affection « pour son oncle, l'intérêt de l'état était en« core plus puissant sur son cœur; que ce « motif faisait évanouir toute considération per« sonnelle, et qu'il ne pouvait le mettre en « balance avec des inclinations particulières « qu'il était habitué à sacrifier à ses devoirs « de souverain. »

Trompés, séduits, ou plutôt intimidés, les membres du parlement opinèrent unanimement qu'il fallait aussitôt procéder contre René. Le cri de leur conscience les engagea néanmoins à demander que ce prince, ajourné en personne, pût se justifier lui-même des crimes qu'on lui imputait.

Pendant les délais occasionés par cette mesure, Louis XI, pressé de s'emparer de sa victime, partit pour Lyon, et sous prétexte de secourir René II, duc de Lorraine, fait prisonnier par Charles de Bourgogne, il envoya secrètement des troupes en Champagne, afin de prendre possession du duché de Bar.

Jean de Cossa qui en était gouverneur au nom du roi de Sicile, se rendit alors en diligence auprès de Louis XI, auquel il déclara le refus de son maître de comparaître devant le parlement. Se livrant ensuite à son indignation, ce courageux serviteur protesta contre l'usurpation récente de l'Anjou, et celle qui se méditait sur le duché de Bar. Il défendit enfin, avec autant d'éloquence que de fermeté, les droits méconnus de la justice.

Le roi de France écouta le vieux sénéchal sans l'interrompre, sans témoigner même la plus légère impatience; mais à peine eut-il cessé de parler, que Louis XI se tournant vers ses satellites: — « Si l'ambassadeur du « roi de Sicile, dit-il froidement, ne se re- « tire pas en toute hâte, qu'on ait à le coudre « dans un sac et à le jeter à la rivière. »

Le retour précipité de Cossa, dont la vie était ainsi menacée à Lyon, fit dévancer à René son arrivée en Provence, où les témoi-

gnages d'une touchante affection durent le dédommager de la perfidie sans exemple dont il venait d'être la victime.

Placé par son rang au-dessus de la sphère où de vaines passions agitent la plupart des hommes; ayant pu apprécier à leur juste valeur l'instabilité des dons de la fortune, la faveur glissante des cours, la souplesse des adulateurs du pouvoir, ce prince philosophe s'était occupé par intervalle à rédiger ses propres observations sur une mer orageuse et fertile en naufrages. Il paraît que ce fut au moment où Louis XI le dépouilla de l'Anjou, que René réunit ses remarques en corps d'ouvrage, sous le voile d'une allégorie en prose et en vers, où il semble, en effet, avoir voulu peindre sa propre situation.

On a pensé aussi, que l'intention de ce prince avait été seulement de donner des conseils aux jeunes gentilshommes que leur naissance ou leur position appelaient au pénible rôle de courtisan. Mais en lisant *l'abuzé en court* (*), titre du nouveau roman de René, on est persuadé qu'il s'appliquait plutôt à lui-même un des vers qu'il y a inséré et qui est devenu proverbe:

Brouet de court, n'est héritage.

Papon, Tome III. Dégly, Tome III, P. 316.
(*) Voyez pièces justificatives. N.° IV.

On pourra juger par l'extrait que nous donnons de *l'abuzé en court*, à la fin de ce volume, de la finesse de quelques observations du bon roi; de son dégoût des honneurs; du peu d'accès qu'obtenaient dans son esprit ces flatteurs éhontés, (qu'un prince destiné, trois siècles plus tard, à régner en Lorraine(*), comparait « aux insectes qui prennent la cou- « leur de l'herbe sur laquelle ils s'attachent) » et comment il appréciait des feintes démonstrations dont l'accablait le *peuple caméléon*, *peuple singe du maître*.

On est également convaincu par la naïve peinture des mœurs du XVe siècle, retracées dans l'opuscule de René, que si les acteurs se succèdent sur ce vaste théâtre de la cour, leurs habitudes se transmettent avec la dernière fidélité, et que le conseil donné à un solliciteur par un des courtisans les plus spirituels du dernier siècle (**), est applicable à toutes les époques:

« Dites du bien de tout le monde, de- « mandez tout ce qui viendra à vaquer, et « asseyez-vous quand vous pourrez, car « vous serez souvent debout. »

(*) Stanislas, roi de Pologne.
(**) Le maréchal de Richelieu.

Dès le temps même de René, la droiture passait à la cour pour simplicité; la sincérité en était bannie, comme une étrangère importune; l'intrigue y avait établi son trône et ses lambris dorés; son esprit y tenait lieu de toute autre science, et l'on s'empressait à l'envi d'aduler le prince, de nourrir ses erreurs, d'applaudir à ses défauts, de l'enivrer d'un encens qui lui dérobait la vue des objets, « tandis que ceux qui l'entouraient étaient « vraisemblablement les premiers à se plain- « dre des vices ou des caprices dont-ils « étaient peut-être seuls la première cause. »

On ne saurait disconvenir qu'il ne soit piquant de retrouver ce tableau philosophique esquissé par un prince, et qu'il ne présente une suite d'applications passablement malignes.

La supposition que René voulut se désigner par cette ingénieuse allégorie, paraît d'autant plus fondée, que personne n'avait été plus complétement *abusé* à la cour de Louis XI, « *au service duquel* (en employant les « propres expressions du poëte royal), *il* « *avoit despensé son temps, ses finances, et* « *qui pour guerdon et récompense le des-* « *pouilla de son mieulx et l'eust volontiers* « *mis à l'hospital.* »

V. On ignore *si l'abuzé en court* fut commencé, ou seulement achevé en Provence, où le roi de Sicile arriva probablement vers la fin de l'année 1473.

Ce monarque qui était dans l'habitude d'aller fréquemment juger par lui-même de l'état de cette province, avait toujours apporté une attention particulière à en confier l'administration à des gouverneurs et à de grands sénéchaux aussi recommandables par un mérite reconnu que par une illustre naissance. (On peut citer, entr'autres, Tanneguy du Châtel, nommé en 1443; Louis de Beauvau, en 1458; Ferry de Lorraine, et enfin Jean de Cossa, qui accompagna son maître à Aix, en qualité de grand sénéchal.

René entretenait la plus active correspondance avec ces dépositaires de son autorité; il les consultait avec confiance, réclamait leurs avis, mais ne se soumettant pas aveuglément à leurs opinions, il avait quelquefois recours à d'autres personnes éclairées, qu'il choisissait alors dans toutes les classes, surtout parmi le haut clergé.

Les évêques de Toulon et de Marseille étaient, sous ce rapport, les hommes auxquels il s'adressait le plus souvent.

Toutefois, quelle que fut la paternelle sollicitude d'un aussi bon prince, on conçoit que rien ne pouvait dédommager de sa présence... Les Angevins en firent la cruelle épreuve, lorsque celui qu'ils nommaient « *leur bon seigneur* » fut si violemment arraché de l'Anjou, et que toute son ambition se borna dès lors à faire bénir son nom, au sein du dernier asile que la providence lui assignait; car c'est une pensée douloureuse à exprimer, que le bonheur dont les Provençaux jouirent jusqu'à la mort de René, eut sa source dans l'animosité avec laquelle Louis XI persécuta leur bienfaiteur.

Malgré la teinte d'exagération qui règne dans les récits de Bourdigné, dont le ton habituel est plutôt celui de panégyriste que d'historien, le vieil annaliste d'Anjou intéresse encore ses lecteurs par les expressions à la fois touchantes et naïves avec lesquelles il cherche à peindre les profonds regrets que le départ de René excita dans sa province reconnaissante.

« Le très humain et très débonnaire prince « roy de Cecile, dit-il, délaissant son duché « d'Anjou, où est la main qui pourrait satis- « faire à descripre les plaintes, regrets et

« doléances des povres Angevins, eulz voyant « privez d'un si curieux et vigilant tucteur, « protecteur du pays? amoureux de paix et « de concorde! substantateur des povres! des « dames et damoiselles honorable directeur « et support! administrateur incorruptible de « justice!... en général, de tout son populaire, « très bening et miséricordieux père! (9)! »

En rapportant cette citation d'un chroniqueur du XV[e] siècle, on nous permettra d'emprunter à l'un de nos éloquents publicistes, le contraste intéressant, tracé d'une manière aussi fidèle que neuve, entre un prince si digne de l'affection de ses peuples et son cruel oppresseur.

« La nature, en formant Louis et René, dit « M. Maltebrun (*), paraissait avoir voulu « présenter une double opposition. Ici, une « prudence et une habileté consommées, mais « le cœur le plus corrompu. Là, une bien-« veillance et une magnanimité dénuées de « génie. René veuf de toutes les espérances « de ce monde, renvoie la couronne d'Aragon « que lui apportaient des peuples émus par « la renommée de ses vertus. Louis, exilé de

(*) Journal des débats, 4 Septembre 1823.

« la société des vivants par les angoisses d'une « conscience ulcérée, poursuit de son ambi- « tion sombre et insatiable chaque acqui- « sition que la violence peut saisir, chaque « proie que peut enlacer la fraude. Il brûle de « régner sur un monde qui l'abhorre. La for- « tune sourit au génie politique du Tibère « français; toutes les chances trompent l'âme « chevaleresque du Titus angevin. Le prince « vicieux gagne des provinces; le prince ver- « tueux ne gagne que *loz-en-croissant*; mais « René se console facilement des outrages de « la fortune, en cultivant les beaux arts, en « composant des écrits pleins d'une douce « morale, ou d'une tendre sensibilité. Louis, « tourmenté au sein du triomphe même, par « de mortelles alarmes, demande aux supers- « titions, à la magie, à l'enfer, ces soulage- « ments que lui refusaient toutes les puissan- « ces célestes. »

« La couche solitaire de l'un et de l'autre « de ces princes est également arrosée de « larmes; mais la nuit ramène autour de l'un, « les images aériennes d'une épouse aimée, « d'un fils adoré, de milliers de malheureux « consolés. Autour de l'autre, planent les om- « bres irritées, sanglantes d'un peuple de « victimes... L'aspect de leur demeure annon-

« ce de loin l'immense différence de leurs « caractères. Près du château d'Angers, écla- « tent ces fleurs étrangères dont René enri- « chit le sol français; un raisin généreux y « répond à ses soins paternels: une foule de « sujets contents et tranquilles, assis à l'om- « bre de mûriers plantés par sa main auguste, « s'entretiennent des bienfaits de son règne. « Le vieux chevalier s'entretient de l'élégante « pompe de ses tournois. Le marin provençal « raconte comment ce prince venait chercher « le soleil d'hiver sur les quais de Marseille. « Autour du château du Plessis, quelle scène « différente! C'est le silence de la terreur; « c'est la solitude de la mort. Le riant jardin « de la Touraine semble comme frappé d'une « grande contagion : tous les visages sont « pâles, tous les regards sont abattus vers la « terre. Le voyageur imprudent qui n'est pas « arrêté par ces sinistres présages, est englou- « ti dans des fosses meurtrières creusées « sous un chemin perfide. S'il pénètre jusqu'à « la tannière royale, ce n'est point une co- « lonnade qui en orne les vestibules; c'est « un double rang de potences, où le grand « prévôt Tristan est occupé à suspendre à la « corde fatale, les individus suspects qu'il a « pu rencontrer dans sa promenade du matin.

« Mais ce bourreau tremble lui-même en « apercevant son maître !.. »

S'il dut être douloureux aux bons Angevins de perdre un monarque tel que René, pour tomber sous la domination de celui dont on vient de lire l'effrayant portrait, ils éprouvèrent du moins une sorte d'adoucissement à leurs regrets, en pensant que leur bienfaiteur était fixé dans une province avec laquelle ils avaient, depuis près d'un siècle, entretenu de fréquentes relations ou des rapports intimes.

En effet, la cour des princes d'Anjou, se transportant alternativement de l'un de ces états dans l'autre, avait fait éclore sur les bords de la Loire, le goût des arts et de la poésie, que cultivaient, avec tant de succès, les habitants des rives du Rhône et de la Durance. Un auteur moderne a remarqué, à ce sujet, qu'il existe encore une foule de traits de ressemblance entre les Angevins et les Provençaux. Les mœurs publiques et privées, les usages pieux ou profanes, l'esprit naturel, n'y offrent pas moins d'analogie que la gaieté, la franchise et l'amour pour leurs souverains. Aussi, « tout rappelle, ajoute le « même écrivain, que ces deux charmants « pays ont été gouvernés par les mêmes maî- « tres ».

C'est surtout de cette époque pénible à rappeler, où René, dépouillé de l'Anjou, fut obligé de s'en éloigner, suivi de plusieurs seigneurs de cette province et de quelques Lorrains qui s'attachèrent à sa destinée, que date l'extrême reconnaissance des Provençaux envers ce prince, et qu'ils lui vouèrent un attachement auquel ses malheurs semblaient donner un nouveau degré d'énergie. Ils savaient d'ailleurs que cette contrée « lui avait été chère « de tout temps, autant par la douceur de « son climat et la variété de ses productions, « dit un vieux manuscrit, que par la joie « inexprimable que sa présence y occasio- « nait toujours, et à laquelle on s'abandon- « nait avec transport (*). »

Marseille fut la première ville où s'arrêta René, accompagné du comte du Maine, son neveu. Il venait de lui faire épouser Jeanne de Lorraine, sa petite fille, à laquelle il constituait en dot, sous le titre de baronie de Martigues, la ville de ce nom, celle de Berre,

(*) « E quant el y arribava, el era lou ben veugut, et tous en eran « ben alégré, car toujours era alegré et plezens. »

Manuscrit provençal.

Soirées provençales par Bérenger, Tome I.er P. 264. Papon. Tome III, P. 421. Essais historiques sur Saumur, P. 400. Hist. de Marseille. Ruffi, Fol. 270.

son vaste étang, et diverses autres terres considérables).

Aussitôt après les fêtes qui signalèrent le retour de René en Provence, le premier soin de ce monarque fut de chercher à indemniser ceux des Provençaux qui avaient le plus souffert pendant l'expédition de Naples et de Gênes. En conséquence, il envoya en ambassade au duc de Milan, François de Vintimille-Turriez, afin de traiter avec ce prince de la restitution des biens et des effets qu'ils avaient perdus. Galeas Sforce devait s'entendre pour cet objet avec la république de Gênes, sur laquelle il exerçait une puissante influence.

Le second acte promulgué par René, et dont l'importance était bien plus générale, fut également dicté par son ardent amour pour ses sujets.

Ne voulant pas les laisser, au moment de sa mort, en proie aux divisions qu'il ne pouvait s'empêcher de redouter, il n'eut de repos qu'après avoir réglé irrévocablement lui-même l'ordre de sa succession (10).

On a vu que dans un mouvement d'indignation contre Louis XI, il avait désiré disposer de la Provence en faveur de Charles-le-

Hardi. Il paraît ensuite, que si son cœur seul eût dicté son choix, il aurait penché pour le jeune duc de Lorraine, René II, dont le début dans la carrière de la gloire avait excité l'admiration générale. Mais l'affection éclairée du roi de Sicile pour la Provence pénétrait dans l'avenir. Il prévoyait qu'un héritage de cette nature exciterait la cupidité d'un souverain toujours prêt à réaliser, les armes à la main, des prétentions chimériques; « il craignait, « ajoute M. de Saci (*), que la Provence dont « il était l'idole, ne devînt un jour le théâtre « de la guerre, et ne donnât la pomme de discorde au plus puissant, parce qu'il était trop « dangereux de la donner au plus digne. »

D'ailleurs les conseillers intimes de René, Palamède de Forbin entr'autres, combattirent les intentions qu'il manifestait envers le duc de Lorraine, et le décidèrent en faveur du Comte du Maine, qui ne portait aucun ombrage aux vues politiques du roi de France.

Ces ministres, nous n'en doutons pas, étaient dirigés par l'intérêt réel de leur propre pays; néanmoins on ne saurait se dissimuler qu'en agissant de la sorte, ils semblèrent servir bien plus la cause de Louis XI, que celle de

(*) L'honneur français.

la véritable justice. Ce monarque, en effet, ne pouvant prétendre directement à la succession de son oncle, devait borner en ce moment son ambition à voir désigner pour héritier de la Provence, un prince d'un caractère faible, d'une humeur pacifique, et dont la frêle complexion annonçant une courte existence, ne laissait guères d'espoir qu'il eût un fils.

Ce fut au mois d'Août 1474, que le roi de Sicile ayant convoqué à Aix toutes les députations des états, leur notifia les dispositions du testament dont il avait arrêté les bases, le 22 Juillet, dans la maison de campagne qu'il habitait auprès de Marseille; (peu de jours auparavant, cette ville, instruite des intentions de René, avait donné un magnifique festin à Charles du Maine, dans l'hôtel de la Mairie (*). Elle avait même équipé une galère pour le prendre au quartier *d'Arencs*, d'où il fit son entrée dans Marseille par l'embouchure du port).

Les autres principales villes de Provence, applaudirent avec joie à l'acte qui leur promettait pour souverain un prince d'Anjou, et

(*) Hist. de Marseille. Ruffi, Fol. 277, Liv. VII.

le 8 Octobre 1474, le conseil d'Arles députa à Charles du Maine, André de Porcelets, sindic de la ville, Jean Baslin, assesseur, et Jean de St. Martin conseiller, pour prêter hommage au futur successeur du comte de Provence.

Charles du Maine se rendit, le 26 Février suivant, à Arles, où il reçut en personne le serment de fidélité, en cas que le roi mourut sans postérité.

Nous serions cependant fondés à croire que le testament de René fut tenu secret quelque temps, ou du moins que le duc de Lorraine et Louis XI conservèrent l'espoir de le faire révoquer en leur faveur; il est certain qu'ils continuèrent à différentes reprises à agir indirectement auprès du roi de Sicile, afin d'y parvenir, chacun de son côté, et qu'ils ne cessèrent d'entretenir d'actives relations avec les ministres et les confidents du vieux monarque.

Mais ces démarches n'étaient pas de nature à répandre aucune alarme en Provence, et rien n'en troublait alors la tranquillité que de légères discussions avec la cour de Rome.

Vers l'époque où René était arrivé à Marseille, François de la Rovère (devenu pape sous le nom de Sixte IV), sans consulter ce

prince ni le chapitre de Fréjus, avait nommé Urbain de Fiesque, son secrétaire, évêque de cette ville, dont le siége était vacant par la démission de Léon Quérinte.

Offensé de ce procédé, René demanda d'abord au St. Siége des explications qu'on éluda, et lui adressa des plaintes qui demeurèrent sans effet; ne voulant plus, à son tour, entendre parler d'accomodement, il défendit d'obéir à de Fiesque comme évêque.

Cette mesure indisposa tellement le souverain pontife, qu'il interdit l'église de Fréjus et excommunia tous les chanoines. Néanmoins, le chapitre en corps lui soumit à cet égard de respectueuses remontrances, et persista à refuser de reconnaître l'évêque, jusqu'à ce que René y eut consenti.

Cet état de choses dura près de deux ans et ne changea que lorsque Sixte IV eut souscrit à la satisfaction exigée par le roi de Sicile. Le pape, loin de lui savoir mauvais gré d'une fermeté honorable, rechercha son amitié, donna l'absolution aux chanoines qui, de leur côté, reçurent avec empressement Urbain de Fiesque, en 1477, et depuis ce moment une

Hist. de Fréjus, Liv. II, P. 217.

harmonie parfaite régna entre les cours de Rome et d'Aix.

VI. Le dernier testament de René ayant assuré la tranquillité future de la Provence, autant qu'il est en la prudence humaine, ce bon prince, qui ne s'était réservé d'autre exercice de la souveraineté, que l'inappréciable avantage de faire des heureux, et qui ne conservait de la pompe royale que l'éclat modeste inhérent à ses propres vertus, se livra alors en entier à des goûts simples et purs, devenus si analogues à la position de son âme.

Sous un climat dont la douce température favorise les travaux agricoles en chaque saison, et admet tous les genres de culture, on vit René s'adonner avec passion à l'art précieux de féconder les terres, chercher à développer l'industrie des agriculteurs, propager d'utiles améliorations, et mettre ses soins à varier l'élégance champêtre de ses jardins. S'attachant surtout à y introduire de nouvelles espèces d'arbres fruitiers, son verger acquit une sorte de célébrité autant par

Bourdigné, Fol. 158. Hist. des rois des deux Siciles, III. P. 315
Giles Corrozet, Propos mémorables, P. 74.

l'abondance et la diversité de ses fruits, que par le luxe gracieux dont il avait su le décorer.

Les terrasses qui en soutenaient le sol distribué en amphithéâtre, étaient ornées de tonnelles et de vases de fleurs. Les galeries qui les réunissaient au principal corps de logis, renfermaient des volières peuplées d'oiseaux rares, nuancés des couleurs les plus éclatantes, et dont les chants se mêlaient au gazouillement des autres habitants de l'air, voltigeant en liberté sur les mûriers, le pin d'Italie, l'olivier, l'oranger et les massifs embaumés. Au pied de ces mêmes terrasses recouvertes et tapissées de vignes ou de plantes grimpantes, des viviers nombreux contenaient la plupart des poissons qui peuvent se multiplier dans l'eau douce; les fossés qui entouraient les domaines du prince en étaient également remplis (*).

Satisfait de la modeste solitude qu'il s'était

(*) « Se mist à planter, enter arbres, édifier tonnelles, pavillons, « vergiers, galeries, jardins; faire bescher et parfoudir fossés, ri-« vières et piscines pour les veoir nager, et esbattre par l'eau claire: « avoir oiseaulx de diverses manières, en buissons et arbrisseaulx, « pour en leur chant se delecter, etc. »
Bourdigné, Annales d'Anjou.

créée, le vieux roi, qui y goûtait ce charme indicible de la propriété, ignoré des grands de la terre, ne manquait guères, au lever de l'aurore, d'en parcourir l'étendue avec une jouissance aussi complète, un amour propre aussi vif, qu'aurait pu l'éprouver un simple particulier. Epiant tour à tour les jeunes bourgeons, le naissant feuillage, ou le développement successif des fruits, il donnait ses soins à chaque arbre, à chaque plante, examinait curieusement les merveilles du cocon soyeux, dont il avait en quelque sorte enrichi la Provence, et n'était jamais aussi content que lorsqu'une découverte nouvelle venait couronner ses observations.

Un des spectacles qu'il se procurait ordinairement, était de suivre les agiles mouvements de ses poissons fendant l'eau limpide dans tous les sens; d'étudier en naturaliste leurs mœurs paisibles, et de saisir en peintre les rapides oscillations produites par les rayons du soleil sur leurs écailles émaillées. Mais il ressentait, dit-on, un plaisir ineffable, quand, assis à l'ombre épaisse des allées qu'il avait plantées lui-même, il écoutait le concert harmonieux des oiseaux du printemps, ou le murmure de la cascade, laissant tom-

ber sur les rocs mousseux ses lames d'argent ou son cristal azuré.

Absorbé par de vagues rêveries, René croyait voir le passé tout entier se retracer successivement sous ses yeux, et si ces souvenirs réveillaient de trop pénibles regrets en son âme, ils lui rappelaient du moins quelquefois des jours de bonheur.

Souvent, au milieu de ses innocentes distractions, on annonçait au vieux roi la visite d'un prince, d'un ambassadeur, ou d'un étranger de distinction. Toujours accessible et affable, René les recevait dans ses vergers avec une touchante simplicité qui reporte involontairement l'imagination aux temps antiques. On eût dit Cincinnatus, préférant sa charrue à tous les honneurs de la dictature, ou l'empereur Dioclétien retiré à Salone sa patrie, répondant aux amis qui le sollicitaient de reprendre les rênes de l'empire: « Ah! si vous voyez mes « jardins et les légumes que j'y cultive moi- « même, vous ne m'en parleriez jamais!... »

Le bon roi René devait s'exprimer d'une manière à peu près semblable, quand on lui rappelait indiscrètement ses grandeurs évanouies; il ne pouvait pas sans doute mieux persuader les illustres étrangers de la sincé-

rité de ses paroles, qu'en leur montrant avec une sorte d'orgueil les œillets de Provence (*) qu'il avait naturalisés en Anjou, et les roses de Provins qu'il avait apportées et propagées dans le Midi. Il leur faisait ensuite remarquer la beauté des paons blancs (**) qu'il avait le premier introduits en France, ainsi qu'une foule d'autres animaux curieux.

Après les avoir conduits dans ses galeries, dans ses volières, vers ses étangs, sur ses terrasses, dans ses bosquets silencieux, où mille plantes aromatiques répandaient leur suave parfum, il servait à ses hôtes les raisins muscats dont il avait amélioré l'espèce, et les entretenait de ses plaisirs champêtres, de ses travaux agronomiques, ou de ses expériences pour naturaliser la canne à sucre en Provence, etc. etc.; puis ramenant la conversation à

(*) « Il avait aussi naturalisé en Anjou les œillets de Provence, « ainsi que les roses de Provins qu'il multiplia dans son jardin d'Aix « avec les muscadets. . . »

Bourdigné.

(**) « Et pour certain fust le premier qui fist apporter en France « paons blancs, perdrix rouges, connilz blancs et noirs.

« Entre ces louables passetemps, usant le vieux prince ses jours, « entr'oublioit, et mettoit arrière les causes de sa mélancolie, et dist « plusieurs fois aux princes et ambassadeurs qui le venoyent visi- « ter: qu'il aymoit la vie rurale sur toutes les aultres, parceque c'es- « toit la plus seure façon et manière de vivre et la plus loingtaine de « toute terriène ambition. »

des sujets moins vulgaires et d'une haute philosophie, il offrait la preuve que les forces de l'âme « se rassemblent dans la solitude, et « qu'elle n'est dangereuse que pour les esprits « faux ou méchants; que là (*), le temps est « au sage, et le sage est à lui-même; que « toutes les clameurs orageuses y viennent « expirer comme un écho lointain, et que la « présence de la nature semble nous communiquer son indépendance et son repos. » Un prince dont le nom rappelle les plus beaux souvenirs (**), ajoute: « si le bonheur est un « excellent breuvage, il est plus souvent versé « dans des verres de fougère que dans des « coupes d'or. »

René avouait que le calme qu'il goûtait dans sa retraite, devenu un véritable besoin pour lui, était mille fois préférable à la continuelle dissipation qui absorbe ailleurs nos jours. Ce prince finissait par convenir qu'aucun autre moyen ne lui paraissait plus propre à guérir de cette vaine ambition qui, consumant les hommes, les tourmente jusques dans l'âge de la décrépitude, et ne leur permet jamais de jouir en paix des seuls biens réels dont ils puissent disposer.

(Bourdigné, ibid.)

(*) Thomas.

(**) Stanislas, roi de Pologne.

Cet attrait si vif pour la vie rurale, ne datait point chez René de l'époque de ses derniers malheurs, et la regardant moins comme une occupation que comme un plaisir, il y avait, dans l'origine, cherché plutôt des jouissances que des consolations.

Au sein d'une cour dont il était l'idole, et pendant les années les plus fortunées de sa carrière, il avait su allier ce goût aux travaux d'une vie toute belliqueuse; il est même probable qu'il y avait puisé cette simplicité de manières qui tempérait si bien l'éclat de son rang. Plus d'une fois, on l'avait vu s'éloigner de son palais pour s'abandonner dans la solitude des champs, aux salutaires méditations qu'elle inspire. Plus tard, cette prédilection devint de jour en jour plus vive, et l'on pourrait la qualifier du nom de passion, s'il fallait adopter en totalité une tradition généralement reçue, même hors de Provence.

René passait souvent des mois, une saison entière, dit-on, dans l'une de ses maisons de campagne (ou bastides), situées aux environs d'Aix, de Marseille ou de St.-Remy, avec la reine Jeanne de Laval, qui paraît avoir partagé le même penchant.

Là, comme au temps fabuleux de Saturne

et de Rhée, le couple royal s'habillait en berger, prenait le léger chapeau de paille, suspendait la pannetière d'osier à la houlette noueuse, et s'amusait à garder un troupeau nombreux, au milieu des fraîches prairies où il trouvait les plus limpides ruisseaux, et les pâturages les plus abondants.

René quittait quelquefois sa chaumière, pour visiter les pâtres des environs; mais il ne se découvrait jamais à eux que par les dons d'une ingénieuse libéralité. Initié à tous les mystères de la vie rurale, sa prévoyance épargnait l'embarras d'une prière; elle accourait pour ainsi dire au-devant de tous les besoins, et le roi pasteur payant les dettes de ses voisins, mariant leurs jeunes filles, les faisant danser au son de l'antique galoubet provençal, revenait ensuite à son palais d'Aix, où les traces de sa bienfaisance l'avaient dévancé et trahi.

Tels sont, du moins, les souvenirs gravés dans le cœur de ses peuples, et que les vieillards ont transmis à leurs descendants.

Il est difficile de discerner ce qui peut être rigoureusement vrai dans une pareille tradi-

Soirées provençales, Tome I.er P. 203. Siècles littéraires de la France, Tome V, P. 374. Bouche (Neveu), Essai sur l'histoire de Provence.

tion; mais si le déguisement singulier qu'elle rappelle a réellement eu lieu, on doit en assigner l'époque au commencement du second mariage de René.

Un ouvrage en vers attribué à ce prince, et dans lequel on présume qu'il voulut peindre ses amours avec Jeanne de Laval, sous le nom de *Regnault et de Jeanneton*, ou du *berger et de la bergère* (*), a fortifié, peut-être même donné naissance au récit populaire perpétué jusqu'ici, et dont le fonds se retrouve

(*) Le manuscrit de ce petit poëme, composé, écrit, et orné de miniatures par René lui-même, formait trente feuilles de papier d'une écriture bâtarde à longues lignes. Chaque feuille était enrichie d'une miniature assez grossièrement peinte représentant le sujet des vers contenus dans la page.

(On sait que les plus beaux manuscrits en vélin, du XVe. siècle, se peignaient d'après ces sortes d'esquisses.)

Celui dont nous parlons était relié en velours et portait le N.° 2337. Il n'existe malheureusement plus pour la France, et il paraît qu'une soustraction frauduleuse l'a fait passer en Russie, de la bibliothèque St. Germain-des-Prés, qui l'avait acquis à la vente du cabinet du chancelier Séguier.

Cet ouvrage n'ayant point été copié ou imprimé, nous ne parlons que d'après l'extrait qu'a bien voulu nous communiquer un savant bibliographe auquel il est peu de littérateurs qui ne soient redevables. Nous n'aurions pas besoin de nommer M. Vanpraët, si la reconnaissance ne nous en faisait un devoir.

Elle nous impose en même temps celui d'exprimer ici à M. l'abbé de L'Espine, combien son inépuisable obligeance nous a été précieuse. Nous adresserons également les sentiments de notre gratitude, à M. Grille, bibliothécaire de la ville d'Angers.

parmi les poésies de Georges Chastelain (*), auteur contemporain de René (**).

Le poème de *Regnault et Jeanneton*, dont nous venons de parler, est entièrement dans le genre pastoral et descriptif, qui plut tant à nos bons aïeux, et que nous avons vu se rajeunir et se perfectionner de nos jours; toutefois, on sait que l'abus des richesses poétiques, a fini par lui nuire dans l'esprit des gens de goût.

Nous croyons cependant que nos lecteurs ne parcourront pas sans intérêt l'analyse de l'ouvrage de René.

Les amours du berger et de la bergère commencent par la riante peinture du printemps, et de l'innocente tendresse des oiseaux qui,

(*) Il s'exprime ainsi dans la revue des merveilles de son siècle.

J'ay ung roy de Cecile,
Veu devenir berger,
Et sa femme gentille,
De ce propre mestier,
Portant la pannetière,
La houlette et chapeau,
Losgeant sur la Broyère (Bruyère)
Auprès de leur troupeau.

(**) Voyez la suite de la légende de maistre Pierre Faiseu, mise en vers par Ch. Bourdigné. Paris, 1733, P. 157.

Id. faicts et dits, de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet. (Paris, goth, in-4°. 1531.)

Id. Recollection des merveilles advenues de nostre temps, par maistre Georges Chastelain et continué par Jehan Molinet, chanoine de Valenciennes.

ne redoutant plus les rigueurs des frimats, songent à placer leurs nids à la cime des arbres, et font retentir les bocages de leurs chants mélodieux (11).

Offrant ensuite le tableau animé des divers jeux auxquels la saison des amours donne naissance, le poète met en scène un galant berger qui s'élance légèrement sur les branches élevées, afin d'y saisir des nids qu'il destine aux jouvencelles folâtrant non loin de lui sur la prairie émaillée. N'osant sans doute former ou exprimer encore un choix entre elles, il leur déclare que le trésor dont il s'est rendu possesseur sera le prix de l'agilité. Ainsi la bergère surpassant à la course toutes ses compagnes, et arrivant la première auprès de lui, doit l'obtenir sans contestation.

Les nouvelles Atalantes s'amusent en attendant à faire voltiger dans les airs la mouvante escarpolette, à tresser en cages le jonc flexible et à tendre d'ingénieux pipeaux ; tout annonce autour d'elles la joie, l'innocence et le travail. Dans le lointain, le vigilant laboureur trace lentement de longs sillons dans les guérets, et presse de l'aiguillon ses bœufs vigoureux.

Après ces descriptions qui ne manquent pas d'intérêt, de vérité, ni même de grâce, l'au-

teur introduit dans le paysage un voyageur solitaire, cheminant à pied, *comme bon pélerin*, vers un ermitage consacré à Notre-Dame (*).

Ce nouvel interlocuteur peint lui-même le lieu où il s'arrête, afin de reprendre haleine. Appuyé sur son bourdon qu'il a planté en terre, il regarde couler une fontaine agreste, dont l'eau limpide et vagabonde (**) arrose un vaste tapis de violettes parfumées, et va former à quelques pas un bassin, dans lequel une foule de poissons s'élancent, bondissent, disparaissent ou se montrent tour-à-tour (***).

Le pélerin s'amuse surtout à examiner leur ennemi *le martinet*, dont le plumage d'azur et d'éméraude se confond avec la verdure

(*) Tout à beau pied, sans mûle ne rouin (roussin)
En ung voyage,
De Nostre-Dame.. où quel pélerinaige
Est un grand plain (plaine) et près d'un verd bocage.

(**) L'eaue que je regardois,
Et clére et necte,
Ung pré mouilloit, tout plain de violettes,
Qui croissoient là, sur l'erbe joliette.

(***) La belle loche et le varron, ou vois,
Et l'anguilette, la truite, et le vaudois,
Et le gardon, et le becquet aussi,
Lesquelz saillir,
Eussiez veu là, aussi prendre et saisir,
L'ung l'aultre à coup. . et se venir tappir
Dedans l'erbe. . puis hors courre et saillir
Sans cesser point. . .

foncée des arbres. Plongeant tout-à-coup dans l'humide cristal, il s'empare de la proie qu'il a choisie, fend de nouveau les airs, revient sur sa branche favorite, secoue ses ailes qu'il tend aux rayons du soleil, et vole ensuite dans la prairie, où il déclare une guerre cruelle aux moucherons voltigeant sur les fleurs.

Après quelques autres remarques qui servent comme d'introduction à la scène principale, le voyageur inconnu découvre une jolie pastourelle encore au matin de la vie... elle est seule et assise sous une souche qui n'a qu'un seul rejeton... Bientôt sa voix se fait entendre, pour engager son berger à venir se reposer auprès d'elle, l'assurant que de cette place ils ne perdront point de vue leurs troupeaux dormant alors à l'ombrage des aunes touffus.

Regnault ayant obéi à son amie, tous deux s'apprêtent à déjeûner, et pendant les préparatifs de ce frugal repas, la tendresse des jeunes amants s'exprime par les plus vives déclarations....

Jeanneton disant à son ami, qu'il *n'y a rien d'amer dans l'attachement qu'elle lui porte*, et le berger répétant à la jouvencelle, *qu'il n'y a pas au monde de royauté comparable au bonheur d'être aimé d'elle*, ce der-

« nier sort de sa pannetière toute neuve, ung
« petit touaillon (*), ung jambon et ung petit
« moul fromageon, des noisettes, foison de
« sauvaiges pommettes, des herbettes, des rai-
« ponces, du vinaigre, du sel, etc.

Regnault prend ensuite du bois, l'allume, Jeannette y place sa poële, et le berger étend sur la pelouse toute sa vaisselle, qui consiste en deux *saulcerons de bois*, deux *goderons en terre*, et *une écuelle d'écorce de chêne*, remplie d'un lait écumeux.

Durant ces apprêts rustiques, le chien du troupeau n'ayant rien à manger, était demeuré fort triste dans son coin. Il aboyait souvent, mettait la patte jusques sur le bord de la serviette, et recevait quelques légers coups de houlette.

A cette naïve peinture, succède celle de deux tourterelles qui se reposent sur un des rameaux de l'arbre voisin. Jeannette les fait remarquer à son ami, et comparant leur propre tendresse à celle de ces innocents oi-
« seaux, elle retrace *la douleur de la tourte-*
« *relle qui ne fait jamais forfaiture à son*
« *per, si elle l'a perdu... On ne la voit plus*
« *alors s'asseoir sur la branche reverdie, ni*
« *boire en nulle eaue, quelque claire qu'elle*

(*) Serviette.

« *soit.., elle se lamente..., s'égare, fuyant* « *toute joye, et finit par mourir de douleur.* »

Regnault convient de la loyauté du cœur de la tourterelle; mais il se permet d'ajouter, (sans doute par forme de plaisanterie), « que « pas une femme ne lui ressemble.

Le regardant en rougissant, avec *ses gents et très plaisants yeux verds,* la bergère se plaint du propos ironique que Regnault vient de laisser échapper. Elle prend vivement la défense de son sexe, cherche à prouver que l'infidélité qu'on lui reproche est une pure calomnie, et que doués de moins de sensibilité que les femmes, les hommes seuls sont inconstants... (*) Elle en excepte toutefois son ami qui, *la larme à l'œil, et à demi-voix*, implore son pardon de l'avoir offensée, et lui rappelle tendrement les preuves multipliées de son affection, et les divers tourments qu'il a endurés depuis qu'il s'est donné à elle sans retour.

Jeannette suit l'exemple du berger; néanmoins persistant dans l'opinion qu'elle s'est formée, elle ajoute: « qu'un homme a ordinaire-

(*) Car chascun dit, que pour moins d'une poire,
Légièrement, comme dit votre hystoire,
Changez subit...
C'est aussi vray, comme la patenostre.

« ment plusieurs attachements successifs, mais « qu'une femme, n'en formant jamais qu'un « seul, peut dire avec vérité à son amant: « *qu'elle n'a que la paille de son amour*, « *quoiqu'elle lui donne tout le grain du sien*(*).

Tandis que cette discussion s'engage et s'anime de part et d'autre, et que Regnault exprime le vœu que quelqu'un ait pu les entendre (**), le pélerin, resté jusqu'alors muet spectateur des amoureux débats, se découvre enfin aux bergers, s'approche d'eux, les prie de ne point trouver mauvais qu'il les ait écoutés, et s'offre à décider la délicate question qui les divise (***).

Comme dans une églogue de Virgile, ou dans une idylle de Théocrite, l'inconnu est aussitôt pris pour juge.. Cependant la curiosité l'ayant retenu beaucoup plus qu'il ne le pensait, il se voit pressé par le temps, promet à la bergère de revenir le lendemain matin pour

(*) De vostre amour n'ay que la paille,
De la mienne le grain vous baille. . .

(**) Plust à Dieu qu'il fust advenu,
Que ouy pust estre, (le débat)
D'aucun, qui voirement fust maistre
Ou fust clerc, ou savant en lettre. . .

(***) Adoncques leurs dis que j'estoye,
Pélerin cheminant ma voie,
Et que si ouy les avois,
Ne leur despleut.

prononcer sa décision, lui adresse ses adieux, et continue sa route, emportant un flageolet que lui a donné Regnault, et des noisettes (*) avec du pain dont la pastourelle lui a fait présent.

Marchant alors avec vîtesse pour accomplir son vœu de dévotion, l'étranger aperçoit bientôt le clocher de l'ermitage éclairé par les derniers rayons du soleil... Cette vue le réjouit, car déjà l'obscurité commençait à l'empêcher de reconnaître les objets; les chantres des bocages se rendaient par couples dans leurs nids; les jeunes cailles poussaient des cris aigus; les cerfs timides sortaient de leurs retraites et venaient manger les bleds encore tendres... Des compagnies de perdrix s'appelaient et volaient en groupes nombreux sur les champs où elles espéraient trouver du grain nouvellement semé; les scarabées voltigeant çà et là remplissaient l'air, et les lapins devenus moins sauvages, trottaient également en liberté...

Mais bientôt les ombres des montagnes s'épaississent; l'obscurité s'augmente à chaque instant; l'étranger ne distingue plus rien, et un froid pénétrant le saisit. La nocturne chauve-souris, seule, agite ses aîles auprès de lui, et le triste hibou sortant du creux

(*) Noisilles.

des arbres est seul, aussi, à faire entendre ses lugubres gémissements.

L'approche des tenèbres forçant le voyageur à redoubler le pas, il arrive en peu d'instants en face de la gothique chapelle dont la cloche sonnait *l'ave.*

Après avoir pieusement accompli son pélerinage, l'inconnu, fidèle à sa promesse, dévance la radieuse aurore au même lieu où il a laissé la veille le couple amoureux... Ne voyant paraître ni le berger ni la pastourelle, il *les appelle moult hault*, les cherche et ne les découvre pas.

Lassé d'inutiles perquisitions sur la colline, ou dans la forêt, et affligé de n'avoir pu retrouver Regnault et Jeanneton, le pélerin s'apercevant que le soleil est déjà avancé dans sa course, s'éloigne tristement et à regret, du théâtre des amours du berger et de la bergère.

Ainsi se termine ce petit poème, à la fin duquel on remarquait, sur le manuscrit original, les armes de René, réunies à celles de Jeanne de Laval, avec deux vers annonçant que ce blason était celui *de l'amant et de la bergeronne* (*).

(*) Ici, les armes sont dessoubs ceste couronne,
Du berger dessusdict et de la bergeronne.

A gauche du blason de René, on voyoit la branche qui n'a qu'un

On ne peut guères douter que ce ne soit à cause de cette dernière interprétation donnée par l'auteur lui-même, et d'après le témoignage oculaire de Georges Chastelain, qu'on a répété partout depuis, que le bon roi René, déguisé en berger, gardait les troupeaux avec la reine son épouse.

S'il est embarrassant d'asseoir une opinion de quelque poids sur d'aussi vagues conjectures, nous concevrions toutefois sans peine, qu'aux heureux jours d'une union dont un attachement réciproque avait formé les liens, René et Jeanne de Laval aient tenté l'essai de ce genre de vie romanesque. On sait qu'épris tous deux des charmes de la solitude, ils passaient à la campagne une partie du temps qui ne réclamait pas la présence du souverain dans sa capitale. Ils durent d'autant moins dédaigner alors une occupation qui fut celle des patriarches et des premiers peuples de l'antiquité, qu'ils y trouvaient d'innocentes distractions, et la douceur d'être toujours ensemble.

Pour quelques âmes delicates, tendres, passionnées, le bonheur semble perdre de

seul rameau passé entre les anses d'un vase enflammé. Du côté des armes de Laval, paraissait la branche du groseillier sur laquelle les deux tourtereaux étaient posés.

son prix s'il a trop de témoins. Elles paraissent craindre que des regards d'envie puissent le leur ravir. Cette pensée conduit si naturellement au désir de goûter les douceurs d'une existence obscure et toute entière à l'objet de ses affections, que nous plaindrions l'homme assez peu sensible pour ne pas en avoir fait l'épreuve dans le cours de sa vie. Si les moindres particuliers ressentent quelquefois le besoin de se soustraire au tourbillon du monde, combien ne deviendra-t-il pas impérieux pour les princes à qui il est si rarement permis d'échapper au tumulte des cours, et de se livrer à la douce solitude des champs? Là, seulement, s'arrêtent les vains bruits de la terre.. là seulement, sommeillent les peines secrètes d'un monarque, et se dissipent ses royaux ennuis.

S'il est certain que René usa souvent de cette salutaire ressource, on ne trouvera point extraordinaire qu'il ait cherché à décrire poétiquement une des scènes de la vie pastorale qui eut pour lui tant d'attraits.

Ce prince et Jeanne de Laval joignirent à ce goût la passion de la chasse, et nous avons dit déjà que René s'y était adonné avec ardeur pendant son séjour en Anjou. Quand

la reine et lui eurent définitivement fixé leur demeure en Provence, on les vit s'occuper plus activement encore de cet exercice dont les princes de tous les siècles ont été très jaloux.

Le vieux roi échangea, assure-t-on, la baronie d'Aubagne, quoique d'un revenu considérable, contre les domaines alors stériles de St.-Cannat et de Valbonnette, plus abondants en gibier de toute espèce. Il se refusa même long-temps à autoriser la chasse des lièvres et des perdrix, dans les vignobles d'Arles, de Tarascon et de Marseille, afin de les laisser se multiplier. Cette mesure en fit devenir l'espèce très commune.

On croit que le rendez-vous de chasse habituel des deux époux était auprès de la ville de St. Remy. Il paraît qu'ils y élevèrent des cerfs (*), au milieu d'un vaste parc entouré de murs et de haies vives, et l'on présume qu'ils y rassemblèrent aussi une foule de bêtes fauves peu connues en Provence.

On sait qu'à cette époque les armes à feu étaient rarement usitées pour la chasse. Deux

(*) César Nostradamus rapporte que Jeanne de Laval fit faire à St. Remy ung très beau parc, pour s'esbattre à la chasse du cerf, qu'elle aimoit passionnément. Au moyen de quoy, ajoute-t-il, « elle « fist achepter trente cordes de grosse toile et trente livres de fil à « cet effet. »

siècles plus tard, on y employait même encore des oiseaux bien dressés, entr'autres des faucons et des autours qui, fondant sur leur proie avec une inconcevable vîtesse, les rapportaient à leurs maîtres avec une docilité non moins merveilleuse.

Les chasseurs attachaient un grand prix à ces utiles oiseaux, et René ne négligeait aucun moyen de s'en procurer. Il en avait demandé à René II de Lorraine, son petit-fils, qui, intéressé à conserver les bonnes grâces de son aïeul, auquel il portait d'ailleurs une respectueuse affection, lui répondit la lettre suivante, datée de Nancy, le 8 Octobre, (vers l'an 1474 à 1476).

« Mon très redoubté seigneur et père, tant « et si très humblement que je puis, à vostre « bonne grâce me recommande... et vous plaise savoir, monseigneur, que par vos bailli « et président de Bar, ay reçu vos lettres « que par eulx il vous a pleu m'escripre... et « sur ce que vous désirez avoir ung bon *ostour* (autour), je n'en ai jusques-ci peu « finer... mais j'espère d'en avoir brief ung « bon, lequel je vous enverrai avec son maistre, et plutost qu'il sera possible... et s'il « est pardéra aultre chose qui vous plaise,

« je mettray paine et devoir de vous en four-« nir, comme tenu suys.. etc. (*). »

René dirigeait quelquefois ses parties de chasse vers les bords de la Durance, à *Mirabeau* (**), terre qu'il avait donnée à sa fille naturelle, en la mariant à Bertrand de Beauvau. (Ce gentilhomme, alors disgracié par le roi Louis XI, n'avait consenti à épouser Blanche d'Anjou, que dans l'espérance de rentrer en faveur auprès du vindicatif monarque.)

La tendresse paternelle de René pour cette fille chérie qu'il perdit à la fleur de l'âge, le ramenait souvent à la châtellenie de Mirabeau, quoique l'objet de son affection n'y eût laissé qu'un douloureux souvenir.

Un motif dont la source émanait également de la sensibilité de ce bon prince, avait atta-

(*) L'original de cette lettre nous a été donné par M. Martin, membre de l'académie de Marseille.

Bouche avocat, essai sur l'hist. de Provence, Tome I.er P. 413.

(**) Le franc de Pompignan s'exprime ainsi au sujet de ce prince, dans son voyage en Provence.

Autrefois le bon roi René,
Dans cet asile fortuné,
Faisoit des retraites mistiques;
On voit même un canal fort net,
Où sans tasse ni gobelet,
Le roi buvoit l'eau vive et pure
Dont la fraîcheur et le murmure,
L'endormoient dans un cabinet,
Formé de fleurs et de verdure.

Voyez page 106. (1740)

ché René à un obscur village situé à peu de distance d'Aix, où l'une de ses filles légitimes, nommée Anne, fut élevée, et mourut très jeune des suites d'une chute. Le corps de cette princesse y ayant été inhumé, le village prit dès lors le nom de *Garde-Anne*, ou Gardanne.

A diverses époques de sa vie, René passa plusieurs saisons de l'année dans cette modeste retraite, y signalant constamment son séjour par des actes de bienfaisance et d'humanité. Il accorda de nombreux priviléges aux habitants, et une foule de ses lettres ou ordonnances, datées du château de Gardanne, prouvent ses fréquents voyages auprès du tombeau de sa jeune fille.

Ainsi, dans les actions les plus insignifiantes en apparence, on retrouve encore des témoignages de la bonté de son cœur, de ses profonds regrets et de son touchant amour pour des enfants, auxquels il était condamné à survivre.

VII. Des symptômes de peste, fléau si fréquent en Provence dans les derniers siècles, arrachèrent momentanément René aux paisibles jouissances dont nous venons de retracer le tableau. La contagion étendant chaque jour ses ravages, le chapitre métropolitain d'Aix,

cherchant à ranimer la piété des fidèles, s'engagea, le 21 Janvier 1474, à fonder à perpétuité une procession générale. Les sentiments de dévotion du vieux roi se réveillèrent plus vivement dans cette pénible circonstance, et voulant seconder les efforts d'un chapitre dont il était lui-même membre, il crut ne pouvoir choisir d'époque plus convenable, pour ajouter à la solennité de la Fête-Dieu un cérémonial particulier dont il avait formé le projet quelques années auparavant.

L'origine de la fameuse procession d'Aix, objet de tant de dissertations, de conjectures ou de railleries, ne remonte donc guères plus haut qu'à l'année 1474.

Cependant, plusieurs cérémonies du même genre existaient en Provence long-temps avant le règne de René. Telle fut la Fête-Dieu à Apt, où la passion entière était représentée, et la fête de *la belle étoile* à Pertuis, consacrée à honorer l'astre mystérieux qui guida les mages de l'Orient vers le céleste berceau.

Le peuple de cette petite ville était tellement convaincu que la récolte serait abondante, si un ciel serein présidait à cette solennité, que sa joie bruyante était toujours

Dictionnaire géographique de Provence, Tome II, P. 217. Hist. manuscrite d'Apt, Fol. 80.

mesurée sur l'état plus ou moins pur de l'atmosphère.

Si ces institutions sont étrangères à René, on regarde du moins comme certain que, se trouvant à Tarascon avec la reine, le 14 Avril 1474 (12), il y fit célébrer la procession singulière qui existe encore dans cette ville, et y fonda une espèce de confrérie qu'on nomma l'ordre *de la Tarasque*, afin de perpétuer la reconnaissance des habitants envers S.te Marthe. (La patronne de cette ville, rapporte une vieille légende, avait enchaîné un épouvantable monstre amphibie, sur lequel on raconte les fables les plus étranges).

On croit aussi que les jeux allégoriques dont la cérémonie est accompagnée, furent imaginés par René, autant pour attirer un grand nombre d'étrangers à Tarascon, que dans la vue de distraire Jeanne de Laval menacée alors d'une maladie de langueur. Un des intermèdes, qui consiste à lancer des torrents d'eau sur les curieux, parvint, dit-on, à remplir l'intention du bon roi, et obtint un sourire de la princesse souffrante.

Il est vraisemblable que la fête du *sacre* d'Angers qui, chaque année, ramenait dans cette ville un concours prodigieux, donna la première idée à René d'en établir une pareille

au milieu de sa nouvelle capitale ruinée par les derniers désastres de la peste. Il ne se trompa point en présumant qu'il atteindrait mieux son but, s'il ne se bornait pas seulement à une pieuse et grave solennité. Nous ne serions pas éloignés de penser qu'il entra également dans ses vues de discréditer de plus en plus la fameuse fête *des fols*, que les défenses réitérées du prince, l'indignation des personnes vertueuses, les plaintes du clergé éclairé, n'avaient pu abolir qu'imparfaitement (13).

Quoi qu'il en soit, si la Fête-Dieu d'Aix, n'ayant subi aucune des altérations amenées par les siècles, existait de nos jours telle qu'elle fut instituée primitivement sous les yeux de René, il est probable qu'elle ne paraîtrait ni aussi bizarre, ni aussi profane, car on ne nous en montre plus, en effet, qu'une informe et misérable copie.

L'histoire rapporte que René favorisait de ses dons et d'une protection bienveillante Jean Michel d'Angers, l'un des plus célèbres auteurs de *ces mystères* précurseurs de l'art dramatique en France. Il avait aussi composé lui-même quelques saintes comédies, pour ajouter à l'intérêt et au spectacle de la procession d'Aix; il est donc à peu près évident que

les paroles de ces moralités *ou farces pieuses*, n'ayant point été conservées, ont dû dégénérer progressivement en simples pantomimes sans suite, sans liaison entr'elles, et dont le sens est oublié ou perdu (14).

Ainsi, par exemple, on suppose que sous la figure d'un prince obsédé par des démons, René avait voulu désigner la royauté en général. Un autre jeu allégorique représentait les dangers de l'homme qui ne se sauve que par la croix et son bon ange. Enfin St. Christophe portant le Christ, annonçait que chacun devait le posséder dans son cœur, etc.

On a également prétendu que l'intention de René, en s'occupant de ce cérémonial, fut d'instruire le peuple des vérités évangéliques, ou de frapper les yeux par le tableau des erreurs du paganisme disparaissant à l'aspect du flambeau de la religion chrétienne.

En se reportant aux mœurs du siècle où vécut ce prince, on concevra facilement, qu'aux allégories païennes, composées pour amuser la multitude, René ait désiré de mêler toutes

Explication des cérémonies de la Fête-Dieu. Description de l'Europe, P. 382. Nouveau théâtre du monde, P. 194. Bouche avocat. I.er P. 411. Esprit du cérémonial de la procession d'Aix par P. J de Haitze, P. 13. St. Vincent, mémoires et notices sur la Provence. Papon, voyage en Provence, P. 36.

ses idées religieuses, politiques et militaires. On n'ignore point que rien n'était plus fréquent alors que cette alliance disparate des pratiques de la plus minutieuse dévotion, aux propos et aux actions de la plus romanesque galanterie. Ce mélange incohérent et qui nous semble si peu croyable, est néanmoins l'un des caractères distinctifs de l'époque dont nous parlons.

Nous ajouterons, toutefois, que les jeux profanes de la Fête-Dieu ne faisaient point partie inhérente de la procession. On les y tolérait seulement, et ils s'y glissaient comme des intermèdes destinés à divertir la foule d'étrangers, dont le zèle aurait pu se ralentir par l'extrême longueur de la cérémonie.

Les archives des comtes de Provence, ainsi que celles de la ville d'Aix, ayant alternativement souffert des troubles de la ligue, et de l'invasion du duc de Savoie au XVIe. siècle, on n'a point retrouvé les anciens statuts relatifs à l'ordonnance de la fête fondée par René. Il a donc fallu se borner à des conjectures sur son institution, et c'est ce qu'à entrepris ingénieusement un estimable auteur provençal (*), auquel nous renverrons ceux

(*) M. Grégoire.

de nos lecteurs qui désireront connaître en détail cette curieuse institution ; nous ne pouvons cependant nous dispenser d'en donner une succinte analyse.

La veille de la fête, vers les dix heures du soir, le son des cloches et des tambours annonçait la sortie des principales divinités du paganisme, toutes à cheval, et précédées par la Renommée, en longue robe retroussée, sonnant de la trompette et ayant des ailes à la tête ainsi que sur le dos.

Deux personnages burlesques,(ridiculement habillés d'un manteau rouge, d'où pendaient des rubans jaunes), coiffés d'un casque ombragé de plumes, montés sur des ânes et environnés d'animaux, séparaient la déesse aux cent voix, des dieux de l'Olympe; ils étaient entourés d'une foule d'enfants qui les poursuivaient avec des huées, et la populace croyait voir en eux un couple dévoué à la risée publique.

Un auteur a prétendu que le roi René avait imaginé cet intermède à l'exemple d'une semblable représentation qu'un duc d'Urbin faisait exécuter dans sa capitale; mais César Nostradamus rapporte « avoir entendu dire « de son temps, que ce personnage avoit esté

« un duc d'Urbin qui avait causé quelqu'in-
« signe affront et déplaisir à René (*). »

Il est effectivement permis de penser, que le sens de cette allégorie exprime une légère vengeance de ce prince contre Frédéric d'Urbin, qui l'avait offensé, dit-on, soit en refusant avec peu d'égards Blanche d'Anjou, sa fille naturelle, après l'avoir demandée en mariage, soit en prenant le parti de Ferdinand d'Aragon, contre Jean d'Anjou. Ce même duc d'Urbin, pendant cette campagne, fut battu par le comte *Piccinino*, l'un des capitaines du duc de Lorraine, d'une ma-

(*) Le duc d'Urbin qui vivait à cette époque était Frédéric III, fils, (frère naturel ou neveu) de Gui Antoine, qui succéda à Ode-Antoine Frédéric, en 1445.

(Gui Antoine commandant, en 1430, les troupes florentines contre la ville de Lucques, fut battu par Nicolas Piccinino, général de l'armée milanaise.)

Frédéric III passait pour un prince valeureux, sage, prudent et libéral; mais, en 1460, il se déclara avec ardeur pour Ferdinand d'Aragon, contre Jean d'Anjou. Il fut battu, dit-on, le 27 Juillet de la même année par Jacques Piccinino, l'un des chefs de l'armée du duc de Lorraine.

Si René a cherché à le tourner en ridicule, ce fut peut-être aussi à cause de la bataille que livra Frédéric III en 1472, au célèbre général Coglione qui soutenait le parti des Pitti, contre les Florentins. Dans cette action, toute récente en 1474, il n'y eut personne de tué, et seulement quelques hommes et quelques chevaux furent faits prisonniers. Les écuyers des chevaliers éclairaient leurs maîtres pendant la nuit, comme dans un tournoi.

(Art de vérifier les dates. Fol. 891. Tablettes historiques, Tome I.er P. 29. Généalogies historiques, Tome II. P. 472.)

nière à exciter le mépris, ce qui justifie la tradition rapportée par le chroniqueur de Provence.

(Cet intermède n'a été suspendu qu'une fois, à l'occasion du voyage de Catherine de Médicis. Elle se trouvait à Aix à l'époque de la Fête-Dieu, et l'on ne crut pas convenable de rendre témoin d'un tel spectacle, une princesse qui avait porté, dans son jeune âge, le titre de comtesse de Bologne et de duchesse d'Urbin).

Aussitôt après ce groupe grotesque, paraissaient les autres divinités, dans l'ordre suivant:

Momus agitant ses grelots; Mercure avec son caducée et ses ailes; la Nuit, vêtue d'une robe noire parsemée d'étoiles, tenant une plante de pavots; Pluton et Proserpine, habillés de noir; Neptune, armé de son trident, et Amphitrite enlevant deux petits dauphins; Pan, les cornes sur la tête, vêtu d'une peau de bouc, des étoiles sur la poitrine, et jouant de la flûte dont on lui attribue l'invention; Sirinx avec un roseau; Bacchus assis sur un tonneau dans un char, portant une coupe et un thyrse; Mars, armé de pied en cap, ainsi que Minerve; Apollon, la lyre à la main et un coq à ses côtés; Diane, vêtue en chasseresse, le front orné du croissant; enfin, sur



un char plus vaste et plus brillant que les autres, étaient placés Jupiter, Junon, Vénus, Cupidon, les Ris, les Plaisirs. Après ces riantes divinités, les trois Parques, à cheval, fermaient la marche, comme pour nous avertir que les grandeurs, les jeux, les plaisirs, et enfin la vie, ont le même et inévitable terme.

Le cortége de l'Olympe était augmenté des chevaliers du guet, des portes-drapeaux, d'un grand nombre de fifres et de tambourins.

Ces jeux profanes, pendant lesquels on chantait: *noctem lux eliminat* (la lumière chasse les ténèbres), dévançaient la procession, et ne se confondaient point avec elle; mais, en revanche, on y voyait les principaux personnages de l'ancien et du nouveau testament, dans le costume et les attributs qu'on est convenu de leur supposer; ils devaient représenter quelques actions de leur vie.

Moyse se montrait avec une barbe vénérable, deux rayons lumineux, une longue robe violette et les tables de la loi à la main; ce législateur et Aaron, son frère, semblaient punir les adorateurs du veau d'or.

Immédiatement après, apparaissait la reine de Saba (dont le rôle était ordinairement

rempli par un robuste garçon); une ceinture d'argent serrait sa large taille, et un voile de gaze pendait derrière sa couronne rayonnante de pierreries; elle était suivie de trois dames d'atours, et d'un danseur fort leste, portant une épée, au bout de laquelle était fixé un château doré avec ses girouettes.

La reine, censée en présence du roi Salomon, devait s'agiter noblement et avec lenteur, les mains sur les côtés.

Un autre groupe représentait Hérode en casaque courte, cramoisie et jaune, la couronne sur la tête, le sceptre à la main, et ordonnant le massacre des innocents... On voyait ensuite St. Jean, précurseur du Messie; Judas à la tête des douze apôtres, tenant la bourse de trente deniers; N. S. J. C. allant au calvaire, vêtu d'une robe longue, avec une ceinture de corde, et courbé sous le poids de sa croix; les quatre évangélistes; St. Pierre avec ses clefs; St. Jacques couvert de coquilles, et St. Christophe portant l'enfant Jésus sur ses épaules. Au milieu de ces saints personnages, un nouvel intermède venait fixer l'attention des spectateurs; c'était un escadron de centaures (autrement nommés chevaux *frus*, *frisques*, ou

fringants (*) exécutant divers mouvements de danse, sur un air vif et gai, composé, dit-on, par le roi René lui-même (**), ainsi que la plupart de ceux qu'on jouait pendant toute la cérémonie.

Une autre légion formée de grands et de petits diables (15), égayait également la longueur de la procession. Leur vêtement était noir mêlé de flammes, et tous avaient le visage caché par des *têtières* rouges et noires, au sommet desquelles paraissaient de longues cornes; le grand diable, seulement distingué par quelques cornes de plus, était comme ses confrères décoré de deux rangs de quinze à vingt sonnettes suspendues en sautoir. La diablesse n'était remarquable que par sa coiffure, imitant ordinaire-

(*) Ce sont des chevaux en carton dont l'ouverture pratiquée dans la selle permet à un cavalier de se placer debout. Ses jambes sont cachées par les caparaçons.

Ces danseurs portaient des habits blancs garnis de rubans de diverses couleurs, ainsi que des épaulettes en or.

Ils avaient aussi des scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, et des lances fort courtes, remplacées maintenant par des bâtons ornés de rubans.

Les têtes des chevaux étaient également décorées de heaumes à plumail, ce qui ne subsiste plus.

L'usage des chevaux frus se retrouve encore dans la plupart des fêtes de Provence. On les voit toujours danser sur le même air attribué au roi René, sur lequel M. le marquis de Valori a composé des paroles qui ont paru dans les annales littéraires.

(**) Voyez ces airs gravés, pièces justificatives.

ment la mode du jour; on peut donc juger des innombrables variations qu'elle a dû subir durant près de quatre siècles.

Après ces divers jeux ou intermèdes, les bâtonniers, les danseurs, etc., paraissait enfin le clergé, marchant dans le plus grand ordre. Le prélat qui officiait ce jour-là, portait l'ostensoir gothique en or, donné en 1443, par le vertueux archevêque d'Aix, Nicolaï (*).

La figure hideuse de la mort, armée de sa redoutable faux, terminait cette singulière cérémonie, dont le royal fondateur prescrivit les détails par les réglements les plus minutieux. Afin de prévenir toute dispute de préséance entre eux, il assigna lui-même le rang que devaient occuper le clergé, la chambre des comptes, et les divers corps de la ma-

(*) « Ce prélat témoin, dit-on, des préparatifs de René pour « donner plus d'éclat et de pompe à la procession de la Fête-Dieu, « légua par son testament à l'église de St.-Sauveur d'Aix, une « somme considérable destinée à l'achat d'un ostensoir de vermeil, « dont les cercles seraient d'or pur. On l'exécuta en forme de lan- « terne, entourée d'ornements gothiques, et monté sur un pied de « vermeil. »

Cet ostensoir existait encore en 1790, et on s'en servait toujours à la procession.

C'est au saint archevêque Anno ou Ammon, mort le 15 Juin 1443, que l'on doit la construction de la chapelle de St. Mittre, derrière le chœur de la métropole d'Aix. Elle est dans le meilleur goût gothique, et il s'y trouve un ancien tableau très curieux.

On a conservé l'acte en provençal, passé entre l'évêque et le maçon architecte, au mois d'Août 1442.

gistrature; et pour assurer à perpétuité l'exécution de ses volontés, il constitua des rentes sur un fonds de dix mille francs de son propre trésor, reversibles à la ville d'Arles, dans le cas où celle d'Aix négligerait d'en employer les revenus suivant sa fondation spéciale.

De nos jours, ainsi que nous l'avons déjà observé, cette antique institution ne paraît plus que dépouillée de ses principaux ornements; on n'y voit point *le prince d'amour*, supprimé par une ordonnance royale de 1668, portant « que plusieurs bonnes mai-
« sons avaient été incommodées de cet usage,
« et qu'on ne peut prendre le prince d'amour
« dans d'autres classes sans inconvénient. »
L'abbé de la jeunesse, qui était aussi un reste de nos anciennes cours d'amour, a pareillement été retranché de la fête par un semblable motif. Le Pas d'armes, qui figurait les dispositions d'un tournoi; les croissants qui décoraient les bonnets des chevaliers du guet, et qui étaient sans doute un souvenir de l'ordre fondé par René, (ou représentaient peut-être les chevaliers de St. Jean de Jérusalem, vainqueurs des infidèles), ont également subi la loi du temps ou des circonstances.

Maintenant donc que ces allégories sont voilées d'une profonde obscurité, et que toutes ces traditions ont disparu, faut-il juger l'intention première de René par cet assemblage bizarre qui ne s'est conservé jusqu'à nous, que comme un monument dégradé de la trop naïve imagination de nos aïeux, et dans lequel il est impossible de retrouver, ainsi qu'à prétendu le prouver un moderne, *le triomphe admirable du Sacrement.* (*)

Au surplus, cette procession ne se célèbre guères qu'à de longs intervalles, et dans de grandes et rares occasions; cependant, malgré tous les changements qu'elle a subis et qui la rendent méconnaissable, elle continue toujours d'attirer à Aix une foule d'étrangers, dont la dépense justifie encore la prévoyance éclairée du bon prince qui regardait l'impôt assis sur la curiosité publique, comme le moins onéreux à ses sujets. Cette fête est d'ailleurs une occasion périodique de s'entretenir mutuellement de ce monarque, de se rappeler ses vertus, ses bienfaits, et de bénir sa mémoire. Elle fournit une preuve nouvelle

(*) De Haitze entraîné par son admiration pour tout ce qui se rapporte à la ville d'Aix, sa patrie, a composé un ouvrage pour expliquer les emblêmes et les allégories de la Fête-Dieu; il cherche surtout à repousser les ridicules que d'autres auteurs ont donnés à son fondateur.

que les souvenirs de la bonté sont seuls impérissables; qu'ils se gravent bien mieux dans le cœur des peuples que de fastueuses inscriptions sur un marbre inanimé; qu'enfin la reconnaissance a aussi son culte et son immortalité.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LIVRE IV.

(I) Ce fut vers cette époque que le roi de Sicile perdit le bienheureux Bernardin, son confesseur, religieux de l'ordre de Saint François, qui, plein d'affection pour René, l'avait accompagné dans son expédition de Naples. Il joignait aux vertus les plus élevées, une modestie plus rare encore qui le porta à refuser trois évêchés qui lui furent successivement offerts.

« Dès son vivant, dit Bourdigné, il resplendissoit de « sainteté et de miracles, parquoy le très illustre René « le révéroit, et aymoit de cordial amour auquel il « révéloit les secrets de sa conscience.

Bernardin né à Massa-di-Carrara, en 1384, mourut à Aquila vers l'an 1445.

René obtint, cinq ans après, que le pape Nicolas V le canonisât. « Il lui fit élever, ajoute Bourdigné, « aux Cordeliers d'Angers, une magnifique et très plai- « sante chapelle, en laquelle il mit et donna plusieurs « beaulx dons et reliquaires, et ordonna qu'après son « trespas, son cœur y fust mis en sépulture ; et encore « de présent, peut-on lire en icelle chapelle, plusieurs « beaulx dictiez de la passion de N. S., que le bon roi « composa et fit engraver en français. »

Jean de la Haye a donné, en 1636, une édition des œuvres de Bernardin (2 vol. in-fol.)

(*) Dict. des hommes illustres II, p. 156. — Bourdigné.

(2) Jehan Poton de Sainte-Traille, Sainte-Treille, Xaintrailles ou Saintrailles, dont nous avons déjà si souvent parlé, était né, dit-on, dans la Guienne.

Il fut nommé maréchal de France et sénéchal de Bordelais en 1454.

Il avait épousé avant 1437, Catherine Brâchet, dame de Salignac, et Charles VII, en considération de ce mariage, lui fit présent de quatre mille écus d'or.

Poton n'ayant point d'enfants, institua pour son héritier universel, le chevalier Jean de la Motte, à condition qu'il s'unirait Béatrix de Pardaillan, sa nièce.

Ce célèbre guerrier mourut, selon quelques auteurs, à Bordeaux, étant gouverneur du château Trompette, le 7 Octobre 1461. Mais d'autres historiens assurent qu'il termina sa glorieuse carrière à Nérac, où il fut enseveli dans l'église des Cordeliers.

Belleforest l'a confondu avec la Hire, en rapportant qu'il mourut à Montauban, l'an 1441, chargé d'ans et du travail des armes. »

Un dessin gravé dans les monuments de la monarchie française, représente Poton à cheval, portant des éperons d'une longueur démesurée. Ce valeureux capitaine avait pour armes: d'argent à la croix alezée de gueules. Son cri de guerre était *Xaintrailles !* (*).

(3) Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, grand chambellan de France, etc. etc, était fils naturel de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, et de Mariette d'Enghien, femme d'Aubert le Flamen, seigneur de Cany, son chambellan.

(*) Anselme. tome Ier. fol. 590. — Dom Romuald, très. chr. III. fol. 308. — Olivier de la Marche. p. 50. — Belleforest. fol. 371. — Moréri abrégé chr. III. p. 406 — Chronique de Normandie. — Montfaucon. III. fol. 261. pl. 51. fig. 3. — Berry, Héraut d'armes. Manuscrit.

On n'est point d'accord sur l'époque précise de la naissance de ce prince, qu'on place en 1401, 1403 ou 1404. La première date est cependant la plus vraisemblable, car on assure qu'à la nouvelle de l'assassinat du duc d'Orléans (dont le seigneur de Cany fut d'abord soupçonné), Valentine de Milan ayant rassemblé sa famille autour d'elle, s'écria en pleurant: « Qui de « vous, mes enfants, marchera le premier pour venger « la mort du frère de son roi? Ce sera moi, répondit « Dunois en jurant, et je me montrerai digne d'être « son fils. On me l'a emblé (changé), répétait Valentine au lit de mort, entourée de ses enfants (qu'elle exhortait de nouveau à punir les assassins de leur père), il n'y a nul de ses fils qui soit si bien « taillé à le venger qu'il l'est. »

Dunois fut d'abord destiné à entrer dans l'église, mais entraîné par son courage, il embrassa le parti des armes en 1421, et depuis cette époque, sa vie est une suite d'exploits glorieux. Il obtint le surnom de victorieux et de triomphateur, et se vantait, dit-on, d'avoir immolé dix mille Bourguignons aux mânes de son père.

Il porta long-temps le nom de *Bastard d'Orléans*, et ne prit le titre de Dunois qu'en 1440, au moment où Charles, duc d'Orléans son frère, revenant d'Angleterre, lui fit cession de ce comté.

Dunois donna des preuves de ses talents en politique dans son ambassade au concile de Bâle, où il fut envoyé avec Gui-Bernard, archevêque de Tours, ami de René, l'archevêque de Rheims, et Élie de Pompadour, évêque d'Alet.

Ce grand homme avait épousé en première noces (en 1438), Marie Louvet, fille aînée de Jean Louvet, président de la cour de Provence, et l'un des favoris de

Charles VII, (Jeanne, sa seconde fille, était mariée à Louis III, comte de Joyeuse). Dunois épousa en secondes noces, le 6 Octobre 1439, Marie d'Harcourt, fille de Jacques II, et de Marguerite de Melun, comtesse de Tancarville.

(Marie, leur fille unique, s'unit en 1466, à Louis de la Haye, seigneur de Beaumont).

Comblé d'honneurs et des dons de la fortune, Dunois mourut à Lay, près de Paris, le 24 Novembre 1468, et fut inhumé avec pompe dans l'église de Notre-Dame de Cléry.

M. de Gaignières possédait un portrait original de ce célèbre capitaine, que le père Montfaucon a fait graver. Il est représenté avec de grands traits et une phisionomie mâle et guerrière (*).

(4) L'emprise de l'*arbre de Charlemagne* eut lieu en 1447 (ou 1446) sur la place du *Charme de Marsenay* près de Dijon, en présence des ducs de Bourgogne et de Savoie. L'arbre de Charlemagne portait deux écus, l'un noir semé de larmes d'or, l'autre violet, semé de larmes noires.

La même année, un magnifique Pas d'armes fut célébré à Gand, entre messire Jacques de Lalain et Jean de Boniface. Philippe arma chevalier, le sire de Lalain le jour « de la joûte, et le duc, dit Olivier de la Marche, fist si « grand coup en lui baillant, l'accolée, que ce coup « fust ouï de tous ceulx qui furent présents. »

On lisait cette devise sur le blason de Jean de Boniface,

(*) Le père Anselme, tome Ier, fol. 212, 214 — Hist. de la maison d'Harcourt, Ier. fol. 703. — Bouche II, tome II. fol. 423, 513. — Moréri, Causes célèbres, tome XVII, p. 151. — Hist. de Jeanne d'Arc. — Lebrun de Charmettes, tome Ier. p. 99. — Montfaucon, III, fol. 291, pl. 63, fig. 1.

« *Qui a belle dame, la garde bien.* »

En 1449 et 1450, un autre Pas d'armes, appelé la *fontaine des plours*, ou la *dame aux plours*, fut exécuté près de Châlons-sur-Saône.

« Il y avoit à costé de la Vierge, rapporte Olivier, la « représentation d'une dame moult honnestement et « richement vestue, et de son chief en simple atour, et « tenoist manière de plorer, tellement que les larmes « tomboyent et courroyent sur le costé senestre, où fust « une fontaine figurée, et sur icelle une licorne assise, « tenant manière d'embrasser les trois targes (écharpes) blanche, violette et noire.... Et estoient les dic« tes targes, semées de larmes bleues, et furent pour « ces causes, la dame et la fontaine nommées *des « plours*. »

Jean de Lalain s'y distingua contre Pierre Chaudion et ensuite contre Jehan de Villeneufve, escuyer du duc de Bourgogne. « Ung beau corps, grand et puissant de sa « personne.... Et ils accomplirent les soixante-douze « coups de hache de grande apresté, et touschièrent « ensemble. En 1468, au mariage de Charles-le-Témé« raire et de Marguerite d'Yorck, on célébra à Bruges, « le Pas de l'*arbre d'or*, moult beau pin doré d'or, ex« cepté les feuilles. (*) »

(5) Charles de France, duc de Berry, quatrième fils de Charles VII, naquit le 28 Décembre 1446. Il fut le dernier prince qui ait porté le titre de duc de Guienne qu'il échangea, le 29 Avril 1469, contre celui de duc de Normandie.

« C'estoit, dit Philippe de Commines, un prince qui « peu ou rien faisoit de lui, mais en toutes choses estoit « mené et conduit par aultruy. »

(*) Olivier de la Marche, mém. p. 173, 178, 265, 295, 296.

Il fut empoisonné dans une collation que lui donnait sa maîtresse, la demoiselle de Montsoreau, veuve de Louis d'Amboise, et son aumonier, Jean Favre Versois (ou Jourdain Faure) fut accusé de ce crime. Ce scélérat mit, dit-on, du poison dans une pêche que la dame d'Amboise trempa dans du vin et dont elle offrit la moitié au prince après avoir mangé l'autre. Elle en mourut sur le champ, et Charles expira peu après, le 12 ou 28 Mai 1472.

(Les historiens qui rapportent cet évènement, ont mis en doute si les pêches étaient connues en France à cette époque.)

« Quant à l'abbé de St. Jean d'Angely, assure Jean « Bouchet, il fust amené dans la grosse tour du « beffroi de Nantes, où il confessa de merveilleuses « choses.... et le geolier disoit que dans la dicte cour, « on oyoit le plus horrible bruict du monde. Finalement, une nuyct, environ onze heures, la fouldre, « par ung gros et espouvantable tonnère tomba sur « ceste tour.... Le lendemain le dict geolier, trouva « le dict abbé mort, estendu sur la place de la chambre « où il couchoit, et le visaige enflé aussi noir que « charbon, et avoist la langue hors la bouche, de demi « pied de long. » (*)

(6) Duguesclin était à Saumur en 1370, et quoiqu'il eut signé une trève avec les Anglais, ceux-ci mirent le feu à une abbaye et écrivirent une lettre injurieuse au connétable.... « Le héros breton, furieux de cette « violation du droit des gens, *jura par la Trinité, de* « *ne manger que trois soupes de vin, jusqu'à ce*

(*) Anselme, hist. de la maison royale de France, Ier, fol. 117, Ibid, II. fol. 476. — Philippe de Commines, liv. II, ch. XV. — Moréri, III, fol. 815. — Jean Bouchet, annales d'Aequitaine, etc.

« *qu'il eût tiré vengeance de cet oultraige.* » Il tint parole, car ayant poursuivi les Anglais à Bressuire, il les attaqua et les passa tous au fil de l'épée.

On a attribué à René la construction de l'église de St. Pierre de Saumur; cette erreur a été accréditée par deux statues en pierre représentant ce prince et Jeanne de Laval à genoux. Ce groupe était placé sur le grand autel, et au milieu de ces figures, paraissait un ange vêtu d'une chappe, tenant une croix entre ses bras. A la gauche de l'ange, on voyait N. S. J. C. montrant son côté percé, ainsi que ses mains. A sa droite était St. Pierre dans une attitude exprimant la surprise qu'il éprouva lorsque le Sauveur lui apparut en lui découvrant ses blessures. On sait que l'apôtre lui dit alors: *Quò vadis, Domine?*

On conservait autrefois dans les archives de l'église de Saint Pierre de Saumur, la lettre écrite au clergé par René, au sujet de ces sculptures. « Je vous envoie, « disait-il, le *quò vadis?* avec les figures de nous « et de nostre compaigne, etc., etc. »

Ces figures ont été entièrement détruites, dit M. Bodin, « et l'on doit plus particulièrement regretter celle « de René, roi de Sicile, l'un des meilleurs souverains « qu'ait eu l'Anjou. »

René, qui aimait beaucoup le séjour de Saumur, y fit bâtir, dans le faubourg du Pont, une maison modeste, que le peuple appelle toujours *la demeure de la royne Cécile.* La façade qui donne sur la rue était ornée de sculptures et des armes de René. On les a effacées en partie pendant la révolution; mais on peut y distinguer encore la forme de l'écusson et la décoration du croissant. Le portail et les fenêtres de cette maison (habitée en

ce moment par des gens peu aisés), sont travaillés avec une extrême délicatesse et un très bon goût (*).

(7) Jean II ou V d'Alençon, comte de Perche, etc., était fils de Jean Ier ou IV, dit le Sage, et de Marguerite de Bretagne. Il naquit au château d'Argentan, l'an 1409.

Son père, qui commandait l'avant-garde française à la journée d'Azincourt, abattit d'un seul coup la couronne du roi d'Angleterre, Henry V, qui l'étendit mort à ses pieds.

Jean II, après avoir valeureusement servi Charles VII, se laissa entraîner dans la révolte de la Praguerie, cabala ouvertement contre l'état, et fut condamné à mort par la cour des Pairs, le 10 Octobre 1458. Jean Juvénal des Ursins, chancelier de France, obtint que cette peine serait commuée en une prison perpétuelle. Dans sa supplique qui renferme des détails très curieux, le bon chancelier, après avoir cité César et Philippe de Macédoine, ajoute: « Que si depuis le sacre de « Rheims, le duc ne fust oncques réputé bien saige, il « implore le roi, non mie pour opinion, mais pour « préférer miséricorde à crudélité. »

Louis XI, dont il était parrain, le réhabilita en 1461, et le fit mettre en liberté. Mais le duc d'Alençon ne tardant pas à être arrêté pour le même crime, fut condamné de nouveau à avoir la tête tranchée, le 18 Juillet 1474, comme criminel de lèze-majesté et homicide.

Le duc pria alors le roi d'avoir *égard à la maladie et faiblesse* de sa personne, et Louis XI, par une exception peu commune s'étant laissé toucher, se contenta de le laisser deux ans en prison. Il mourut en

(*) Recherches historiq. sur Saumur. Bodin Ier. p. 359, 398, etc.

1476, peu de temps après avoir obtenu sa grâce entière.

Ce prince avait épousé en premières noces, Jeanne d'Orléans, et en secondes Marie d'Armagnac, dont il eut René d'Alençon, Marié à Marguerite de Lorraine, troisième fille d'Yolande d'Anjou.

Le duc d'Alençon aimait extrêmement la littérature et la poésie. On lui attribue même un roman dont il est aussi le héros, sous le titre de *Jouvençel.*

Voici un rondel de ce prince:

Le vigneron fut attrapé,
Quand il fust trouvé en sa vigne,
Trop mieux que poisson à la ligne,
Ne que fust au lardon happé.....
D'un trait d'œil, fust prins et frappé,
Par celle qui pas ne forligne,
Le vigneron fust attrapé.....
A peine lui fust eschappé,
Le pôvre compaignon qui pigne,
Très mal pigné des dents d'un pigne
Ainsi surprins et attrapé,
Le vigneron fut attrapé.

(Les armes d'Alençon étaient de France, à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent).(*)

(8) Fils unique de Philippe d'Artois et de Marie de Berry, ce prince était âgé de vingt-un à vingt-trois

(*) Mézeray, abr. chr. tome III, pape 428. — Moréri, III fol, 549. Anselme, tome Ier, fol. 116, 277. — Hist. de Jeanne d'Arc, tome Ier, page 389. — Ibid, tome IV, p. 259. — Gaule poétique, tome VIII, page 181. — Géa historiques, tome II, p. 346. — Manuscrit de la bibliothèque royale, N°. 5970. bis.

ans, lorsqu'il fut pris à Azincourt. Il ne fut délivré qu'en 1438, « l'an de la grant famine, disent les historiens, et « en échange du duc de Sommerset. »

Charles d'Artois avait épousé, en 1448, Jeanne de Saveuse qui devait être d'une beauté accomplie, si l'on en juge par sa statue gravée dans les monuments de la monarchie française. Elle mourut jeune, et le comte d'Eu se remaria, en 1454, à Hélène de Melun, fille de Jean sire d'Astoing, et chevalier de la toison d'or.

« Cette seconde épouse, rapporte Aliénor de Poitiers, « se monstroit fort hautaine, et estant un soir un peu « indisposée et soupant seule, elle souffrit que son père, « lui tînt la serviette et s'agenouillât presque teste nue « jusqu'à terre,.. dont j'oy dire que c'estoit folie à M. « d'Astoing de le faire, et encore plus grande à sa fille « de le souffrir. »

Le tombeau d'Hélène de Melun et de son époux se voyaient dans l'église du château d'Eu. Charles mourut sans enfants, le 25 Juillet 1472. (*)

(9) Charles de Bourgogne, comte de Nevers et de Rhetel, pair de France, etc. était fils de Philippe, comte de Nevers, et de Bonne d'Artois. Il suivit Charles VII dans sa dernière guerre contre les Anglais, et s'y distingua.

Ayant recherché inutilement en mariage Marguerite d'Anjou et Jeanne de Laval, ce prince épousa Marie d'Albret dont il n'eut point d'enfants. Il mourut en 1464.

Le comte de Nevers s'occupait de poésie. On a con-

(*) Annotations sur les œuvres d'Alain Chartier, page 800. — Honneurs de la cour, tome III, p. 187, 171. — Mémoires sur l'ancienne chevalerie. — Montfaucon III, fol. 63, fig. 4.

servé quelques rondeaux de sa façon, entr'autres celui-ci:

En la forêt de longue attente
Ma mie, personne fort joyeuse,
S'est trouvée fort doloreuse,
Triste, marrie, et fort dolente.
D'y estre, nul ne se talente....
La demeure est trop ennuyeuse,
En la forêt de longue attente.
Chascun qui pourra, s'en absente,
Car l'entrée est fort périlleuse,
Et l'issue est fort dangereuse...
Pas de cent, ung ne se contente,
En la forêt de longue attente. (*)

(10) « Il falloit bien, dit Brantôme, qu'il fust quelque « chose de poids, car ce roi se connoissoit bien en gens. »

Jean de Lude fut nommé par Louis XI gouverneur d'Alençon, du Perche, du Dauphiné, capitaine de la porte et de cent hommes d'armes. Il l'appeloit son compère et *maistre Jehan des habiletés*, à cause de son esprit fécond en ressources. Il lui écrivit un jour: « Faictes bien « du maistre Jehan, et je ferai bien du maistre Loys. »

Ce seigneur était fils de Gilles de d'Aillon, et de Marguerite de Montberon. Il épousa en 1459, Marie de Laval, fille de Gui, seigneur de Loué. Leur fils qui se distingua par sa bravoure, devint chambellan de Louis XII et de François Ier.

Jean II de d'Aillon mourut l'an 1480, en Roussillon,

(*) Moréri, tome IV, p. 376. — Anselme, hist. générale de la maison de France, page 251. — Manuscrit de la bib. royale N°. 5970, bis.

ou selon d'autres historiens en 1481 et en Dauphiné, pendant qu'il conduisoit en France le cardinal de Saint Pierre-aux-Liens.

Les armes de d'Aillon étaient: d'azur, à la croix engrêlée d'argent (*).

(II) Antoine de Chabannes, grand maître de France, naquit en 1411, et fut d'abord page du comte de Ventadour et du brave la Hire. Il devint ensuite un des plus grands capitaines de son siècle.

Il avait suivi quelque temps le parti du comte Antoine de Vaudémont contre René; mais à la sollicitation du duc de Bourbon, il s'attacha sans retour à Charles VII et au roi de Sicile.

Pierre de Rohan, maréchal de France, ami de Chabannes, l'ayant prié de lui donner l'épée dont il se servait: Je veux, lui répondit Dampmartin, « garder les « statuts du défunt roy, à qui Dieu pardoint, qui ne « voulut point qu'on donnast à son amy chose qui poi« gnast: mais je l'envoye à Bachaumont qui vous la ren« dra. » Il écrivit alors à celui-ci: « vendez l'espée à ung « pôvre pour en faire dire une messe à monseigneur « Saint Georges. Vous la racheterez ensuite, et la remet« trez entre les mains du maréchal. »

Chabannes conduisait dans le Cambresis une compagnie de Français « lesquels, dit un historien, on nom« moit les escorcheurs, car ils dépouilloient tout nuds « ceulx qu'ils renconstroient. Surquoy, le roi Charles « qui vouloit l'avoir à son service, lui ayant dit ung « jour: Adieu capitaine des escorcheurs. Sire répondit le « comte, je n'ai escorché que vos ennemys, et me sem« ble que leurs peaux vous feront plus de profit qu'à « moi. »

(*) Brantôme, capitaines illustres. — Moréri, II, fol. 554. — Anselme II, fol. 1102.

Chabannes épousa, en 1439, Marguerite de Nanteuil, fille unique de Renaud, sire d'Aci, et de Marie de Fayel, dame de Dampmartin. Jean de Chabannes, fils d'Antoine, fut marié à Marguerite de Calabre, fille naturelle de Nicolas d'Anjou. Le père Montfaucon a donné la gravure de son tombeau qui ornait l'église de Dampmartin.

(Armes de Chabannes: de gueules au lyon d'hermine, armé, lampassé et couronné d'or) (*).

(12) Voici leurs noms:

Séraucourt; Jean du Plessis dit le Bègue, sire de Parnay près Saumur; Brion; Geofroy de Saint-Belin, gendre de Robert de Beaudricourt; Gueresses; Guerry de Charnox; de Crespin; de Mery; Jean Flory; Ferry de Grancy; Regnault de la Jumélière; le seigneur d'Angerville; Pierre de Brézé; Guillaume de Gautières; Jean Carbonnet; Pierre de Courcelles; Héliot de Vernailles; Geoffroy de Jempelem; Guillaume de Meulon; Robert Touteville; le bastard de Chermes; Montenay; Fleurigny; Jean d'Hachier; Villequier; Guillaume Gouffier, sire d'Hangest; Antoine de Beauvau; Ambert Legroing; Tranchelyon; Guillaume de Milon; Spinola, Hardoin de la Touche; Carrion; le seigneur de Bridore; Guillaume des Bans; Gilles de la Porte; René Chandenier; Charles Blosset; Louis de l'Épine; Regnauld de Grassay; Poncet de la Rivière; André de Laval; Ennemont de Loret; Jehan de Fenestranges; Antoine d'Aubuisson; Jean de Montejean; Nicolas de la Chambre; Walter de Nivenem; Claude d'Avalon; Merlin; François et Jean de Tiersaut.

(13) Lors la damoiselle manda
Le nain... et tantost demanda
Aussi ès Héraults....

(*) Anselme II, fol. 1206. — Anecdotes françaises II, p. 33. — Moréri, II, fol. 176. — Montfaucon III, pl. 65, fig. 1.

Qu'on fist de trouver, diligence
Fleurigny....
A la damoiselle s'avance,
Le chevalier plein de sçavance
Humblement lui faict révérence...
Elle en grant honneur le baisa,
Puis, lui dict: (d'humble contenance)
« Chevalier, par votre vaillance,
« Ce prix aurez par redevance. »
Très humblement la mercia.
. . . .
Ferry, Monsieur, fut là présent,
Et la damoiselle plaisante,
Lui dit: — Monsieur, ce présent
De par les dames vous présente,
D'un fermaillet d'or reluisant.
Reconnaissance vous faisant,
Isabeau la royne présente,
Haute princesse excellente,
Madame Yolande, non exempte,
Toutes de volonté plaisante,
Remerciant vostre valeur;
« Voyez-les toutes en leur tente
« Qui de vous aymer ont couleur. »

(14) C'est ici le lieu, sans doute, d'entrer dans quelques détails sur les bals, les costumes et les banquets en usage au XVe siècle. On nous pardonnera cette digression (qui semble trouver naturellement sa place à la suite du récit précédent), en faveur de la curiosité qui s'attache aux mœurs antiques de nos aïeux.

On ne possède presque point de documents bien précis sur les danses qui étaient le plus à la mode à cette époque : on ne connaît même que de nom, les morisques

et les caroles dont les poëtes du XVe siècle ont si souvent parlé. On sait seulement que ces dernières danses se chantaient en même temps que l'on en exécutait les pas et les mouvements.

Au noces des gentilshommes, les ménestriers jouaient une sorte d'air, dansé en rond, et appelé *chapelet*, parce qu'à la fin du branle, on s'embrassait en se présentant un chapelet qui passait de main en main. On nommait aussi ce branle, *chapelet à trois*, ou danse ronde.

Les airs les plus connus étaient, dit Martial d'Auvergne, ceux du *Languis* et de *l'ardent désir*, exécutés par des orgues portatifs et des harpes. La *basse-danse* était aussi un air très en vogue, et l'on appelait bas-ménestrels ceux qui le jouaient. (C'était probablement les concerts exécutés sous les fenêtres des dames).

Olivier de la Marche rapporte que, lorsque le duc de Bourgogne reçut à Besançon, en 1442, l'empereur Frédéric, ce prince dansa souvent avec la duchesse Isabelle de Portugal, et « quand il dansoit, tousjours deux « chevaliers ayant chascun une torche dansoient de-« vant lui, en se tenant par la main. »

L'empereur était alors habillé « d'un pourpoint en guise de Behaigne (Bohême), et d'une robe de drap « bleu foncé. Il avait un chaperon par gorge, dont la « patte venait jusques aux genoux, et estoit découpé « en gros lambeaux. Il portoit sur son chief un chapel « gris à court poil, sur lequel estoit une petite et es-« troite couronne d'or. Il estoit alors âgé d'environ « vingt-six ans. »

Le duc Philippe portait dans cette entrevue une longue robe noire et le collier de l'ordre de la toison d'or. (Ce prince, en voyant l'empereur, ne mit point pied à

terre; « il se contenta de s'incliner sur sa selle, et luy « fist honneur et recueillotes. Isabelle de Portugal était « suivie de douze dames et damoiselles montées sur des « hacquenées, harnachées de drap d'or.) »

Le costume des danseurs d'un rang moins élevé, était, à l'époque dont nous parlons infiniment varié et d'une singularité bizarre. « Et ne sçavoient les gens lors, dit « Paradin, comment ils se devoient desguiser. Mais si « ceulx de ce temps-là voyoient nos nouvellettés et des- « guisements, ils auroient occasion de s'en moquer. »

Nous conviendrons avec le bon chroniqueur que ces ajustements exciteront le sourire et la surprise de plus d'un lecteur, sans le faire réfléchir davantage à combien de caprices de cette frivole déesse de la mode nous nous prêtons chaque jour, en trouvant ridicule ce qui nous enchantait la veille.

Au lieu de la pesante cuirasse d'acier et de la cotte d'armes, les chevaliers du XVe siècle se montroient dans les fêtes avec une espèce de camisole fort courte, attachée par des aiguillettes à des hauts-de-chausse extrêmement serrés. Les plus élégants portoient à leur ceinture, outre l'épée, un poignard ou une *gente daguette*, dit Martial d'Auvergne. Ils s'élargissaient aussi le dos avec des *mâhoitres* ou épaules artificielles, d'où pendaient de longues manches déchiquetées et tailladées.

Les cheveux ou la perruque de ces danseurs tombaient à la *nazarèenne* par masses épaisses sur leur front. Ils étaient quelque fois d'une telle longueur, au témoignage de Paradin, « qu'ils leur empeschoient la « vue, et couvroient la plupart du visaige; enfin estoient « comme si l'on souloit vestir des singes. »

Leur tête était ordinairement ornée d'un chapel ou chaperon composé d'un bourrelet, d'une cornette, ou

d'une pointe de taffetas ou de drap, tournant autour du bonnet. Souvent c'étaient les dames qui leur faisaient présent du chaperon, et on les reconnaissait alors aux rubans, aux cordons, aux houppes, ou aux touffes de cheveux qui y étaient attachés.

Les jeunes damoisels avaient souvent leurs gants suspendus à la ceinture; s'ils montaient à cheval, ils mettaient une robe plus courte, et la livrée de leur dame ornait presque toujours les harnois de leurs destriers.

Les souliers de ces *merveilleux* étaient comme leur coiffure, d'une longueur démesurée, et l'on y plaçait quelquefois à l'extrémité, une pointe droite ou recourbée en fer, d'un demi-pied de long. (Les princes la prolongeaient même jusqu'à deux pieds). « Chose absurde « et ridicule à veoir! dit encore Paradin, et puis quand « les hommes se faschèrent de ceste chaussure aigue, « qu'on nommait polaine (ou polonaise), on fist d'autres « souliers à bec de canne de quatre à cinq doigts. En- « suite furent faictes des pantoufles si larges, qu'elles « excédoient la mesure ordinaire d'un bon pied. »

Mais la mode que les chevaliers adoptèrent le plus généralement pour leur chaussure, fut des demi-bottes, couleur fauve ou citron, bordées d'aiguillettes vertes et de rubans verts. Elles se fermaient ainsi que les souliers avec des aiguillettes entrelacées de rubis, de diamants ou d'autres pierres précieuses. Les jeunes barons, ainsi chaussés, portaient autour du col, de petits cœurs d'or émaillés de larmes, et avaient ordinairement à la main un pied de vautour d'argent doré, dont ils se servaient en guise de cure-dents.

Quant aux dames, malgré l'élégance naturelle et le goût qui les ont toujours distinguées, même dans les temps les plus reculés, il faut convenir qu'elles n'i-

mitèrent que trop, au XVe. siècle, la bizarrerie que l'on remarquait dans le costume de leurs chevaliers. « Elles « adoptèrent alors pour orner leur tête, continue Paradin, « des bourrelets pointus comme clochiers, hauts de plus « de deux pieds, et nommés par aulcuns les *grands pa-* « *pillons*, parcequ'ils avaient deçà et delà, deux larges « ailes.... Et estoit le bonnet couvert d'un grand crespe « traînant en terre, lequel la plupart troussoient autour « de leurs bras. »

« D'autrefois, cet accoutrement de teste, partie en laine « et soye, avoit deux cornes comme deux donjons. »

Ces hauts atours eurent une si grande vogue à cette époque, ils furent tellement calomniés par les médisants, et les dames leur attachèrent tant d'importance, que les prédicateurs se crurent obligés de tonner contr'eux en chaire, et défendirent à plusieurs reprises d'en porter de nouveaux. Mais en même temps, l'histoire remarque que le frère Thomas, l'un des orateurs les plus acharnés et les plus véhéments contre les *grands papillons*, fut lui-même soupçonné d'hérésie et brûlé vif à Rome....

Les dames se présentaient dans les fêtes avec des chaperons de velours le plus souvent noir.... Leurs robes en soie étaient généralement fort courtes, avec de grands et larges pans. Des ceintures très larges les serraient autour de la taille, par des ferrures ou des fermoirs d'or massif.

(Sous le règne de Charles V, la coupe des robes était infiniment gracieuse, ainsi que la coiffure des dames; on peut en avoir une idée dans le manuscrit de Froissart où le sacre de ce prince est représenté).

Des colliers de pierreries ornaient le cou de la plupart des dames de la cour, et elles y joignaient des *agnus dei* et des chapelets ; des bagues de turquoises et des

baguettes d'or brillaient également à leurs mains. Elles y tenaient ordinairement un mouchoir auquel était attaché un cœur d'or, et brodé de menues pensées. Leurs noms s'y trouvaient aussi en lettres entrelacées.

Plusieurs de ces dames qui durent embellir par leur présence les assemblées du château de Saumur, étaient décorées de différents ordres de chevalerie, et l'on peut citer entr'autres Catherine Brachet, épouse du brave Xaintrailles, ainsi que la demoiselle de Murat.

Charles d'Orléans leur avait envoyé, le 8 Mars 1438, l'ordre du Porc-épic (fondé par Louis de France, son père, en 1394, à l'occasion de son baptême....)

Ce prince avait joint à ce don, celui d'une bague d'or garnie d'un camayeu où était gravé un Porc-épic. Ce cadeau accompagnait toujours le collier de l'ordre, qui consistait en une chaîne d'or, d'où pendait le Porc-épic avec la devise: *cominùs et eminùs* (de près et de loin).

(Cet ordre fut aboli à la mort de Louis XII).

Après les danses, les jeux et les divertissements du soir qui terminaient les Pardons d'armes, les vaillants guerriers harassés de la fatigue qui devait accompagner de pareilles fêtes, étaient loin de négliger les plaisirs de la bonne chère que leur offrait la cour de René.

Les banquets qui suivaient les Tournois à cette époque, offraient une recherche, un luxe, une singularité, qui paraîtraient incroyables, s'ils n'étaient rapportés par des témoins dignes de foi.

René devenu si simple et si frugal sur la fin de sa vie, était alors jaloux d'égaler en magnificence comme en générosité la plupart des princes de son siècle, et il eut long-temps à son service un maître d'hôtel ou queux, nommé Guillaume Réal, dit Courcou. Mais les talents de cet habile cuisinier ne pouvaient approcher

qu'imparfaitement de ceux du fameux Taillavant, queux de Charles VII, qui nous a laissé des détails curieux sur les repas du XVe siècle. Il dut donc plus d'une fois présider aux festins du roi de Sicile, comme il l'avait fait à ceux donnés par Charles d'Anjou (*).

Les repas d'apparat étaient regardés comme un véritable spectacle. Les écuyers qui y servaient paraissaient montés sur de hauts destriers couverts de drap d'or, et chaque service s'apportait en cérémonie, au son des flûtes et des hautbois.

Les plats les plus exquis et les plus recherchés étaient, comme on peut le penser, destinés au prince ou aux personnes que l'on voulait honorer d'une manière particulière... Aussi l'on ne se contentait pas de les placer couverts devant eux; on les fermait souvent avec un cadenas, dont la clef ne s'offrait qu'à celui qui devait en manger.

La table du festin, placée dans la salle la plus vaste du palais ou du château, était couverte de surtouts immenses qui représentaient tantôt des tours fortifiées, en pâtisseries, tantôt des villes entières dorées ou argentées, et remplies d'animaux ou d'oiseaux vivants.

Les armes des princes ou des dames en l'honneur desquels le repas se donnait, étaient tracées et blasonnées avec art sur plusieurs plats. Mais la partie la plus soignée du banquet était le rôti et le dessert qu'on apportait dans des vases de vermeil, ou des chariots d'or, de diverses formes. On y servait les animaux les plus rares, et en même temps ceux que nous regardons comme les moins propres à figurer dans un repas. Les

(*) Son livre a été condamné par Antoine du Saix.

paons, les hérons, les cygognes, et même les hérissons, y avaient une place distinguée.

Différents intermèdes extraordinaires variaient les services, et comme la plupart s'exécutaient sur la table même, la salle était toujours gardée par des archers à la livrée du prince, afin d'empêcher la foule de curieux qui aurait pu nuire à l'effet de ces spectacles.

Parmi les plus singuliers que rapporte Olivier de la Marche, nous citerons celui du banquet qui eut lieu à Lille, le 17 Février 1433, à la suite de la joûte *du chevalier aux cignes.*

« On dîna, dit Olivier, dans une vaste salle à cinq « portes, gardées par des archers vêtus de drap gris et « noir, » (livrée du duc de Bourgogne. L'Anjou portait le verd naissant, la Lorraine le jaune, la Champagne le bleu, la Bretagne le noir et le bleu, la Flandre le verd foncé, Blois l'aurore, etc.)

« Au milieu de la table, s'eslevoit une esglise croi« sée, verrée et faite de gente façon, dont le clochier avoit « cloches sonnantes, et quatre chantres, et enfants de « chœur chantoient une très doulce chanson... Puis on « voyoit une grande prairie, des rochers en façons de « saphirs, une fontaine, etc. »

Sur une autre table plus longue et plus large, paraissaient:

1°. « Un pasté dedans lequel estoient vingt-huit per« sonnaiges vifs, jouant de divers instruments, chascun « quand son tour venoit, entre autres un berger d'une « musette moult nouvellement.

2°. « Le château de Lusignan, les fossés remplis « d'eau d'orange, et Mellusine en forme de serpent. »

3°. « Un dessert où des tigres et des serpents se com« battoient avec fureur.

4°. « Un fol monté sur un ours, etc....

« Et estoient les plats de rost, des chariots d'or et d'a-
« zur, et on voyoit quarante-huit manières de mets à
« chaque plats.

« Pendant le dîner, on entendit jouer l'orgue dans
« l'église, et au pasté d'un cornet d'Allemagne, moult
« estrangement; puis par trois doulces voix, une chan-
« son tout du long, la quelle se nomme *la sauve garde*
« *de ma vie*.

« On vit ensuite paraître ung cerf blanc, monté par
« ung enfant en chapel noir et gent soulier... Il com-
« mença le dessus d'une chanson, et le cerf la teneur...
« (Je ne vy oncques la pareille, ajoute le bon Olivier).
« Et au pasté fut joué d'ung luth, et l'esglise chanta
« ung motet. Et tousiours faisoit ainsi l'esglise et le pasté,
« quelque chose entre les entremets...... Au pasté fust
« faict une chasse, telle qu'il sembloit qu'il y eust petit
« chiens glatissans et braconniers huans, et sons de
« trompettes, comme si ils fussent en une forêt. »

Au mariage de Charles-le-Hardi, et de Marguerite d'Yorck, en 1468, un banquet du même genre eut lieu avecdes particularités plus surprenantes encore.

Au troisième souper, on vit paraître quatre sangliers « sonnant des trompettes, et arrivant par cha-
« que fenestres. Et certes ce fut ung estrange person-
« naige à veoir... Puis on demanda des menestriers, et
« on vit saillir par fenestre, trois chèvres et ung bouc,
« jouant d'une trompette *saqueboutte*, et les chèvres des
« *schalmayes*.... et jouèrent ung motet... Puis quatre
« loups, ayant flustes aux pattes, comparurent et fu-
« rent suivis de quatre gros ânes moult bien faits, et
« qui chantèrent une chanson à quatre pars, faicte à
« ce propos, et dont le refrain estoit: *faictes-vous l'asne*
« *ma maîtresse !*..

« Au festin du quatrième jour, on vit entrer dans la

« salle, une baleine de soixante pieds de long, si haulte « que deux hommes à cheval ne se fussent point veus « l'ung l'aultre aux costés d'elle... Ses deux yeulx es- « toient deux des plus grands mirouers que l'on avoit « sceu trouver. Elle mouvoit ses aëlerons, le corps et « la queüe par si bonne façon, que ce sembloist chose « vive... Elle fist le tour de la table, au son des clai- « rons et des trompettes... Arrivée auprès du duc « Charles, prestement ouvrit la dicte baleine la gorge « qui estoit moult grande, et tantost en saillit deux « sirènes, ayant peignes et mirouers dans leurs mains, « qui commencèrent une chanson estrange parmy la « place. Et au son de ceste chanson, saillirent l'ung « après l'aultre douze chevaliers de mer, dansant la « morisque. Et tantost après, commença ung un tam- « bourin à jouer dans le ventre de la baleine, et certes « ce fust ung bel entremets, car il y avoit dedans « plus de quarante personnes. »

La quantité de vaisselle qui servait à ces festins semblerait fabuleuse, si elle n'était constatée par des inventaires authentiques.

Enfin, les banquets se terminaient par l'arrivée du drageoir qui, recouvert d'une serviette, et porté par un poursuivant d'armes, circulait à la ronde avec les épices, (dragées ou confitures), pendant que l'on buvoit largement l'hypocras, le piment, le clairet ou le vin cuit dans des coupes de crystal à larges bords et au pied de vermeil, que l'on appelait hanaps (*).

(15) Le procès-verbal de l'inventaire de ces reliques,

(*) Olivier de la Marche, mémoires, p. 412 à 435. — Essais sur Paris, tome Ier, p. 216. — Vie privée des anciens Français. — Mémoires sur l'anc. chevalerie, 14, p. 207. — Méthode de blason, p. 267. Montfaucon II, fol. 256. — Manuscrit de Froissart, No. 8320, bibl. roy. Paradin.

ainsi que les autres actes qui y étaient relatifs, existaient aux archives de l'abbaye de Montmajour.

Mr. Véran, notaire à Arles, possède encore une relation manuscrite, portant que les ossements furent trouvés, à la fin du mois de Novembre 1448, dans une cave de l'église de Notre-Dame-de-la-Mer. Le même manuscrit ajoute que René, Isabelle, Tanneguy du Châtel, le sieur de Puilobier, le cardinal Pierre de Foix, l'archevêque d'Aix, l'évêque de Marseille, deux autres évêques, quatre abbés et plusieurs éclésiastiques assistèrent à la fête de l'exaltation des Saintes-Reliques, qui eut lieu le 3 Décembre suivant. Mais il paraît certain que cette cérémonie ne se fit qu'au printemps.

Une fête solennelle se célèbre encore, le 3 Mai de chaque année, aux Saintes-Maries, en mémoire de cet évènement, et il y a quelquefois une si grande affluence de pélerins qui viennent y implorer des guérisons miraculeuses, qu'ils sont obligés de chercher un asile dans l'église même, la nuit qui précède la cérémonie.

Au point du jour, on descend lentement, à l'aide des poulies, la châsse ou sont renfermées les reliques, (placées, le reste de l'année, dans une petite chapelle, sur la voûte qui couvre l'autel). Dès que la châsse est aperçue des malades, ils poussent des cris d'allégresse, le peuple chante des cantiques, et tout le monde se précipite vers les reliques, dans la persuasion que des grâces ou la guérison seront obtenues par celui qui touchera le premier ces vénérables ossements.

Un second procès-verbal des cérémonies auxquelles présida René, fut transcrit sur parchemin, et se conserve dans les archives de la ville des Saintes-Maries. Elle possédait aussi autrefois un trésor considérable

provenant des riches présents envoyés par plusieurs souverains.

La tradition des Provençaux porte que les Saintes-Maries, ou Marie-Jacobé et Salomé, ainsi que Sara leur servante, débarquèrent en Provence, avec le Lazare, Marthe et Marie-Madelaine.

Il existe un roman en vers des trois Maries, par Jean Venêtre, carme de la place Maubert. Il prétend que les corps de ces saintes sont conservés dans l'église de la Commanderie de Saint Gilles.

Cet ouvrage, traduit en prose, a été imprimé au XVIe. siècle (*).

(16) Il est assez singulier que plusieurs auteurs, tels que le judicieux Bouche, Favin, Dupin, Belleforest, et surtout Bourdigné et Hiret, tous deux Angevins, aient placé en 1464 l'institution de l'ordre du croissant,

On lit ce qui suit dans un manuscrit de la bibliothèque royale, sous le titre d'Avant courrier des mémoires d'Anjou, par Claude Siarel, « conseiller du roi, maître « des requêtes ordinaires de la royne régente, à An- « gers:

« L'ordre d'Anjou fut institué par René, roi de Na- « ples, de Jérusalem, duc de Lorraine et d'Anjou, dans « la ville d'Angers, l'an de N. S. J. C. MCDXLVIII. »

« Dans l'inventaire de la chambre des comptes d'An- « jou, fait après la mort de René, par messire René de « la Barre et Jacques Louet, commissaires, fust trouvé « dans un coffre:

1°. Un petit livre en parchemin, contenant les chapitres et articles de l'ordre du Croissant.

(*) Ruffi hist. des comtes de Provence, fol 272. — Bouche, défense de la foi de Sainte Madelaine, p. 61, 69. — Pitton, annales d'Aix. Bouche, hist. de Pce. fol. 459. — Gaufridi, liv. VIII, fol. 315. Statistique des Bouches-du-Rhône: tom. II, p. 1128.

2°. Une bourse blanche, dans laquelle il y a un grand sceau d'argent du dict ordre et une lettre des chapelains de l'église d'Angers, touchant qu'ils les ont en garde du roi de Sicile.

Le même manuscrit fait également mention « d'ung « petit poème latin sur ung petit livre escript sur vélin, « et couvert de satin bleu, à la louange de l'ordre du « croissant, composé par Jacobo Antonio Marcello, Vé- « nitien, l'un des chevaliers de l'ordre. Et à l'entour du- « quel livre, estoit dans une fort excellente enlumi- « nure, la représentation de la chapelle des chevaliers « du croisssant, et autour les figures des chevaliers, « avec leurs habits. »

« En la seconde feuille estoit le portraict du bon roy « René, painct au naturel, avec des paroles en dessous, « en lettres de chiffres inconnus. Lequel livre ajoute l'auteur du manuscrit, je donnai depuis à feu M. de « Peyresc, n'ayant lors la pensée d'enrichir le public « de cette histoire. Depuis le décès de ce savant, ayant « prins ce dessein, ai escript à Aix pour essayer de re- « couvrer une copie, mais sans effet. »

Le même écrivain et André Favin pensent que René, en fondant cet ordre, eut l'intention d'imiter le roi Saint-Louis qui, voulant récompenser les chevaliers qui l'avaient suivi à la croisade, institua en 1269, l'ordre du Navire ou du double Croissant. Charles d'Anjou et ses descendants l'avaient adopté, mais il fut aboli ensuite par les Aragonais.

Un autre auteur (M. Dupin) dit que l'ordre de René était *l'ordre de la lune*, et que la cérémonie de réception, ou la fête de l'ordre, avait toujours lieu dans le temps du croissant de cette planette.

Gianone l'appelle également: Ordine d'el la luna.

Il paraît que ces historiens l'ont confondu avec une

autre institution du même genre, attribuée à Jean d'Anjou, et qui eut pour but de se concilier l'affection des Napolitains. Le nombre de ceux qui en furent décorés était considérable, et chaque chevalier de l'ordre de la Lune portait un croissant d'argent attaché au bras. Le duc de Calabre le donna en 1459 à Jean-Antoine des Baux des Ursins, prince de Tarente, au prince de Rossane, au duc de Sore, au duc de Melphe, au comte d'Aveline, etc., etc.

Robert de Saint-Severin ayant été fait prisonnier à la journée de Sarno (tandis qu'il était dans une rivière, son drapeau à la main,) Jean d'Anjou le reçut chevalier pour se l'attacher. Mais peu de temps après, Pie II releva Saint-Severin de son serment, de même que les autres chevaliers, par un diplôme apostolique. Enfin, il proscrivit entièrement cet ordre en 1464, ainsi que celui du Croissant, comme une association dangereuse dirigée contre Ferdinand d'Aragon.

On trouve cet article dans les statuts de René, renouvelés le 23 Septembre 1451 :

« Et pareillement de son commandement et or-
« donnance se est obligé de les observer, monseigneur le
« duc de Calabre, fils unique du roi René, et en outre
« a promis, mon dict seigneur, de y faire obliger mon-
« seigneur Nicolas son fils aîné, lui venu en aige. »

Chaque chevalier était tenu de faire faire sa décoration dans le délai de six semaines, au plus tard, sous peine de payer une pièce d'or, « pour chascun « jour de feste que ne la porteroient. »

Il lui était permis de s'en décorer chaque jour de l'année.

« De plus, dit le texte de l'institution, les chevaliers
« qui manqueront à ouïr messe quand ils pourroient y
« assister, ne doivent point boire de vin ce jour là, ni
« disner; ne eulx asseoir à table de tout le jour ensui-

« vant, s'ils savent les heures de Nostre-Dame, et ne « les disent pas, ce qu'ils doivent faire chaque jour.

C'est ce que signifient les vers suivants traduits des statuts latin, *ordinis crescentis lunæ.... missam audire vel pauperibus*, etc.

La messe ouïr, ou pour Dieu tout donner....
Dire de Nostre-Dame, ou manger droict le jour.
Que pour son souverain, ou son maître ou sa cour,
Se armer.... aymer ses frères, et garder son honneur.
Feste et dimanche doibt le croissant porter....
Obéir sans contredit tousiours au sénateur.

Le héraut d'armes de l'ordre reçut le nom de Croissant d'or, et sa tunique conservée dans l'église cathédrale d'Angers, a été portée les jours de fêtes solennelles par le bédeau de Saint Maurice, jusqu'au commencement de la révolution.

Quoique l'ordre du Croissant ait été aboli en 1464, René continua pendant toute sa vie d'en faire célébrer la fête et la messe. Il laissa même une somme par son testament, pour assurer la durée de cette pieuse fondation.

M. de Gaignières possédait un dessin représentant une assemblée de chevaliers avec cette inscription : « chapitre tenu par René, instituteur, le 11 Août 1448. »

Dans la gravure qu'en a donnée le père Montfaucon, les chevaliers, au nombre de vingt-cinq, sont assis en demi-cercle autour du sénateur placé sur un siége plus élevé où l'on monte par trois marches; près de la grille sont quatre archers debout et armés.

Dans la même planche, on voit Jean de Cossa, nommé sénateur en 1451. Il porte l'ordre sous le bras. Sa figure est à la fois mâle, noble et douce.

Voici les noms des chevaliers du Croissant qui nous sont parvenus d'après les historiens et les manuscrits du temps. (Nous les plaçons dans le même ordre observé par ces auteurs:)

1°. Messire Pierre de Mëolon (ou Mévoïlon), seigneur de Ribiers, grand écuyer des écuries de Louis III d'Anjou et du roi René.

(Ses armes étaient: de gueules à la fasce d'argent, échiquetée de sable).

2. Messire Hélion de Glandevez, seigneur de Faucon, en Provence. On l'appelait le chevalier sans reproche. Il s'occupait aussi de littérature, et Lacroix du Maine dit: « Qu'il a escript quelques œuvres, lesquels je n'ai « point veus. »

(Un de ses fils, Louis, fut évêque de Marseille. Un autre, Raymond, fut ambassadeur en Espagne, gouverneur de Gênes, et grand sénéchal de Provence, en 1482. Sa fille épousa Jean d'Anjou, fils naturel de René).

3. Louis de Clermont-Gallerande, seigneur de Saint-Georges et vicomte de Montereau.

4. Tanneguy du Chastel ou du Châtel, grand sénéchal et gouverneur de Provence.

5. (On place ici le comte Antoine de Vaudémont; mais c'est par erreur, ce prince étant mort avant l'institution de l'ordre).

6. Charles d'Anjou, comte du Maine.

7. Gaspard de Cossa, comte de Troye.

8. Messire Louis de Beauvau, seigneur du Couldray, capitaine des gardes de René.

9. Messire Pierre de Glandevez, seigneur de Châteauneuf.

10. Messire Fouquet d'Agoult, seigneur de Mison.

11. Raymond d'Agoult, comte de Sault.

12. Gilles de Maillé-Brézé, grand veneur de René,

13. Messire Guillaume de la Jumelière, seigneur de Martigné et du Guerche.

14. François Sforce, duc de Milan.

15. Jacques-Antoine Marcel, de Venise, procurateur de Saint-Marc, et auteur du poëme latin sur l'ordre du Croissant.

16. Bertrand de la Haye.

17. Jean de la Haye et son fils Louis, seigneur de Passavant et de Maulevrier.

18. Messire *Pierre de Champagne*, seigneur de la Suze, dont le Laboureur nous a conservé l'épitaphe suivante:

Au mois d'Octobre pour enseigne,
Mil quatre cent quatre vingt-six,
Pierre, vray seigneur de Champaigne,
Fust cy soubs, mis, sans contredit.
Lequel pour ses hauts faicts et dits,
En paix a maintenu la gent,
Aux bons roys René et Loys.
Au pays de Naples fust régent,
Le vingt-deuxième à grant pleurs,
Enterré fust devant nos yeulx.
Sta ferme Champagne. (C'était la devise).
Vous suppliants, grands et petits
Lui donner un *de profundis*
Afin qu'il repose à Dieu.
Amen.

19. Messire Gérard d'Haraucourt, sénéchal du Barrois et de Lorraine.

20. Simon d'Anglure, vicomte d'Étoges et seigneur de Nogent.

21. Saladin d'Anglure, son fils.

22. Thierry de Lenoncourt, bailli de Vitry,

23. Philippe de Lenoncourt, seigneur de Gondrecourt (son frère), écuyer de René.

24. Jean du Bellay.

25. Jean Amenard, seigneur de Chauzé.

26. Antoine de Clerembault, seigneur du Plessis.

27. Jehan de Fenestrange, sénéchal du Barrois et de la Lorraine.

28. Jehan, comte de Nassau et Sarrebruck.

29. Jehan, sire de Belleville et de Montagne.

30. Ferry de Lorraine.

31. Jean d'Anjou, duc de Calabre.

32. Jean de Beauvau, seigneur de Manonville, sénéchal d'Anjou, chambellan de René et de Louis XI.

33. Jean de Cossa.

34. Louis de Bournand.

35. Gui de Laval, sire de Loué.

36. Jean du Plessis, dit le Bègue, seigneur de Parnay, qui fut viguier de Marseille. (Il portait pour armes: d'azur au lyon d'or, armé et couronné de gueules, avec cette devise: *à jamais celle* !

37. Guichard de Montberon, seigneur de Mortagne.

38. Jean, comte de Salm. Devise: *Oncques ne jamais.*

39. Jacques de Brezé, comte de Maulevrier.

40. Bermond de Lêvis, baron de la Voulte, en Vivarais.

41. Jacques de Pazzi, Florentin, (l'un des conjurés contre les Médicis pour la liberté de sa patrie). Il devint viguier de Marseille en 1459, 1462 et 1464.

42. Gui d'Avaucour, seigneur des Loges.

43. Hardoin de la Jaille, seigneur de la Roche-Talbot, grand sénéchal. (Il dédia à René II, dit Champier, « un avis très considérable et très curieux, touchant « les combats en champ-clos. »

44. René du Mas, seigneur de Rétal, et de Matefelon.

45. Pierre de la Poulère, seigneur de Benestage et de la Motte-Messencé, en Loudunois.

46. Assé Riboule, seigneur d'Assé.

47. Gabriel de Valori, l'un des exécuteurs testamentaires de Louis II d'Anjou. (Louis III l'avait nommé panetier de sa maison, et lui donna la terre d'Aiguilles. Voyez tome II, liv. VIII.)

48. Bertrand de Valori, (frère du précédent) maître d'hôtel de Rene.

49. Charles de Castillon.

50. Bertrand de Beauvau, seigneur de Précigny.

Il avait été conseiller et chambellan de Charles VII. René le nomma grand maître de son hôtel, et président de la cour de Provence en 1462. Ayant perdu successivement ses trois épouses, Jeanne de la Tour-Landry, Françoise de Brézé, et Françoise du Châtelet, Bertrand de Beauvau espérant rentrer en grâce auprès de Louis XI par la protection de René, consentit à épouser Blanche d'Anjou dame de Mirabeau, fille naturelle de ce prince. Il dit lui même dans son testament: « que Louis XI ayant prins imagination contre « lui l'a chassé de Paris... et lors s'estant retiré en « Angiers, le roy de Secile ne voulust qu'il logeast à « l'hostel du dict lieu dont il estoit capitaine. Estant « lors en grand'tribulacion, on vint lui parler de par « le roy de Secile du mariage de sa fille naturelle, et « qu'il le releveroit de ses grands travaux, par quoy « il consentit au dict mariage... (Dans le même testa- « ment, il se plaint grandement de Blanche, comme « ne l'ayant servi, aymé ni honoré, comme bonne « femme doist faire son mari). »

Bertrand de Beauvau mourut à Angers le 30 Octobre 1474. Son cri de guerre était: *Précigny au sieur.*

51. Robert de Saint-Severin, qui avait épousé en

premières noces, Isabelle, fille du duc d'Urbin, est le dernier des chevaliers du Croissant cités par les historiens (*).

(17) La curieuse relation de ce tournoi a été écrite par Louis de Beauvau que l'on croit né à Aix ou à Marseille, et qui avait été élevé en Provence dont il devint grand sénéchal.

La famille de ce chevalier était originaire du château de Beauval ou Beauvau (Bellavallis) situé dans un riant vallon à trois lieues de Beaugé. (Il n'en reste plus de vestiges. Celui de Jarzé appartenant à la même famille existe encore).

Raoul de Beauvau était connu en Anjou dès l'an 1025, et ses descendants, Raoul ou René de Beauvau, ainsi que Gérard de Jarzé, son frère, deux des plus

(*) Voyez manuscrits de la bibliothèque royale, fond de S.t Victor N°. 7239, fol. 74.—Scevole de Sainte Marthe, hist. gén. de la maison de Beauvau, p. 120. Add. aux mémoires de Castelnau, II fol. 523. —Histoire de France, tome XVI, p. 340. Abrégé chron. de Lorraine, II, p. 204. Wulson de la Colombière, Ier fol 107, Papon, tome III, p. 353. Bouche II, fol. 467. Bourdigné, fol. 155. Gaufridi liv. VIII fol. 316. — Science héroïque, Wulson de la Colombière, p. 467. — Favin, théâtre d'honneur, p. 603, 805.—Manuscrit de la bib. royale. Fonds de Saint Magloire, N°. 523. — Anselme, hist gén. de la maison de France, 1, fol. 231. — III, Hiret. antiquités d'Anjou, p. 442. — DomCalmet. hist. de Lorraine II. fol. 845. — Mr. Chevrier tome II. p. 30. — Moréri. II. fol. 469, 515. fol. 297, IV, fol. 31. —Dom Romuald trésor chron. et historique, tome III. fol. 344. Belleforest, fol. 411.—Robert, état de la noblesse provençale. tome II, p. 170. —Louvet, additions et illustrations, tome Ier. p. 3. La Croix du Maine, fol. 431. Montfaucon, III, fol. 256, 258, pl. 47. Anselme, tome Ier. fol. 756.—Hist. des grands officiers. II. fol. 129?. Gianone III. liv. XX. chap. III. p. 36 —Hist. des rois de Sicile III. p. 285.—Legouvello, hist. de René, p. 19. Manuscrit des armoiries de l'ordre du croissant, bibliothéque royale. N°. 9813. — Manuscrit de l'ordre du Croissant, bibl de M. Noël, notaire à Nancy. — Dissertation du père Honoré de Sainte-Marie, p. 372, 457, etc.

vaillants chevaliers du XIIIe. Siècle, rendaient hommage aux comtes d'Anjou, debout, l'épée au côté, et la barette en tête, à cause de la parenté. (*Cum gladio et biretta propter parentiam*).

Pierre de Beauvau, père de Louis, avait été sénéchal d'Anjou et chambellan du roi Louis II. Désespéré de l'insensibilité d'une dame qu'il aimait avec passion, et à laquelle il avait donné les preuves les plus rares de constance, il entra, dit-il, « dans une chambre à « côté de celle de son maître, le roi de Sicile, et jectant « au hasard les yeulx sur quelques romans qui s'y « trouvaient, il luy tomba sous les mains ung petit li« vre en langue italienne que l'on appelle *Phislostra« cle,* lequel fust jadis faict par un Florentin, nommé « Pétrarque (Boccace)... Il en trouva les aventures si « conformes aux siennes, et si analogues à sa situation « présente, qu'il se mist à le translater en larmoyant, « tant ce subject est triste. C'est ainsi qu'il traduisit, « dans un style très piteulx et plaisant la façon et ma« nière, comment Troyle, filz au roi Priam, s'enna« moura de la belle Criseida, pendant que les Grecs « tenaient Troye assiégée, et comment elle changea son « amour vers la fin, en la mettant en oubli pour « Diomédes de Grèce. »

A la fin de sa traduction, Pierre de Beauvau ajoute: « Que jadis, il faisoit plaisants dicts et gracieuses chan« sonnettes, mais qu'à présent ung amour malheureux « et sans espoir, lui faict traduire malgré luy et contre « sa droicte nature, ce traité de douleurs (*). »

La beauté qui le désespérait ainsi était Jeanne de Craon, fille de Pierre de Craon, seigneur de la Suze, et

(*) Ce Manuscrit faisait partie de la collection de la Vallière, sous le N°. 3617. Il paraît qu'il fut composé pour Valentine de Milan. On y lit la touchante devise : *Rien ne m'est plus; plus ne m'est rien!*



mariée à Ingelger d'Amboise. Elle excita long-temps les plaintes et les tourments de l'amoureux sénéchal, se brouilla souvent avec lui; mais étant devenue veuve, elle consentit à l'épouser. (Jeanne de Craon, enceinte de Jean de Beauvau son deuxième fils, se décida à subir l'opération césarienne).

Louis de Beauvau, son fils aîné, seigneur de Champigny et de la Roche-sur-Yon, obtint de bonne heure la confiance et l'affection de René autant par sa valeur et sa fidélité, que par les grâces de son esprit, ou ses talents poétiques. Il suivit ce prince dans la campagne de Normandie, et fut nommé gouverneur de Marseille en 1459. Il était premier chambellan de René, lorsque ce prince l'envoya en ambassade à Rome, auprès du pape Pie II.

Cet illustre seigneur y mourut la même année, ayant, dit-on, conseillé de tout son pouvoir à René de conclure son dernier traité avec l'Italie et l'Aragon.

Louis de Beauvau avait épousé en premières noces, Marguerite de Chambley, ensuite Jeanne de Beaudricourt, et Jeanne de Beaujeu.

Il laissa de son premier mariage, Isabelle de Beauvau, mariée à Jean II de Bourbon, comte de Vendôme, et père de François de Bourbon, ayeul de Henri IV.

Louis de Beauvau fut enterré à Angers, dans l'église des cordeliers. Il était représenté à genoux, sur un des vitraux derrière le grand autel. Dans la gravure qu'en a donnée le père Montfaucon, la figure du grand sénéchal paraît aussi spirituelle que douce. Il porte les cheveux très courts, et ses armes sont ciselées sur sa cuirasse.

La figure de Marguerite de Chambley, peinte sur les mêmes vitraux, était très jolie. Sa coiffure était une espèce de mitre, avec un croissant placé sur le front.

Sa robe était mi-partie des armes de Beauvau et des siennes.

Le souvenir du Maréchal, prince de Beauvau, digne rejeton de cette antique famille, est encore vénéré en Provence dont il fut gouverneur.

Le manuscrit en vers où Louis de Beauvau a retracé la relation du tournoi de Tarascon, est un in-4°. de 42 feuillets seulement, en vélin, assez bien conservé, mais qui n'offre qu'une seule miniature placée en tête du livre. Elle représente une bergère habillée de noir, et portant une espèce de bonnet auquel est attaché un voile violet. Elle est assise au milieu d'une prairie sur un coussin violet et or; un petit chien et sa houlette sont à ses côtés, et elle tient des fleurs éparses sur ses genoux. Ses moutons sont parqués, et paîssent non loin de la bergère. En face d'elle, et en dehors d'une barrière, est un arbre auquel sont suspendues deux cottes d'armes, l'une blanche et l'autre noire. Les armes de Beauvau décorent aussi la miniature, entourées de glands d'or. Sous deux troncs d'arbres qui se touchent et sont réunis par deux pointes de fer, on lit la devise de Louis de Beauvau: *Sans départir !*

La reliure du manuscrit est en veau fauve fort usé, où l'on distingue à peine des roses, des fleurs de lys et des autruches.

Cette relation que le père Bicais et le père Papon citent comme une lettre en prose et en vers, est un petit poème adressé par Louis de Beauvau à son ami, Louis de Luxembourg, alors âgé de trente-un ans, et plus connu sous le nom de connétable de Saint-Paul.

Ce prince commandait l'avant-garde de Charles-le-Téméraire à la bataille de Monthlery, et Louis XI ne le lui pardonna point. «Par la Pasque-Dieu! (s'écria-t-il, aussitôt que le duc de Bourgogne le lui eut livré), « je le ferai mourir quoiqu'il puisse arriver ! » Il ne tint que trop parole.



Le comte de Saint-Paul condamné comme *criminel* de *lèze-majesté,* fut exécuté en place de Grève, le 19 Décembre 1476, devant *près de deux cent mille personnes,* dit un auteur du temps.

« Ha Dieu soit loué ! voici bien rude sentence! » s'écria-t-il, en entendant prononcer son arrêt; mais il s'y soumit avec courage et résignation. Il avait chargé son confesseur de remettre à son petit-fils, une pierre qu'il croyait efficace contre les poisons. « Beau-père, « dit-il, vous le prierez qu'il la porte toujours au col pour « l'amour de moi ! » Ce dernier vœu ne fut pas rempli, car Louis XI aussi superstitieux qu'il était cruel, s'empara du prétendu talisman.

Le connétable avait épousé, le 16 Juillet 1435, Jeanne de Bar, comtesse de Marle. Il se remaria le Ier. Août 1466, à Marie de Savoie. (*)

(18) Philibert de l'Aigue ou de Aqua, surnommé le Magnifique, était fils de Jean et de Marguerite de l'Aigue, d'une famille originaire de Bourges. Il fut conseiller et chambellan de René, qui lui fit épouser, dans son palais d'Aix, le 31 Mars 1478, Louise d'Oraison, fille de Pierre d'Oraison et de Briande de Glandevez.

Jean d'Anjou envoya Philibert de l'Aigue en ambassade vers le pape Paul II. Le 5 Août 1480, Yolande le

(*) Moréri I.er, fol. 694, 697, III fol. 755. 853, 857. — Dict. des hommes illustres de Provence III, p. 71. — Catalogue de la Vallière, p. 509. — Scévole de Sainte Marthe, hist. gén. de la maison de Beauvau. — Bouche, avocat, II, page 299. — Papon, tome III, preuves. — Millin. voyage dans le Midi de la France III, p. 443. — Manuscrit de la bibl. royale, Colbert N°. 4369, 7907. — Anselme, III. fol. 725. — Art de vérif. les dates, fol. 565. — Hist. de France, tome XVIII, p. 197 Daniel hist. de France tome VII, p. 669. — Montfaucon III, fol. 267, pl. 54, fig. 7. — Bodin, recherches historiques sur l'Anjou, tome Ier. p. 368, etc, etc.

nomma sénéchal de Bar. On ignore en quelle année il mourut.

Ses descendants prirent le nom de Acqua d'Oraison.

Un Estienne de l'Aigue, disent Duverdier et Lacroix du Maine « a escript ung traité de la propriété des tor- « tues, escargots, grenouilles etc., et a traduit les com- « mentaires de César et de Hirticus Opius. Paris 1530. « Galliot Dupré. » (*)

(19) Philibert de Lenoncourt, d'une des plus anciennes familles de Lorraine, était troisième fils d'Herman de Lenoncourt et de Jeanne de Luxembourg. Il avait été, ainsi que son frère ainé Thierry III, l'une des cautions du roi René, et devint comme lui chevalier du Croissant.

Philibert reçut de son maître, le 24 Février 1469, le village et comté de Norroy près de Pont-à-Mousson, en récompense des services qu'il lui avait rendus « dès « son jeune âge et au recouvrement du royaume de « Secile, ou il avoit esté en la compaignie du duc de « Calabre. » René ajoutant à ce don les domaines qu'il possédait au village de Rechicourt, nomma Philibert son grand écuyer et son lieutenant dans le duché de Bar.

Louis XI lui accorda le titre d'écuyer, de chambellan et de conseiller.

Philibert qui vivait encore en 1483, avait épousé Catherine de Beauvau, fille de Bertrand, sire de Précigny, et de Jeanne de la Tour-Landry.

Cette famille formait avec celles des du Châtelet, Lignéville et Haraucourt, ce qu'on appelait les *grands*

(*) Hist. heroïque de la noblesse provençale, tome II. — Duverdier, fol. 278. — Robert, état de la noblesse provençale II. p. 430. — Familles Françaises par A. L. de l'Aigue, p. 179. Lacroix du Maine, fol. 70.

chevaux de Lorraine. Armes: d'argent à la croix engrelée de gueules. (*)

(20) Coaraze, Couraze, Corras, (ou Courras, selon le poète Chapelain, était un seigneur Béarnais qui possédait peut-être alors le château de Coarasse dans lequel Henri IV fut élevé. Il se distingua surtout au siége d'Orléans où il fut blessé.

Une famille du même nom, et connue dès le XIII[e] siècle, était établie dans la ville d'Apt en Provence. Elle s'y éteignit vers l'an 1468. Elle portait pour devise: *Meminisse juvabit.*

Jean de Couraze était grand maître du mont Carmel en 1350. (**)

(21) Honorat ou Honoré de Berre, seigneur de Courbon et d'Entrevennes (que René lui donna) possédait encore dix-sept villes ou villages en Provence.

Son rare mérite, ses lumières et son dévouement le firent successivement nommer chambellan et conseiller de René, de Louis XI, et de Charles VIII.

Par une ordonnance datée de Beaugé le 21 Février 1464, et dont le préambule renferme les plus grands éloges, René avait appelé Honoré de Berre au gouvernement de la tour de Marseille. Il succédait en cette qualité à Louis de Beauvau.

Honoré de Berre épousa Catherine d'Esparron, dame de Cadarache, dont il n'eut qu'une fille mariée à Louis

(*) Anselme, tome II, fol. 52. Moréri III, fol. 379. — Delaigne familles Françaises, p. 187. Nobiliaires, hérauts d'armes et histoires de Lorraine, etc, etc.

(**) Histoire de Jeanne d'Arc, tome II, p, 66, 91. 139. — Chartier, hist. de Charles VII. Mém. historiques, tome VIII, p. 80. Hist. manuscrite de la ville d'Apt. hist. de l'ordre de Saint Lazare, etc.

Ier de Villeneuve, en faveur duquel Louis XII érigea la baronie de Trans en marquisat, la première dignité de ce nom connue en France.

Honoré de Berre se remaria à Hélène de Saint-Severin, et en eut un fils. Mais il mourut jeune, et avec ce dernier rejeton s'éteignit l'antique famille de Berre. (*)

(22) Le manuscrit original de cet ouvrage intitulé «livre «des tournoys, ou traité de la forme et de la manière des «tournoys à plaisance», existe dans la collection de la bibl. royale sous le N° 8352. Wulson de la Colombière en a fait imprimer la première partie dans son théâtre d'honneur, et les dessins en sont gravés avec le plus grand soin.

D'après le catalogue de Debure, il paraîtrait que la deuxième partie faisait également partie de la bibliothèque royale, formant un in-4°. en vélin de soixante et un feuillets peints en or; mais nous n'avons pu le découvrir.

Le manuscrit N°. 8352, entièrement écrit de la main de René, est un in-4° de 105 feuillets sur un papier grossier, tel que l'on s'en servait généralement à cette époque. (On sait que l'usage du papier ne remonte pas au-delà du règne du roi Jean).

On lit sur la première feuille: « Le présent livre a « été dicté par le roi René de Secile et painct de sa « propre main. »

Il le dédie en ces termes à son frère:

« A très hault et puissant prince, mon chier, très « amé et seul frère germain, Charles d'Anjou, comte « du Maine, de Mortaing, de Guise, etc, etc.

« Je, René d'Anjou, vostre frère, vous fais sçavoir

(*) Robert, état de la noblesse de Provence, tome Ier. p. 386. — Chronique de Provence, fol. 641. — Tablettes historiques, etc.

« que pour le plaisir que je cognois des piéça (depuis « long-temps) que prenez à veoir histoires et dictiez « nouveaulx, me suis advisé de vous faire ung petit « traité au plus long que j'ai sçeu, de la forme et de- « vis, comme il me sembleroist que ung tournoys serait « à entreprendre à la cour ou ailleurs, et mesmement « sur les anciennes façons qu'ils les souloient faire en « France, comme j'ai trouvé par escripture, etc, etc.

Les peintures qui ornent ce curieux manuscrit sont lavées à l'acquarelle et retouchées à la plume. Elles offrent le plus grand intérêt, sous le rapport de la fidélité des costumes du temps; mais il est à regretter qu'elles n'aient point été exécutées sur vélin, car la finesse et l'éclat des couleurs ont été totalement altérés.

Le premier de ces dessins représente une foule de personnages qui doivent figurer au tournoi.

La gravure qu'en donne Wulson de la Colombière en offrirait une idée exacte, si elle pouvait rendre le mélange piquant de tant de couleurs variées et les nuances d'or et d'argent qui brillent à la fois sur les vêtements des dames, ainsi que sur les armures des chevaliers.

Le second nous montre un héraut d'armes presentant une épée au duc de Bourbon, désigné par René comme défendant un tournoi contre le duc de Bretagne. (Le duc de Bourbon est assis sur un fauteuil en drap d'azur semé de fleurs de lys d'or. Sa coiffure est très bizarre.)

Dans le troisième dessin, le roi d'armes du duc de Bretagne montre à Charles de Bourbon, les blasons des chevaliers Bretons qui se proposent d'assister aux joûtes.

Les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e dessins représen-

tent les diverses armes dont doivent se servir les chevaliers.

Dans les 12e, 13e, 14e et 15e, René a voulu désigner les chefs du Pas d'armes prêts à se rendre au tournoi.

Les 16e et 17e représentent la lice et les échafauds, ainsi que l'entrée du sergent d'armes au château, auprès duquel le tournoi doit avoir lieu. (On croit reconnaître l'extérieur du palais de Tarascon).

Les nº. 18e, 19e, 20e et 21e, expliquent la manière dont les écus blasonnés doivent être rangés le long des cloîtres, et montrent l'entrée des juges d'armes, vêtus de longues robes rouges.

Dans le 22e, on voit les dames et damoiselles faisant la visite des timbres. Leurs costumes et leurs bizarres coiffures rendent ce dessin très remarquable. Derrière les arceaux en ogive, paraissent les hérauts d'armes et les pages, portant sur les heaumes des chevaliers leurs étendards, bannières, ou banderolles.

Dans nº. 23, le tournoi est prêt à commencer. Le 24 retrace le moment où les poursuivants d'armes vont briser les barrières à coups de hache. C'est sans contredit le plus curieux de l'ouvrage.

Dans le nº. 25, le tournoi est engagé et cette composition est la plus importante par son étendue et par le soin que l'auteur y a apporté. Il est vraisemblable que René a cherché à donner à ses figures la ressemblance de plusieurs princes et chevaliers de son temps. Les têtes, en général, ne manquent pas d'expression, le dessin en est même assez correct. Mais comme dans la plupart des peintures du XVe siècle, les formes sont maigres, sèches, et les corps ont de la roideur.

Le 26e et dernier dessin représente la dame et le chevalier d'honneur assistés des juges du camp, allant décerner le prix aux vainqueurs du tournoi.

Louis de Bruges, sire de la Gruthuse, (armé chevalier de la main de Philippe-le-Bon, à la journée de la Grâve, nommé en 1461 comte de Wincester, et ensuite ambassadeur en Angleterre), donna à Bruges en 1491, conjointement avec le sire de Ghistelle, le spectacle d'un tournoi où l'ordre et le cérémonial prescrits dans l'ouvrage du roi René furent scrupuleusement observés. Ensuite le sire de la Gruthuse fit faire une magnifique copie sur vélin du manuscrit et des dessins de René.

Louis de Bruges voulut sans doute l'offrir au roi de France, car on lit au commencement de ce précieux manuscrit, les vers suivants qui précèdent le texte du roi de Sicile:

Pour exemple aux nobles et gendarmes,
Qui appètent les faits d'armes hanter,
Le sire de la Gruthuse duyct ez armes,
Voulut au roi ce livre présenter (*).

La première miniature représente Louis XII (ou Charles VIII) assis sur un trône, et le sire de la Gruthuse, avec l'habit de chevalier de la toison d'or, lui offrant son livre relié en noir.

La devise de ce seigneur était: *Plus est en vous.* Il portait pour armes: d'or à la croix de sable, écartelée « de gueules au sautoir d'argent, ceintré d'or et une « tête de capricorne de sable, acornée d'or, ailée d'un « vol d'argent. »

Il mourut en 1493.

On avait conservé un tableau représentant Louis de Bruges donnant un déjeûner de chasse au duc de Bourgogne.

(*) Voyez bibl. royale, N°. 8351, 445. — Il est relié en maroquin rouge)

Honoré Bouche (hist. de Provence) prétend que René dédia son livre des tournois à Louis III d'Anjou, son frère. On a écrit aussi qu'il l'avait offert et dédié au roi Louis XI). (*)

(*) Wulson de la Colombière, théâtre d'honneur, Ier. chap. 5. fol. 49. — Essais sur Paris, Sainte Foix, tome Ier, p. 254. —Hist. des ducs de Bourgogne, tome Ier, p. 287. — Bouche hist. de Provence II. fol. 473. — Catologue de la Valière, tome Ier, p. 35. — Manuscrit du tournoi de la Gruthuse, bibl. royale, N°. 8351. hist. de la chevalerie françoise, par J. M. Gassier, chap. XXXIII, p. 291.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

LIVRE V.

(I) « Avant le siége de Honfleur, dit Monstrelet, le « roi se retira en une abbaye sur la rivière de Seine, « nommé Jumièges, à cinq lieues au-dessous de Rouen. « En icelle abbaye, trouva le roi une damoiselle nom- « mée la belle Agnez, qui estoit venue, comme elle di- « soit, pour avertir le roy, et lui dire que aulcuns de « ses gens le vouloyoit trahir et livrer ez mains de ses « anciens ennemis les Anglois.... de quoy ne roy ne tint « guères compte et ne s'en fist que rire.... Et finalement « luy print ce flux de ventre, dont elle fust malade par « espace de temps, durant laquelle maladie, elle eut « moult belle contrition et repentance de ses péchés, et « lui souvenait souvent de Marie-Magdeleine qui fust « grant pécheresse.... Ayant reçu les sacrements, de- « manda ses heures pour dire les vers de St. Bernard « qu'elle avoist escripts de sa main.... Elle dist à ceulx « qui l'entouroient : que c'estoit peu de chose orde et « puant de nostre fragilité.... et après qu'elle eust faict « ung grand cry, en réclamant Dieu et la benoiste « vierge Marie, se sépara son âme de son corps, le « lundi 9 de Février 1450, environ six heures du « soir. »

Monstrelet ajoute : « que la hayne de Charles VII « contre Louis XI venait de ce que ce prince avait plu- « sieurs fois blasmé et murmuré contre son père pour « la belle Agnez, qui estoit en la grâce du roy beau- « coup plus que n'estoit la royne qui estoit moult bonne

« dame et honorable, dont le dauphin avait grant des-
« pit, et par despit, il luy fist la mort avancer (*). »

(2) A une lieue de la cité
D'Angers, est aussi la Basmette,
Beau couvent, auprès duquel lieu,
Est la place sacrée à Dieu,

dit l'auteur des blazons.

Cet ermitage, appelé aussi Bamêtte ou Baumette, s'étant successivement augmenté, René y fonda un couvent de Cordeliers en l'honneur de son confesseur le bienheureux Bernardin.

On prétend qu'après avoir posé la première pierre de l'église, il se lava les mains dans un plat de faïence que les maçons incrustèrent dans les murs où on l'a conservé long-temps. On a dit aussi que ce plat était celui dans lequel René recevait sa portion lorsqu'il allait dîner au couvent de la Baumette, ce qui lui arrivait fréquemment. On ajoute qu'une inscription en lettres gothiques avait consacré cette tradition (**).

La chapelle de la Baumette est encore très bien conservée; mais les vitraux sur lesquels étaient peintes les armes de René, blazonnées avec celles d'Angleterre et de Lorraine en ont disparu. L'escalier qui conduisait à cette chapelle offrait à gauche cette inscription : « Le « roi René m'a sis en ce lieu 1464. »

On montre encore aux voyageurs qui visitent cet ermitage, le réfectoire des moines et leur ancienne bibliothèque, dont les rayons et le plafond de la voûte, entièrement boisé, n'ont point été détruits. Les manuscrits et les in-folios étaient attachés aux rayons par des chaînes, ce qui a donné occasion à l'auteur du

(*) Monstrelet, tome II, fol. 190. Art de vérifier les dates.

(**) Le bas peuple appelait ordinairement cette assiette; *le plat à barbe du roi René.*

nouveau théâtre du monde de faire la réflexion suivante :

« Hors la ville d'Angers se voit le couvent de la « Baumette, sur le plan de la Ste. Baume, et est plus « agréable je m'asseure aux passants qu'à ceux qui l'ha- « bitent. Son église, ses tours, sont pratiquées dans le « roc. Jugez si ce n'est pas une prison, puisque les morts « et les doctes y sont aux fers, dans une ancienne bi- « bliothèque où les livres sont enchaînés ? »

Le Pseautier du roi René était au nombre de ces volumes conservés avec le plus grand soin à la Baumette. Il fait maintenant partie de la bibliothèque publique d'Angers. C'est un manuscrit in-4° sur vélin, relié en veau fauve. On y remarque des notes d'une écriture plus petite qui pourraient bien être de la main de René. Ce prince fit présent de ce manuscrit aux Cordeliers, le 8 Novembre 1465, ainsi que le prouvaient les mots écrits sur le premier feuillet:

« Le 8 Novembre 1465, le roy René de Jérusalem « et de Sicile, duc d'Anjou, donna aux frères religieux « de la religion et observance de monseigneur St.-Fran- « çois, estant en son esglise de la Baumette-les-An- « gers, le présent pseautier, pour demeurer et estre à « perpétuité au dit hermitage, pour le divin service de « la dite esglise, et pour plus grande approbation du « dict don, à eulx faict par le dict sieur du dict présent, « le dict seigneur à cy mis et apposé son seing manuel, « faict mettre et apposer le mien de moy Jean Allar- « deau, son indigne secrétaire, et protonotaire de N. S. « P. le pape, les jours et ans ci-dessus.

« Présents, Jean de Beauvau, sieur du dict lieu, sé- « néchal du pays d'Anjou, et Bertrand de la Haie, « seigneur de Malelièvre : Saladin d'Anglure, seigneur « de Nogent, chambellan, et maistre Jehan Breslay,

20*

« juge ordinaire du pays d'Anjou, tous conseillers du « dict sieur, et plusieurs aultres gentilshommes.

Signé René, *manu propriâ*, et plus bas, Allardeau(*).

Les Cordeliers montraient aussi parmi les livres rares enchaînés à leur bibliothèque, des manuscrits qu'ils croyaient être de la main même des pères de l'église. Un d'eux, donné par René, renfermait des commentaires sur les pseaumes.

Cent cinquante ans après leur fondation, les Cordeliers abandonnèrent le couvent de la Baumette, où Rabelais fut long-temps exilé. On y montrait encore, avant la révolution, la cellule qu'il avait occupée pendant sa pénitence.

Philippe de Nérestan, tué au pont de Cé, reposait dans la chapelle.

L'affection que René portait à l'ermitage de la Baumette lui fit desirer qu'une fois l'année, ce couvent devint le but d'une réunion de tout le peuple d'Angers, et il y établit, pour l'y attirer, une foule de jeux et de divertissements. Aussi était-il passé en proverbe : « que « pour être gai toute l'année, il fallait avoir fait ce « jour-là une visite au père gardien de la Baumette. »

Cette promenade continue à être fréquentée, mais on y regrette toujours ce mélange de plaisirs champêtres, ces courses dans le jardin autrefois si bien entretenu, et ce repas offert par les bons religieux à leurs amis de la ville (**).

(3) A environ une lieue d'Angers, sur la Mayenne, René possédait à Reculée, un jardin et une galerie d'où

(*) Cette feuille n'existe plus dans le psautier qui est du reste parfaitement conservé.

(**) Legouvello, p. 21. Blasons, p. 357. — Péan de la Taillerie, description d'Angers, p. 131. Duverdier, fol. 161. — Nouveau théâtre du monde, p. 195. Journal d'Angers.

l'on découvrait la ville entière et le château. Ce prince se plût à orner cette galerie de ses peintures, et fit sculpter ses armes en marbre en dehors des murs du jardin.

La maison modeste où le bon roi se rendait souvent à pied ou en bateau n'a point été détruite, et l'on voit tout auprès un reste de tourelle ainsi que la toiture de la galerie supportée par des piliers en briques.

Il y avait aussi, dit-on, la chapelle de la reine de Sicile, et une vaste salle dans laquelle Marguerite d'Anjou reçut les ambassadeurs d'Angleterre, et où plus tard, le 19 Novembre, (l'année de la mort de son père,) cette princesse renonça en faveur de Louis XI au duché de Bar et de Lorraine. Jean de Vignole, doyen d'Angers, et Jean Binel, juge d'Anjou, y étaient présents.

Cette maison historique est occupée aujourd'hui par un atelier de charonnage, ou habitée par de pauvres gens. Aussi Reculée n'offrit-il plus que des souvenirs.... Au XVe siècle, le coteau où il est situé n'avait point les habitations qui le bordent; il était couvert de bosquets ou de champs cultivés.

René y fit bâtir un autre pavillon qui passa ensuite aux chanoines réguliers de Ste. Catherine de Laval.

Ce bon prince aimait beaucoup ses voisins de Reculée et s'amusait à prendre avec eux le plaisir de la pêche.

En témoignage de cette bienveillance constante, il leur permit de porter le jour de la fête Dieu (ou sacre d'Angers) un énorme flambeau appelé torche, sur lequel étaient peints différents traits de la bible. Les pêcheurs étaient précédés de trois ménétriers.

Le sindic de la pêche de Reculée s'appelait roi des Gardons (nom d'un poisson d'Anjou) et présidait à la *charibaude*, espèce de fête qui avait lieu au mois de

Juillet. On y allumait de grands feux de joie, comme au jour la St. Jean, dans les provinces méridionales (*).

(4) Le père Lemoine, dans son art des devises, dit que Re« né, le meilleur mari aussi bien que le meilleur prince « de son temps, après la perte de sa femme avec la quelle « il crut avoir perdu tous ses plaisirs, et toutes ses joyes, « prit pour emblême un arc, dont la corde était rompue « etc. »

M. Chêvrier prétend que René ne s'étant soutenu que par les conseils d'Isabelle, « se dégouta d'un trône pour « lequel il n'était pas né.. Qu'il quitta la Lorraine et y « fut peu regretté. Dévot et courageux, il vint en pro« vence pour suivre les traces de ses bruyantes proces« sions. Au goût de la peinture il réunit la manie des « vers. Il avait quelque fois de bons intervalles, et le « désir de combattre le saisissait au milieu de ses folies, « ou de pieuses bagatelles (**). »

(5) Ce livre de prières est un in-4° en vélin relié en maroquin rouge, et orné de magnifiques miniatures peintes par René.

Il contient 150 feuillets dont les dix premiers paraissent d'une écriture postérieure; le texte en anciennes batardes à longues lignes est enrichi d'une prodigieuse quantité de lettres tourneures peintes en or et en couleurs brillantes.

Ce manuscrit, consacré à Isabelle de Lorraine, devint ensuite un gage de la tendresse de René envers Jeanne de Laval à laquelle il le donna.

Après la mort de cette princesse, il passa dans la fa.

(*) Vie de Marguerite d'Anjou, 3.e partie, p. 189, — Duverdier, fol. 164.

(**) Le père le Moine, p. 27. (édit. in 4°. — Chevrier, hist. littéraire de Lorraine, tome III, p. 20.)

mille de la Tremouille. Les armes d'Henri, duc de Thouars, s'y voient encore. (Il fut vendu 1200 francs).

Ce qui rend cet ouvrage plus précieux, ce sont des notes écrites sur les marges par René lui même, et qui rappelent plusieurs dates intéressantes sur sa famille.

Parmi les ornements rehaussés d'or qui encadrent le texte, on remarque presque à chaque page, l'arc Turquoys en or et azur, dont les cordes d'argent sont détendues, et la devise: *Arco per lentare, piaga non sana*.

Les armes de René s'y rencontrent souvent aussi peintes avec un fini admirable. Plusieurs miniatures représentent un panier d'or d'où sortent des flammes rouges. Sous l'anse, on lit ce mot en lettres bleues: *Tant.*

Un autre emblème offre une cloche d'or sur la quelle sont peintes les initiales R. J. entourées de ces mots: *en un.*

Au milieu d'une tourneure plus grande que les autres et formée par les supports des armes de René, on distingue *une souche d'or qui n'a qu'un seul rejeton*, et au-dessous de laquelle est suspendue la décoration du Croissant.

René a peint dans ces mêmes heures une tête de Vierge très soignée et d'une expression assez agréable. Mais les contours offrent trop de sècheresse. Elle est couverte d'un grand voile d'azur, et entourée d'une auréole d'or. (*)

René avait peint aussi, dit-on, un manuscrit absolument semblable, qui est passé de la bibliothèque du baron de Hohendorff, dans celle de l'empereur d'Autriche.

Un livre d'heures presque pareil et sous la date de

(*) Cette miniature a neuf pouces trois lignes de hauteur sur plus de six pouces de large. Elle orne le feuillet en regard du premier corps du manuscrit.

1458, est conservé à la bibliothèque publique d'Aix. M. de Mejanes l'avait acquis de la collection de M. de L'enfant.

Ce manuscrit, qui a certainement appartenu à René d'Anjou, offre les mêmes notes qui sont dans le premier. Il renferme de plus le serment de l'ordre du Croissant, une singulière prière latine à la Vierge, une oraison à St. Christophe et une à St. René.

On chantoit encore avant 1790, aux grandes messes de l'église de St. Sauveur à Aix, deux strophes d'une prose qu'on retrouve dans ces mêmes heures, et qu'on attribue à René (*).

(6) « Ses barons et nobles du pays d'Anjou de Maine « et de Provence, voyant ce bon roy leur naturel sei- « gneur continuer toujours son dueil et regret de sa « defuncte espouse, (combien jà fussent deux ans pas- « sés qu'elle estoit décédée,) pour luy donner résjouis- « sance et compagnie nouvelle, luy firent tant de re- « monstrances, et tant le pressèrent de prières, qu'il leur « accorda de soy remarier à leur appetit. Par ainsy qu'ils « lui trouvassent quelque noble et vertueuse pucelle « qui fust à son gré, dont ses barons humblement le re- « mercièrent, lui promettant de brief lui en trouver une, « espérant par ce, le tirer de la mélancolie qui le tuait. »

« Ils lui trouvèrent une très belle fille, nommée Je- « hanne de Laval, vertueuse, saige, bien conditionnée, « et en bon aage d'estre mise en mariage.. et en par- « lèrent au roy René, lequel, ouy le vertueux rapport « qu'on lui fesoit d'elle, s'accorda volentiers de la pren- « dre pour espouse(**).

(*) Voyez catalogue des livres rares de la Vallière, tome I.er, p. 58, N.° 285, N.° 14.

(**) Bourdigné, fol. 152.

(7) Le père Montfaucon s'est trompé en plaçant ce mariage en 1452. il est assez curieux de voir comment M. Chêvrier s'exprime au sujet de cette union.

« René, dit-il, épousa Jehanne par bienséance, car « ce bon roy au milieu de ses accès de piété, avait pour « maîtresse Mll. d'***. et en fesant des fondations aux « prêtres, le roy duc avait des enfants naturels. Sa maî- « tresse joignait à une beauté singulière beaucoup de « force dans l'esprit; elle n'aimait pas René (dit Ricodi) « qui alliait dans les choses joyeuses le sacré et le pro- « fane. Mais sa vanité était flattée de régner sur son maître· « Pour y parvenir elle *devint dévote, peintre et poète*; « *elle parvint à faire légitimer trois enfants, non* « *sans soupçons d'étranges aventures. ains le bon* » *roy*, ajoute *Ricodi, oyoit tout, et saoulait ne rien* « *scavoir.* Mais continue M. Chêvrier, si René était ins- « truit il commit une basesse (*) ».

(Ce Ricodi cité pour garant, est un auteur apocriphe).

(8) Moréri a commis une erreur en disant que Gui XIII de Laval épousa Isabelle de Bretagne en 1435, car Jehanne leur cinquième enfant, n'aurait pu avoir vingt-un ans à l'époque de son mariage.

Gui XIII en faveur duquel la baronie de Laval fut érigée en comté en 1429, épousa Françoise de Dinant dame de Chateaubriant après la mort d'Isabelle de Bretagne. Il mourut le 2 Septembre 1486, laissant de cette princesse:

Gui XIV, marié à Catherine d'Alençon.
Jean, à Jehanne de Perier.
Pierre, archevêque de Rheims etc.
Yolande, Mariée à Alain de Rohan.
Jeanne, reine de Sicile.

(*) Chêvrier, tome III, p. 30. — Montfaucon, tome II, fol. 235.

Françoise, morte jeune.

Artusie ou Artuse, morte à Marseille.

Hélene, qui épousa Jean de Malestroit.

Et Louise, Mariée à Jean de Brosses, comte de Pentièvre (*).

(9) « En la compaignie d'icelle dame, dit Bourdigné, « vint ung jeune prothonotaire, qui son frère estoit, « nommé Pierre de Laval. »

Il fut archevêque de Rheims en 1473, et succèda à Jean Juvénal des Ursins, mort le 14 Juillet de la même année. Il fut pourvu également des évêchés de St. Brieux et de St. Malo.

Louis XI le comprit dans la disgrace de René, et lui ôta le gouvernement de la ville de Rheims; mais Charles VIII qu'il sacra, le 30 Mai 1484, le rétablit dans toutes ses dignités et ses bénéfices.

Il mourut le 14 Août 1493, âgé de 50 ans et deux mois (*).

(10) Jean Bernard, d'abord professeur ès loix, conseiller au parlement séant à Poitiers, doyen de l'église d'Angers, maître des requêtes de l'hôtel, devint archevêque de Tours en 1441, (ou selon d'autres historiens, en 1445).

Il mourut un jeudi, 24 Avril 1463 (ou 1466), laissant une réputation irréprochable.

Étienne Bernard dit Moreau, son frère, avait été receveur général des finances de Louis II d'Anjou, et le fut ensuite de Marie, sa fille, reine de France. Charles

(*) Hist. des grands officiers de la couronne, Anselme, tome IV, fol. 873. Moréri III, fol. 714.

(**) Moréri, tome III, fol. 715. Le père Anselme III, fol 47. Bourdigné.

VII qui le nomma son conseiller, lui permit de prendre des armes d'azur à la fleur de lys d'or, au lieu d'un champ de sable à l'étoile d'or, qui étaient les siennes.

Gui Bernard, évêque de Langres, était neveu de l'archevêque de Tours. Il fut envoyé à Rome en 1448, avec l'archevêque de Rheims, Jacques Cœur et Tanneguy du Châtel (*).

(11) Un poète du XV.e siècle, nommé Antoine d'Astesan, composa un ouvrage en vers sur le tremblement de terre qui eut lieu à Naples en Décembre 1456, et, partisan zélé de René, il attribue en grande partie ce désastre à l'usurpation d'Alphonse V.

Astesan né à Ast en Piémont s'attacha, dit-on, à Charles VII, qu'il loua ridiculement dans un stile ampoulé et barbare. Il n'en reçut que de médiocres récompenses. Ce poète qui vivait encore en 1461, a fait aussi en vers, une description de Paris et d'une partie de la France.

M. Berriat de St. Prix, professeur de législation à l'école centrale du département de l'Isère, a découvert un Manuscrit d'Astesan, plus complet que celui déjà connu (**).

(12) Dom Calmet prétend que René alla en Lorraine à cette époque, et qu'il y visita l'église de St. Nicolas, avec Marguerite d'Anjou. Mais cette princesse n'était point encore revenue alors en France, et le voyage de René n'est pas mieux constaté. Dom Calmet ajoute aussi que la même année, René chercha à faire épouser à Jean d'Anjou, son fils aîné, Eléonore de Foix, fille du comte Gaston IV et d'Éléonore, reine de Navarre.

(*) Moréri, tome I.er, fol. 741. Anselme, hist. gén. de la maison de France, fol. 211.

(**) Magasin encyclopédique 8.e année, tome I.er, p. 179.

Le chancelier de René, Jean des Martins, Charles de Castillon, et le sire de Beauvau eurent ordre d'aller traiter des articles de ce mariage. On ignore ce qui l'empêcha d'avoir lieu.

Éléonor de Foix mourut sans avoir été mariée. (*)

(13) Georges Castriot, surnommé Scanderberg, (seigneur Alexandre) était le neuvième enfant de Jean, prince d'Albanie en Épire, et de Voissave, fille du roi des Triballes. Il naquit en 1408 (ou 1404) et vint, dit-on, au monde, ayant sur le bras droit, une épée parfaitement reconnaissable. Sa mère étant enceinte de lui, rêva qu'elle accouchait d'un immense serpent qui menaçait la Turquie.

On connaît ses exploits contre les musulmans, et l'on assure qu'il en tua plus de deux mille de sa main, sans avoir reçu une seule blessure. On était persuadé qu'il coupait un homme en deux du revers de son sabre.

Scanderberg mourut à Lissa, le 17 (ou 27 Janvier) 1467, âgé de cinquante-neuf ans, ou soixante-trois. Il laissa un fils nommé Jean. Ce héros portait pour armoiries: de gueules, au pal d'azur, chargé de trois châteaux d'argent, maçonnés de sable, et quatre pattes de griffon d'argent. (**)

(14) En examinant attentivement les divers historiens qui ont parlé de cette catastrophe, on demeure presque convaincu que René n'était pas présent au funeste combat de Gênes.

(*) Notices sur la Lorraine. II, fol. 147. — Louvet, add. et ill. à l'histoire de Provence, Ier. p. 394. II, ib. 365.

(**) Art de vérifier les dates, fol. 538. — Dom Romuald. — Trésor chronologique et historique. — Vie de G. Castriot par le père du Poncet. Ier. p. 2. — Ib. II, liv. X, p. 288 à 300. — Duclos, hist. de Louis XI, p. 210, tom Ier.

Gianone ne fait aucune mention de ce prince, en racontant la déroute fatale des Français.

M. Chêvrier, si acharné contre sa mémoire, rapporte qu'en 1461, peu de jours après le combat, le roi de Sicile se trouva au sacre de Louis XI.

César Nostradamus ordinairement si prolixe, et qui n'aurait pu ignorer une pareille circonstance, nous apprend que vers cette époque, René s'occupait à recouvrer le comté de Nice cédé par sa mère au duc de Savoye, et qu'il envoya à cet effet des ambassadeurs à ce prince: « à sa response dédaigneuse et peu civile, je « vois bien, dit René, qu'il faudra en venir aux mains.. « il s'y préparait, quand il apprist la déconfiture de son « fils. »

Bourdigné qui écrivait quarante-neuf ans après la mort de René, n'aurait pu déguiser un fait aussi notoire, même en cherchant à excuser la conduite d'un prince tellement vénéré en Anjou. Il paraît au contraire penser qu'il n'assista point à l'affaire dont il est question. Simphorin Champier, son contemporain, ne fait aucune mention de René, à l'occasion de la déroute de Gênes. M. Dégly se contente de rapporter qu'il y conduisait l'armée envoyée par Charles VII au secours de son fils, et qu'il fut battu par les Frégose, auteurs de la révolte.

L'historien de Provence Bouche, dit: « que le roy de « France et de Sicile armèrent beaucoup de troupes, « *mais qu'au rapport des Italiens, le roy René fut* « *contraint de retourner assez mal content en Pro-* « *vence.* »

Ruffi (histoire des comtes de Provence) s'exprime à peu prés de même et rapporte que les Génois ayant voulu chasser les Français, « René arma dix galères « pour les secourir, *mais que si l'on en croit les his-*

« *toriens d'Italie, il fut battu, et contraint de re-*
« *venir.* »

Gaufridi (hist. de Provence) n'affirme pas davantage que René se trouvait à ce combat.

On a donc lieu de s'étonner, d'après ce silence presque général, que M. de Villaret ait été puiser son accusation dans le seul écrivain qui ne la rapporte « *que* « *comme un bruit populaire, auquel il n'accorde lui-* « *même aucune créance,* » et qui l'a consignée dans la vie du duc Sforce, alors ennemi déclaré de René.

Christophe de Salda, auteur contemporain ainsi que Jean Simonetta, laisse entendre, il est vrai, dans son histoire de Brescia, que René assistait au combat de Gênes; mais il ajoute, « que ses galères se trouvant « déjà remplies de tous les fuyards qu'elles pouvaient « porter, il donna l'ordre de s'éloigner de la côte, afin « que ces frêles bâtiments ne fussent pas submergés « par la foule qui s'y précipitait. »

L'historien des révolutions de Gênes est le seul qui ait paru adopter la version de Simonetta; il est loin toutefois de faire un crime à René de sa conduite...

« Ce prince, dit-il, resté sur sa flotte, fit mettre au « large pour ôter aux fuyards tout espoir de se sauver. « Mais il ne s'agissait plus de rétablir le combat, et sa « manœuvre ne servit qu'à perdre le reste de l'armée. « Il était arrivé à Savone avec dix galères et mille « hommes de débarquement. »

Dom Calmet et M. Bexon, puisant sans doute dans la même source, ajoutent « que la fuite des Français l'in- « digna tellement, que pour leur ôter l'espoir de se « sauver par mer, il ordonna à ses galères de s'éloi- « gner. »

Le dernier historien de Provence s'était élevé avec

force contre l'odieuse calomnie que nous réfutons, et en avait prouvé la fausseté par le témoignage de plusieurs auteurs contemporains. Ceux d'Italie les plus estimés ont également repoussé une pareille assertion, et n'ont pu ajouter foi à une action si contraire au caractère généreux et humain de René, ainsi qu'au courage chevaleresque dont il avait donné tant de preuves (*).

(15) La Sœur de Jeanne de Laval fut ensevelie, dit Ruffi, dans l'église des Frères-Mineurs de Marseille, et on plaça une statue sur son tombeau.

Ce monument fut enlevé en 1523, pendant le siége de Marseille. On travailla même plusieurs jours pour l'ouvrir. La princesse de Laval était habillée de velours et de damas noir; ses cheveux blonds, d'une excessive longueur, n'étaient point altérés, et ses ossements exhalaient, assure-t-on, une odeur agréable. On la transporta dans l'église de la Major.

En 1463, Jeanne de Laval acheta une propriété dans le terroir dit de Sarturan, et fit don à l'église de tous ses droits pour fonder une messe perpétuelle pour le repos de l'âme de sa sœur (**).

(16) Charles VII était né le 22 Février 1402, à deux heures après minuit, à l'hôtel St. Paul à Paris.

Il fut extrêmement regretté, et Martial d'Auvergne

(*) Giarone, III, chap. XXV: — Chron. de Provence. fol. 625. — Hist. des rois des deux iciles, III, p. 287. — Chevrier, hist. de Lorraine, III. — Bouche, III, fol. 462. — Gaufridi, fol. 325. — Champier. — Chron. d'Austrasie, fol. 82. — Jean Simonetta. Vie de François Sforce— Hist. des révol. de Gênes, Ier. p. 293. — Dom Calmet II, fol. 861. — Bexon, p. 140. — Papon III, p. 380. — Jean Forestel, cérémonial de France.

(**) Ruffi, hist. de Marseille.

composa sur sa mort une complainte touchante qui commence ainsi:

Portons le deuil, nous dames, damoiselles,
D'avoir perdu le feu roy nostre père.

Son jurement ordinaire était *saint Jehan! saint Jehan!*

Le père Montfaucon a fait graver le portrait en buste de ce prince d'après l'original qui appartenait à M. Moreau de la Tour. Sa figure n'offre rien d'agréable. On voit qu'il était très maigre et avait le nez aquilin. (*)

(M. Delort, dans son Essai critique sur Charles VII, a donné un portrait infiniment plus gracieux de ce monarque).

On n'a pas craint d'écrire sérieusement, qu'à l'époque de sa mort, René se faisait une occupation si grave des processions, qu'étant en Provence, et ayant reçu des lettres où son fils lui demandait de prompts secours: « J'ai bien autre chose à faire, lui répondit-il, je « travaille à régler la marche d'une procession!.... »

On rapporte aussi de cette manière cette singulière réponse: « Primo caro génito... Je vous salue, pouadi « pas l'y ana. Siou occupat de causas sanctos. » (Cher fils aîné. Je vous salue. Je ne puis y aller. Je suis occupé de choses saintes).

M. Chêvrier va plus loin encore, et selon son usage, il affirme la chose. « On sait, dit-il, qu'un des fils du roi duc, étant à Naples, écrivit à René que s'il n'arrivait « pas promptement à son secours, Alphonse se rendrait « maître de Naples... Il lui fit cette réponse de capucin. « Mon fils, quand j'aurai fini ma dernière proces-

(*) Le père Anselme, hist. de la maison de France, Ier. fol. 115, — Hist. de France, tome XVI, p. 394. — Montfaucon, III, fol. 354 pl. 47.

« sion, je penserai à garantir mes états d'Italie. Soyez « tranquille.... il n'y a plus qu'un mois à attendre. »

Le meilleur moyen sans doute de faire tomber des contes aussi ridicules, est de les citer en entier. Mais si l'on veut une nouvelle preuve de la bonne foi de Chêvrier, c'est que le roi Alphonse était mort avant l'expédition du duc de Lorraine en Italie, et que ce prince n'entra point à Naples. On verra d'ailleurs que René n'institua la procession de la fête de Dieu à Aix qu'en 1474 (*).

(18) Ce prince était né à Bourges, le samedi 3 juillet 1423, au palais de l'archevêché. Il fut baptisé le lendemain par Guillaume de Champeaux, évêque de Laon; il eut pour parrain Jean d'Alençon, et pour marraine la comtesse de Tonnerre. Il mourut le 30 Août 1483.

« Il vint à Angers et au Pont-de-Cé, dit Bourdigné, « pour sçavoir le vouloir de ceulx qui l'avoient quitté « pour aller en Bretagne avec le duc de Berry, et avoit « en sa compaignie le roi de Sicile et le comte du « Mayne. »

« Adverty de la ligue des princes, il fust trop cour- « roucié, et s'en vint à Angiers, cuidant par doulceur « retirer son frère Charles qui estoit un des principaux « chefs. Mais quand il veit qu'il travailloit en vain, il « pria au roy de Sicile et au comte du Mayne son frère, « ses oncles, qu'ils luy demeurassent tousjours en foy « et loyaulté, en leur promettant plusieurs choses « dont rien ne fust accompli (**). »

(*) Massieu, hist. de la poésie française, p. 582. — Hist. des rois des deux Siciles — Dégly, tome III, p. 316. — Chêvrier III, p. 306, 309. — Voyageur français, tome XXX, p. 41. — Explication des cérémonies de la Fête Dieu, in-12. Aix.

(**) Chronique à la suite de Monstrelet, fol. 287. — Bourdigné, fol. 154. — Art de vérifier les dates, fol. 566. — Hist. généalogique

(19) « Au sacre de Louis XI, dit Bourdigné, se rendirent « presque tous les seigneurs de France et principale- « ment le courageux prince Jean d'Anjou, lequel ne « pouvant oublier les droits qu'il avoit au royaulme « de Sicile, et le grant tort et mauvais tour que luy « avoient faict des Italiens, vint voir le roy Loys, et « après lui avoir faict la révérence lui dit : Monsei- « gneur, aultrefois m'aviez-vous promis, quand vous « auriez puissance de le faire, me secourir à la con- « queste de mon royaulme de Sicile. Vous a Dieu « mis en cet estat et sublimité telz, que facilement me « pouvez vous faire recouvrer mon dict royaulme, par « quoi vous advertis de vos promesses, et vous prie de « les accomplir et de brief, car le cas requiert célérité ». — « Cousin, dit le roy, nous y adviserons. De cette « response fust tant courroucé et esbahy le duc de « Lorraine, qu'il ne sçavoit qu'en penser. Il lui en « parla quelquefoys, mais en vain. Bien le paissoit « de promesses de longue attente, et aultres frivoles, « mais le duc de Lorraine qui estoit homme d'esprit, « entendoit bien et cognoissoit que ce n'estoit qu'eaue « benoiste de cour. »

(20) C'était Guillaume d'Haraucourt, dévoué à René qui le nomma chef de son conseil et gouverneur du duc de Calabre.

Ce prélat (d'une des plus anciennes familles le Lorraine) n'avait pas annoncé alors les vices et l'ambition qui le rendirent l'ami du cardinal Balue. Il devint évêque de Verdun en 1456, et comme il possédait la confiance de Jean d'Anjou, Louis XI le soupçonna d'avoir poussé ce prince à se liguer contre lui. Cette conjecture

et historique de la maison de France fol. 119. — Essais historiques sur Paris I[er]. p. 89.

n'était pas invraisemblable, puisque Guillaume trempa plus tard lui-même dans la conspiration de Balue.

Cette fois, Louis XI ne lui pardonna point et le fit jeter dans les cachots de la bastille où il passa quinze ans, enfermé dans une des cages de fer inventées par le cardinal. Ce fut alors qu'on fit les vers suivants contre ces deux prélats:

Maistre Jehan Balue,
A perdu la vue,
De ses éveschez..
Monsieur de Verdun,
N'en a plus pas un,
Tous sont despéchez.

Palaméde de Forbin qui, de même que Gme. d'Haraucourt, avait été l'un des gouverneurs et des conseillers de Jean d'Anjou, s'employa activement à sa délivrance et lui proposa les conditions dont on était convenu à Rome.

Philippe l'Huillier écrivit à son sujet à Louis XI: « l'évesque de Verdun fera vostre bon plaisir, combien « que de prime abord, il l'a trouvé bien farouche. »

Guillaume mourut fort âgé en 1500. Il était neveu de Louis d'Haraucourt, aussi évêque de Verdun, auquel il succéda.

(Le cardinal Balue passa les quartorze ans de sa captivité dans la grosse tour de Bourges où furent aussi enfermés le duc de Milan, Louis XII, le chancelier Poyet).

Louis d'Haraucourt, évêque de Toul en 1435, était fils de Jean d'Haraucourt et d'Isabelle de Lenoncourt. Il avait eu pour parrain le cardinal de Bar qui le fit entrer à l'âge de douze ans dans l'état ecclésiastique, et qui contribua sans doute à le faire nommer très jeune à l'évêché de Verdun. Louis de Bar ne prévoyait point alors la conduite irrégulière que tiendrait son protégé dans les commencements de son épiscopat. Louis d'Haraucourt fut trans-

féré à l'évêché de Toul en 1436, et s'y acquitta avec honneur de ses fonctions de membre du conseil de Lorraine. Il redevint en 1449 évêque de Verdun où il mourut l'an 1457.

Ce prélat a laissé des mémoires manuscrits dont a fait usage le père Benoît, de Toul. L'original en fut donné par Mme de Bissy (fille d'Olivier d'Haraucourt) à M. de Gigney, mort conseiller d'état du duc Léopold, et ensuite par M. Mori d'Elvange, son petit-fils, au prince Charles de Lorraine.

M. Mori d'Elvange en avait extrait les notes suivantes qui nous ont paru assez intéressantes pour les publier ; bien qu'étrangères à l'histoire de René d'Anjou, elles se rattachent toutefois aux ancêtres d'Isabelle de Lorraine.

« Avoit le duc Mathieu (en 1139) tant belle doulce et « accorte maistresse, que feust Gressèle Alain, fille du « sieur Argentier... il en eust deux fils qui ne furent « reconnus, parce qu'elle ne le demanda pas et oncques ne feurent plus bels, ne plus gracieulx, que feu« rent li dous petits bastards... et feust la dicte Alain « leur mère, tant accorte, et bonne à pôvres gens qu'en « fust moult aymée et point ambitieuse de fortune, « mais bien d'amours de son bien aymé prince. »

Elle ne demanda pas même des lettres de noblesse pour son père, quoiqu'on le lui eut vivement conseillé, et « disoit souventefois à ce propos: qu'amour avoit « salarié amours, et qu'aultre salairement ne falloit: « Chose à dire, qui est bien en admiration et non adve« nue encores, que celle âme désintéressée et bon vou« loir, en maîtresse de prince... »

Lettres d'Alix de Champy, veuve du sire de Vandrey, au duc Raoul (1329):

« Elle avoit défendu bravement et loyaument son « chasteau en 1324, et fust le duc Raoul moult amou-

« reusement aheuri de la dicte dame, et avoit bien « raison ; car ne fust oncques en ce pays, tant belle, et « qu'eust tant gentil corsaige et sçavoir... en tant qu'est « en proverbe, et dict-on ez pays, quand voulons dire « bien, disons: que femme est belle à poinct d'Alix, et « qu'a esprit et sçavoir d'Alix. »

« Falloit qu'elle en eust grandement, en tant qu'elle « supplanta la femme de monseigneur Raoul qui n'en « manquoit oncques, et fust moult gentille ; mais onc « n'eust doulçoureuses paroles qu'avoit Alix. »

Louis d'Haraucourt qui avait vu plusieurs lettres d'Alix de Champy, et qui en conservait trois que Jehan de Tellion lui avait données, s'exprime ainsi à ce sujet :

« Que femmes qu'ont doulces accointances d'amours, « onc ne feront mieulx qu'apprendre en mémoire et « souvenance, ce qu'escripvoit Alix à son bel ami, ainsi « qu'on va veoir. »

Iere LETTRE.

« Mon bien aymé seigneur, suys tousjours vostre; « ains se n'avois vostre doulce accointance, de queux « prix seroit le jour qui me luit? que me seroit la nuyct « qu'amène doulceur à gente jouvencelle? soyez mien.. « vos doulces amours me font plus que richesses et ac- « coustrements.. Accoustrement n'est playsir.. playsirs « sont en doulces paroles.. Le mien fidèle serviteur que « vous porte ceste, m'est tesmoing qu'ai baisé et baise « benoiste escripture que m'avez faicte.. et vous attends « à la couchiée du soleil.. et le mien cueur bondit d'aise, « dont ne doubtez.. ne doubte du vostre.

II.

« Ne versez plours, bel amy.. larmes de vous me

« sont trop poignantes.. le bel accoustrement que vostre « femme a mis en souciance et veult aveoir, baillez-li.. « m'aimez en blanche robe, et me suffit... se quarante « années n'ont osté en moi que fleurettes de jouvence, « ne les envie, ne les regrette.. n'ay de désireulx vou- « loir que d'aymer vous, et tant que seray vostre amye, « ne sera paine ni plours por moi.

III.

« Not petit Aubert, mon doulx amy, et la Jehanneton, « ont faict sur la desjeunée, rencoustre de vot femme, « qu'a caressé, et baillé bijotteries et seucreries à Au- « bert, et a ploré vot femme, en divisant: devroit estre « mien!.. et à faict question et demandé souventefois à « Jehanneton, et dict souventefois: l'est donc tant belle, « la dame, que soit mieulx en poinct que ne suys? « Jehanneton n'a répondu aultre, que disant: Alix, elle « est tant bonne!.. elle est tant bonne que ne sauriez « croire!... A ce, vot femme a ploré en plus... A donc, « ne pouvons cacher ce qu'est faict, et ne croyez que « me pardonne.. dame qu'est jeune, et qu'à désir de be- « noiste caresse, a cueur grevé, et ne pardonne à « doulce amye de son seigneur. »

Les armes d'Haraucourt étaient d'or à la croix de gueules. Cette famille avait pour devise: *Nobilis est ira leonis* (*).

(21) Le succès de cette journée fut si incertain, « qu'un « personnage considérable du parti royaliste, s'enfuit,

(*) Hist. de France, tome XVII, d. 339. — Moréri, fol. 35, tome II. — Art de vérifier les dates, fol. 565. — Dom Romuald, tome III, p. 371. — Duclos, hist. de Louis XI, Octavien de St. Gelais. Séjour d'honneur. — Voyageur français, tome XXVI, p. 59

« dit-on, jusqu'à Lusignan en Poitou, sans s'arrêter ni « repaistre, et un autre des rangs des ligueurs jusqu'au « Quesnoi en Hainaut.. Ils n'avoyent garde de se ren- « constre, ni de se mordre, ajoute la chronique. »

Dans les troupes commandées par le prince Jean d'Anjou, combattait Jean Ier de Montmorency-Fosseux, sire de Nivelle, chambellan de Philippe, duc de Bourgogne. Louis son frère avait aussi embrassé la cause de la ligue; mais leur père, chambellan de Charles VII et de Louis XI, était demeuré fidèle à ce dernier prince. Indigné de voir son fils sous les drapeaux du comte de Charolois, il le fit d'abord sommer *à son de trompe* de rentrer dans le devoir, puis il donna tous ses biens à un autre fils qu'il avait d'un second lit, et traita Jean de Montmorency du nom de *Chien*.

De là le proverbe venu jusqu'à nous:

Il ressemble au chien de Nivelle,
qui s'enfuit quand on l'appelle.

On lit dans la farce des deux savetiers, composée vers ce temps, une chanson qui fait allusion à cette anecdote:

Hay avant, Jehan de Nivelle!
Jehan de Nivelle a deux houseaux.
Le roy n'en a pas de plus beaux...
Hay avant, Jehan de Nivelle!

Jean Ier, sire de Nivelle, mourut le 26 Juin 1477, âgé de cinquante-six ans, et fut inhumé dans l'église de Nivelle. Sa mère s'appelait Jeanne de Fosseux, et Françoise de Montmorency, connue sous le nom de la belle Fosseuse, descendait de Jean, sire de Nivelle.

On croit, dit don Plancher, que le rendez-vous des princes mécontents à Paris, avait lieu dans l'église de

Notre-Dame, et que le signe de ralliement était une petite aiguillette de soie attachée à la ceinture (*).

(*) Voyez sur la ligue du bien public. — Moréri, fol. 272. — Art de vérifier les dates, fol. 565. — Jehan Bouchet, annales d'Aquitaine, fol. 19. Olivier de la Marche, p. 47. — Duchesne, hist. de la maison de Montmorency. — Anselme, hist. des grands officiers. II, fol. 575. — Dreux Duradier, anecdotes des reines de France. V. p. 289. — Paradin, fol. 894. — De Serres, fol. 271. — Hist. du théâtre français, etc.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LIVRE VI.

(1) René fit bâtir à cette époque, auprès de son jardin de Reculée, un nouvel ermitage sous l'invocation de Saint-Antoine. Macé Bucheron, prêtre, maître chapelain de Saint-Maurice, en devint le premier ermite.

On raconte que ce Saint anachorète était venu se retirer auprès des bois qui couvraient le coteau de Reculée, pour y vivre dans la solitude. René, dans une de ses parties de chasse, ou pendant une promenade, l'y rencontra et voulut lui assigner des fonds considérables, afin de s'établir en ce lieu avec trois de ses compagnons. Macé répondit que treize deniers par jour leur suffiraient. René fit alors élever la chapelle et les cellules de l'ermitage.

Macé creusa lui-même la fosse où il fut enseveli en 1481.

On a prétendu que le lieu de Reculée avait pris ce nom depuis le IXème siècle, lorsqu'un duc de Bretagne y fit passer la rivière qui coulait autrefois plus loin.

On ajoute que ce fut à Reculée que René conçut l'idée d'instituer l'ordre du Croissant, et qu'on appela long-temps la retraite de Macé, l'ermitage des chevaliers de Loz (*).

(2) Ce bon prince se divertissait aussi quelque fois, dit-on, pendant ses excursions en Anjou, à établir des usages singuliers.

(*) Hiret. antiquités d'Anjou. p. 376. — Archives d'Angers.

Mr. Bodin rapporte que René allant un jour d'Angers en Bretagne, pour concilier des seigneurs divisés entre eux, passa à Carbay, petite paroisse du canton de Pouancé (arrondissement de Segré), relevant directement du château d'Angers, et qui, en temps de guerre, devait fournir douze hommes à la garnison, payer douze poulets par an et cent boisseaux d'avoine.

Touché de l'extrême pauvreté des habitants de ce village (*misericordia motus*), René les affranchit de la rente des poulets et de l'avoine.

Mais par suite d'une plaisanterie dont il est difficile de concevoir les motifs, il ordonna que tous les ans, le lendemain de Pâques, les habitants nommeraient à la pluralité des voix, un roi choisi parmi les valets nés à Carbay. Il devait être garçon, porter pour couronne une peau d'écorce de saule entourée d'oreilles de lièvres, et le premier acte de sa royauté, était de sauter tout nu dans l'étang de Carbay. Cette condition remplie, la paroisse obtenait quittance entière de ses redevances. Le nouveau roi recevait ensuite de chaque ménage deux œufs, et à défaut, tous les poulets étaient confisqués à son profit.

Il obligeait chaque marié de l'année à lui compter quatre deniers, ou à se plonger nu dans l'étang.

Hiret place ce fait en 1276, et il faudrait alors l'appliquer à Charles Ier d'Anjou, ce qui est peu probable. Mr Bodin a sans doute vérifié l'époque de cet usage bizarre, qu'il assigne au XVe siècle.

(3) Le recueil qui contient deux cent quatre vingt-dix lettres de René, écrites pendant les années 1468, 1469, 1470, fut trouvé, il y a peu d'années, dans une

(*) Hiret. Antiquités d'Anjou, p. 359. — Bodin recherches historique sur Saumur, tome Ier, p. 403.

des tours du château de Simiane, (autrefois Colongues, près Gardanne).

Mr le chevalier Lautard, docteur en médecine et secrétaire perpétuel de l'académie royale de Marseille, possède cette précieuse collection que l'on présume avoir été le registre où René faisait inscrire la copie de sa correspondance. Chaque lettre est signée par le secrétaire.

Mr Lautard a fait de cette découverte le sujet de deux notices pleines d'intérêt, lues à l'académie de Marseille, le 8 Avril 1816, et le 3 Avril 1822. « Ces « lettres, dit Mr le chevalier Lautard, se suivent assez « exactement; elles ne laissent que des lacunes de quel- « ques jours et l'on voit souvent par celles qui suivent, « que René était alors en voyage.... En général elles « sont courtes, d'un style simple, et en même temps « très concis. Le latin en est aisé, quelquefois élégant, « mais souvent un peu recherché. La tournure des « phrases et les inversions annoncent de la facilité, une « grande lecture des oraisons de nos églises, et une « longue habitude de la manière, et du dialecte de « la cour de Rome. »

A propos de ces lettres (écrivait feu Mr le président de Saint Vincens à Mr le comte Cphe de Villeneuve, préfet des Bouches-du-Rhône), « Je dois vous apprendre « que César Nostradamus, (dont le grand-père les ache- « ta, ou les eut en don après la mort de René), les « donna en 1628 à Peyresc. J'ai la lettre de notre his- « torien qui les annonce. Peyresc l'en remercia et je « juge par cette correspondance qu'il les paya par « toutes sortes de services, et même par des sommes « d'argent qu'il fit compter à César Nostradamus qui « mourait alors de faim. Les provinces ne payaient « point alors magnifiquement leurs historiens. »

« Peyresc laissa après lui ses manuscrits au baron de « Rians, son neveu, qui eut deux filles mariées, l'une à « un seigneur de Valbelle, et l'autre à un Simiane. Ce « dernier eut en partage les lettres dont il est question. » Celle adressée à l'évêque de Marseille n'a que huit lignes, et est écrite en français, catalan, italien et en provençal. C'est la seule de la collection de Mr le chevalier Lautard qui ait en tête ces mots français: De par le roi.

(4) Ce prince prend, dans les lettres patentes, les titres de fils du roi de Jérusalem, d'Aragon, de Sicile, duc de Calabre et de Lorraine, Marchis prince de Gironne.

« Savoir, faisons, dit-il, que nous cognoissans par « bonne et vraie expérience, les sens, suffisance, « loyauté, prud'hommie, bonne diligence, et autres « louables vertus estant en la personne de nostre très « cher et bien aimé, Boniface de Castellane, seigneur de « Foz... considérant aussi et ayant en ferme mémoire, « les grands, fructueux services, qu'il nous a faict pour « le passé, et faict chascun jour, et espérons que pour « l'avenir faire doibt par continuation de bien mieulx, « icelui Boniface recevons en nostre conseil et cham« bellan etc, etc. »

«Donné à Tarascon le 14 Mai l'an 1469. Signé Jehan.»

(5) Les historiens n'ont pas moins varié sur l'année de la naissance de ce prince, que sur celle de sa mort.

Mrs de Sainte Marthe le font naître le 5 Mai 1425. Le père Benoît de Toul assure que ce fut le Ier Août 1424, et qu'il fut baptisé le 4 du même mois, sous le grand crucifix de l'église cathédrale. L'art de vérifier les dates dit le 2 Août 1424. César Nostradamus le 22 Octobre 1427. D'autres auteurs le 24 Janvier 1426, et enfin les registres du parlement de Nancy le 7 Janvier 1427.

Mais un calendrier manuscrit de la maison d'Anjou, et des notes de la main même de René, insérées dans son livre d'heures, prouvent que Jean d'Anjou vint au monde le 2 Avril 1427.

Quant à l'époque de sa mort, Mr de la Borde et le père Anselme la placent le 27 Juillet 1471. Dom Romuald en 1468, en ajoutant: « qu'il servait en Catalogne, au lieu de son père aveugle de vieillesse.» Bourdigné dit: « qu'il mourut à Nancy en 1472, quoi« que aucuns aient voulu escripre qu'il mourut à Bar« celone. » Bourdigné commet une seconde erreur en faisant mourir avant lui son fils aîné, Jean II...«Et peu «après, continue l'annaliste d'Anjou, le bon duc Jehan « se voyant privé d'enfants, non ayant espérance d'en « avoir, de deuil et de mélancolie, d'une fièvre cruelle « attainct trespassa.»

Ruffi assure qu'il mourut le 16 Décembre 1470, et cette date paraît la véritable.

Chêvrier accuse Louis XI ou le roi d'Aragon d'avoir fait abréger par le poison les jours de ce héros. L'ouverture de son corps fortifia les soupçons qu'on ne pût s'empêcher de concevoir sur une fin aussi subite. Le cœur, le foie, et les poumons étaient d'une couleur entièrement jaune.

Le corps de Jean d'Anjou ayant été embaumé, on le revêtit, suivant l'usage, d'une chemise blanche, d'un pourpoint, d'une robe de velours noir et d'un haut-de-chausse pareil. On attacha à sa ceinture une bougette ou bougequin, sorte d'aumonière, et sa tête fut couverte d'une barrète. Le prince défunt fut promené ainsi la nuit dans tous les carrefours de Barcelone qui étaient entièrement illuminés, et dans chacun d'eux, on abaissait la bannière de Lorraine, au milieu des

larmes et des lamentations universelles. Cette marche funèbre terminée, on attacha au corps la longue épée du héros, et on le déposa dans la grande salle du palais sur un lit de satin noir, autour duquel on avait élevé des autels nombreux où tous les archevêques, évêques, abbés, chanoines, et simples prêtres réunis à Barcelone, célébraient alternativement la messe, depuis l'aurore jusqu'à none. Ce ne fut qu'au bout de neuf jours d'un deuil général et d'exposition publique, que les restes de Jean d'Anjou furent portés à la cathédrale dans le tombeau des rois d'Aragon. Ses entrailles furent envoyées à Pézenas, et son cœur à Angers.

On lit le dialogue suivant dans un manuscrit de Jean de Lud, secrétaire du roi René:

LUD.

« Le bon duc alla à Dieu par une maladie qui lui « survint... Si elle fut naturelle ou contraincte, Dieu le « sçait, car il mourust piteusement, à la grande déso- « lation de ses subjects et loyaulx serviteurs.

JOAN.

« Et puis, que voulez vous dire par-là?.....

LUD.

« Je le dis parce qu'incontinent que le roi en fust « adverti, il commença à tenir aultre terme à monsei- « gneur Nicolas, qu'il n'avoit faict, vivant son père, « en s'eslongnant de luy, et que pis est, luy disant, et « pour luy faire despit, disait: que ores estoit mort le « plus desloyal homme que l'on sache.... Et le chargeant « après sa mort plus qu'il n'osa faire de son vivant. »

Ce prince était lieutenant-général du duché de Bar,

lorsqu'il perdit son épouse Marie de Bourbon, qu'il regretta vivement.

« De la mort de Marie, dit la chronique de Lorraine,
« fust grand'pitié.... Le pays en fust tout troublé. Tout
« l'honneur de l'esglise qu'on pùt faire on luy fist.... Le
« duc Jehan à le veoir, c'estoit grand'pitié. »

Olivier de la Marche s'écrie à ce sujet:

Qu'est devenue madame de Calabre,
De Bourbon fille, duchesse tant louée?
La mort la mise aussi froide que marbre,
En ung cerceuil!

Devenu duc de Lorraine, Jean d'Anjou se trouvait à Nancy en Juin 1456, et il y fit célébrer, entre cette ville et Saint-Nicolas, un tournoi qui dura quinze jours. Vingt-quatre gentilshommes non encore chevaliers, en furent les tenants.

L'année suivante, ce prince reçut à la porte Saint-Nicolas de Nancy, les ambassadeurs de Ladislas roi de Hongrie, qui venaient demander à Charles VII la main de Madelaine de France sa fille, pour leur souverain.

« Ils estoient, dit la chronique, noblement vestus, et
« avoient des tambourins comme gros chaudrons sur
« les chevaux; ils frappoient dessus en se réjouissant
« tous, et au son des tambourins dansèrent les che-
« vaux. »

Chèvrier prétend que Jean d'Anjou fit réhabiliter, en 1453, « on ne sait pourquoi, la mémoire de Jeanne-
« d'Arc. »

C'est par erreur qu'on a dit aussi que ce prince fut blessé à la bataille de Montlhéry où il n'assista point.

Il laissa de son mariage avec Marie de Bourbon :

1°. René d'Anjou, mort très jeune.

2°. Jean d'Anjou, qui survécut peu de jours à son père (quelques historiens disent quinze mois; mais ils

le confondent avec Nicolas son frère. Il en est qui ont nié son existence, et il est vrai qu'on n'a guères parlé de lui que pour annoncer sa mort. Il serait né en 1442, s'il mourut âgé de vingt-huit ans, comme le dit M. Dégly).

3°. Marie d'Anjou, morte en bas-âge.

4°. Nicolas, duc de Lorraine.

Quoique Jean d'Anjou ait joui de la réputation d'une grande sévérité de mœurs, il n'en eut pas moins, comme la plupart des princes ses contemporains, une ou plusieurs maîtresses et des enfants naturels. On cite parmi ces derniers:

Jean dit le bâtard de Calabre (ou le petit bastard). René le nomma comte de Brecy, et lui donna, par lettres-patentes datées de Tarascon, le 4 Octobre 1478, les terres de Saucy et de Pierre-Pont.

Mort à Nancy le 4 Mars 1504, il fut enseveli dans l'église de Saint Georges avec cette épitaphe:

« Ci gist, Jehan de Conflans, de l'avant-garde, capi-
« taine du chasteau de Preny, qui trespassa le 4
« Mars de l'an de grâce 1504. »

On donne aussi à Jean d'Anjou un autre fils nommé Aubert, seigneur d'Essey.

Une fille, mariée à Jean d'Écosse.

Une deuxième à Achille de Beauvau.

Enfin une troisième qui épousa Jean de Chabannes, comte de Dampmartin. (Mais cette dernière était fille naturelle de Nicolas d'Anjou).

Malgré ces faiblesses condamnables, mais trop communes alors, le duc de Lorraine était comme son père rempli de sentiments pieux qu'il fit éclater en toutes les occasions.

Pendant sa campagne de Naples, on lui conseilla, au moment où il manquait le plus de fonds, de faire fondre

les statues des douze apôtres, et une cloche aussi en argent, du poids de cinq cents livres, qui étaient déposées dans une église. Il n'en voulut rien faire, et Ferdinand, moins scrupuleux, en profita peu de temps après.

De même que René, Jean d'Anjou cultivait les lettres et surtout la poésie. Mais on n'a conservé de lui que quatre rondels (ou rondeaux), imprimés dans une édition de *l'amant vert*, poëme de Jean Lemaire. On les retrouve dans le manuscrit des poésies du duc d'Orléans, N°. 2788, de la bibliothèque royale.

Le premier est au N°. 368, page quatrième. Il commence ainsi:

Pour brief de mal d'amour guérir, etc.

Le second (N°. 369, page 441) est sur le même sujet.

Pour tous vos maulx d'amour guérir,
Prenez la fleur de souvenir.
Avec le jus d'une ancolie,
Et n'obliez pas la souleye..
Et mestez tout en desplaisir..
Herbe, *de loing de son désir*,
Poires d'angoisse pour rafraîchir,
Vous envoie Dieu, de vostre amie,
Pour tous vos maulx d'amour guérir..
Pouldre de plains, pour adoucir
Feuille d'ambre que vous choisir (choisirez)
Et racine de jalousie..
Et de trêtous, la plus partie,
Mettez au cueur avant dormir,
Pour tous vos maulx d'amour guérir.

Le troisième rondel N°. 370, page 441, commence par ces vers:

Puisque tu t'en vas,
Penser en message... etc.

Le quatrième se trouve dans le recueil de Jean Lemaire, N°. 4464 de la bibliothèque royale:

Pour éviter plus grant danger,
Certes mon cueur, il est mestier. etc. etc. (*)

(6) Née le 13 Mars 1429, à Nancy, ou plutôt à Pont-à-Mousson, Marguerite d'Anjou fut baptisée par Henri de Ville, évêque de Toul.

Louis III d'Anjou, son oncle, fut son parrain, et elle eut pour marraine son aïeule Marguerite de Bavière.

La vie de cette princesse, la reine, l'épouse, et la mère la plus malheureuse de son siècle, n'offre qu'une suite de revers et de succès infructueux. Elle soutint les droits d'Henri VI de Lancastre, son époux, dans douze batailles rangées. Elle gagna entr'autres, le Ier. Janvier 1461, celle de Wakefield où périt Richard duc d'Yorck; mais battue en 1463, le roi tomba une seconde fois au pouvoir de ses ennemis, et il ne resta d'autre espoir de salut à Marguerite que de se sauver en France avec le prince de Galles, son fils, né le 23 Octobre 1453.

Fugitive, demi-nue, poursuivie de tous les côtés, elle fut arrêtée dans une forêt par des brigands. Prenant alors le jeune Henri entre ses bras, elle s'enfonça dans l'épaisseur des bois pendant que les voleurs se partageaient ses bijoux. Excédée de fatigue, mourant de faim, se traînant à peine, elle rencontra un autre aven-

(*) Chroniquede Provence. fol. 570. — Chèvrier III, p. 41. Dom Romuald III, fol. 376. — Dégly III, p. 308. — Viton, hist. générale de la maison de France, II. — Chronique de Lorraine — Dom Calmet, II, fol. 853, 856.— E. Pasquier, recherches, p. 660. — Montfaucon, III, fol. 345, 363. — Anselme, III, fol. 233.—Art de vérifier les dates, fol. 647. —Bouche II, fol. 469. — Hist. de la ville de Nancy, Ier, p. 97. — Bibliothèque française X, p. 91. Essai sur la musique, Laborde II. p. 291. — Manuscrits de la bibliothèque royale, N°. 2788 — Généalogies historiques, III, p. 303.

turier auquel elle dit: Mon ami, sauve le fils de ton roi!

A ces mots prononcés avec fermeté, le voleur s'incline devant la reine, se charge du prince, et les conduit sur les bords de la mer où il les aide à s'embarquer,

Ayant laissé son fils à Bruges, Marguerite fut trouver le comte de Charolois à Lille, et delà se rendit à Béthune, où Philippe de Bourgogne tenait alors sa cour.

Vivement attendri du sort de son infortunée parente, ce prince ordonna à son trésorier de lui compter sur le champ douze mille écus, et de fournir amplement d'argent toutes les personnes qui étaient venues la rejoindre. Ce trésorier ayant voulu retenir pour lui la moitié de ces fonds, le duc irrité le fit condamner à mort. Cette sentence eût été exécutée sans l'intercession de la reine et du sire de Croy.

Touché de l'accueil fait à sa fille, René en adressa à Philippe des remerciments « d'autant plus sincères, « disait-il, qu'il ne meritoit pas ses attentions. » Marguerite vint en Lorraine en quittant la cour de Bourgogne, et elle passa quelques jours à St. Mihiel avec cinquante gentilshommes de sa suite, parmi lesquels se trouvait Thomas Brie, évêque de Cantorbéry. Marguerite demeura ensuite une partie de l'année auprès du duc Jean son frère et de sa sœur Yolande, comtesse de Vaudémont. Delà elle se rendit à Amboise.

Elle fut faite prisonnière avec Henri VI à la bataille de Teukesbierg. Le roi ayant été conduit à Londres, il fut défendu *sur la hart* « que nul ne le saluast, ni « fist honneur. On le fist tournoyer trois foys devant « ung arbre en manière de pilory... puis bouté au cas- « tel, il y fut égorgé le 2 Mars 1472. »

Malgré l'épuisement de ses finances, René envoya cinquante mille écus à sa fille pour sa rançon. Louis XI en fit autant, mais en exigeant que Marguerite lui

cédât ses droits éventuels sur la Lorraine, l'Anjou, le Barrois et la Provence.

Revenue en France après la fin tragique de son époux, cette malheureuse reine se retira en Anjou qu'elle ne quitta plus que pour quelques voyages à la cour de Louis XI et en Provence, où elle se trouvait, dit-on, en 1476.

René étant mort, François de la Vignolle, l'un des serviteurs les plus dévoués à ce prince, reçut l'infortunée Marguerite dans son château de Dampierre près Saumur. C'est là que dans l'obscurité la plus profonde, elle voulut terminer une vie signalée par tant de grandeurs et d'adversités. Mais sur la fin de ses jours, on n'eût jamais pu reconnaître les traits de celle qui passait pour la plus belle princesse de l'Europe. Son sang calciné par tant d'agitations, affaiblit peu à peu tous ses organes; son estomac se rétrécit à un point extraordinaire, ses yeux se creusèrent, sa peau se sêcha jusqu'à aller en poussière, et les regards se détournaient avec effroi à la vue d'un spectre vivant digne de pitié.

Marguerite mourut le 25 Août 1482 dans le château de Dampierre, habitation modeste, entièrement ruinée maintenant, et remplacée par une maison moderne.

La reine d'Angleterre fut inhumée à Angers à côté d'Isabelle de Lorraine et de René.

Marguerite avait eu, assure-t-on, le dessein de faire canoniser Henri VI.

Si quelques historiens l'accusent d'avoir été altière, vindicative, dévorée de la soif de régner, presque tous s'accordent à reconnaître en elle, un admirable courage, un génie inépuisable en ressources, et l'audace d'une âme que rien ne peut ébranler (*).

(*) Richard de Wassebourg, fol. 495. — Hist. de Marguerite

(7) Ce fut le 2 Août 1471, que Nicolas, alors à Bar-le-Duc, se rendit à Nancy pour prendre possession du duché de Lorraine. Cette cérémonie fut suivie de fêtes, de tournois et de joûtes, où toutes les dames de la province furent invitées.

On ne saurait disconvenir que ce jeune prince ne se soit conduit assez légèrement envers Louis XI, si comme quelques historiens l'ont prétendu, il avait déjà touché la dot d'Anne de France. Il se laissa aussi jouer par Charles-le-Téméraire, de même que Philibert, duc de Savoie, le duc de Guienne, etc., que le duc de Bourgogne avait amusés en leur faisant espérer la main de Marie sa fille.

L'entreprise du duc Nicolas sur la ville de Metz semble également laisser une tache à la mémoire d'un prince d'ailleurs recommandable à tant d'égards.

Piqué, dit-on, de quelques malignes plaisanteries des Messins, sur son goût pour la danse et ses amours avec Anne Robert, fille d'un marchand lorrain, il résolut de s'emparer de leur ville.

Ayant rassemblé secrètement une armée à Pont-à-Mousson, il en partit dans la nuit du 9 Avril 1473, et arriva vers neuf heures du matin à St. Ladre, avec plusieurs princes d'Allemagne, six cents gentilshommes, dix-huit cents chevaux, et huit mille hommes d'infanterie.

d'Anjou. L'abbé Prévost. Mézerai III, p. 468. — Anselme I.er, fol. 123, 132. — Marguerite d'Angleterre ou la vertu triomphante, in-12. — Art de vérifier les dates, fol. 785. — Dom Plancher, hist. de Bourgogne, tome IV, p. 313. Galerie des femmes fortes. — Le père Le Moine, p. 471, 483. — E. de Monstrelet II, fol. 254. — Hist. des révolutions d'Angleterre II, p. 517, III, p. 8. — Hist. de la ville de St.-Mihiel, p. 179. — Papon III, p. 393. — Moréri III, p. 384.

Plusieurs de ces derniers, déguisés en marchands de poissons, se présentèrent à la porte dite Serpenoise, massacrèrent le concierge, appelèrent leurs camarades, et prirent les armes renfermées dans des tonneaux qu'ils conduisaient, en s'écriant: «vive Calabre! ville gagnée! « tue! tue! » Un boulanger messin nommé Forel, se trouvant là par hasard, eut la présence d'esprit de refermer la porte, et de sonner l'alarme si à propos, que les habitants purent facilement attaquer environ six cents soldats ou officiers lorrains qui avaient déjà pénétré dans les rues.

Bertrand Krantz, écuyer du duc de Bavière, s'efforça de protéger leur retraite avec une rare intrépidité; mais il périt avec trente-huit gentilshommes. Cinquante et un autres cachés dans la ville ou dans les jardins, furent également massacrés : les Messins ne perdirent que deux hommes, dont l'un était fou.

Nicolas ayant fait réclamer les prisonniers, on lui fit répondre de venir les chercher lui-même.

Confus d'une aussi malheureuse expédition, et voulant dissiper les railleries amères qui couraient sur son compte, le duc de Lorraine résolut, dit-on, de recommencer l'attaque de Metz à la tête de vingt mille hommes, ou de se rendre en Catalogne. Avant de s'éloigner de Nancy, alors ravagée par une maladie contagieuse, il voulut recommander à Dieu le succès de son entreprise, et fut prier dans l'église de St. Jean, hors la ville.

A peine en était-il revenu, que des maux de cœur, des vomissements affreux, une horrible contraction nerveuse se déclarèrent. On le crut empoisonné, et l'un de ses officiers nommé le Glorieux, sur lequel planèrent quelques soupçons fut arrêté. Mais on le trouva si affligé du danger du prince et si indifférent sur son propre sort, qu'on le remit sur le champ en liberté.

Enfin, après trois jours de souffrances inexprimables,

Nicolas d'Anjou expira à l'âge de vingt-quatre ans, le 27 Juillet 1473, étendu sur son lit de camp, vêtu d'une robe de velours noir, sa barrête sur la tête, son aumonière et son épée à la ceinture. Plusieurs dames lorraines pleuraient autour de son corps.

On l'inhuma dans l'église de St. Georges au milieu d'un deuil général que les Messins seuls ne partagèrent pas. Ils firent les vers suivants sur ce prince:

Son fol cuider fut fort destroit,
Par un neuvième jour d'Apvril,
A pied levé comme un cabril. . . .
Mais ses joyes furent terminées,
Car il mourut par ceste année,
Partant sans page ni valet
Le vingt-septième Juillet.

René II lui fit élever un très beau mausolée dans le chœur de l'église de St. Georges, où sa statue, en marbre noir, fut placée à côté de celle de son père, avec cette inscription:

Ad te præventus, suspiro Christe redemptor,
Ut me suspicias, suspiciasque patrem,
Quem præclara tenet Barcilona salvus iterque
Sit bonitate tuâ, sit pietate Deus.

Nicolas laissa une fille naturelle, nommée Marguerite, qui épousa Jean de Chabannes (*).

(8) Charles d'Anjou, comte de Guise, de Mortaing, et du Maine, était né le 14 Décembre 1409 au château de Montilz-les-Tours. Louis III qui l'avait nommé gouverneur de Provence en 1425, l'emmena en Italie, d'où Charles revint combattre sous les ordres du roi de France.

(*) Mézerai III, p. 536. — Anselme I.er, fol. 1234, 1236. — Art de verifier les dates, fol. 647. — Dom Calmet II, fol. 890. — Dom Romuald III, fol. 385. — Belleforest, fol. 408. — Monstrelet II, fol. 316. — Chronique de Louis XI, p. 277. — Gaufridi, fol. 363. — Champier, fol. 85, 86. — Dom Plancher, tome IV, p. 326. — Hist. de la ville de Metz.

Ce prince épousa à Naples, l'an 1432, Cambello Ruffo, duchesse de Sessa et comtesse de Montalto. Elle mourut peu de temps après, laissant un fils en bas âge, nommé Jean-Louis Marin, ainsi que l'apprend un acte de Louis III d'Anjou, en date du 27 Décembre 1433. Courtisan habile et délié, le comte du Maine sut éloigner le favori Georges de la Trémouille, et se maintenir long-temps dans la faveur de Charles VII. (Bourdigné raconte à cet égard des détails très curieux sur l'arrestation du ministre disgracié, et sur le profond oubli dans lequel il tomba).

Louis XI eut aussi beaucoup d'affection pour le comte du Maine jusqu'après la bataille de Montlhéry où Charles fut accusé d'avoir tenu une conduite équivoque et même de s'être enfui avec l'amiral de Montauban. Depuis cette époque, il est certain qu'il perdit les bonnes grâces de Louis XI et vécut et mourut dans la retraite.

Le père Anselme raconte qu'avant cette journée, Louis XI, alors dauphin et allant rejoindre Charles VII pour secourir Tartas dont le siége fut levé en 1442, arriva au lieu de *Raffect*, le vendredi-saint, et entra le jour même dans un bateau, accompagné seulement de son oncle du Maine, et de Louis de Valori. Le bateau s'étant bientôt enfondré contre un moulin, les deux princes et leur compagnon allèrent au fond de l'eau... Louis XI dit que dans cette extrêmité, il se voua à la Vierge et à son église de Behuart près Angers, « qu'aussitôt ils reparurent sur les flots, les pieds les premiers, et que l'impétuosité de la rivière les jeta vers le milieu d'une « grève où en levant la tête, ils aperçurent des gens « autour de cet endroit qui les secoururent. »

Louis XI n'accomplit son vœu que quarante-un ans après, par lettres patentes du mois d'Avril 1483, au Plessis-au-Parc.

Charles d'Anjou se remaria le 9 Janvier 1444, à Isabelle, fille de Pierre Ier. de Luxembourg, comte de St.Paul, et de Marguerite des Baux. Elle était sœur du connétable.

Louise d'Anjou, leur fille aînée, épousa le 13 Juin 1453, (ou en 1462 suivant Papon) Jacques d'Armagnac, comte de la Marche et duc de Nemours. Cette princesse mourut à Carlat, de douleur de la fin tragique de son mari, décapité aux halles de Paris, le 4 Août 1477. Charles d'Anjou, son frère, se maria à Troyes, le 21 Janvier 1473, à Jeanne de Lorraine, fille d'Yolande d'Anjou et de Ferry de Lorraine.

Les historiens ne s'accordent point sur la ville où mourut le comte du Maine. La plupart de ceux de Provence prétendent que ce fut à Aix. Le père Anselme place sa mort à Neufvi en Touraine, le 10 Avril 1473.

Le père Bicais, dans son histoire manuscrite de René, dit que son corps fut gardé quelque temps en dépôt à Aix, mais qu'il fut ensuite transporté dans l'église de St. Julien du Mans, et inhumé à côté du mur qui sert de clôture au chœur.

Les vers suivants, en lettres gothiques, furent placés sur une plaque de cuivre attachée au tombeau:

Sous ce tombeau gist un prince notable,
En attendant la journée mémorable
Du jugement, où chascun rendra compte,
Charles d'Anjou qui du Maine fust comte,
Du quel Loys, roy de Sicile, père,
Fust de René, du dict pays le frère,
Et si fust oncle de Loys roi de France.
Du nom onzième.. qui est sénéfiance
De grant noblesse.. car il fust par arroy,
Vrai frère et filz, père et oncle de roy..
Lequel donna dix pièces de reliques,
A ceste église, riches et magnifiques;
Le bon seigneur, prince de grant renom,

C'est ung sien filz, portant semblable nom,
Qui de Sicile et de Hiérusalem
Fust roi. Ce prince par chascun an,
Laissa céans la distribution,
De trois cents livres, dont il fist fondacion,
Dessus son fief, seigneurie et domaine
De la Ferté-Bernard, ou pays du Maine.
Le Roy des roys, vrai crucifix,
Octroye pardon et au père et au fils,
Et à tout ceulx dont naissance est extraite,
Du sang d'Anjou, que chascun moult regrette.

Charles d'Anjou était un prince magnifique, aimant les fêtes, et déployant un grand faste dans son palais.

Taillavant, queux de Charles VII, nous a laissé la relation d'un festin auquel il présida, et qui fut donné par le comte du Maine *au boys de la mer*, le 6 Juin 1456, à mademoiselle de Châteaubrun, (fille de Jean de Naillac) et à Antoinette de Villequier, nièce d'Agnès Sorel.

La table était garnie d'un *dormant* représentant une pelouse verte dont les bords étaient couverts de longues plumes de paons, de rameaux verts fleuris, de violettes et d'autres fleurs odorantes. Au milieu de la pelouse s'élevait une tour avec ses crenaux argentés, formant à l'intérieur une espèce de volière remplie de toutes sortes d'oiseaux vivants, dont les pieds étaient dorés. Le donjon portait trois bannières aux armes d'Anjou, de Châteaubrun et de Villequier.

La croûte des pâtés que l'on servit ensuite, était ar-
« gentée tout autour et dorée en dessus. Chacun d'eux
« renfermait un chevreuil entier, un oiseau, trois cha-
« pons, six perdrix, six lapereaux, une longe de veau
« hachée, deux livres de graisse, et vingt-six jaunes
« d'œuf, couverts de safran et lardés de clous de girofle. »

« A ce festin, dit Taillavant, on servit des cigoignes, « des cormorans, des cygnes au sel menu, des hérons « et un hérisson. On y vit un sanglier artificiel fait avec « de la crème frite, des cerfs et des cygnes en pâtis- « series, portant au col les armes des deux damoiselles « et du comte. »

Le même queux donne l'état d'un repas à peu près semblable, qu'il composa pour M. de *Foues* en 1458, pour la réception de ce prince dans l'ordre de l'Étoile. (C'était Gaston V, comte de Foix, fils d'Éléonore d'Aragon, reine de Navarre. Il épousa Madeleine de France en 1461, et périt à Libourne dans un tournoi.)

Le luxe de la vaisselle était porté à un si haut degré au XVe. siècle, qu'on vit à ce banquet douze tables à sept services, dont chacun exigeait cent quarante plats d'argent, sans compter les autres pièces, etc. (*)

(9) « Et l'on ne se doibt doncques esmerveiller, veu « les libéralités, vertu, débonnaireté, doulceur, et aultres « dons de grâce, dont estoit rempli iceluy noble roy, si « les Angevins eurent grant regret et tristesse de le « veoir absent d'eulx, car en le perdant, ils perdoient « leur joye, support et bonne fortune, et ne vist jamais « ville plus estonnée, que fust la ville d'Angiers, après « qu'il fust dehors, laquelle durant qu'il y residoit, es- « toit la source et fontaine de tous plaisirs et liesse, et « la plus honorée maison de France.. et bien appert la

(*) Chronique de Provence, fol. 634. — Anselme, tome II, fol 225. III, fol. 108. — Manuscrits de la bibliothèque royale, N. 548, 10,176, p. 64. — Bouche II, fol. 448. — Ruffi, hist. des comtes de Provence, fol. 384. — Bourdigné, fol. 142. — Biographie universelle, tome VIII, p. 14 — Vie privée des anciens Français, III, p. 273. — Papon III, p. 354. — Le livre du grand et très excellent cuisinier Taillavant, T. N°. 3838, 5583. — Bibl. royale.

« bonne amour et véhémente affection que les Angevins « avoient à iceluy bon roy leur prince; car il n'y a « bonne maison à Angiers, (si ce n'est de nouvelles bâ-« ties), èsquelles, ne se voye le blason de ses armes, ou « quelque part de ses devises. Et pour conclusion, onc-« ques prince n'ayma tant subjects, qu'il aymoit les « siens, et ne fust pareillement mieulx aymé et bien « voulu qu'il estoit d'eulx. »

Dans la maison d'un particulier de St. Laud, on voyait encore, dit-on, il y a peu d'années, une chapelle enrichie de quantité d'écussons aux armes de René et des seigneurs de sa cour (*).

(10) S'il fallait s'en rapporter à César Nostradamus, René aurait quitté la Provence au bout de quelques mois, pour déférer à l'invitation que lui fit Louis XI d'aller le trouver à Lyon. Mais il n'est pas vraisemblable que ce voyage ait eu lieu, et Nostradamus l'a confondu avec celui que René effectua deux ans plus tard. L'assertion suivante tombe donc d'elle-même.

« Là arrivé, dit César Nostradamus, Louis XI l'em-« brassa avec mille signes d'affection, et si l'amadoua, « flatta, persuada, et enchanta de telle façon, que lui « faisant oublier tout le maltalent qu'il avoit en son « cueur pour la perte de son duché d'Anjou, René lui « fist d'abundant, une illustre donation de sa comté de « Provence, ainsi qu'aulcuns ont voulu l'escripre, voire « mesme, en escripvit l'instrument de sa propre main « en lettres d'or, et comme il estoit très bon enlumineur, « les enlumina avec de très riches couleurs d'azur d'Acre, « composé de pierres de lapis lazali, semés de paillettes « d'or, le plus haut et vif qu'il put trouver.. (couleur

(*) Bourdigné, fol. 159. — Ruffi, hist. de Marseille.

« de vray, ce que j'aime de passion et d'amour, ajoute
« le chroniqueur) (*). »

(II) Vers my-Avril, ou temps que la verdure,
Jà apparoist.. commençant par doulceur,
Du renouviau issir la feuille et fleur,
En boutonnant,.. de laquelle l'odeur,
Fait devenir l'air serain trop meilleur..
.......................,.....
Pourquoy tous au bonheur,
Les oisillons, si n'ont lors plus de paour
De commencer leurs doulx chants sans demeur (cesse),
Par amourettes....
Faisant oyr leur voix, qu'à bouche mue,
Avoit esté, et tellement tenue,
Sans s'esgayer, renclose, pis qu'en mue..
Car le doulx temps si fort les évertue,
Que du tout ont leur crainte abattue...
....
...Lez le chemin, dessoubs ung hault rivaige,
« Où vis fontaine,
« Dont l'eaue estoit doulce, claire et seaine
« Qui là couroit, sur la grève ou araine
« Moult gentement.. et lors, pour prendre haleine,
« Je m'arrestai,
« Et mon bourdon en terre je plantai,
« Dessus lequel, les bras joints m'accoudai...
....
.... Le Martinet,
« Tout verd et bleu, plus beau que s'il fust painct,
« Lequel guettoit
« Le petit poisson qui passoit,

(*) Chronique de Provence, fol. 625.

« Et lorsque passer le véoit,
« En l'eaue tout-à-coup se plongeoit,
« Et en prenoit
« Bien souvent ung qu'il emportoit,
« Sur sa branchette... et s'en païssoit..
« Et puis ses plumes secouoit
« En tendant l'aile au soleil...
« Et lors de plus belle,
« Faisoit guerre fière et mortelle
« Au poisson, et par façon telle,
« Que poissons tous,
« Si fuyoient çà et là de paour..
« Lors, l'oiselet plaisant et doux,
« Qui de giboyer estoit saous
« Si s'en alloit..
« Et après, guères ne tardoit,
« Que subitement revenoit
« Et bataille recommençoit
« Comme d'avant...
« Et d'aultre part en soi levant,
« Faisoit ses efforts contre vent.
« Allant après
« Les mouchettes. . .
« Qui estoit chose bien plaisante,
« Certes à veoir. . . .

. . . . .

Et dict, Regnauld, viens environ,
De la souche
Car il y a si très bon recoy (repos)
Et si, pourrons veoir sans esmoi,
Nos brebis qui dessous l'aulnoy
Sont en l'ombrage. .
Et cela dit, dessus l'erbaige,
S'assirent sans point davantage.

L'un près l'aultre.

. . . .

Mon doulx amy!.. mon gent pastour!.
Ayme-moi donc sans nul faux tour
. . . . . . Car en l'aymer,
Dont je t'ayme, n'y a amer. . .
T'aymerai très parfaitement
Du bon du cueur, si loyaument,
Que ne faudroye nullement. . .
Ma double amour! mon reconfort! . . . .
Et mon espérance oultre bord,
Seule au monde! j'auroye tort,
Si aultre aymois.
Lors doulcement, elle larmoye,
Et en le baisant, dict: ma joye,
Est quand tu es, où que je soye..
. . . . . . Et ne pensons,
Qu'à bien aymer, et délaissons
Mélancolie. . . . . .
Lors, le pasteur à chère lie,
Baisa la pastoure jolie,
Plus de dix fois, disant: ma mie,
Je n'aymeray aultre fors toi.
Mon bien, mon conseil, mon attente,
Si très parfaicte en loyauté,
Qu'au monde il n'y a royauté,
Pour qui changeasse

. . . .

Par quoy sortit du panneron,
Premier, ung petit touaillon,
Et ung petit moul fromageon ;
Des eschalettes,
Du sel et aussi des noësettes
Et foëson sauvaiges pomettes;
Des raiponces et des herbettes,

Des champignons,
Du vinaigre et des oignons..
Aussi de bois deulx saulcerons,
Et de terre deulx goderons;
Et l'escuelle,
Estoit d'une escorce nouvelle
De chêne, que la pastourelle
Pour une chose gente et belle,
Bien la tenoit. . .
Qui du lait gardé l'y avoit.
. . . .
Puis vis le pasteur qui prenoit
Du bois et le feu y mettoit,
Et Jeanneton
Mettoit dessus le palleron. . .
N'estoit besoin qu'on leur aidast. . .
Plus grant doulceur ne demandast,
Nul homme qui les regardast,
Ce que je vis. . .
. . . . . Le briquet, leur grand pêlu chien,
Lors avoit très piteulx maintien,
Pour ce, comme croy et tien,
Rien il n'avoit
A manger lors; et si véoit,
Manger devant luy, dont n'estoit
Trop content, car il abeoit,
Souvent et fort,
Sans pacience, ni confort;
Et le pied mettoit sur le bord,
Du touaillon. . . A très grand tort,
Car à la foys,
Avoit ung coup, ou deux, ou troys,
Par quoy il se tenoit tout coy. .

Et ne fust plus ouy sa voix,
Ne mot sonné. .
Mais leur petit manger finé,
Leur relief fut au chien donné
Qui bien mangea. .
. . . .
Mais guères après ne tarda,
Une turtre (tourterelle) par là vola,
Qui, sur le sion (rameau) se posa,
Loin de la souche. .
Laquelle ne fist du farouche
Ainçoys, très doulcement s'approuche,
Du creux de l'arbre,
Et en sa bouche,
Portoit entier,
Ung grain de rouge groseillier. . .
. . . . . Et pour abrégier
Son nid y fist,
Et puis mondainement se prist
A chanter haut, si que l'ouist
Son per, afin que là venist;
Et chanta tant,
Que son per au crier l'entend,
Dont ne tarda, que voletant,
Le vis venir, droict et bâlant,
Faisant grand feste. . .
Et s'assit dessus la branchette,
En haussant le coul et la teste,
Regardant où son amyette
Pour lors estoit,
Qui dedans le creux se tenoit
Et son beau petit nid faisoit,
Et avec le bec l'agençoit
Bien gentement. . .

. . . .
La turlerère,
Voyant son per, et son per elle,
S'esplumettoit. . . puis de plus belle,
Chantoit par une façon telle,
Qu'à la óuyr
Ainsi chanter, et puis saillir
De branche en branche, sans mentir,
J'eus alors si parfait plaisir
Et telle joye,
Que sans cesser je ne sçavoye...
. . . .
Mais tost après, et vertement
La pastoure subitement
Met sa vue, ne sçais comment
Tout droict vers eulx;
Et quand les vist ainsi tous deulx,
Faire ceste chière, dist: dieulx!
« Regnault amy! pourroit-on mieulx,
« A comparer,
« A vous et moy?
« Quand l'ung a mal, l'aultre a esmoy. . .
« Quand l'ung a joye, et l'aultre en soy
« Jà faict aussi...
« Quand l'ung a deuil, l'aultre a soulcy;
« C'est un seul veuil durant tous deulx;
« C'estung bien mondain paradis!.
. . . .
« — Est-il oiseau, femelle ou mâl
« Qui ait amour, si très égale?. .
« Ne femme aussi?. . Ce dis pour galle,
« Non aultrement. . —
« Pis que de flèches aigües
« Vous m'avez
« Au cueur navré pour vray. .
. . . .

« Car nous pauvrettes, qui trop simples las! sommes,
« En emportons les charges et les pommes,
« Qui pis en goust, sont que les aigres pommes...
. . . .
« Cent fois le jour,
« Nouvel propos, aussi nouvelle amour..
« C'est de faintise et barrat ung plain puits..
« De tromperie, c'est le portal et l'huys. . .
« Or ça. . . or çà, de nul ne veulx parler,
« Mais on nous faict moult bien vendre et sâler,
« Pour nous servir, le venir et aller. . .
. . . .
« Que tous crever,
« En puissent là, sans jamais relever,
« Ces garnements..
« Or ai-je dict
« Tout ce que ai sur le cueur. . . — »
. . . .
— A donc Regnault, un peu la larme à l'œil,
« En basse voix dict: hélas! mon seul veuil,
« Est-ce pour moi que ce très dur recueil,
« Vous avez faict?..
. . . .
« Tout aussi vray que la messe est ainsy,
« Dont si n'eust
« Jusqu'où vous vist,
« Mon œil, bonjour, ne bonne nuyct.
« Parquoy me convint estre duyct,
« De passer les haults monts sans bruyct,
« Ne pour mourir,
« En la nége et illec pourrir,
« Sans povoir aller, ne courir,
« Que à grand' paine.... par quoy périr,
« Moult bien cuydoie..
« Une heure de froid, je trebloye,

« L'aultre de grand ahan suoye,
« Puis tresbuchoye.. et puis cheoye. .
« Mais pensant à vostre recueil,
« Soulas avoye
« Par la doulce Vierge du Puy!..
. . . . Quand vous vis
« Las! par leieu de paradis,
« Tout aultre vouloir perdis
« De penser ailleurs. . dont, tandis
« Qu'en vous pensoye,
« Estoit ma pensée si coye,
« Que nullement ne me mouvoye,
« Pour l'aise de plaisir et joye,
« Qui avoit lors,
« Embrasé mon cueur et mon corps. — »
— . . . . Bien m'en recors,
« Qu'en moy n'avoye nullement
« Force, vertu, ne sentiment..
« Ancoys, muois subitement,
« Las! de couleur,
« Ne sçay combien de fois de freur (frayeur)
« Ou de honte, ou de grnad' crêmeur.
« Et en ce point, souvent de peur,
« Je tressailloye,
« Dont à la foys je souspiroye
« Et de grand ahan tresuyoie!
. . . .
« Encores il y a ung aultre cas,
« Qu'aultres, premières, ung grand tas
« Vous aviez
« Ameez piéça, et si estiez
« D'elles tant plus que poviez
« Amourez.. et pour ce croyez
« (Se vous m'aimez)
« Aussi d'aultres avez autant

« Amées, dont se ne sçavez
« Aultre que dire..
« Mais moy, n'en aymai jamais nuls
« Aultre que vous. . . pourquoy conclus,
« Que ce seroit trop grand abus,
« Et chose vaine,
« De faire parité, ou prouchaine,
« D'amour que n'est pas primeraine,
« A la seule vraye et certayne,
« Et premier née. .
« Des deux sœurs savez que l'aisnée,
« Doibt aller devant la puisnée. — »

. . . .

Le berger tire de son sein,
Ung flageolet,
D'escorce verd, gentement faict
Me donna.
Lors, la pastoure, isnellement;
Met lors la main,
En sa pannetière, et à plain,
Des nousilles, et de brun pain,
Si rapporta..

. . . .

Prins congié, et chascun m'octroye,
Bon vespre à la despartie,
Et moi à eulx. . .
Alors pour accomplir mes vœulx,
M'en partis de la tout fin seulx,
Marchant si fort que plus ne peulx..
Mais cheminé guères je n'eulx,
Que du lieu où aller je veulx,
Vis le clochier, dont joye j'eulx;
Car les raiz du soleil failloient,
Et les gents oiselets joyeulx,
Plaisants et doulx, mélodieux,

Et ça et là, chascun qui mieulx,
S'en alloient couchier deulx et deulx.
Dedans leurs nids très gracieulx. .
Ne plus leur doulx chants ne chantoient;
Les cailles leurs voix fort haussoient,
Et prés, si, qu'en retentissoient
Les bois qui près de là estoient. .
Et les cerfs, lors des forts issoient,
Et ez bleds là manger venoient;
Pour ce que plus, adonc n'oyoient,
Autour d'eulx souvent regardoient. . .
Les perdrix, si se réclamoient,
Et puis en troupeaux s'envoloient,
Et tout-à-coup au grain chéoient,
Et là toute la nuyct tenoient. .
Les cerfs volants par l'air bruyoient. .
D'autre part, les connilz troictoient,
Et à la fois allants, saillants. .
Le soleil estoit abessant,
Et plus là ne s'estoit montrant,
Fors qu'au clochier, auquel touchant
Estoit ung peu resplendissant.
Mais guères ne le fus voyant,
Car de vue tost le perdis. . .
Le chouant hors des creux issant,
Estoit là sur branche huchant,
Avec piteulx et rude chant.
Et la chaulve-souris volant. .
. . . .
Lors l'air ung peu plus froid se sent,
Au bout des doigts bien le sentis...
. . . .
Mais guères ne tarda, que vis
La chapelle tout vis-à-vis

De laquelle la cloche oys
Sonner l'*ave*.. lors dedans l'huys,
Sans plus m'arrester j'entray.. puys,
Près du grand aultier, je me mys
A genoulx, priant Nostre-Dame,
Pour le vœu où m'estoye soumis
D'accomplir; mon offrande fis,
Et ma patenostre lui dis,
Afin que priast son chier filz,
Que des péchiés vers luy commis,
Eusse pardon.. et paradis,
Quand du corps me partera l'âme.
Puis le matin, quand haulte clame,
La ronde, à l'aube ains, que nul âme,
Ne se levast fust homme ou femme,

. . . .

Vy le temps doulx, serain et calme,
Parquoy sans bruyct ne vacarme,
Comme estoye venu, tournay.
En pensant me my en la gâme
Auquel donrois, le droict, sans blasme,
Au pasteur qui la pastoure âme,
Ou la pastoure qui réclame,
Estre en soy l'amoureuse flamme,
Plus qu'au pasteur doulce qui basme.

. . . .

En ce soulcy, ainsy allay,
Jusques au lieu où je trouvay
Le soir d'avant, et renconstray. . .
Puys de réchief, je les cerchay
Mais piéça je n'en remonstray. .
Souvent y huai, et criai.
El là m'assis et y musai. .
Bien longuement m'y arrestai,

Que le soleil fust déjà hault. .
Lors quand vy qu'attendre ne vault,
Et que force de faim m'assault,
M'en allay. . .

. . . .

Pour ce, s'il y a saige ou caulf,
Bien entendu à ville et hault,
Qui de ce cas-cy, juger vault,
Luy prie de m'excuser vers Regnault,
Et Jeanneton.. tant qu'à lourdault,
Ne me tiennent, car icy fault,
Mon parler.. sans en dire plus.

Explicet.

(12) Les chevaliers de la Tarasque étaient pris autrefois parmi les jeunes gens des premières familles de la ville, et l'un d'entr'eux était élu abbé (ou abbat) de la jeunesse, afin de présider aux jeux de la journée, et de veiller à la police de la ville. On l'exemptait de la milice, du logement des troupes; et s'il était noble, il pouvait transmettre son exemption à qui bon lui semblait.

Les Tarascaires ou MM. de la Tarasque se réunissant le jour de la Pentecôte, assistaient à Vêpres, et distribuaient ensuite des cocardes rouges aux personnes de leur connaissance ou à celles qu'ils voulaient honorer.

Le lendemain, une salve d'artillerie les rassemblait à la messe où ils devaient se présenter dans le costume suivant: culotte courte rose, en toile de serge; gilet en batiste blanche à manches garnies de dentelle ou de mousseline; des bas de soie blancs, des souliers de même avec un talon et une houpe rouge; chapeau ou toque noire à plumes blanches et à cocarde rouge. La décoration en argent ou en plomb, portant l'effigie du monstre, était suspendue en sautoir à un large ruban rouge.

Après la messe, les Tarascaires déjeûnaient ensemble avec les étrangers et les personnes les plus considérables de la ville, qu'ils invitaient aussi à dîner et à souper.

A l'issue du déjeûner, ils sortaient dans la ville avec les corporations et la Tarasque traînée par des porte-faix habillés comme les chevaliers. A l'entrée de la place de l'Hôtel-de-Ville, on attachait des fusées aux narines du monstre, et l'un des Tarascaires y mettait le feu. La Tarasque devait ensuite exécuter une course devant l'abbaye des Bénédictines, en présence de toutes les religieuses. L'abbesse donnait trente-six francs aux porteurs de l'animal que l'on conduisait après devant l'église de Ste. Marthe, où il faisait trois sauts en signe de salut à la patrone de Tarascon.

A la suite des jeux dits de la Tarasque, on voyait:

1°. St. Christophe, patron des porte-faix, portant sur ses épaules un jeune enfant richement vêtu. Il précédait plusieurs porte-faix, faisant rouler un tonneau vide pour culbuter les curieux.

2°. Le jeu du cordeau figuré par des paysans cherchant aussi à faire tomber les spectateurs. (On voulait représenter, dit-on, par ce jeu, la plantation de la vigne).

3°. Le jeu de Notre-Dame des bergers (deis pastres). Trois jeunes filles habillées avec élégance et montées sur des ânesses, attiraient l'attention des passants. Alors un berger feignant d'être imbécile, leur barbouillait le visage avec une plume trempée dans une bouteille d'huile, cachée sous sa veste. Le public riait beaucoup de cette niche.

4°. Le jeu des jardiniers qui faisaient pleuvoir des graines d'épinard sur les jeunes personnes.

5°. La corporation des meuniers. Ils répandaient de la farine sur les groupes de spectateurs.

6°. Le corps des arbalétriers faisant voler des flèches en l'air.

7°. Les chevaliers tarascaires jouant de la pique et du drapeau. Ce tableau était plein de mouvement.

8°. Les agriculteurs montés sur leurs plus belles mules richement harnachées. Précédés des trompettes, des timbales et des tambours, ils distribuaient du pain-béni.

9°. Le jeu de l'esturgeon consistait en un bateau placé sur une grande charette traînée par six chevaux de rivière. On le remplissait d'eau à tous les puits ou fontaines de son passage, et on lui faisait parcourir les principales rues. Les marins placés sur la charette jetaient alors de l'eau sur les curieux bordant les maisons ou qui regardaient aux fenêtres. Ils atteignaient jusqu'au second étage.

(La tradition porte que c'est le seul jeu qui fit rire la femme du bon roi René).

10°. Enfin, la confrérie de St. Sébastien, composée des bourgeois de la ville.

Chaque confrérie devait porter un pain-béni au bout d'un bâton. Le chapitre qui n'était point excepté de cette obligation, passait aussi en procession sur la place, et devait revenir en faisant la *farendole*, sorte de danse où chacun se tient par la main ou par le bout d'un mouchoir. Le jeune homme le plus leste et le mieux tourné de la ville, la conduisait ordinairement. Il tenait un bouquet à la main dont il saluait gracieusement les dames.

Les consuls donnaient le soir un grand bal et un souper aux étrangers.

On attribue aussi à René un ordre de l'esturgeon qu'on prétend avoir été institué pour encourager les pêcheurs. Mais on sait le degré de croyance que méritent ces contes populaires.

(13) La fête des fous existait aussi à Aix, et le 21 Décembre de chaque année, on y procédait sérieusement à l'élection d'un évèque fou ou innocent (*fatuum vel innocentem*) choisi parmi les enfants de chœur. Il entrait en exercice le jour de la St. Jean à vêpres, et l'on conservait dans la sacristie les chapes et la mitre *episcopi fatuorum*...

Les enfants de chœur occupaient les places réservées aux chanoines qui, à leur tour, remplissaient les fonctions des enfants de chœur.

. A Arles, le fermier du chapitre donnait du pain et du vin à discrétion à l'archevêque des innocents, *alias stulti*, et pour toute sa suite. Savoir:

« Le jour de la St. Jean et de St. Thomas, où le dit « archevêque chante l'office, et celui des Innocents où « il officie suivant la louable coustume. »

« Le 29e jour de Décembre, fête de St. Trophime, « l'archevêque fol allait à l'abbaye de St. Cesaire, « voir l'abbesse folle, qui le régalait d'une poule grasse, « de six pains, de six vases de vin, et lui donnait du « bois pour se chauffer, avec six gros en argent.

Cette fête des fols dura jusqu'en 1543 qu'elle fut supprimée, « à cause des insolences et choses deshon- « nestes qui en provenoient. Cependant le concile d'Aix, « en 1585, fut encore obligé de la défendre sous les « peines les plus sévères. »

On connaît l'association de la *Mère folle* de Dijon, protégée par les ducs de Bourgogne, et dans laquelle Henri de Bourbon, prince de Condé, fut reçu en 1625.

La plainte de Nauré à Gassendi signale encore la fête des innocents à Antibes, les fêtes de St. Éloi et de St. Lazare à Marseille, où se dansait le grand branle (*magnum trepudium*) (*).

(*) St. Vincens, mém. imprimés, 1817, p. 21.

(14) René avait ordonné, dit-on, que les sindics d'Aix choisissent tous les ans, quelques personnes capables de composer et de débiter des vers pendant les jeux de la procession.

M. de St. Vincens pense que ces poètes populaires prirent d'abord pour objet de leurs satyres, les ennemis de la maison d'Anjou, et qu'ils s'attachèrent ensuite à corriger les vices des habitants d'Aix, en tournant contre eux les armes du ridicule. Ces plaisanteries s'appelaient *momons* ou jeux de Momus, et un poète du XVIIe siècle prétend que depuis qu'ils ont cessé, on a fait beaucoup plus de sottises en Provence.

Un de ces plus célèbres Aristophanes s'appelaît Balthazard Roman, fils d'un paveur de rue: il ne savait pas lire, mais il composait et retenait ses vers par le moyen de petits cailloux auxquels il donnait des formes diverses et dont chacun avait la valeur d'un mot.

La ville d'Aix lui fit une pension et lui accordait en outre du drap jaune et rouge pour cinq habits, cinq bonnets à la dragonne et plusieurs aunes de rubans également jaune et rouge.

Les particuliers d'Aix qui redoutaient les vers satyriques de Roman, ne manquaient pas de lui fournir aussi beaucoup d'argent.

La veille de la procession, il se montrait en costume et parcourait la ville, suivi de quatre compagnons qui chantaient ses vers. Les paysans provençaux venaient souvent le consulter, et la crainte d'être critiqué par maistre Roman, les obligeait à s'observer davantage dans leur conduite.

Balthazar Roman étant mort en 1645, Arnaud, son fils, hérita de ses talents et de la faveur publique jusqu'en l'année 1660. Mais alors les troubles religieux et politiques de la France firent cesser ces jeux, dont la

malignité et l'esprit de parti avaient fini par abuser ouvertement (*).

(15) C'est la veille de la procession que les diables désignés pour y figurer s'essaient, disent-ils, et vont demander une aspersion d'eau-bénite sur leurs tétières, en faisant le signe de la croix. Cet usage remonte selon eux, à une année très éloignée, où allant à la fête en nombre pair, ils se trouvèrent bientôt un de plus, et ne purent douter que le véritable démon ne se fût introduit dans leur troupe.

La place de diable a toujours été très recherchée, et ne s'accordait point indifféremment à tous les solliciteurs. Un pauvre paysan qui la briguait, interrogé sur ses titres, répondit: « mon grand père était diable, « mon père était diable, je serais deshonoré si je n'é« tais pas diable à mon tour. »

Cette raison parut sans réplique.

En même temps que le jeu des diables, paraissait aussi le jeu des lépreux, désigné sous le nom de *rascassettes*, depuis les démêlés suscités en Provence sous le duc de Retz et le comte de Carces (Razats et Carcistes). Ce nom veut aussi dire teigneux en provençal.

Le jeu du chat, de la belle étoile, du veau d'or, de la petite âme etc., figuraient également à la procession. Ces divertissements commençaient quelquefois la veille de la Trinité, et se prolongeaient pendant quinze jours.

Toutes les divinités de la procession portaient autrefois des masques à peu près semblables à ceux dont les anciens se servaient au théâtre. (*Larvæ scenicæ*).

(*) St. Vincens, mém. et notices imprimés 1817. p. 21.

René les avait tous fait mouler en fonte. Mais ces objets d'art, si curieux par leur ancienneté, et que tant de motifs auraient dû faire respecter, furent brisés en 1780. On les fondit pour en faire des boîtes ou petits mortiers

---

APERÇU

SUR LA POÉSIE DU XV[e] SIÈCLE.

N°. I.

On sait généralement que les poésies des troubadours et des trouvères, nos vieux romans, et quelques mystères composaient à peu près toute la littérature française jusqu'au XVe siècle, et que l'on n'y connaissait guères d'ouvrage de longue haleine en vers, que le célèbre roman *de la Rose*. Celui-ci, dès son apparition, fut en privilége de charmer nos bons aïeux, quoique la plupart ne dussent cependant pas comprendre les obscures allégories qu'il renferme... Il eut même un tel succès, que tous les auteurs du même genre se l'étant proposé pour modèle, il devint, pour ainsi dire, une sorte de moule « où les poètes vinrent jeter leurs pen- « sées. » Toutefois, s'il obtint dès son début les éloges les plus outrés, si des savants le regardèrent comme un livre incomparable, s'il fut mis au rang des ouvrages mystiques et pleins de piété, s'il effaça enfin tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, les critiques les plus amères ne lui furent point épargnées: on l'anathématisa en chaire comme un livre pernicieux, et le fameux Gerson, chancelier de l'université, crut devoir composer un traité pour le combattre.

René qui cite cet ouvrage dans son roman *de la doulce Mercy*, est loin d'adopter la satyre presque continuelle que l'auteur s'est permise envers le beau sexe; mais il met en scène les mêmes personnages, tels que *Bel Accueil*, *Franchise*, *Piété*, *Faux-semblant* etc., et ainsi que Guillaume de Lorris, il annonce avoir fait un songe allégorique.

Deux siècles après la publication du roman de la Rose, on vit une femme célèbre, Clémence Isaure, ranimer la poésie négligée depuis cinq règnes consécutifs. Charles V, protecteur éclairé des lettres, lui donna un nouvel éclat, et ce fut alors que parurent le chant royal, la ballade, le lai, le virelai, etc.

A la même époque, le cardinal Pierre d'Ailly, chancelier de l'université, s'amusait à rimer; Castel, Jean de la Fontaine, Nicolas Flamel, Jean Milet de Paris, auteur du *mystère de Troye la grande*, Jean Dupin qui composa le *Champ vertueux de bonne vie*, et une foule d'autres cultivèrent aussi la poésie; mais aucun d'eux ne s'éleva au-dessus de son siècle, si ce n'est le bon chanoine Froissart (*), plus connu encore par ses chroniques, que par les rondels, les virelais et les nombreux ouvrages que l'amour inspira à son cœur sensible.

Les littérateurs connaissent son *espinette amoureuse des pastourelles*, *l'horloge amoureuse*, *le paradis d'amour*, où se retrouve encore l'imitation du roman de la Rose, *les dictiez de la Marguerite*, enfin, *Méliador* ou le *chevalier au soleil*, (auquel travailla, dit-on, Venceslas de Luxembourg, duc de Brabant), et qui fut présenté à Richard II, roi d'Angleterre.

Quelques-uns des vers du chanoine de Valenciennes offrent un tour heureux et naïf, des idées gracieuses,

L'abbé Massieu, hist. de la poésie française, 165. — M. de Roquefort, essai sur la littérature française au XIIIe. siècle, p. 1-68.

(*) Froissart né à Valenciennes, vers l'an 1337 d'un peintre d'armoiries, nommé Thomas, devint trésorier de l'église collégiale de Chimay. Les princes de son temps le comblèrent de faveurs, et entre autres Amédée de Savoie, dit le comte Verd, lui donna une *cote hardie, de vingt florins d'or.*

L'abbé Goujet, bibl. française, tome IX, p. 120.

et des expressions naturelles, vives et tendres, mérite on ne peut pas plus rare dans les poètes contemporains.

Néanmoins, la réputation peu commune de Froissart fut éclipsée tout-à-coup par celle d'un rival infiniment plus jeune que lui, le fameux Alain Chartier (*), secrétaire des rois Charles VI et VII.

Le bien disant en rime et prose Alain...

En maître Alain, Normandie prend gloire,

disaient de ce poète, Molinet et Clément Marot. Il fut surnommé le père de l'éloquence française, la fleur de toute Rhétorique, et l'on connaît l'anecdote rapportée par Jean Bouchet, sur le baiser que lui donna la dauphine Marguerite d'Écosse.

La postérité n'a cependant pas confirmé l'enthousiasme général de nos aïeux, et le *breviaire des nobles*, le *quadriloge*, les *ballades*, *l'amant aux quatre dames*, le *pseautier des vilains*, les *dictiez*, et les autres ouvrages de Chartier, ne sont guères connus que par leurs titres, excepté toutefois son histoire des régnes de Charles VI et VII, qu'André Duchesne attribue à Berry, héraut d'armes.

Le succès prodigieux d'Alain Chartier prouve que malgré les travaux guerriers de Charles VII, les peines domestiques qui affligèrent ce prince, et la tendance générale des esprits vers la politique, les Muses amies du repos se firent néanmoins entendre sous ce règne mémorable. La tragédie même, dit l'abbé Massieu, fit des efforts pour se débarrasser de ses entraves. Cependant il ne faut pas chercher dans ces essais, des pensées nobles élevées, originales. Quelquefois, à la vérité, la candeur y tient lieu d'esprit, la naïveté y remplace la finesse;

(*) On place sa naissance en 1386. La plupart des biographes le font mourir en 1458, mais il paraît certain qu'Alain Chartier n'existait plus à cette époque.

mais, à de très légères exceptions près, ces agréments disparaissent sous un abus continuel d'érudition pédantesque et l'absence totale de goût. Rarement une image poétique vient animer cette versification monotone, remplie d'hiperboles outrées, de froides allégories, ou d'antithèses forcées. Les titres mêmes adoptés par les auteurs de ces ouvrages annoncent la fausse route qu'ils suivaient en s'éloignant de la nature, et en voulant briller aux dépens de la simplicité.

Martin Franc (*), d'abord secrétaire d'Amédée VIII, comte de Savoie, et ensuite de Nicolas V, est un des poètes du XV. siècle qui contribuèrent à faire oublier Alain Chartier, et dont les ouvrages nous paraissent le plus se rapprocher de ceux du roi René, qui eut des relations particulières avec tous les littérateurs de son temps.

Un des premiers opuscules publiés par Martin Franc, fut son traité *du débat, ou estrif de fortune et vertu*, qu'il dédia à Philippe duc de Bourgogne. Mais quoique admirateur et imitateur du *roman de la Rose*, son zèle pour l'honneur du beau sexe le porta à réfuter les assertions peu galantes de Guillaume de Lorris qui avait osé dire:

Preudes femmes ! par St. Denis,
Autant en est que de Phénix !..

Il fit donc paraître *le Champion des dames*, dans lequel on retrouve absolument les mêmes personnages employés par René dans la *doulce Mercy*.

On remarque parmi les singularités de cet ouvrage, que l'avocat plaidant contre les dames, outre plusieurs

(*) Il naquit à Aumale, selon Fauchet, et à Arras suivant Jean le Maire. Il fut chanoine de Lausanne ou d'Arras.

Son ouvrage est intitulé: Livre plaisant, joyeulx et habundant en sentences, in-12.

exemples à l'appui de ses attaques, s'avise de rapporter l'histoire de la papesse Jeanne... Il s'écrie à ce sujet:

O benoist Dieu !. comme oza fame,
Vestir chasuble et chanter messe !..
O fame oultraigeuse et infâme..

Franc vouloir, son antagoniste, en convient, et est très loin de vouloir nier le fait. Mais il assure que si Jeanne fut une femme déréglée, elle devint un pape édifiant, qui fit de grands biens à l'église. Il ajoute:

Je n'ai pas lu en escripture,
Que la papesse gouvernat,
Ou par simoniaque injure,
Ou hérésie machinast.

« Et qu'ainsi ce pape en valoit bien ung aultre. »

Étrange conclusion pour le secrétaire d'un pape! dit l'abbé Massieu.

Ailleurs, *Brief conseil*, l'avocat antiféminin, parle ainsi des veuves:

De patenostres, de chandelles,
De faire *Requiem* chanter,
De manières assez font-elles,
De pleurer et se lamenter..
Mais c'est pour le monde enchanter..
Onc, ce, pour loyaulté ne firent,
Et devant tous, m'ose vanter,
Que pour ung mort, deux vifs désirent.

Franc vouloir qui répond à tout, s'exprime de cette manière à l'égard de quelques princesses contemporaines:

Ne voit-on aussi clèrement
Où nos duchesses de Bourbon,
D'Orléans, d'Alençon, comment
Tout y est bel, tout y est bon!..
Mais d'une dirai entre mille
Laquelle porte le veuvage,

Pour le roi Loys de Sicile (*)
Que mort ravit en trop verd âge..
Las! c'est une royne tant sage!..
De vertus tant enluminée,
Qu'elle est à tout humain visaige
Comme la clère matinée..
Pour les grands biens qui sont en elle.
Souvent l'ai voulu haultement
Louer de louenge nouvelle..
Mais on n'y avint justement..
Néantmoins son nom proprement
Est Marguerite de Savoye..

A la même époque où florissait le défenseur du beau sexe, on vit briller aussi à la cour de Bourgogne comme poète et historien, Georges Chastelain (**), roi d'armes de l'ordre de la toison d'or. Olivier de la Marche se plaint « de ce qu'il n'a pas le style et subtil parler de « messire G. Chastelain, chevalier de sa cognoissance. « son singulier amy, et la perle et l'étoile de tous les « historiographes de son temps. »

Outre ses *recollections des merveilles advenues de son temps*, il composa *le Temple de la ruine de quelques nobles malheureux*, où il est fait mention de Marguerite d'Anjou.

Molinet (***) qui profita des leçons de Chastelain son

(*) Louis III d'Anjou.

(**) Il naquit à Gand en 1404, et fut élevé auprès du duc Philippe dont il devint pannetier et conseiller privé. Il remplaça le vieux Jean Haber, qui donna sa démission de la place de roy d'armes.

Chastelain mourut le 22 Mars 1474, et fut enterré à Valenciennes. (Hist. de la toison d'or. p. 300. — Olivier de la Marche, mémoires, p. 5.)

(***) Jean Molinet né à Desvres près Boulogne, vers l'an 1440, devint bibliothécaire de Marguerite d'Autriche. Il a composé un

ami, dédia *ses faits et dits* à Marguerite de Bourgogne, en lui disant galammant:

Toutes feuilles tendrettes,
Chëent d'autres flourettes,
Quand vent de bise point..
Marguerites proprêtes,
Sans périr, tousjours prestes,
Demeurèrent en ung point.

Jean le Maire, parent de Molinet, est encore connu par un grand nombre de poésies, parmi lesquelles on distingue *le Triomphe de l'amant verd*, allégorie assez ingénieuse adressée au perroquet de Marguerite d'Autriche.

Pierre Michaut, secrétaire de Charles-le-Hardi, fut aussi l'un des imitateurs du roman de la Rose, et il composa sous le titre de *doctrinal de cour*, un songe allégorique où tous les acteurs qui figurent dans l'ouvragé de Guillaume de Lorris, sont également mis en scène. Il le dédia à Philippe-le-Bon. Il est auteur des *lunettes des princes* (*) et de *la danse des aveugles*.

On avait attribué à ce poète la charmante histoire de Gresilidis; mais on la doit à Olivier de la Marche (**),

recueil des choses advenues de son temps depuis 1474 à 1505. Il fut enterré à Valenciennes vers l'an 1508, auprès de G. Chastelain son ami, avec la réputation de chanoine vertueux, et de grand poète. Il avait traduit en prose le roman de la rose.

Hist. du théâtre français, p. 245. — Bibl. française, tome IX, p. 36. —Guichardin, description des Pays-Bas, p. 433.

(*) Jean Meschinot, maître-d'hôtel de Jean VI duc de Bretagne, publia vers le même temps un roman sur le même titre.

(**) Olivier naquit en 1422, au château de Joux, en Franche-Comté, dont son père était gouverneur.

Il fit ses études à Pontarlier, et entra ensuite en qualité de page à la cour du duc Philippe-le-Bon qui l'admit au nombre de ses

connu aussi avantageusement comme littérateur, que comme guerrier et diplomate.

Ce bon chevalier, qui joignait une rare modestie à ses divers talents, en donne ainsi la preuve dans la dédicace de ses mémoires:

gentilshommes, après qu'il eut été armé chevalier à la bataille de Montlhéry.

Olivier devint plus tard maître-d'hôtel de Charles-le-Téméraire, capitaine de ses gardes et eut grande part à sa confiance. Elle faillit lui être funeste, car Charles ayant fait arrêter le bâtard de Rubempré, Louis XI voulut que ce prince lui livrât Olivier qu'il soupçonnait de lui avoir donné ce conseil. Charles s'y refusa.

Fait prisonnier à la bataille de Nancy, Olivier de la Marche fut mis en liberté après avoir payé sa rançon. L'empereur Maximilien et son fils le conservèrent auprès d'eux et le nommèrent grand-maître de leur palais.

Olivier qui commença ses mémoires en 1435, publia aussi le triomphe des dames, (imprimé en 1520, chez Michel Lenoir), et le chevalier délibéré, (Paris, in-4° 1489. — Maistre Lenoir 1495, in-4° avec gravures en bois).

Il mourut à Bruxelles le 1.er, Février 1501, et fut inhumé en l'église de St. Jacques de Montfroid, auprès du palais des ducs de Brabant.

On lisait sur son tombeau cette inscription détruite par les religionnaires.

Ci gist Olivier, de la Marche seigneur
Et grand maistre d'hôtel, rempli de tout honneur
Qui fust sage et secret. . léal, et magnificque,
Et qui fit maints beaulx dicts, en belle rhétorique,
L'an mil cinq cent un, le premier de Février
Mourust plain de vertus. Veuilliez pour lui prier:
Dame Isabeau Mâchefoin, mourut neuf ans après,
Sa compaigne et espouse, et gist icy auprès. . .
Priez que paradis, à elle soit ouvert,
Et au bon chevalier, lequel a tant souffert.

De la lecture des livres français, 1.ère partie, p. 256. — La Croix du Maine, bibl. française, fol. 404. —Abbé Goujet, tome IX, p. 60, 372.

« Hélas! mon prince, mon seigneur et mon maistre,
« je plains et regrette pour mettre ces trois points à
« vostre cognoissance, que je suis lay et non clerc, de
« petit entendement et de rude langaige. »

Il composa *le Parement des dames* pour une personne qu'il aimait et à laquelle il désirait adresser un présent.

Peintre ne suis, (dit-il), pour sa beauté pourtraire..
Mais je conclus ung habit luy parfaire,
Tout vertueux.. affin que j'en responde
Pour la parer devant Dieu et le monde.

Après y avoir mûrement réfléchi, il se décide à lui envoyer « des chemises d'honnesteté, des pantoufles
« d'humilité, des souliers de bonne conscience, des jar-
« retières de ferme propos, l'espinglier de pacience, les
« anneaux de noblesse, le couteau de justice, la gorge-
« rette de sobriété, le ruban de crainte de Dieu, le
« pigne de remords, le lacet de loyauté, et pour com-
« ble de galanterie, un mirouer représentant la mort. »

C'est ung habit, à toutes bien à poinct..
Pour triumpher et estre bien en poinct.
Comme la rose en May fresche et vermeille,
A en ung jour, sa grand'frescheté passée.

L'ouvrage entier forme vingt-six chapitres, ou moralités dans lesquelles sont racontées l'histoire de Lucrèce, celle de la bonne Griselidis, marquise de Saluces, etc.

René qui dut connaître Olivier de la Marche, soit pendant sa détention, soit à Lille, à Arras, et même à la cour de France, eut des relations plus certaines avec Arnoul et Simon Greban (*) frères, dont le second était secrétaire de Charles d'Anjou.

(*) Nés tous les deux à Compiègne, ils vinrent s'établir au Mans où Arnoul devint chanoine.

Les deux Grêbans, au bien raisonnant style,
Les deux Grêbans, ont le Mans honoré.

dit Clément Marot.

René connut aussi et encouragea l'aimable Martial d'Auvergne(*), l'un des écrivains les plus élégants de son siècle; il joignait à une plaisanterie délicate, du naturel, de la naïveté, quelquefois de l'élévation, et observait surtout plus de décence que ses rivaux. Outre ses *Arrêts d'amours*, qu'on a cru avoir été composés à la prière du roi de Sicile, et ses vigiles de Charles VII, on connaît de Martial d'Auvergne, *l'Amant rendu cordelier* et *les dévotes louanges à la Vierge.* »

Simon, moine de St.-Richier, en Poitou, a continué le livre des actes des apôtres commencé par son frère qui les traduisit du latin. Ce mystère fut joué à Angers, à Bourges et au Mans.

Lacroix du Maine, dit « que Simon a escript plusieurs élégies, « complaintes et desplorations sur la mort d'une royne de France, (Marie d'Anjou).

« Il composa aussi plusieurs épitaphes en forme d'églogues et pate- « nostres, sur la mort de Charles VII.

Cet auteur finit ses jours au Mans et fut enterré en l'église cathédrale de St. Julien devant l'image de St. Michel.

Lacroix du Maine fol. 456. — Pasquier, recherches, liv. VI.

(*) Martial d'Auvergne, né à Paris, devint en 1466, procureur du parlement. On prétend que, cette même année, il se jeta par une fenêtre dans un transport au cerveau. Il ne succomba point à cet accident, et mourut de vieillesse, le 13 Mai 1508, appelé le conseiller et le nourricier des pauvres.

Martial d'Auvergne était tendrement attaché à Charles VII pour lequel il composa ses vigiles. L'expression de ses regrets sur la mort de ce prince se retrouve dans un grand nombre de passages, entre-autres dans les vers suivants:

Se pour paine prendre,
Bœufs et brebis vendre,
Ravoir je povoye
Le feu roy de cendre,
Tout le mien vendroye, (etc etc.)

D'autres auteurs du même temps écrivirent également en vers, sans toutefois égaler le spirituel Martial, et l'on peut citer parmi eux, Guillaume Alexis qui publia *la Fontaine périlleuse*, *le Miroir du monde*, et le grand *Blason des faulces amours*; le grammairien Coquillard, official de Rheims, auteur du *Contre-blason et du Chevalier aux dames*; Simon Bourgoing ou Bougoin, qui composa *l'Espinette des jeunes princes* et *le débat des armes et des dames*, après avoir traduit en prose *les dialogues de Lucien*; enfin Simphorin Champier, médecin et ami de René II, duc de Lorraine, qui fit paraître la *Nef des dames vertueuses*, dédiée à Suzanne de Bourbon, fille d'Anne de France.

Les médisans du beau sexe inspirent une telle indignation à Champier, « qu'il exhorte à copper les « dents à leurs limes, et à arracher leurs langues ser- « pentines. »

On trouve dans cet ouvrage du poète médecin, les détails les plus singuliers sur la santé des dames qui l'intéresse autant que leur réputation. Plus tard, Jean Bouchet, auteur des annales d'Acquitaine, composa: *les Triomphes de la noble dame*, et *l'art de honnestement aymer, par le Traversier des voies perilleuses* livre vraiment bizarre dans lequel se reproduit une imitation visible du roman de la Rose.

Antoine de la Salle (*) qui brilla avant la plupart des

(*) Antoine de la Salle qui se trouvait en Brabant l'an 1459, est compté dans *les cent nouvelles*, parmi les gens d'esprit qui racontaient tour à tour des historiettes pour amuser le dauphin. Il parait qu'il s'était attaché au duc de Bourgogne après avoir terminé l'éducation du prince Jean d'Anjou.

On sait qu'il est auteur de l'histoire ou plutôt du roman du petit Jehan de Saintré, (imprimé à Paris l'an 1513 chez Lenoir). On a conjecturé que la dame des belles cousines, était la princesse

poètes et des romanciers du XV[e] siecle, dont nous parlons, était un des plus dévoués sujets de Louis III d'An-

Jeanne de Navarre, fille du roi Charles le-Mauvais veuve d'un duc de Bretagne, et morte en 1437. « Antoine de la Salle, dit Duverdier, fina ses jours en la ville du Saint-Esprit sur le Rhône, et « mourut bien confés, comme bon et loyal chréstien. » Il fut escript sur sa sépulture:

« Icy repose le corps du chevalier de France, le plus vaillant qui « a esté et sera. »

La Sallade, composée par le même auteur, a été imprimée aussi chez Michel Lenoir (1521 in-4°, goth.)

Cet ouvrage renferme trente chapitres, dans lesquels, dit encore Duverdier, « il est faict mention de la belle Sibille, avec la figure « pour aller au mont d'icelle, et aussi, la figure de la mer et de la « terre, et est dédié à l'illustre prince Jean d'Anjou, duc de Calabre « et de Lorraine, fils du roi de Sicile. »

Voici le commencement de la dédicace:

« A vous, mon très excellent et très puissant prince, et mon très « redoubté seigneur et maistre, monseigneur Jehan d'Anjou, etc. ; « per de France, et mon souverain seigneur, je Anthoyne de la « Salle, vostre très humble et très obéissant serviteur, pour eschever oyseuveté, qui est de Dieu très deffandue, me suis dilecté à « traire de maints livres que j'ai prins plaisir à lire, les très notables « exemples que les hystoriographes, et aultres qui ont escript les « très dignes faicts de mémoire, desquelles escriptures, aussi, de « ce peu que j'ai veu de vous, ay faict ce petit livret que je nomme « *La Sallade*, parceque en la salade se met plusieurs bonnes her- « bes. . . Et aussi en ce livret, j'ay mis une partie des bonnes et « plaisantes choses, que j'ai levées au plaisir de Dieu à l'honneur « de vous. . . ainsi que à mon pouvoir, j'ay très loyalement faict « en l'office que mon souverain seigneur le roy vostre père me or- « donna et commanda au temps de vostre enfance. »

« Ne suis saige et bon clerc, et pour ce, mon très redoubté sei- « gneur, si j'ai en rien failly, ce que de légier pourray, que il me « soit pardonné. »

La Salle qui donne beaucoup de judicieux conseils dans son livre dit entre autres maximes:

Bien doibt estre sire clamez (appelé),
Qui de ses hommes est amez (aimé).
Et cil n'est pas sire de son pays,
Qui de ses hommes est hays.

jou et de René qui lui confia l'éducation de son fils: nous devons le placer en tête des auteurs avec lesquels ce prince eut le plus d'intimité.

Le fameux Jean Villon s'était acquis une sorte de renommée avant la mort du roi de Sicile; mais nous ne pouvons faire mention de lui que pour déplorer avec

« Il n'est pas au seigneur peu de chose que l'amour de ses sub-« jects. .. Que ceulx qui sont élevés, en haults états, n'ont riens « plus besoing qu'on leur die vérité.

« Prince sans miséricorde, est ombre sans corps, qui peu dure, et « trespasse comme vent.

« La paix est lumière de Dieu.

« Oyr et respondre porte grand amour au seigneur.

« Grâce despéchée est doublement donnée.

« Nous sommes tous frères, venus d'ung cep: donc nous devons « l'ung de l'aultre avoir mercy.

« Les pôvres hommes ne doibvent estre mangez des mangeurs, « etc.

Citant à Jean d'Anjou les auteurs qu'il doit lire, Antoine de la Salle ajoute: « Encore, mon très redoubté seigneur, parceque de vostre enfance printes plaisir à lire toutes les vertueuses hystoires, « si croy, que de bien en mieulx y continuez. . . »

Cet écrivain qui s'est mis en scène lui,même dans le roman de la Sibille, raconte qu'en 1422, il estoit à Rome en la compaignie de son excellent prince, le tiers roy Loys de Sécile, et détaille quelques particularités de ce voyage. Il dédie à son maître la généalogie de Sécile par son commandement, et termine ainsi son ouvrage (après avoir parlé de la Provence, de Raymond Béranger, des familles de Baux, de Sabran, d'Agoult, etc.

« Et cy, mon très redoubté seigneur, je donnerai fin à ma salade, « vous très humblement suppliant, que de moy, prengne la bonne, « la saine et l'entière volonté. . et à Dieu soyez »

La Salle composa aussi un traité des chroniques de Flandres, imprimé à la suite du roman du petit Jehan de Saintré.

« On voyait ses œuvres manuscrites, dit Lacroix du Maine, en la bibliothèque du roi de Navarre à Vendôme. »

(De la lecture des livres français, IIe partie, p. 41. — Lacroix du Maine, fol. 21. — Duverdier, fol. 79.)

tous les gens de lettres, que le plus fatal hasard ait laissé ensevelir pendant près de quatre siècles les poésies de Charles duc d'Orléans (*), et qu'elles n'aient pu être connues du législateur du Parnasse.

Toutefois, si les ouvrages de ce prince, poète si élégant, si gracieux, si supérieur à ses contemporains, n'ont obtenu qu'une tardive célébrité, ils n'en durent pas moins être vivement appréciés à leur apparition, et il est bien reconnu de nos jours, que Charles d'Orléans surpassa par l'originalité de ses talens, tous les poètes français qui l'avaient précédé.

Tout le monde a retenu ce joli rondel:

« Allez vous-en allez, allez,
« Soulci, soing et mélancolie... etc.

et la description du printemps, intitulée le Renouveau:

Le temps à laissé son manteau etc.
Les fourriers d'esté sont venus,
Pour appareiller son logis etc.

Ses chansons et ses ballades offrent aussi le même charme, et nous rappellerons à nos lecteurs, parmi les premières, celles qui commencent ainsi:

Tienne soy d'amer qui pourra!
Laissez-moi penser à mon aise,
Hélas! donnez-m'en le loisir,

et dans les secondes:

Chose qui plaît, est à demi vendue..
Habit, le moine ne fait pas...
En la forêt d'ennuyeuse tristesse etc.

(*) Petit-fils de Charles V, père de Louis XII et oncle de François Ier, Charles, duc d'Orléans et de Milan, comte de Valois, de Beaumont-sur-Oise, de Blois et d'Ast, sire de Coucy, etc. , etc. , naquit le 26 Mai 1391 à l'hôtel de St. Paul à Paris, et eut pour parrain le duc de Bourgogne.

Il était fils de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, et de Valentine de Milan.

On trouve encore dans le recueil des poésies du duc d'Orléans, les vers suivants sur la mort d'une jeune personne. (On pourrait croire qu'ils s'adressent à Isabelle de France que Charles perdit après trois ans de mariage).

Las! mort, qui t'a fait si hardie,
De prendre l'aimable princesse
Qui estoit mon confort, ma vie,
Mon bien, mon plaisir, ma richesse!..
Las! je suis seul, sans compaignie!..
Adieu ma dame ... ma Lyèsse!..
Or est nostre amour despartie. »

Agé de seize ans, il épousa le 29 Juin 1406, Isabelle de France, sa cousine germaine, deuxième fille de Charles VI, et veuve de Richard II, roi d'Angleterre.

(Morte en couches à Blois, le 13 Septembre 1409, son corps y fut retrouvé en 1624 enveloppé de bandes de linges et de vif argent).

En 1410, Charles se remaria à Bonne d'Armagnac; il se trouva en 1415 à la funeste bataille d'Azincourt, y fut blessé, laissé pour mort, fait prisonnier, et apprit peu de temps après en Angleterre, (en Octobre 1415) la perte de sa seconde épouse.

Ce prince passa vingt-cinq ans en captivité, et n'en fut tiré qu'en 1440, par le moyen le plus inespéré; car il dut sa liberté à Philippe, duc de Bourgogue, jaloux d'éteindre par ce trait généreux l'animosité qui régnait dans leurs familles.

« Je meurs de chagrin, disait Charles à ses ambassadeurs, de voir « qu'il me faut passer les plus beaux jours de ma vie dans les fers, « sans que personne prenne part à mes maux. »

Philippe y compatit, l'aida à payer une rançon de trois cent mille écus, l'accueillit avec les plus grands honneurs le 20 Novembre 1440, dans la ville de Gravelines, lui donna l'ordre de la Toison d'or, reçut celui du Porc-épic, et fit épouser à l'illustre prisonnier Marie de Clèves, sa propre nièce.

Charles mourut le 4 ou 8 Janvier (1465 ou 1467) d'une violente maladie que lui causa, dit on, le peu d'égards que Louis XI lui témoigna pour ses conseils au sujet de la guerre du bien public.

Le duc d'Orléans eut pour frère Jean, comte d'Angoulême, né le

On voit dans plusieurs ballades et rondels, ce malheureux prince déplorer tristement sa longue captivité, former des projets de délivrance, et peindre en même temps les calamités qui pesaient sur sa patrie. Quelques-unes de ses poésies sont en latin et en anglais. Il en est d'intitulées *Caroles* et l'on croit qu'elles se dansaient en rond.

Nous avons déjà parlé de l'amitié qui exista entre Charles d'Orléans et René, en faisant connaître ce qui a été conservé de leur correspondance poétique.

« Au reste, dit l'abbé Massieu, de tous ceux qui s'at-
« tachèrent à rimer, pas un ne porta cette inclination
« plus loin que René. Ce prince avait un goût extraor-
« dinaire pour les beaux-arts, mais il aimait éperdû-
« ment la poésie et la peinture, qui effectivement ont
« beaucoup de ressemblance, et qui ne diffèrent peut-
« être, qu'en ce que l'une peint à l'esprit et l'autre aux
« yeux. Il fit donc une quantité prodigieuse de vers et
« de tableaux. Il ornait des uns et des autres les appar-
« tements de son palais et les chapelles des églises. »

Nous ne pousserons pas plus loin ce rapide aperçu sur la poésie du XVe siècle dont nous avons cru devoir faire précéder l'analise des ouvrages de René.

26 Juin 1404, qui fut donné en otage aux Anglais vers l'an 1412, et qui demeura captif jusqu'en 1444. C'est le père de François Ier.

(Le père Anselme, hist. générale de la maison de France, tome I.er, fol. 207. — Annales poétiques, tome I.er, p. 100. —Mézeray, tome III, p. 140. — Bibliothèque française, tome IX, p. 131. — Biographie universelle, tome VIII, p. 146. —Bibliothèque de l'arsenal, manuscrit. Dom Plancher, hist. de Bourgogne, tome IV, p. 178. — De la lecture des livres français, I.ere partie, p. 239. — Poésies de Charles duc d'Orléans, publiées par P. V. Chalvet. Paris 1809, in-12. — Grenoble 1801. — Bibliothèque royale, manuscrits No. 2788.

MORTIFIEMENT,

OU MORTIFICATION DE VAINE PLAISANCE (*).

II.

L'ouvrage en prose et en vers que René a composé sous ce titre, commence par ce préambule qui en devient en quelque sorte la dédicace.

« Très révérend père en Dieu, Jehan, par la di-
« vine grâce, archevêque de Tours, très singulier et de
« mon cœur collatéral amy, je Reyné, vous salue, et
« conforte, en toute très charitable délection, comme

(*) Le manuscrit qui en existe sous le N.° 7293, à la bibliothèque royale, est un in-4o de soixante-cinq feuilles. Sur la reliure en veau fauve, on voit une chapelle gothique; d'un côté est représenté un évêque et de l'autre N. S. J. C. avec les attributs de la passion.

Un second manuscrit sous les N.os 1797, 1211 (venu de la bibliothèque St. Germain), est encore conservé à la bibliothèque royale. C'est un superbe in-4.° en vélin de deux cent quatre-vingtcinq feuillets qui contient d'abord la vie de plusieurs *anciens philosophes* et ensuite le *Mortifiement*. On y voit une magnifique miniature représentant René écrivant dans son cabinet. Ce prince est vêtu d'une robe d'azur, et d'un manteau rouge doublé d'hermine. Un chien blanc est à ses pieds. En dehors du cabinet, où est une pendule, on voit des jardins et quelques édifices. Ce manuscrit a appartenu au chancelier Séguier.

Un 3.e manuscrit du *Mortifiement* ornait la bibliothèque du baron de Hohendorf, et fait maintenant partie de la bibliothèque impériale à Vienne.

Enfin un 4e., qui paraît être l'original écrit par le roi René, se trouvait entre les mains de M. Châtoyer, curé de Gircourt; mais les miniatures qui l'ornaient en furent enlevées et ont passé du cabinet du sieur Lamour, celèbre serrurier à Nancy, dans celui de M. Mathieu homme de lettres. Ce manuscrit acheté par M. d'Ourches, et donné à M. Fâchot, ancien bibliothécaire de Nancy, nous a été vendu à Paris.

« très humble fils de sainte église doibt, ne peut plus « faire à son père spirituel....

« Vous faisant familièrement sentir de mes petites « et secrètes occupations, et une entre autres, laquelle « si est, que je, considérant le temps de l'espace de vie « dont il faut à nous tous rendre compte, lequel se « passe incessamment en eaue de rivière, sans s'arrê- « ter et va sans revenir, et par négligence se pert sans « le pouvoir recouvrer, voyant que point n'y a aultre « remède à mon avis, que de l'employer tousjours en « bonnes œuvres sans s'endormir en paresseux som- « meil de lâsche négligence, me suis mis à faire ung « traittié entre l'âme dévote et le cueur plain de toute « vanité, pour plus esmouvoir les lisants à bien faire... « Et affin que mieulx soit de tous entendu et que les li- « sants le puissent mieulx retenir, l'ai fait en prose, en « langage commun, et sans y garder ordre requis ou « parfait parler, en alléguant la sainte escripture, et « aultres obscures auctorités, ainsi que bien il appar- « tiendroit à si haulte matière. Car je ne l'ay faict en « aultre intention, fors que pour y povoir faire fructi- « fier les simples gens, layz et non pas pour donner oc- « casion aux grans clercs fondez en haulte doctrine « d'arguer encontre.

« Toutefoys, je n'entends point, ne jà Dieu ne plaise, « très revérent père en Dieu, que là, où vous et aultres « clercs, y verrez à reprendre, que ne le voyez et puis- « siez corriger, s'il vous plaist, et de ma part chière- « ment vous en prie. etc. »

Pour mieux parvenir à son but, le royal auteur a imaginé un dialogue mistique entre l'Ame dévote et le Cœur, principaux acteurs de son ouvrage dont la morale consiste surtout à prouver que toutes les douleurs, toutes les peines, tous les malheurs que nous ressen-

tons en ce monde, doivent nous en détacher insensiblement.

Mais si le *Mortifiement devaine Plaisance* annonce de l'imagination et offre un excellent fonds de morale, il faut convenir que sa composition porte l'empreinte totale du mauvais goût qui régnait à l'époque où écrivait René: en effet, après avoir employé tous les moyens de persuasion qui sont en leur pouvoir pour ramener le Cœur dans la voie du salut, la *Crainte de Dieu*, *la Foi*, *l'Espérance*, et *la Grâce divine*, personnifiées, s'emparent de lui, l'attachent sur une croix avec des clous d'argent et d'acier, le percent d'un coup de lance, et chassent tous les vices qui s'en étaient emparés, tels que *Superflue réflexion*, *Convoitise*, *Envie*, *Présomption*, et enfin *Vaine plaisance*. Le Cœur ainsi purifié est porté à l'âme dévote qui, dans l'excès de sa joie, adresse de ferventes prières au ciel afin que le nouveau converti persévère dans ses bons sentiments.

(L'Ame dévote est représentée dans le manuscrit No 1211, vêtue d'une robe grise, et un voile blanc couvre sa tête. Elle tient le Cœur entre ses mains et le serre sur sa poitrine. On distingue une chapelle gothique dans le fond du paysage.)

La pauvre Ame repentante adresse au ciel de pieuses invocations et voudrait ne plus retomber dans ses fautes. «Mais *Desir abuzé du cœur* l'en destourbe, « cy avec lequel elle est coulpée, et faicte pélerine du « voyage de son mortel cours transitoire, dont les in- « clinations tant fresles, tant passives, et tant souffre- « teuses, la font souvent tresbûcher et presque verser « du tout à terre. »

Aussi, s'écrie-t-elle, au milieu des remords qui la tourmentent: « je suis comme le bœuf plein de lasche « couraige, et rempli de pesanteur tardive! »

« Puis, ajoute-t-elle, plorant très piteusement, me « complains, disant:

Ah! Cueur périlleux, en tes faicts voluntaire!
Qu'avoir tu dois, sans cesser, en mémoire,
De la douleur, passion et souffrance,
Que mon Saulveur en doulce pacience,
Voulut souffrir, pour me mettre en sa gloire!..
Que songes-tu?.. requiers lui pardonnance,
Et te rêpens....

Continuant ses tristes doléances, l'Ame compare son corps à une *maisonnette en ruines*, et « assure que le « moust de raisin ne boult pas plus fort dans les ton- « neaux, comme faisoient dans ce pauvre corps ses « griefs soupirs et très angoisseux plains. Elle étoit aussi « fort baignée de larmes, comme si on eust versé sur « elle sans cesser, foison d'eaue. »

Touchées de pitié des lamentations de l'Ame, *Divine justice* et *Contrition* accourant à son secours cherchent à la maintenir dans ses bonnes dispositions en lui adressant ces mots:

Cognois que tu es? d'où tu viens? là, où vas?
Comment fut faicte? et lors tu cognoitras,
Le parfait bien (qu'à toi ne tient, qu'auras,)
Et la grant gloire qui t'est veoir appareillée,
Et le royaulme que tu posséderas!...
Des cieulx d'azur desquels tu jouiras!
Et là, ton Dieu, face à face verras!...
. . . .
Hays tes péchez, ains que sois encoulpée,
Devant le juge, duquel tranche l'espée..
Pense à ton faict sans plus perdre de temps...
Car pour toi, aultre, compte nul ne rendra...
Seule seras appelée...
Et bien subit. . . . . . .
Car quand par mort, seras du corps partant,

Le dyable lors, certes t'accusera,
De tes péchiez, et son cas poursuivra,
Contre toi fort, et tant comme il pourra;
Pour toi mener avecques les perdants
Au pays d'enfer, là où il te fera
Sentir tourment horrible, qui n'aura
Jamais fin, las!.. pensez-y qui vouldra..
Je n'en dis plus.. si tu veulx.. or m'entens,
Car tard criera, qui jusques là ira.

Contrition prenant un autre style, continue ainsi ses exhortations:

« La vraye et parfaite bienheureté n'est pas vraye« ment à mener vie pompeuse, ni estre victorieux en « armées; ne se trouve en haultes dominacions; ne à « avoir prééminences royales; ne en multitude de « suite et accompaignement de gens; ne d'avoir ri« chesses infinies en assiette de fertiles pays; ne à pos« séder plaisants manoirs et sumptueux palais; ne sei« gneuries, forts chasteaux et plaisantes cités; ne en « habundance d'autres biens, comme pierreries, « joyaulx, et telles choses dont il se trouve peu. « Oultre plus, la vraye et parfaite bienheureté, encore « certes, ne se trouve pas en belle stature de membres, « en vigueur de corps, en beaulté de personne, en sub« tilité d'engin, ne en exquise éloquence.

« Illustres dominacions et prééminences sont mer« veilleusement enviées.. et ceulx-là qui par devant « font la bonne chière, forgent par derrière choses con« traires, et d'un costé l'endorment, lui donnant à en« tendre qu'il a beaucoup d'amis; et de l'autre, veillent « pour regarder le point et l'heure qu'il sera temps de « le faire tresbûcher.

« Grant suite et accompaignement de gens sont sou« vent cause de très désordonnées et deshonnestes dis« solutions et infinis inconvénients.

« Richesses infinies ne peuvent à mâle peine estre « amassées sans grandes extorcions et inhumaines « rapines.

« L'aise de plaisants manoirs, sumptueux palais, etc. « font souvent oublier Dieu, et ceux qui vivent sans se « souvenir de luy, Dieu à leur mort n'aura souvenance « d'eulx.

« Quant aux aultres vertus du corps, comme belle « stature, vigueur, beauté, etc., cela est aujourd'hui « *fleur souëf odorant*, et demain par aventure, sera « *foin pourri et très puant.*

« Les biens de ce monde doivent donc s'user sobre- « ment, et l'homme ne doibt point imiter le pourceau « qui le museau boute en l'auge jusques ès yeulx, et « ne sert en ce monde de chose qui soit, si non seule- « ment de boire, mangier et de dormir, sans savoir dire « du moins: *grant mercy* à celui qui le panse.. et « voyez la belle vie, de mangier et boire oultre son « saoul, sans cesser jusques après d'estre crevé?.. et « puis quand il est bien plain, et que le mangier lui « eschauffe la chair, il s'en va souiller et vautrer en la « plus orde et puante fange qu'il peut trouver, pour soy « raffraîchir, et advient que bien souvent le pourceau « s'endort dans la fange, si avant fiché, qu'il n'en paroît « que le museau. »

L'âme touchée du tableau des égarements dans lesquels le monde nous entraîne, s'écrie: « Ha! fy! donc- « ques de toy, monde!. Ha! fy! ha fy! et plus que fy!.. »

Tu ne payes, monde, d'aultre monnoye,
Fors de promesses, faillible et variable...
Et aussi vray, de peu durable joye,
Et d'espérance en la fin décevable.

Se perdant ensuite dans des discours mystiques, l'âme dévote cite aux sermoneuses célestes Hippocras, Avicenne, et Callien...

Crainte de Dieu et Contrition, ravies de l'impression produite par leurs paroles, ajoutent encore, en s'adressant à l'âme: « qu'il faut savoir s'aider, si l'on veut être « aidé. Qu'il ne faut pas ressembler au malade qui dé- « sire guérir, et qui refuse les remèdes. Que c'est un « exemple à fuir, que celui d'un homme qui tombe, « et ne veut pas prendre la main qu'on lui tend. »

Après ces maximes, les deux vertus se félicitent d'être arrivées à temps auprès de l'âme, pour la sauver, et se complimentent mutuellement sur le bon « rapport et joyeulx que fera le bon ange qui a la « garde et custode de cette âme.. Vous savez se disent- « elles, ce qu'est à Dieu, l'amendement du pécheur, et « quelle grande contentesse il en a ... et quelle consola- « tion c'est à toute la court du paradis, et quelle feste, « en dèmènent les anges aussi?

A ce sujet, Contrition compare l'amour de Dieu, « au « très bel et bruyant ruisselet, qui vient de la fontaine « dont naît la très saine et parfaite bonne eaue, lequel « gent ruisselet, par les lieux où il passe prend ung « doux son, et abreuve la prée à l'entour, en telle ma- « nière que l'herbe en verdoie toute, et si est drue, « menue et poignant, semée par lieux, de fleurettes « petites, plaisantes, belles, souëf odorantes, qui sont de « maintes couleurs, et de façons diverses, qui ornent la « prée, dont la contrée en est embellie d'assez trop « plus, de d'aultre lieu qui soit en nulle part, pour « les passants illecques solacier, toutes lesquelles déli- « ces, que j'ay dict ci-dessus, proviennent seulement « de la frescheur et humidité attrempée, dont est « trempée la terre de beau prée. »

A cette longue comparaison, succèdent trois espèces de paraboles que raconte *Crainte de Dieu*, pour prou-

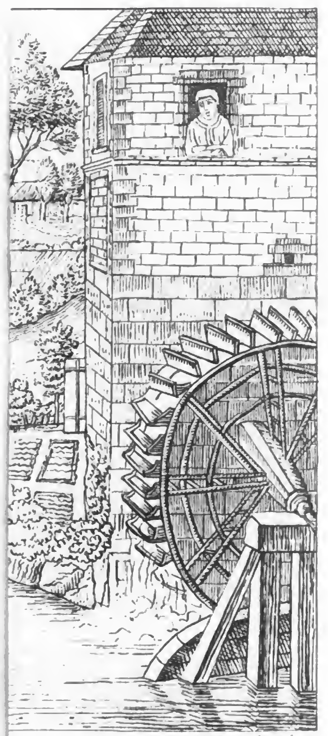
ver que trois choses principales concourent à nous conduire à la grâce éternelle.

La première parabole est l'histoire d'un charretier, qui doit gagner un salaire considérable s'il mène l'épouse d'un grand seigneur sans verser sa voiture, ni aller seulement hors du droit chemin, et qui dans le cas contraire, doit perdre sa peine et être même très grièvement puni.. Il se trouve dans un embarras extrême, car n'ayant jamais voulu châtier ses chevaux, l'un d'eux estoit « si convoiteux de voir, et regarder, que à « tous les coups sailloit hors du chemin, pour soy aller « esbattre au plaisir de son veuil ... et le second n'es« toit pas d'aultre part moins mal conditionné, car à « tout bruyt qu'il oyoit, tiroit celle part, sans regar« der à sentier, ni à voye...

Dans cette extrémité, le charretier a recours à l'un de ses camarades qui lui conseille de bander les yeux à celui de ses chevaux qui veut tout voir, et d'assourdir celui que la peur rend indocile. Là dessus, Crainte de Dieu fait l'application de la morale. Elle raconte ensuite ainsi la parabole de la pauvre femme:

« Il advint que une pouvre femme eut labouré et « travaillé tout le long de l'année à faire semer son « champ; par grant cueur, et grant chaleur au soleil « fait sécher son blé, et fut le blé bien battu, vanné, « nettoyé à l'encontre du vent par le crible, la pou« vre femme, le mist en sac, pour en devoir faire fa« rine ... et ainsi qu'elle le portoit sur ses épaules au « moulin, trouva une rivière que nullement ne peust « à gué passer. Si sercha tant hault et bas le long de « l'eaue, qu'elle trouva ung pont ... non pas bon, ne « seur, à son advis, car pièçà avoit esté fait et bâti. Et « ce voyant, la pouvre femme, si elle fust bien esba« hye, n'est mie à demander, et s'arresta tellement

isance



du roi René.

sance



Imp. Lith. de Langlumé

du siége,

« que le jour se déclinoit fort tirant vers le vespre, et « le soleil se abessoit fortement se allant couchier ... en « soupirant, se lamente si très hault la pouvre femme, « que ung homme l'entend et s'approche. En plorant « elle respondit: hélas! biau sire, je suis moult empe- « schée ... voire, et si très fort que je ne sçay que « faire. »

« Le biau sire lui dit alors, que de deux maulx il « faut choisir le moindre, qu'elle doit essayer le pont « avant de le passer, et qu'elle doit tout tenter avant de « renoncer à traverser la rivière. »

La pauvre femme ayant repris courage, exécute les avis du villageois, et arrive enfin sans encombre au moulin.

L'auteur prend soin de nous instruire que dans cette allégorie, le pont signifie la conscience, les bois pourris les pensées, la rivière l'ire de Dieu, et le moulin la gloire éternelle.

La 3e parabole renferme l'histoire « d'ung grand « justicier, saige et puissant capitaine d'armes, faisant « le siége d'une cité en laquelle avoit gens habitants « iniques et pervers, plains de volonté sans foy, sans « loy, et sans justice, lesquels iceluy capitaine desiroit « contraindre de venir à raison.. Après plusieurs atta- « ques infructueuses, le capitaine ayant résolu de livrer « un assaut général, fait publier dans son camp, que « celuy qui plus hardîment et mieulx combattroit, et « qui par sa vaillance le premier en la ville entreroit, « sa fille en mariage sans délai lui donneroit. »

L'assaut étant commencé, le capitaine remarqua parmi les assaillants, un homme d'armes qui lui parut si plein de résolution, qu'il l'encouragea, lui donna des conseils, et enfin l'ayant vu monter le premier sur les remparts, il lui fit épouser sa fille.

René finit son livre ainsi qu'il l'a commencé, en s'adressant au vieux archevêque.

« Très révérend père, très singulier et mon collaté-
« ral amy, ce petit traité, ainsi qu'avez peu veoir, j'ay
« faict et composé au moins mal que j'ai sceu, pour
« vous monstrer par vraye apparence, affectueuse-
« ment formée, le vouloir qui mon plaisir ravist et
« guide celle part ; à tous dis, pour vous complaire, de
« façon telle, que vous aperceviez et puissiez bien
« cognoistre, que l'amour que vous porte, est seule à
« part singulière, et eslue en toutes aultres toutes pour
« *dame principale*... car, telle est, et toujours sera ma
« volonté loyale, et si longue sans point faillir, ne plus
« ne moins, que sera longueur de ma vie transitoire....

« Humblement requérant votre révérende paterni-
« té, doulce, bénigne, fervente et charitable, que alors
« que serez en larmes Dieu priant, en vostre *memento*,
« vous plaise me mettre au nombre de ceulx-là pour
« lesquels vous ferez à Dieu humble requête de vray
« pardon donner, à l'exemple de la lyonnèsse qui en-
« tre les aultres bestes, (ainsi que le dit le propriétaire)
« fait quand elle veoit qu'elle a faonné ses petits lyon-
« ceaulx, tous morts nez et sans vie, sa voix esforce
« sur eulx et si hault crie et brayt, que le ton de sa
« voix au bout de certains jours, aide à avoir vie à ses
« petits lyons.

« Et semblablement soit vostre plaisir de très bon cœur
« requérir N. très doulx sauveur J. C., qu'il luy plaise
« me revivifier, car je cognoys les faits de mes la-
« beurs, estre *morts parturiez*, par mon très grief
« péchée; mais j'ai espérance que vostre voix, pourra
« proufiter à me remettre en vie, par l'abondance de
« la source de la miséricorde, laquelle à ung chascun
« sans cesser, se eslargit chascun jour, tant et si très

« fort, que estimer ne se peult, sur les pècheurs qui y « viennent pour boire, ayant grant soif et désir d'avoir « d'icelle doulce et rassasiante eaue, alors qu'il y « plonge le divin *hanap* d'amère repentance, lequel « retourne rempli d'ample rémission sans jamais y « faillir à celle suffisance, qui leur est vray et entier « consentement.

« Or doncques, que vous plaise faire, que vos bonnes « prières puissent estre médiateurs pour moy, pour « parvenir à la joie de tous desirée, et bien heurée, « seule et parfaite par la vertu de Dieu omnipotent, « qui vit et règne à jamais sans fin ... auquel je prie, « qu'il vous doint en ceste mortelle vie, sainement vi- « vre, et seûrement mourir, si que puissiez vous à « Dieu l'âme rendre, necte et pure, ainsy que le dé- « sirez. »

Amen.

LE ROMAN

EN PROSE ET EN VERS

DE TRÈS DOULCE MERCY AU CUEUR D'AMOUR ESPRIS (*).



III.

René prévient ses lecteurs en entrant en matière, que cet ouvrage est le récit d'un songe qu'il eut en 1457, et pour mieux les en convaincre, il s'est représenté dormant tout habillé, la main sur son cœur, dans la première des miniatures dont il a orné son manuscrit.

On l'y voit vêtu d'une robe de pourpre, ayant des

Supplément au cat. de Gaignat, tome I.er, p. 445. — De la lecture des livres français, Ière partie, p. 274.

(*) Le manuscrit original de ce roman est un superbe in-4.o, en vélin, de cent trente-huit feuillets, relié en maroquin rouge et conservé à la bibliothèque royale sous les numéros 36.2811, fonds de la Vallière: il a été écrit, dit-on, par René, ou du moins les nombreuses miniatures qu'il renferme sont de lui.

Cet ouvrage fut vendu huit cent soixante-quinze francs, à M. de Gaignat, et M. de la Vallière l'acheta ensuite seize cent vingt francs.

L'écriture en est noire, rouge et pourpre, et les nombreuses lettres tourneures, sont peintes en or, et de plusieurs couleurs. Soixante-dix miniatures d'une beauté parfaite et d'une conservation admirable, enrichissent encore ce précieux manuscrit. (Les plus grandes ont six pouces en quarré, et les plus petites six pouces de largeur sur deux pieds six lignes de hauteur),

Il existe encore à la bibliothèque royale sous le N.o 33 fonds de Caugé, une très belle copie (de deux cent dix pages sur vélin), *du roman de la très doulce Mercy*. On y trouve aussi des miniatures, mais plus petites, et dans plusieurs des feuillets, leur place est

bas bleus aux jambes, et la tête couverte d'une toque bleu de ciel et or; son chambellan habillé d'une jacquette bleue à manches rouges, paraît arriver auprès de lui.

On lit l'exorde suivant sous cette peinture:

Une nuict en ce mois passé,
Travaillé, tourmenté, lassé,
Forment (grandement) pensif, au lit me mis;
Comme homme las, qui à soi mis
Son Cueur en la mercy d'amour..
La nuit que j'ai dit, tant confus,
Me vis, que près de mourir fus,
Car moitié lors, par fantaisie,
Moitié dormant en rêverie,
Où que ce fut vision en songe,
Advis m'estoit, et sans mensonge,
Qu'amours hors du corps mon cueur mist,
Et que à Désir le soumist.
Lequel luy disant ensement, (ensemble)
« Se doulce Mercy nullement,
« Désires de povoir avoir,
« Il faut que tu fasses devoir,
« Par forces d'armes l'acquérir,
« Si que tu puisses conquérir,
« Dangier lequel garde le fort,
« Contre tous amants à grant tort,

laissée en blanc. . . Ce manuscrit est plus moderne que l'autre. Le premier feuillet représente René endormi, sur un lit dont la draperie porte ces mots en lettres d'or: *Rex Siciliæ dormit.*

On a prétendu que ce roman du roi René, avait été imprimé in 4° en 1503, sous le titre: de la conqueste qu'ung chevalier nommé, *le Cueur d'amour espris* fist d'une dame appelée *doulce Mercy.*

Mais nous n'avons pu découvrir un seul exemplaire de cette édition.

« Où doulce Mercy est liens, (céans)
Prise en deux paires de lyens, (liens)
Qui la tiennent, Honte et Tremeur,
« Viens à moy, si auras l'honneur,
Dist Désir, et plus ne demeure,
Lors mon Cueur part o luy en l'eurre... (*)

Le royal auteur qui a voulu, dit-on, dans son ouvrage, décrire sous les noms de *Cœur d'amour* et de *doulce Mercy*, l'histoire de deux amants fidèles et leurs longues infortunes, explique ainsi le genre de roman qu'il a adopté, et s'est proposé pour modèle:

« Comme jadis, des hauts faits et proësses, des « grans conquestes et vaillances en guerre, et des « merveilleux cas, et très avantureux périls, qui furent « à fin menez, faiz et accompliz, par les chevaliers « preux et hardiz, Lancelot, Gauvain, Galhat, Tristan, « et aussi Palamèdes, et aultres chevaliers de la table « ronde, au temps du roy Arthur, et pour le *sang* « *Grèal* conquérir, ainsi que les antiques histoires le « rapportent au long, avoient estés faits et datez plu- « sieurs romans pour perpétuelle mémoire, aussi, pa- « reillement, pour mieulx vous donner à entendre « ceste mienne œuvre, qui est de la manière *de la* « *queste de la doulce Mercy, au Cueur d'amour es-* « *pris*, ensuivrai les termes de parler du livre de la « *conqueste du sang Gréal.*

Après cette courte disgression, René nous apprend, que le Cœur d'amour va partir pour aller à la recherche de la doulce Mercy, mais qu'avant d'entreprendre son périlleux voyage, il obtient pour page et écuyer, l'enjoué et *vif Desir* qui, suivant l'antique coutume, commence à le revêtir des armes qu'il doit porter.

« C'est à sçavoir d'un haubert de plaisance, faict à

(*) Avec lui à l'heure même.

« merveille, pour résister contre les coups et horions; d'un « *bran* d'acier (cimeterre) trempé en larmes de pitié, « tranchant et acéré... son hèaume fust tymbré de fleurs « d'amoureuses pensées... Oultre plus, lui bailla le dict « Désir, ung escu qui estoit d'espérance pûre, large, « grant, et plantureux de trois fleurs de: *ne m'oubliez* « *mie* (*) et bordé de douloureux soûpirs; puis lui « chaussa de ses propres mains, les très poignants es- « perons d'amoureux souvenirs, et lui amena son fi- « dèle et haut destrier Francvouloir ... Ainsi *adoubé*, l'impatient chevalier ayant écouté les bons avis de son cher compagnon Désir, part avec lui pour tenter la noble aventure qui fait l'objet de ses vœux, jurant « qu'il ne se arrêtera en lieu ferme, que par proësse « il n'ait acquis la très doulce mercy de sa très gente « dame, ou sçe non, sans faulte mourroit en la paine.»

Chevauchant avec une vîtesse sans égale, nos voyageurs ne tardent pas à arriver auprès d'une colonne de marbre sur laquelle ils remarquent une inscription en vers; Cœur d'amour s'en approche, et lit ces paroles (**):

O vous, tous cœurs gentilz et gracieulx,
Qui conquérir voulez, (pour valoir mieulx,
Du dieu d'amour, de vostre dame aussi),
Doulce grâce et curieuse mercy,
« N'ayez en vous changement de pensée,
« Pour délaisser vos premières amours....
« Soyez loyaulx, sans varier toujours...
« Pitié pour vous, ne sera lassée. »

(*) Ces fleurs, qu'on voit peintes avec beaucoup de délicatesse dans la miniature du fol. 5, sont parfaitement semblables au *myosotis scorpioïdes de Linné*, ou le myosotis des modernes, qui s'appelle vulgairement encore, *ne m'oubliez pas*. . ,et qu'on trouve communément aux environs de Paris.

(**) Voyez fol. 4, première miniature.

Les deux compagnons ayant continué leur route, se trouvent dans un lieu champêtre, où le Cœur est extrêmement surpris de rencontrer « une dame (*) qui jà « estoit ung peu ancienne, et très richement aornée « d'habits royaulx de couleur pourpre; avoit sur- « cot et cotte... sur les espaules ung manteau de verrin, « et sur son chief une couronne d'or. »

« Le chevalier estonné ne songeoit point à retenir « son destrier Francvouloir, quand la dame le prit elle- « même par la bride, si subtilement que ne lui donna « garde. »

Arrêté ainsi brusquement, le chevalier demande avec civilité à l'étrangère: « *qui elle est*, et ce *qu'elle* « *peut desirer de lui*... Il apprend alors qu'il a devant les yeux la fidèle consolatrice des malheureux, la plus « séduisante des immortelles la douce Espérance enfin ,

Sans que nul homme ne s'avance.

Elle témoigne au chevalier une bonne volonté sans bornes, mais elle ne peut lui cacher les nombreuses difficultés qui l'attendent dans son entreprise,

Car Amour veut ainsi partir
Ses biens et ses maulx despartir (partager):

Puis elle ajoute:

Mais garde-toi bien, je te prie,
Du chemin de Forcennerie;
Car fort tu irois au manoir
Droit où demeure Désespoir.

Le noble paladin promet à sa bienveillante protectrice de suivre ses sages conseils, la remercie humblement et reprend sa route, toujours « accompaigné du

(*) Voyez fol. 5, miniature 2.
(Elle représente un paysage, dans lequel paraît l'Espérance coiffé d'un bonnet en pain de sucre. La housse de son cheval est couverte de cœurs et d'ailes d'or).

« *franc damoiseau le Désir*, qui le conduit très bien « par vallées et montagnes, foretz et boys. »

Après un long trajet pendant lequel ils n'ont pu trouver à manger, nos deux voyageurs mourants de faim, exténués de fatigue, sont surpris par la nuit, et ayant aperçu un ermitage, ils se hâtent de diriger leurs coursiers vers cet asile solitaire, dans *l'espérance « d'y être bien reçus et d'y faire chière lie.* »

« Mais quel est leur étonnement en voyant saillir hors « dudit ermitaige (*) par l'huys de la chapelle, qui « estoit bas, estroit, et d'ancienne façon, une nayne « bossue, toute contrefaite de visaige et de corps!... la- « quelle avoit les cheveux presque d'un pied et demi « de hault, droits, rudes, gras et noirs, comme si ce « fust la hure d'ung vieil sanglier... Ses yeulx estoient « enflambez et reluisants comme charbons ardents.. Le « nez aveit tortu et grant... les sourcils pendants sur « les yeulx... la bouche longue et large jusqu'aux « oreilles.. les dents grandes, jaulnes et mal accoustrées.. « les oreilles plus d'une palme... le front et le visaige « noir, ridé et hydeulx.

. . . .

. . . et les espaules estoient plus haultes que les oreilles... « les bras courts, gras et vêlus.. les hanches haultes, la « jambe gresle, toute esgratignée d'épines... les pieds « avoit larges et pâtus comme ung cygne, et n'avoist « sur elle vaistu pour tout habillement, que deux « peaulx de lyon, où tout le poil estoit, nouées sur l'es- « paule... et bien ressembloit créature peu courtoise, « despite et peu amoureuse. »

(*) Voyez fol. 9.

Cette miniature qui est extrêmement curieuse, représente une église gothique et de bon goût qui touche l'ermitage. La naine y est peinte telle que l'auteur la décrit.

On serait surpris à moins; aussi, à la vue de cet étrange objet, nos aventuriers se regardèrent-ils quelque temps sans pouvoir rien dire... Revenus pourtant de leur désapointement, mais ne voulant pas manquer de courtoisie envers une semblable personne, « lors s'a-« vance le damoiseaulx Désir, comme celui qui bien luy « cuydoit, savoir la langue et le pays, et parla à la « nayne en ceste manière: »

T'en ira, nayne, se Dieu se sault (sauve),
(Pour ce que le jour nous défault)
Demande à l'ermite Léans,
Se pourrons hebergéer céans,..
Et il feragrant courtoizie,
Qui encor lui sera mérie,
Car comme chevaliers errants
Aventures alons serchans.

A peine le gentil Désir avoit-il ainsi parlé à la nayne, « le plus courtoizement qu'il sceust, cuidant très bien « hébergyer celle nuict à l'ermitaige, voylà que tout-à-« coup la nayne esprise de courroux et de mautalent, « fronsa le nez, rougit et puis pâlit le visaige de grand « despit. » Puis, sans être touchée de la faim, de la fatigue des voyageurs, et sans leur adresser la moindre offre hospitalière, elle se contente de leur demander qui ils sont:

Ce que demandez, ne que querrez...
« Ou aultrement allez-vous-en..
« Que Dieu vous mette en grant mal an..

A cette réponse incivile, le Cœur, malgré sa douceur naturelle, ne peut contenir son indignation et veut *férir la nayne*. « Mais toutefois il réfléchit qu'il est chevalier, « et qu'elle estoit femme, quelque laide qu'elle fust... Cette pensée le calme, ainsi que son écuyer, et pardonnant à la nayne refrognée, ils consentent à lui décliner leurs noms... S'étant informés du sien à leur

« tour, ils apprennent non sans frémir, *qu'elle est la « dame Jalousie...* » Les questions qu'elle leur adresse ensuite lui ayant fait connaître qu'ils cherchent le « *très beau jouvencel bel Accueil* (qui doit les aider dans leur entreprise, et qu'elle tient étroitement renfermé dans l'ermitage), la naine concentre sa fureur, a l'air de s'adoucir , s'excuse de n'avoir rien à leur donner, et leur indique la route du manoir *de bon Repos* qu'ils ont demandée... Trompés par son apparente bonne foi, les chevaliers se remettent aussitôt en chemin... Mais la méchante vieille naine , craignant qu'ils ne viennent délivrer son redoutable ennemi, leur a indiqué un faux sentier qui les conduit directement en la *Forêt de longue attente.*

Tandis que parvenus à ce lieu malencontreux, le Cueur et son écuyer regardent de côté et d'autre pour découvrir un asile, ils sont surpris par un orage subit qui les mouille en un clin d'œil, comme « s'ils étoient « *retraits du fond d'une rivière*, et qui change en découragement toutes les riantes illusions dont le chevalier s'étoit bercé jusqu'alors.

Cette déconvenue, la rencontre de la naine, la nuit qui l'environne, la faim qui le presse, la lassitude qui l'accable , font balancer le Cueur sur le parti qu'il doit prendre; il hésite même s'il poursuivra son entreprise et son chemin... Heureusement que Désir est là pour le reconforter, et lui faire entrevoir le bonheur qui l'attend:

Car, (lui dit-il), si là souffres malle nuyt,
Encores auras grand déduit...
Si songe au bien que recevras,
Quant ta doulce Mercy auras!..

Et te souvengne d'Espérance,
Qui t'a si bien noté la dance.

Séchés de leur mieux, et revenus aux douces pensées qui les occupaient, les voyageurs finissent par s'endormir sous un Tremble. Désir ne fait qu'un somme, mais son maître est effrayé par un songe sinistre qui l'aurait replongé dans sa première hésitation, si à son réveil l'écuyer ne l'eût ramené de nouveau par ses sages exhortations.

Remontant à cheval, et continuant leur chemin, les deux amis passent devant la fontaine *de Fortune*, et de là atteignent une demeure dont l'aspect riant leur permet d'espérer qu'ils pourront se délasser de toutes leurs fatigues, et reparer leurs forces défaillantes ... Mais, hélas! nos aventureux paladins sont tombés de Caribde en Scylla, et c'est chez une digne amie de la naine qu'ils se sont égarés l'un et l'autre.

Ayant pénétré dans son réduit, ils trouvent « ung « feu si petit qu'à paine y eust ung chât brûlé sa « queue, et là, voyent une grant vieille, eschêvellée, « morne et pensive qui séoit auprès du foyer et tenoit « ses mains ensemble ... Maigre, et ridée estoit terri- « blement, et à vous abrégier, il sembloit qu'elle fust « retraicte de terre, car oncques homme ne vist plus « horrible, ne plus épouvantable créature. »

Au premier abord, le Cueur la reconnut pour la dame *Mélancolie*, et en toute autre circonstance il se fut éloigné sans doute comme venait de le faire son écuyer; mais quoique héros de roman, il tombait d'inanition, et sa faim l'emportant sur la répugnance que lui causait la vieille rechignée, il s'approcha d'elle en lui disant:

Je te requiers Mélancolie,

Que tu vueille, à chère lie,
Me donner un peu de ton pain..
Car j'ay une si très grant faim,
(Et mon compagnon qu'est là hors),
Que perdons les vies et les corps.....

Moins sauvage et plus compatissante qu'il ne s'y serait d'abord attendu, Mélancolie s'empresse de présenter un morceau de pain au chevalier qui le porte à sa bouche avec avidité; mais à peine l'a-t-il goûté, qu'il le trouve si « *grévant que plus ne se peult.* » Ayant demandé de quoi il est composé, Mélancolie lui répond:

Cuer, puisque tu veulx sçavoir,
De quoy est mon pain qu'est si noir,
Je te die qu'il est d'une graine,
Qui est nommée: *dûre paine*;
Pétri à l'eaue de la rivière,
Qui va courant par-ci derrière
Qui a nom: *fleuve de larmes...*
Onc si mal pain ne mangea âme.

Le chevalier ne s'étonne plus de l'amertume qu'il éprouvait, « mais *rage de faim* le contrainct ainsi « que son écuyer, de manger de ce qu'on luy offre, « puisqu'il *n'est telle sauce que de faim...*» ils boivent aussi à plein verre de l'eaue du *fleuve de larmes.* Ainsi repus et restaurés, les paladins remercient leur hôtesse, et la prient de leur montrer la routedu manoir *de Bon Repos...* La taciturne Mélancolie, sans se refuser à leur demande, les conduit vers un pont étroit sous lequel coule une rivière rapide, et les abandonnant brusquement, elle s'éloigne, et appuyée sur son bâton, elle cherche cependant encore à être témoin de l'évènement qui va se préparer.

Le Cueur allait passer le pont, quand un chevalier

ui annonce qu'il a la garde du pas périlleux, et qu'il oppose à son passage. Ce guerrier dont l'aspect est aussi lugubre qu'effrayant, est armé de pied en cap et couvert d'armes noires. Trois fleurs de souci ornent son bouclier, et son casque est ombragé d'une tige *d'Ancolie.* (Ce terrible assaillant qui se nomme Soulcy, est un des plus redoutables ennemis de doulce Mercy): sans autre préambule, il fond sur le pauvre chevalier Cueur, et sans lui donner le temps de s'affermir sur ses arçons il le culbute au beau milieu de la rivière...

Épouvanté de la disparution de son maître, le malheureux écuyer se livre à son désespoir, et l'auteur sans se mettre en peine du sort du paladin, le laisse au fond de l'eau, et vient instruire son lecteur de la réunion inattendue d'Espérance et de Bel Accueil.

Cette noble dame, *présente partout*, s'étant mise sur les traces des voyageurs, arrive à l'ermitage de la naine pour lors absente, et délivre le beau prisonnier *Bel Accueil*, avec lequel elle déloge « sans bruit, à pié, « et tout bellement le petit pas, en devisant de leur « mieux. Ils ne se séparent qu'à l'entrée de la forêt de « longue attente, afin de chercher le Cueur chacun de « leur côté... là, ilz s'entrebaisèrent et accolèrent, et Es« pérance fit des offres de service si touchantes à son « jeune compaignon, qu'il ne se peust tenir que les « larmes ne lui cheussent des yeulx, pour les doulces « paroles qu'elle lui disoit (*). »

Cependant, Espérance arrive si à propos auprès du Cueur, qu'elle le sauve de son désastreux accident. Revenu sur les flots, il avait saisi un des poteaux du pont et s'y tenait accroché de toutes ses forces, quand sa bienfaitrice lui tendit la main pour le mettre à terre. On se figurera aisément sa douce surprise et sa pro-

(*) Voyez fol. 22.

fonde reconnaissance. « Aussi, il s'entresuivit telle joye « et telle feste que faict pas à dire.. » d'autant plus que l'écuyer Désir vint la partager.

Mais cette joie ne fut pas de longue durée, car Espérance quitta aussitôt le Cueur, « en l'exhortant à se « munir d'un courage à *toute épreuve, attendu qu'il « en aura moult besoin.* »

Désir et son maître ayant pris une route différente de celle de leur noble amie, arrivent au Chastel dénué de lyesse, »

Dont est maîtresse,
Dame Tristesse...
Et de ce chastel est seigneur,
Courroux, qui à maint fait douleur...
Nul n'y entre pour avoir joye.

Le seigneur châtelain et sa dame se trouvant absents par hasard, leur manoir paraît presque désert, et en effet, la seule Paresse en avait alors la garde.

Quoique Cueur d'amour ne fut pas encore essuyé de son bain, il persiste néanmoins, à tenter cette nouvelle aventure, et pressant son destrier Franc vouloir, de ses éperons, il a bientôt franchi rapidement « l'entrée de la cour, suivi du damoisel Désir. Là ils, « rencontrent de prime face, dame Paresse toute délacée, et eschêvelée... les lacets de ses souliers et les « jayrettières de ses chausses, lui trainoyent après les « tâlons ; sa robe estoit desnouée en plus de vingt lieulx ; « ses yeulx avoit tous chassieulx, et les mains ordes et « deslavées, et les tenoit ensemble devant son ventre.

« A la vue des chevaliers, elle s'écria si merveilleusement, et si horriblement, qu'il n'est homme qui « n'en eust frayeur... Alors, *Courroux*, le chastelain, « quand il l'ouyst, fist fermer hastivement l'huys du « maître donjon, et mist la tête par la fenestre, et

« veist les compaignons, emmy la court... si leur dist: »

Mais que cuidez-vous devenir?..
Diables vous ont fait cy venir...
Vous m'avez faict injure et tort..
Mais briefvement en aurez mort..
Or, m'attendez là, ung petit...
Car je vais de bon appétit...

Sans s'émouvoir des menaces fanfaronnes de Courroux, Cueur d'amour s'affermit sur ses étriers en saisissant sa lance; son écuyer se place à ses côtés en l'imitant. « Alors, ayant vu ouvrir l'huys du maistre « donjon, les voyageurs examinent leur ennemi Cour- « roux, armé d'une cuirasse couleur de tanne, et ayant « sur son escu, trois plantes de chardons piquants, à « une branche d'épine noire au travers... et sur son « heaume, la teste d'ung dragon, artificeusement faicte, « et gectant feu par grant despit.

Les deux champions en présence ne tardent pas à s'attaquer avec fureur, et leur premier choc est si impétueux qu'ils se renversent en même temps... Relevés aussitôt, le combat recommence avec un nouvel acharnement, et malgré la valeur brillante de Cueur, le châtelain paraît avoir un moment l'avantage et il en profite pour se moquer de lui ... Le chevalier furieux alors, « d'ire et de maltalent espris, estraint les dents, « et se jetant violemment sur son adversaire, lui fend le heaume d'un revers de sa bonne épée... » Il prend à son tour sa revanche de moquerie, et quoique Courroux se défende avec rage, ses efforts deviennent impuissants, et il est forcé de se rendre à discrétion « *fort mal adoubé.* »

Témoin de ce sanglant combat, dame Tristesse accourt toute éperdue et éplorée, aux genoux du chealier, qui touché de sa requête lui accorde la vie

du chatelain, quoique *gueres belle ne fust...* » mais auparavant il oblige Courroux de promettre de mieux se conduire à l'avenir.

Tous ensemble s'étant alors rendus au manoir, Tristesse qui paraît chercher à reconnaître la générosité du vainqueur, l'engage à héberger chez elle avec son écuyer Désir. Oubliant sans doute qu'ils sont dans le château *dénué de lyesse*, ils acceptent de grand cœur, et d'abord on les reçoit avec une extrême courtoisie... un chevalier s'offre même pour les désarmer, et le Cueur le laisse faire, ignorant que c'était *le terrible Soulcy*, dont il n'avait pas eu le temps de voir le visage sur le pont périlleux... On annonce ensuite le festin et les voyageurs se mettent à table, bien disposés à y faire honneur... « mais à paine « soupent les compaignons, que ouyrent incessamment, « plaintes et plours, et lamentations de gens ... lors, « commencèrent à penser, et à faire piteuse chière ... « car bien leur sembloist que l'hostel, n'estoit pas « trop joyeulx. »

Apparemment que l'attentive châtelaine s'aperçut de leur surprise, car pour les récréer, « elle les prie « qu'ils allassent ung petit esbattre par céans, et ils « verroient merveilleux édifices » ... Prenant un flambeau à la main elle les guide elle-même... « ains les « deux compaignons regardoient et escoutoient; mais « oncques n'allèrent en lieu, que toujours n'oyssent « pleurs et lamentations; finalement l'artificieuse créature, les mêne, après mille circuits, dans une tour fort ancienne en les engageant à y monter.

Tandis que plein de bonne foi le Cueur passe le premier, une planche pourrie se brise sous lui, et il tombe au fond d'une noire prison, toujours monté sur son destrier.

Enchantée du succès de sa fourberie, Tristesse rit alors pour la première fois de sa vie, mais son contentement ne fut pas complet, car le fidèle Désir ayant ainsi vu son maître en tel désarroy, s'échappa miraculeusement, et courut « à bride abattue vers *l'hostel du* « *dieu d'amour*, afin d'y chercher aide et assistance « pour le malheureux chevalier. »

Arrivé dans ce lieu célèbre, Désir rencontre l'aimable *humble Requeste*, l'un des poursuivants d'amours... Ils s'abordent avec courtoisie, entrent en propos, et l'écuyer apprend non sans effroi, que *Refus*, *Dangier*, « et *Mallebouche*, à la tête de tous les malveillants, « sont parvenus à s'emparer *de doulce Mercy*. Témoin de la douleur de Désir, *humble Requeste* l'engage à se présenter à la tente *d'Honneur*, l'un des capitaines d'amour.

Désir ayant suivi ce conseil, expose les malheurs du chevalier Cueur, demande des secours pour l'en arracher, et obtient une réponse des plus gracieuses que les effets suivent de près. *Renom*, *Plaisir* et *Déduit*, qui haïssent mortellement *Courroux* et *Tristesse*, s'offrent volontairement pour délivrer Cueur, et avec ce puissant renfort, l'écuyer reprend la route du château *dénué* de *lyesse*, où son pauvre maître gémissait dans l'esclavage... Chemin faisant, l'orateur *Renom*, à la tête de la petite troupe, se mit à la haranguer... Et, « quant « les compaignons se ouyrent ainsi semonder et admo- « nester de bienfaire, le cueur leur crust au corps tel- « que n'y eust si petit, qui à cette heure, ne cuidast « bien valoir Lancelot ou Hector de Troye... »

(Ici le romancier abandonne un instant le corps d'armée, et ramène ses lecteurs auprès du souffreteux prisonnier). « Se voyant ainsi enfermé, il fut *trop dure-* « *ment esbahi et courroucé, et cuidant Désir mort*,

il ne pouvait conserver la moindre espérance de se sauver ; il se lamentait douloureusement, comme on peut bien le croire, lorsque pour l'achever, *Mélancolie* proche parente de *Tristesse* se glissa vers lui pour lui apporter encore *du pain grévant de dure « paine et de l'eau du fleuve de larmes...* Force lui « estoit de s'en nourrir. »

Au milieu de sa détresse, un grand bruit retentit au pied de la sombre tour du captif solitaire... Il prête une oreille attentive, et parmi les cris qui se succèdent, il distingue la voix de *Mélancolie* qui répète ces paroles d'un ton courroucé:

« Vous n'estes que deux cuidereaux (étourdis)
« Et deux très méchants truandeaux (vilains mendiants). »

Le compliment s'adressait aux gentils cavaliers *Plaisir et Déduyt*, qui, guidés par le fidèle écuyer, « attaquaient déjà le chastel, où était enfermé Cueur d'a-« mour. » En vain *Courroux* cherche-t-il à les repousser et à se défendre vigoureusement... Son général, *l'invincible Soulcy*, vient d'être étendu sur la grève par *Plaisir*... A cette vue, l'épouvante devient universelle dans le château...

Tout fuit, et sans s'armer d'un courage inutile, Courroux et *sa maisnie* vont chercher un asile auprès du redoutable *Mallebouche.*

Au comble du bonheur, *Désir*, sans perdre un instant, vole vers la vieille tour pour briser les fers de son maître, et en se voyant, « ils s'entrecollèrent si roide-« ment, que de grant joie se pâsmèrent tous les deulx, « à chief de pièce... »

Après de mutuelles félicitations, des compliments sans nombre, et de sincères remerciments, la troupe victorieuse se remet en marche, et arrive au pavillon d'*Honneur*, où elle est reçue avec la plus grande distinction...

Mais le Cueur « n'avoit repos, ni trève qu'il ne fût pré-
« senté au *Dieu d'Amour*, et il prend congé d'*Honneur*,
« qui lui donne, ainsi qu'à ses compagnons, des lettres de recommandation... Dame *Largesse* se met de la partie, et suit la joyeuse troupe dont le voyage est un mélange de mésaventures, de privations et d'accidents.. Plusieurs des chevaliers *en plaisantent, et solacient*. Mais Cueur d'amour en proie à ses amoureuses pensées, et se souvenant encore avec « amertume de son baing et de sa vieille tour, « n'entend point raillerie, et « se fâche contre son écuyer qui lui répond: »

Cuer, si plus nous voulons farcer,
Nostre ennuy ne saurons passer...
Pour Dieu, en mal ne le prenez,
S'il vous plaist... pardon m'en donnez.

Le chevalier se calme, chacun reprend sa gaieté, et la petite caravanne continuant son voyage, bivouaque sous un pin touffu, où l'auteur juge à propos de la laisser dormir quelque temps.

Il amène alors ses lecteurs vers le capitaine des médisants, le chef des ennemis de *doulce Mercy*, le terrible et redoutable *Mallebouche*... Ce dangereux général habite auprès de la *rivière ténébreuse*, et c'est sur ses funestes bords qu'il médite dans l'ombre de nouveaux forfaits. Il a appris en frémissant de rage, par *Tristesse* et *Courroux*, que Cueur d'Amour échappé de prison songeait à venir délivrer *doulce Mercy*... Déjà il a envoyé ses satellites dévoués dans tous les lieux où il présume que le chevalier aura pu passer; il leur a donné l'ordre de l'attaquer, et attend à chaque instant la nouvelle de sa défaite, quand il apprend « par *deux espies* que ses gens ont vu passer « Cueur d'Amour et n'ont pas osé lui livrer bataille.

Transporté de fureur à ce récit, *Mallebouche* s'in-

digne, écume de rage, et s'adressant *aux espies*, ainsi qu'à ses troupes, il les complimente de cette manière:

Orde, puante *villenaille*,
Vous estes meschants *truandaille*,
Quant vous n'avez osé saillir,
De trois *ribaudaux* assaillir,
Qui s'en vont à la *ribaudie*,..
Allez vous-en ... Dieu vous *mauldie*..
Qui bien vous feroit vostre droit,
En ung gibet on vous pendroit...

Les ayant congédiés de la sorte, *Mallebouche* fait de grands préparatifs pour attaquer le Cueur . . ., il se hâte surtout de faire prévenir *Dangier*, guichetier de la *belle doulce Mercy*, de se tenir sur ses gardes, et de ne rien négliger pour la soustraire aux regards de Cueur et de ses compaignons.

Ceux-ci s'étant enfin réveillés, se trouvent dans la plaine de *Pensée ennuyeuse*, dont il leur tarde de sortir d'après l'accueil qu'ils reçoivent dans la plus belle habitation de la contrée, la *maisonnette de Grief soupir*, où le hasard les a conduits.

« Leur hoste estoit maigre, vieil, ridé, pâle, et « descoulouré ... la barbe grande, et les sourcils lui « couvroient les yeulx... » Tout le reste du manoir répondait à l'extérieur de *Grief Soupir* qui, pour régaler ses convives leur présente quelques morceaux de pain noir.

Cette prodigalité ne les tentant nullement, ils s'éloignent plus vîte encore qu'ils n'étaient venus, et cheminant sans s'arrêter, ils arrivent dans un ermitage bien différent où ils trouvent « ung ermite qui bien preud-« homme ressembloit, » et leur annonce qu'il ne demande pas mieux que de les héberger, s'il a l'appro-

bation d'une belle dame qu'il a déjà reçue chez lui... Il va la chercher, et l'on se figure aisément la joie et l'agréable surprise des compagnons, en reconnaissant leur meilleure amie *Espérance!..* Un excellent souper vient ajouter encore à la satisfaction générale, et le Cueur ainsi que ses serviteurs se dédommagent alors amplement de toutes les privations auxquelles ils avaient été condamnés.

Le lendemain, ayant entendu tous ensemble la messe du *St. Esprit* que leur dit le vénérable ermite, Dame Espérance s'adressant à ses amis les encourage de nouveau dans leur dessein, mais elle les prévient que d'autres périls leur sont réservés, et qu'ils doivent s'attendre à de grands malheurs... Puis elle leur indique la route qui doit les conduire à *l'île d'amour*, et tandis qu'ils sont occupés à lui exprimer leur reconnaissance, elle disparaît on ne sait comment et s'évanouit à leurs regards surpris, ainsi qu'une légère vapeur du matin, emblême quelquefois trop frappant de cette séduisante immortelle.

D'après les derniers conseils d'Espérance, le Cueur et sa troupe ayant été s'embarquer sur une jolie nacelle, y trouvent plongées dans un doux sommeil, deux courtoises demoiselles nommées *Fiance* et *Attente*; réveillées bien vîte, elles s'emparent des rames et des avirons, et font naviguer les guerriers qui, peu accoutumés à quitter la selle de leurs chevaux, sont violemment travaillés du mal de mer... Cependant ils reprennent courage, et continuant leur traversée, ils arrivent auprès d'un rivage où s'offrent à leurs yeux émerveillés, « *la tendre Amitié*, et sa sœur *Compaignie* qui toutes « deux peschoient à la ligne... » Il était impossible à ces preux et galants chevaliers de passer devant elles sans les saluer, et la petite flotte débarque aussitôt... On

s'approche des belles pêcheuses, les doux propos s'ensuivent, et sensibles à cette courtoisie, Amitié et sa sœur « régalent et festoyent de leur mieulx les voya-« geurs, avec du pain cuyt et du poisson rousty. »

Mais des heures écoulées si doucement ne font pas arriver vîte; il fallut songer au départ, et se rembarquer sur la nacelle... « Alors les deux pucelles *Fiance* « *et Attente*, si montèrent là sus, au plus hault du ro-« chier pour regarder le temps, et veoir s'il estoit bon « pour faire leur voyage... »

« Si virent lors, l'air nect et pur, sans vent et sans « nuée, et le jour gaignoit la nuict, esclardissant par « façon que la lune n'avoit clarté que peust le cler jour « surmonter... Et jà les oiselets s'appeloient l'ung l'aul-« tre... D'autre part, la mer estoit coye et seraine, et « ne bruyoit en façon nulle, ne que fist ung estang... « Les mouëttes aussi commençoient à voler par-dessus la « marine, et d'autres s'y troittoient sur le sablon me-« nu, que beau les faisoit veoir... Le jour tant s'esforça, « qu'il envoya couchier la lune, et les estoylles, si que « plus nulles au ciel n'apparoissoient. »

Avec un temps aussi favorable, la navigation ne pouvait qu'être heureuse, et rien n'ayant troublé la douceur de ce voyage matinal, la flotille conduite par les gentils pilotes, arriva en peu de temps et sans encombre, à la vue de la fameuse île d'amour.

A son aspect seul, peu s'en fallut que les voyageurs ne perdissent à la fois leurs yeux, leur esprit et leur raison, tant ils furent éblouis d'une foule d'objets merveilleux... « Ils furent tous si surpris et esbahis, qu'ils « ne sçavoient où ils estoient.,. Il ne sembloit pas que « ce fust chose terrienne, mais chose célestiale; car l'é-« glise estoit bâtie sur une rôche de diamant fin, et les « murs de marbre et de jaspe... Elle estoit couverte de

« lames de fin argent, gentiment esmaillé d'estoilles d'azur. »

(René continue ici sa brillante description, et l'on dirait un récit de *Sindbad le marin* dans les mille et une nuits).

Mais cette île fortunée qui n'est pas d'un abord facile, devient pour plusieurs passagers une nouvelle terre promise, où l'on ne pénètre pas plus que le législateur des Hébreux... Pendant qu'on cherche les moyens d'y débarquer à travers les rochers qui la bordent de toute part, l'écuyer *Désir*, dont le caractère moqueur et gai profite de tout pour *solacier*, recommence encore des plaisanteries qui ne sont pas mieux acceuillies que la première fois par le chevalier Cueur... *Largesse* les sermone tous deux, les remet en bonne intelligence, et on descend enfin à l'hospital d'amours.

C'est *Courtoizie*, la belle infirmière de ce lieu, qui vient recevoir les nouveaux Argonautes, et qui s'est dévouée à attendre « sans cesse et à toute heure, les po« vres amoureux pour les hébergier... » On doit présumer que son accueil fut des plus gracieux; et en effet, elle ne négligea rien pour le rendre aimable... La présence de la sensible *Pitié*, son amie, qui se trouvait avec elle, y contribua encore; car cette compatissante personne prit aussitôt le plus vif intérêt pour Cueur d'amour et ses compagnons.

Le chevalier amoureux, qui cherchait à s'instruire et à profiter de ses voyages, ayant entendu parler alors du fameux cimetière de l'*hospital d'amour*, témoigna ainsi le désir d'aller le visiter:

Madame, Dieu vous doint bon soir,
Tel que pour moi vouldroye avoir...
D'une chose vous veuil prier,
Que me veuillez monstrer demain

La sépulture feu maistre *Alain*,
Autrefois l'ai vu dès en m'enfance,
Car estoit du pays de France;
Et aussi le grant cimetierre,
Où plusieurs corps gissent en bierre,
Il vous plaise me le montrer,
Afin d'en savoir raconter....

L'honnête *Courtoizie* se prêtant volontiers à tout ce qui peut lui plaire, les conduit avec les autres voyageurs vers cette dernière demeure des illustres amoureux: « Le portail en estoit hault, grant, et large à « merveilles, auquel, devant, avoit une voulte an-« cienne, faicte de pierre d'allebastre moult blanc, « sous laquelle estoient contre le mur clouez, blasons « assez riches, grants et beaulx, et les devises de plu-« sieurs de ceulx-là à qui estoient les dessus dits bla-« sons, avec les noms, titres et seigneuries, et la cause « pourquoi ils estoient là passez et venus en leur « voyage.

« A donc les trois compaignons Cueur, Désir et Lar-« gesse s'arrestèrent tous coys... Mais lors, Cueur, du « premier cop, jecta les yeux au blason de César, (*) « l'empereur très puissant et vaillant conquéreur; lequel « blason estoit: *d'or à une aigle de sable à deux têtes,* « *et le chief y estoit de gueules à quatre lettres d'or*

(*) Le blason de César est à gauche de la chapelle voûtée où sont placés les écussons. Dans le lointain paraissent les tombeaux. Désir les regarde les bras croisés. Il est vêtu d'une jaquette rouge, et de pantalons bleus; sous sa toque noire pendent de longs cheveux blonds. Le Cueur paraît armé de pied en cap, mais sa visière est levée. Courtoisie vêtue d'une robe bleue, porte un voile blanc et un manteau lilas et or.

Voyez fol. 70 à 81.

« *entre quatre points* S. P. Q. R., puis une longue épi-
« taphe. (*) »

Venaient ensuite les autres blazons suivants:

D'Auguste, Néron, Marc-Antoine, etc.

David: une harpe d'or garnie de cordes d'argent, sur un champ d'azur.

Thésée: de gueules au dragon d'or volant.

Enée: de sable à une aigle d'or.

Achille: écartelé d'or et d'azur.

Hercule: de gueules à trois colonnes d'or.

(Hercule suys, nommé le Fort et le Vaillant,
Qui de Jove fut filz vertueux et puissant, etc.)

Paris: d'azur, à trois crapauds d'or rampants.

Troyle: d'argent à un lion de gueules, assis en une chaire d'or.

Diomèdes, d'or à la tête de lion d'azur.

Lancelet du Lac: bandé d'argent et de gueules.

Tristan: d'or à une bande de pourpre.

Ponthus: les armes de Galice. Ecu noir semé de larmes blanches.

Le petit Arthur de Bretaigne (**) figure dans cette

(*) Elle est trop insignifiante pour la rapporter.
Je Julles dit César, d'exercite docteur,
Et de la république premier appréhandeur.

On ne sera pas surpris de voir René donner des blasons aux anciens preux, car avant lui les rabbins avaient prétendu qu'Adam lui-même et ses enfants en portaient.

(Voyez le triomphe des neufs preux. Inf. goth. 1487. Guignat nº 2346.

J. Bouchet, annales d'Acquitaine, fol. 68.)

(**) « C'est sans doute celui qui fut occis d'ung glaive, dit Dom « Bouchet, par son oncle Jean le roi d'Angleterre, qui le poussa « lui et son cheval dedans la mer, qui lors estoit enflée et pleine de « diverses ondes, et oncques depuis ne fut veu. »

noble assemblée, mais son blason n'est pas peint sur la voûte gothique. On y voit seulement ces vers:

Le petit Arthur suis, puis fu duc de Bretaigne,
Qui maint noble vassal menay sous mon enseigne.
De gentilsfemmes, fis en mon temps grant refus,
Dames, damoiselles, filles de puissants ducs..
Et de comtes aussi, que bien povoie aveoir,
Quand d'en estre amoureux j'eusse fait mon devoir.
Mais oncques je ne veux à ce, moy consentir.
Et toutefois amour m'a fait son dard sentir..
Car ma personne fut esprise et embrasée,
D'une par quy j'ay ci, mon enseigne apportée.
Jehannette *de l'Estange* estoit son propre nom,
D'assez pôvres parents et de simple maison.

Les curieux voyageurs ayant visité les tombeaux et blasons anciens, continuent leurs remarques, toujours guidés par Courtoisie... Arrivés à l'écu blasonné de Louis duc d'Orléans, si indignement assassiné, ils lisent avec attention et intérêt son épitaphe qui commence ainsi (*):

Loys duc d'Orléans, fils au roy Charles-Quint.
Doulx, courtoys et bening.... etc. etc.

A côté de ce blason était celui de Jean, duc de Berry (**), avec cette inscription:

Arthur I.er fils de Geoffroy surnommé *le Beau*. comte d'Anjou, fut assassiné en 1202. Il avait été accordé la même année à Marie de France, fille de Philippe-Auguste.

Il existe un roman sous le titre de petit Arthur de Bretaigne.

(*) Voyez fol. 82 du manuscrit.

(**) Jehan de France duc de Berry et d'Auvergne, comte de Pon. thieu d'Étampes et de Boulogne, (fils du roi Jean, mort à Londres, hôtel de Savoie le 8 Avril 1344). Il était frère de Louis I.er d'Anjou, aïeul de René.

Jehan duc de Bérry suis, et de vérité saige,
Qui en tenant prison, et pour mon père ostaige,
Le roi Jehan qui estoit ès mains des Anglais pris,
Je fus si ardemment d'estre amoureux espris,
D'une dame anglaische, servante au Dieu d'amours.
Que vaincu me sentis par ses gracieulx tours..
Pour elle prins ung mot, et mis sous mon escu:
Le cygne blanc navré; autre mot puis n'y fu;
En ses lyens me retint, dont je ne puis partir.
Et lors me commanda le Dieu d'amours tenir,
Moy rendre son subject avec ceulx qui y sont.
Apportant mon blason comme les aultres font.

Ce prince né à Vincennes le 30 Septembre 1340, fut fait prisonnier à l'âge de seize ans, à la bataille de Poitiers, le 29 Septembre 1356. Il épousa Jeanne d'Armagnac, et mourut le 15 Juin 1416 à l'hôtel de Nesle. Il aimait beaucoup la littérature, et fit traduire en français le roman de Mélusine écrit en latin par Jean d'Arras.

Christine de Pisan lui envoyait chaque année pour étrennes, les ouvrages qu'elle venait de composer. En 1403, elle lui adressa son épître de la déesse Othéas à Hector de Troyes.

Il eut pour secrétaire le fameux alchimiste Flamel.

Le duc de Berry possédait plusieurs manuscrits curieux, et entre autres la bible, ou ces mots étaient écrits de sa main: « Ceste bible « est à Jehan, fils du roi de France. » Elle avait appartenu à son père, et l'on prétend que Henry II la donna à Diane de Poitiers.

Jean duc de Berry avait pour devise un ours et un cygne, avec ces mots: *Orsine le temps vendra.*

. . . .
Le bon vouloir de ce duc valeureux.
J'ai entendu qu'il était amoureux,
D'une jadis ayant à nom: *Ursine.* .
Il est certain. Vous voyez l'ours et le cygne.

(Dialogue en vers tiré de l'hist. de Berry, fol. 231.
L'ours et le cygne étaient sculptes à la cathédrale de Bourges On les voyait aussi ciselés sur un calice d'or, émaillé d'azur audehors).

Le mot *Espérance* se trouvait sous l'écu de Louis duc de Bourbon, avec cette inscription:

Loys duc de Bourbon, suys nommé par droiture,
Courtois et gracieulx, et de gente faicture;
Qui de toute beaulté et doulceur par mesure
Fu assez accompli, Dieu merci, et nature..
Mainte dame d'honneur, si ont mise leur cure,
Que mon corps fust contrainct d'amoureuse aventure,
Maint œil m'ont assailly de leur aspre pointure,
Mon escu est enclos d'une doulce sainture,
Espérance est le mot dont l'escript toujours dure;
Mais nonobstant tout ce, je vous promets et jure
Q'Amours m'a fait enfin par sa labour obscure,
Mettré cy mon blason, dont vous voyez la figure.

« En 1416, dit Chartier, vint l'empereur Sigismond à Paris, et « le festoya moult grandement le duc de Berry qui estoit son oncle, « et en ce temps mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et fust « enterré en la chapelle de son palais à Bourges, laquelle il fist faire « de son vivant. »

« Celuy duc fut un prince large et sage, et habandonné à tout le « monde, et en espécial aux pôvres gens et estrangers, et fist repré- « senter sur la grande porte méridionale de l'église des saints Inno- « cents en l'honneur de Loys, duc d'Orléans son neveu, l'histoire « des trois morts qui apparaissent à trois chasseurs dans une « forêt. »

Il mourut après tous ses enfants, et ses biens furent réunis à la couronne. Voici son épitaphe:

J'ai esté grand de race et d'apparence,
Filz et frère, oncle à trois rois de France,
Aux princes cher, des peuples honoré,
De mon Berry, peut s'en fault adoré.
Mais je vois bien qu'au sang, n'en la grandeur
N'aux bien mondains, ne gist pas le grand heur.
Le sang royal, ne les próvinces larges,
N'exemptent point les princes de grant charge:
La vertu seule allége un fardeau fort,
Et à la fin peut exempter de la mort.

Désir et Cueur voient ensuite un blason dont l'écu est semé de trois fleurs de lys d'or, et suspendu au cou d'un cerf ailé, mais si élevé, qu'ils ne peuvent en lire l'inscription ni deviner à qui il appartient. (On pense que ce blason était celui du malheureux Charles VI, qui, au rapport de Froissart, adopta un cerf-volant pour emblême, à cause d'un songe où il crut être monté sur un de ces animaux. On sait aussi que chassant dans la forêt de Senlis, il prit un cerf vivant ayant au cou un collier de cuivre et ces mots: *Hoc me Cæsar donavit.*

René voulut sans doute donner un souvenir à cet infortuné monarque, et éviter de parler de l'aliénation de son esprit).

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, a aussi son *tymbre* dans ce lieu célèbre, et l'on peut remarquer que ses armes sont extrêmement soignées dans le manuscrit.

Voici les vers qui le désignent:

AUTRE ÉPITAPHE.

Je Jehan, fu!z filz de Jehan roi de France
De Berry duc, et de tout Poictou comte,
Prins grand labeur, mettre hors de souffrance,
Les bons François, contre Anglois à leur honte,
Puyz fus contrainct par mort rendre à Dieu compte
Quand je euz vescu par nonante ans,
En tout honneur, malgré tous mes muysans,
Qui fut en l'an mil quatre cent et seize,
Je édiffiay logis grans et plaisans.
Priez à Dieu que mon âme ès cieulx se aize...

Il avait fait commencer le château de Melun-sur-Yeurre. Il faisait battre monnaie.

(Voyez Alain Chartier, p. 26. — Annotations, ibid. p. 821. — Science héroïque, fol. 467. — Essais de curiosités, bibl. par Pâgnot, an XII, hist. de Berry, fol. 231).

Dans l'inventaire des livres de Jean de France par le Laboureur, on trouve ces mots: « Heures esquelles le roi Jehan apprist lire « Prisées, cent vingt-cinq livres. »

Je Philippe de Bourgogne, tel est mon nom tenu,
Qui en amer me suis tout mon temps maintenu,
Où le Dieu d'amours m'a doulcement soustenu;
Mais en la fin lui est de mon faict souvenu,
Dont force m'a esté que je soye venu,
Vers luy comme son serf, lequel m'a retenu.
Et pour ce que je sçay par estre embattu
De batailles d'amours que j'ay esté vaincu,
En plusieurs nacions où me suis combattu,
Je me suis en présent au Dieu d'amours rendu,
Et viens à l'hospital apporter mon escu,
Et dessous le portal l'ai doulcement pendu.

Vient ensuite l'écu de Charles, duc d'Orléans, ainsi expliqué:

De Charles V de France, roy vertueux et saige,
Fu fils du fils, nommé Loys par droit usaige,
Qu'en son temps pour sa part, tient vraiment l'éritaige
D'Orléans la duché, voire en appasnaige,
Après lui possédée; puis par mon hault couraige
Tins pié coy en bataille, dont souffris maint dommaige,
Car prins fu des Anglois et mené en servaige..
Et tant y demourai qu'en apprins le langaige..
Par lequel fus accoint de dame belle et saige,
Et d'elle si espris, qu'à amours fis hommaige;
Dont maints beaulx dicts dictiés, bien prisez davantaige,
J'ay mis mon blason cy eslevé en cet estaige.

A côté de ce blason, se remarquait celui de Charles duc de Bourbon qui portait ordinairement pour devise *le feu grégeois*.. On lisait sous son écu:

Charles de Bourbon suis, qui grant renom avoye,
En gracieuseté où temps que je régnoye.
Entre tous me trouvay joyeulx et esbattant,
Comblé de plusieurs biens que l'homme est désirant
Courtoizie, beaulté, bonté, trésor, largesses,
Sens et honnesteté, bon advis, grand prouësse,
Des dames assailly, plus que mon père assez,
Dont par l'ardeur d'amour, je prins comme sçavez
Pour mon mot *feu grégeois*; mais néanmoins mon feu,
D'aller à l'hospital à la fin contraint feu,
Hommage à Dieu d'amours, comme les autres fis,
Et dessus le portal, le mien blason assis...

L'auteur continue ainsi ses descriptions:

« Ung autre escu avoit joignant de cestuy, lequel es-
« toit plus grant et spacieulx: au-dessus, avoit une
« couronne d'or, lequel estoit à une souche d'or,
« paincte par semblant là pendu, et n'avoit la dicte
« souche, que ung *seulet vert-scyon;* lequel escu es-
« toit en chief de trois royaulmes: Hongrie, Sicile, et
« Jérusalem... et en pied aussi de deux duchés, Anjou
« et Bar. Sous lequel blason avoit lettres, en langage
« françois escriptes, qui disoient (*). »

Je suis René d'Anjou, qui se vueilt acquitter
Comme coquin d'amours servant de Caymander
En cuidant mainte belle à moi acoquiner,
Et ma Caymandrie, coquinant esprouver.
De maintes qu'ont voulu mon cœur racoquiner,
Par leurs coquinants yeulx, de plain veut l'emporter,
Et par leur doulx langaige, atraire et enorter

(*) Nous rapportons ces vers singuliers dont il est difficile de pénétrer le sens, et qui paraissent une plaisanterie. . .

D'estre leur serviteur... dont sans nulle nommer,
Dames et damoiselles, et bourgeoises donner,
Leur ay du tout, m'amour par de là leur changer..
Pour ce, le Dieu d'amour, m'a fait ci adjourner
Pour mon blason y mettre, si l'ai fait apporter.

(M. Bodin qui paraît avoir composé son extrait du roman du Cœur épris, sur le manuscrit No. 33 de la bibliothèque royale, rapporte ainsi ces vers dans le 2e volume de ses intéressantes recherches historiques sur l'Anjou:

Je suis René d'Anjou, qui me viens présenter
Comme coquin d'amour à la fin de conter,
Mon fait entièrement, sans en rien méconter,
Envers le Dieu d'amour qui m'a voulu tenter
Plus qu'autre son sujet, pour le vrai raconter.
Car maintes dames sont moi venu enhorter
Et plusieurs damoiselles qu'il falloit contenter;
Bourgeoises et bergères me faisoient lamenter,
En Italie, en France où m'allois déporter,
Afin de passer temps, moi cuidant exempter,
Mettre ci mon blason, lequel viens apporter
Comme jy suis tenu afin de m'acquitter (*).)

Loys de France dauphin du Viennois avait son blason à côté de celui de René; on y lisait au-dessous (**).

(*) Tome II, p. 7, ch. I.er

(**) René craignait-il déjà ce prince en 1457, et voulait-il l'adoucir à son égard par ses louanges?... Est-ce une ironie, ou pensait-il alors du dauphin ce qu'il en rapporte ici?... Cependant son caractère était bien connu, puisque Charles VII disait: « Le duc de « Bourgogne nourrit un renard qui lui mangera ses poules. »

« En armes preux et fier, et en amours courtoys,
« Qui volentiers ay veu, et encore voir vais,
« Dames et damoiselles requerrant leurs octroys,
« Car estre vueil leur serf, et vray homme de foys,
« Du Dieu d'amour sans faulte, loyaument, et c'est droys,
« Voyre toute ma vie, sans y faire desroys.
« Et ainsi le promets en foy de fils de roi. »

Les vers suivants se voyaient sous l'écu blasonné de Charles, comte du Maine, frère de René.

« Je Charles d'Anjou viens, moy offrir humblement,
« Au noble Dieu d'amour, et lui faire présent,
« De mon corps pour vassal, contraint et asservi,
« Comme celui qui l'a tout son temps bien servi,
« Et qui a par luy eu, de très amoureux dons...
« Si me viens présenter, *ensevré de chardons*
« Que comme amour poingt fort, qui y a trop fiance,
« Suys poingt et ensevré d'amoureuse poincture.
« Par quoy, prends les chardons et porte en ma paincture,
« Et viens en l'hospital, et mon blason apporte,
« Pour le mettre et asseoir doulcement sur la porte.

Les voyageurs examinent ensuite l'écu de Gaston de Foix, (infant de Navarre, dit le prince de Viâne, qui épousa en 1461. Madelaine de France, sœur de Louis XI). Ce prince était ainsi désigné:

Je Gaston de Foix, viens pour moi humilier
Afin qu'amours ne puist encontre moi crier;
Moy qui en plusieurs lieux, m'ay voulu esprouver
Touchant d'armes les faicts, esquels sans varier,
Ne pense que rien eust qui fust à reprouchier...
Mais néanmoins que j'ay conduit maint souldoyer,

Le dart d'amour m'a poinct, qui me fait soulcier,
Parquoy de l'hospital me convient approchier,
Comme celui qu'amours sert de bon cueur entier,
En armes non vaincu, en amours prisonnier..
Si viens bénignement mon blason attachier,
Ainsi nous mène amours, quant vient au darnier.

A côté de Gaston, se trouvait le blason de l'infortuné connétable, Louis de Luxembourg, avec cette inscription:

Loys de Luxembourg (ainsi me fais nommer),
Celui qu'amour a tant contraint et fait sommer,
Par son dart vigoureux, que j'en ay plusieurs fois,
Eslevé en maints lieux, joustes et grant tournois;
Mainte lance ai brisée, et maint escu fendu...
Et maint heaulme à force, entamé et rompu...
J'ai tant servi amours, qu'eschapper je cuydoye,
Mais en la fin, comment que j'en prengne la voye,
D'aller à l'hospital, et porter mon blason,
Pourtant y suis venu... comme c'est de raison...
Et dessus le portal, l'ay mys comme il le mande,
Et si j'ai trop tardé, pardon lui en demande.

Sous les armes de Loys de Beauvau, on lisait ces vers:

Je Beauvau Loys, sans doubtance,
Ay nom, sénéchal de Prouvence,
Qui en amours, tous dis m'avance, (dispos)
Des dames quérir l'alliance;
En promettant à tout oultrance,
D'estre loyal, sans variance
Et jurant par ma conscience,

Que tel suy... mais pas ne le pense...
Cognoissant estre leur plaisance.
Si muant que n'y ay fiance...
Néantmoins, mets sans déléance (délai)
Mon blason cy en ordonnance.

Après ces légères épigrammes sur son sénéchal et sur le beau sexe, René qui fait employer une journée entière à Cueur d'amour, ainsi qu'à ses compagnons, pour visiter les armoiries et les vers qui les expliquent, conduit les paladins, (toujours guidés par dame Courtoisie), vers les tombes renfermées dans le cimetière. Celle *d'Ovide* se présente la première, ensuite celle de *Guillaume de Machaut*, de *Bocace*, de Jehan Clopinel, et de Pétrarque, lequel,

« Pour ma dame Lauréa gente et blonde,
« Ay faict mainct dict gentil et mainct livret au monde.

Le mausolée de *maistre Alain Chartier* (*) termine la liste des illustres trépassés.

(*) Alain Chartier, clerc notaire, et secrétaire des rois Charles VI et Charles VII, fut enterré à Avignon, ainsi que le prouve l'épitaphe suivante, extraite d'une page manuscrite d'une édition de sa chronique de Charles VII, 1528, in-4°.

Épitaphe de feu maistre Alain Chartier, tiré de sa tumbe en l'esglise d'Avignon.

« Hic jacet virtutibus insignis scientiæ, et eloquentiæ clarus, ma-
« gister Alanus Chartier, ex Bajovis in Normandiâ natus, pari-
« siensis archidiaconatus, Francorum regis secretarius et consilia-
« rius, regio jussu ad imperatorem multosque reges ambassiator
« sæpius, transmissus, qui, libros varios, stilio elegantissimo com
« posuit, et tandem obdormivit in Domino, in hæc avenionensi ci-
« vitate, anno Domini MCCCCXXIX.

(Cette dernière date est évidemment erronée).

Au dessous de l'inscription latine, se trouvait ce quatrain.

Voici l'épitaphe que René a consacrée. « *Au bien* « *disant en rime et en prose Alain.* »

Je Alain Chartier secrétaire du roy
Charles le septième, fus en très dur arroy,
Des faicts d'amours sourpris, tellement et si fort,
Que depuis que fortune me volt tollir par mort,
Ma très gente dame, et ma seule maîtresse,
Finay mes jours du tout en langueur et tristesse;
Voire faisant, chansons, ballades et dictiez,
Tels comme croy n'en furent oncques puis nulz de tielz
Ne si bien aornés, selon mon dolent cas,
Pour ce après ma mort, ne m'a oblié pas,
Le noble Dieu d'amour, à qui suys serviteur,
O (avec) les autres poèthes m'a mis par sa doulceur.

Les voyageurs ayant terminé leur examen, témoignent l'intention d'aller visiter un autre cimetière qu'ils ont aperçu hors l'enceinte des murs; mais leur conductrice Courtoisie s'empresse de les détourner de ce projet en leur disant:

En ce champ hors ces murailles,
Il n'y gist, forsque truandaille,
Qu'excommuniez sont d'amours..
Par leurs faulx et desloyaulx tours.

« L'homme a bien dire et bien escripre enclin,
« Sçait maints pays préserver de souffrance. . .
« Car par la plume Alain Chartier en France,
« Autant servit que par l'arme Guesclin.

On sait qu'Alain Chartier poursuivit son histoire jusqu'en 1458, et l'on croit qu'il fut surpris par la mort vers cette époque, âgé de soixante-douze ans environ.

Pasquier dit qu'il était né en 1386.

Afin de dédommager ses hôtes, Courtoisie les guide dans la chapelle de l'hôpital d'amour, où après avoir entendu la messe avec le plus grand recueillement, le Cueur va baiser les reliques conservées sur le maître autel, savoir:

1o. « Ung vaisseau de crystal, plain de l'eaue de la « mer où se noya Léandre en allant voir Héro.

2o. « L'espée du Grec qui tua Corebus fils du roy de « Mysia, pour l'amour de Cassandre.

3o. « L'épée avec laquelle fut tué Turnus.

4o. « Le hanap dans lequel beut le poison, la belle « Sigismonde fille de Tancrède prince de Salerne (*). »

Le Cueur ayant ainsi satisfait sa curiosité, et devant « continuer sa route, « dame Pitié la *prieuse*, lui fait « jurer de bien et loyamment servir Amour dorénavant. » Courtoisie traite de nouveau ses convives avec la même générosité, leur témoigne le plus tendre intérêt, et leur donne d'excellents conseils sur ce qu'ils doivent faire; les voyageurs ayant remercié de leur mieux une aussi aimable hôtesse, lui font de tendres adieux, et s'éloignent frais et dispos, « pour se « rendre vers le *chastel de Plaisance*, habitation du « *Dieu d'amours*.

Tandis que les paladins s'y acheminent remplis d'heur et d'espérance, le romancier conduit ses lecteurs vers *doulce Mercy*, enfermée ainsi que nous l'avons déjà dit, au manoir de *Dangier* et *Refus*.

(*) Voyez le roman de Léonard Aretin, intitulé Guiscard et Sigismonde, traduit par Jean Fleury dit Floridus Paris in-4.o goth.

Vauprivas l'intitule: « la piteuse et lamentable histoire du vail-« lant et vertueux Guiscard, et de la trés belle dame Gismonde, « princesse de Salerne. »

Æneas Silvius la mit en latin.

Cette infortunée captive y traînait comme on peut le croire, une vie pleine d'amertume et de douleur.. mais elle reçut un peu de reconfort dans sa noire prison, car le faux *vilain rebelle Dangier*, malgré sa vigilance, ne put empêcher la sensible *Pitié* de pénétrer jusqu'à elle, pour la voir, la consoler, et surtout lui annoncer que le Cueur d'amour étoit parti dans l'intention de venir la délivrer. « Quant la très belle doulce Mercy, « eust bien oye et entendu dame *Pitié*, elle mua cou-« leur, et devint ung petit plus vermeille qu'elle n'a-« voit accoustumé d'estre... mais si très bien lui seoit, « qu'il n'est nul, s'il la veist, qui ne deist quec'estoit la « plus belle du monde. Si commença incontinent doulce « Mercy à aymer le Cueur en sa pensée... »

Cependant, ce fidèle amant et ses compagnons sont arrivés auprès de ce fameux chastel de Plaisance, si reluisant de rubis, d'émeraudes, de topazes, et de tant de pierres précieuses, que le Cueur et ses amis ne peuvent en soutenir l'éclat éblouissant. On dirait que les fées sont venues l'enrichir de leurs merveilles fantastiques, tant René donne un libre essor à son imagination en le décrivant, et tout ce que racontent les romanciers orientaux, ne peut approcher de la splendeur et des richesses de ce chastel (*).

Les tours en sont couvertes de nacre de perle, et les murs du principal corps du château, de tuiles d'or émaillées, portant toutes cette devise de l'amour: *aux cœurs volages!* Sur chacune des tours, on voyait une grosse escarboucle: le portail fait de calcédoines et d'agates, taillées en losanges, était terminé à son sommet par une perle orientale d'une grosseur extraordinaire...

(*) Fol. 103. Vue du chastel de Plaisance.

Enfin, tout l'édifice était enceint d'une muraille de gros saphirs, et «*pour plus proprement le donner à entendre, ledit bel chastel* estoit de façon telle, comme celui de Saumur en Anjou, qui est assis sur la rivière de Loire, sinon qu'il estoit de grandeur et d'espace la moitié plus large et plus spacieux.»

Sur son portail, deux statues d'ambre jaune représentant *Fantaisie* et *Imagination*, tiennent un miroir sous lequel sont gravées ces paroles:

En ce mirouer se nul se mire,
Qu'il ne soit vray, loyal amant.
Le Dieu d'amours sy lui fait dire,
Qu'il s'en repentira briefvement. . .
Car ceulx-là auroient dueil et ire,
Qui en amours font faulcement...
Et verra-t-on entièrement
Leur *barrat* (fraude) là, leurs faulx atours,
Leur tricherie évidemment. . . .
Or s'en garde qui aura paours....

Un amant aussi loyal que Cueur d'amour n'a pas *paour*, comme on pense bien, d'un pareil avertissement. Il se présente en toute assurance à l'entrée du chastel, et aussitôt *Bel Accueil* qui sort par une porte d'ivoire vient le recevoir et l'introduire avec ses compagnons.

A peine sont-ils entrés, que *Bel Accueil* les quitte, pour demander à *Amours* la faveur de lui amener le *Cueur*, *Désir* et *Humble Requeste*. En attendant son retour, les voyageurs admirent la magnificence extraordinaire qui règne dans ce lieu fortuné, et l'amoureux chevalier se mirait « *dans le mirouer, tant que moult luy tardoit de faire hommage au Dieu.* »

Bel Accueil revenu de son ambassade, explique les choses rares et curieuses suspendues à la *voulte* qu'exa-

minent Cueur et ses amis; il leur montre entre autres, « la *bride d'Aristote*, les *cheveulx de Samson*, l'*idole* « *du sage Salomon*, la *quenouille d'Hercule*, et une corbeille d'osier grossièrement travaillée, attachée au plafond par une chaîne d'or. *Bel Accueil* s'adressant au Cueur, lui dit:

La corbeille que tu vois là,
Si est proprement celle-là,
En laquelle pendit Virgile,
Par une dame moult subtile,
Qui lui sut telle raison montrer,
Qu'elle le fit dedans entrer,
Disant, « que jamais autrement,
« Ne la pourroit veoir nullement: »
Et lui qui estoit d'elle près,
Y entra, dont moult fut regrès,
Car incontinent, de ce lieu,
Le tira jusques au milieu,
Et puis le laissa là pendu:
Son sens fut lors mal despendu;
Car de tous ceux de la cité,
Fut lors connu et visité.
Amour, ainsi le desprisa,
Pour ce que toujours peu prisa
Virgile le pouvoir d'Amour;

La cour du palais qui renferme ces curiosités, est pavée de jaspe rouge, vert et blanc. . . Une fontaine de crystal y coule dans un grand bassin d'or émaillé, rempli de cinq cent mille rubis.

Après avoir admiré en détail cet admirable édifice, dame *Oylseuse*, « maîtresse des cérémonies, re-

« çoit les voyageurs, et les introduit dans la maistre « salle, là, où Amours estoit déjà venu, et les attendoit; « lequel estoit moult richement vestu d'habits royaulx, « et s'esbattoit tenant ung arc turquoys en la main, et « tiroit sagettes et moult flèches par la fenestre de la « salle à la volée hors, et pas ne lui challoit sur qui « elles cheussent... Mais quand il vit Bel Accueil qui « tenoit le Cueur par la main, et venoit droict à luy, si « s'avança deulx pas, et Bel Accueil mist le génoil en « terre, et le Cueur et les aultres compaignons pareille« ment, et vindrent au Dieu d'Amours. »

En homme bien appris et expert dans toute chose, l'écuyer Désir sert d'interprête à son maître, et conte briêvement son cas à Amours, qui, satisfait de sa requête, reçoit gracieusement le trio voyageur, et l'accueille comme ses serviteurs loyaux... En ce moment, paraissent *Vaillance*, *Honneur*, et une foule de hauts barons de cette cour voluptueuse; mais ce qui achève de ravir le Cueur et ses amis, c'est l'arrivée de la mère des amours, la plus belle des immortelles, Vénus enfin, qui daigne paraître en la *maistre salle*, où ils sont réunis, et prendre intérêt au sort du chevalier (*).

Après cette entrevue, les voyageurs vont visiter l'intérieur du *chastel de Plaisance*, et en entrant dans la salle d'armes, une riche tapisserie frappe leurs yeux.. On y voit représentés *Joyeuse* et *Gaie Chière*... *Regard* et *Beausemblant*, archiers d'Amours... *Plaisir*, *Joyeuse Joie* et *Ardent Désir* conduisent *Espérance*.

Dans un lieu écarté, paraissent *Souvenir* et *Pensée*, « qui forgent fleurettes d'*Ancolie* et *Soulcys* sur *l'en*« *clume de paine*, et avec marteaux de *labours*. »

Pour aux dolents amants, qu'ont dame sans mercy,
Faire des chappelets avec fleurs de Labours.

(*) Fol. 113. 114 v°4.

Sur la sixième pièce de tapisserie, les voyageurs examinent *Voulenté* traînée par *pouvre Vouloir*. *Lyesse* contrariée par *Deuil*... *Folie* guidant *Entendement*, etc.

On croira sans peine que la grave *Raison* ne joue pas un rôle brillant au milieu de tous ces personnages... aussi, s'écrie-t-elle dans son dépit:

Raison, ay-je à nom, qu'à tort condampnée suys,
Estre ici toute seule mise derrière l'huys,
Afin que plus de moy, ne soit dicte nouvelle!
Amour et *Jeunesse*, et *Oyseuse la belle*,
Si m'y ont boutée, et *Cuiderie*... puis,
Pensée et *Souvenir*, *Voulenté la rebelle*,
Et *Plaisir Abuzè*, et *Désir* qui appelle,
Dame Espérance, en menant leurs déduys...

Pendant que la vue de ces merveilles attachait les regards des jeunes amis, on tenait un grand conseil général « dans la maistre salle du palais, où tous les « personnages qui le composent parlant tour-à-tour « *suivant leur conscience*, penchèrent en faveur du « Cueur ; Vénus elle-même déclara qu'Amour devait le « retenir pour serviteur et lui baillier congié de con- « quérir doulce Mercy...»

Mais elle exige qu'il ne tuera point *Dangier*, ni *Refus*, qui, ajoute-t-elle, « estoient gentilshommes d'A- « mours, quoique rebelles et peu amys... On permet tou- « tefois à *Cueur* de *les bien battre affin q'uils fussent* « *plus aimables et n'y auroit pas grant péril.* » Quant à la *nayne Jalousie* et *aux medisants*, ils sont livrés à la discrétion de l'amoureux chevalier, et l'on peut même les occire sans inconvénient.

Appelé au conseil pour y entendre cette décision, le

Cueur remercie de son mieux l'aimable tribunal, et *Loyauté* lui fait jurer de servir loyaument Amours... puis elle ajoute:

Garderez ses commandements,
Lesquels si les voulez savoir,
Prenez paine à lire et veoir,
Le très bel roman de la Rose,
Là où l'art d'Amours est enclose.

Le serment prêté à haute et intelligible voix, le Cueur *baise le genoil du prince Amours*, se confond en remerciments, et saluant toute l'honorable compagnie, il s'éloigne de ce lieu enchanté, suivi de Désir, *Bel Accueil, Pitié, Promesse*, et *Humble Requeste*, « pour lui aidier à conquérir sa *doulce Mercy*.»

Avant de sortir du chastel, ils sont obligés de traverser la chambre même de *Vénus*, et quelque pressés qu'ils soient, ils ne peuvent se défendre de jeter les yeux sur les tentures qui ornent cet appartement, et qui offraient encore plusieurs tableaux aussi curieux que piquants... On voyait entreautres, *plaisant* « *Maintien* et *gente Contenance*, qui prennent maint « Cueur sur l'arbre du *Souvenir*... *Jeunesse et Beaulté* « tendant de retz aux cueurs volages, et *Deport joyeulx* « et *gracieulx Accueils* s'en rendant maîtres avec des « lacets .

Plus loin, à l'écart, et au fond d'un bois, *Chyère Aimable* et *Courtoise Manière* en font de même... Enfin, de tous côtés on ne voit que piéges, embûches et tours malins tendus à ces pauvres cœurs sans malice. *Deuil* et *Tristesse* même cherchent à s'en emparer dans des cages remplies de *soulcys* et *d'ancolies*... mais apparemment que cet hameçon leur réussit peu, car *Roger-*

bontemps, rival de *Deuil* et de *Tristesse*, vient se moquer d'eux.

« Après toutes ces observations, les paladins vont « ouyr messe, et s'éloignent de ce tant beau chastel, « où la veille encore Amours leur avoit donné un très « sumptueux souper. »

On arrive enfin au manoir de *Rebellion*... mais *Dangier* était déjà levé à l'huys... Au bruit des pâlefrois, il s'approche, examine, et reconnaît les ennemis. Furieux alors, il *rogit de Maltalent*, et *fronçant* le nez, il apostrophe vivement *Pitié*:

Cette orde m.......
Si va serchant quelque querelle ;
Dyables l'en puissent emporter.

Bel Accueil embrassant la défense de la belle outragée, répond à Dangier:

Tais-toi, puant, vilain rebelle.
Onc, en toi n'eust parolle belle..
Car tu ne fais toujours que braire
De chose dont tu n'as que faire...

Dangier a beau menacer, prier et s'opposer de tout son pouvoir à l'entrée de cette vaillante armée dans le manoir, ne se voyant pas le plus fort, il file doux, et prend le parti d'ouvrir l'huys aux chevaliers, qui sans perdre de temps, vont droit à la chambre de *doulce Mercy*... « La povrette commença lors à rogir incontinent, car *Honte* et *Crainte* veillaient sur elle... On se « regarde donc sans rien dire... Mais que les yeux sont éloquents, et avec quelle fidélité ils servent d'interprète!

Cependant l'alarme se répand au camp des farouches

ennemis du Cueur qui, malgré sa tendresse, est obligé de songer à se défendre et à vendre chèrement sa vie. S'étant rendu vers l'endroit où le bruit était le plus fort, « il y trouve *Dangier* armé d'un gros vieil *jacques*, « et d'ung bacinet enrouillé, de moult vieille façon... « Dangier étoit gros, contrefaict, laid, hideulx, et moult « sembloit bien homme rebelle et de mauvaise affaire.. » Aussi, en écuyer prudent, Désir arrête l'impétueux chevalier, et abordant civilement son ennemi, il le prie de ne point se fâcher, puisqu'il ne lui demande qu'à le laisser seulement avoir un entretien avec *doulce Mercy*.

A qui plantez-vous vos coquilles?..
Troussez vos bastons et vos quilles...

répond aussitôt en fureur le félon *Dangier*...

A ces paroles mal sonnantes, accompagnées de gestes aussi peu gracieux, mais très expressifs, « *se vouldrent* « *Cueur et Desir courroucier et férir comme chaulds* « *et bouillants qu'ils estoient.* » *Humble requeste* accourt s'y opposer; elle cherche plutôt à calmer leur ressentiment, et espérant fléchir le sauvage geolier, elle s'en approche timidement et lui présente sa requeste... Le mal appris n'y répond que par des propos moqueurs, et le Cueur ne pouvant plus se modérer, tire sa bonne épée du fourreau, et la fait flamboyer.. *Dangier* suit son exemple.. le combat va s'engager, et déjà les deux guerriers se mesurent de leurs regards enflammés, lorsque l'adroite *Promesse* les sèpare encore, et apaise enfin *Dangier* à l'aide de *Largesse* qui jette à l'oreille du rebelle « une bourse pleine de deniers.. puis une « aultre, et tellement qu'elle l'estourdit.. Mais il ne « fust pas si foul, ni si esbahy, qu'il ne fist comme le

« chien à qui on jecte un pain à la teste, qu'il le re-« cueille vistement. . et s'assit à terre, faisant semblant « qu'il estoit blessié..; mais le vilain n'avoit mal.. si « prist tost les deux bourses, et laissa entrer les com-« paignons!

Voilà donc notre pauvre amant au terme de ses infortunes et au comble de ses vœux!.

« Aussi, quand il vit *doulce Mercy*, il fust comme « ravi, car elle estoit tant belle et tant doulce, que « c'estoit une droicte chose angélique.. De la vous de-« viser, m'en fault passer, car mon engin ne le sauroit « faire, ne ma bouche dire, et aussi bien qui vouldroit « comprendre la très grant beaulté et doulceur d'icelle, « en feroit ung livre plus gros que cettui n'est...

. . . Ceste damoiselle estoit vestue de pourpre, cotte « et mantes. . avoist ses cheveux crespés par dessus les « espaules, et dessus son chief, ung cercle d'or et de « pierres précieuses, moult richement orné. . . que « vous dirai-je? c'estoit la plus belle créature que « oncques homme veist!..

Pendant que le chevalier est en contemplation devant cet incomparable objet, *Bel Accueil* lui montre les principaux médisants qui la gardent, entr'autres *Honte* et *Crémeur*...

Enfin le Cueur, que son étonnement avait rendu immobile, s'approche peu à peu de *doulce Mercy*... mais « quand il fust près d'elle, il fust si éperdu qu'il ne sça-« voit que mot dire.»

Voyant son amoureux embarras, *humble Requeste* lui sert d'interprète en attendant qu'il se rassure et puisse reprendre ses sens... Il parle enfin lui-même, et « conte sa raison de son mieulx.

Madame je ne vous sai dire,
Le très grant mal et le martyre,

Le très grant mal et le tourment,
Que j'ai pour vous incessamment:
Car tant me suis à vous soumis,
Que jusqu'à la mort suis remis,
Pour la vôtre très grand beauté,
Que servir veux en loyauté..

Le chevalier est appuyé par la *doulce Pitie* dont les raisons sont si insinuantes, que *doulce Mercy* consent en rougissant à octroyer son affection à un amant si tendre et si parfait.

Sa réponse est ainsi conçue:

Cœurs.. décevants estes et faux,
Ou très parfaitement loyaulx..
Mais il semble à votre parler
Que vous ne vueillez mal penser;
Si c'est pour ma déception,
Dieu vous en donne punition.
Quant à moi, plus n'estirverai, (ne contesterai)
Mais de bon cœur vous retiendrai
Pour ami, et pour serviteur...
Mais que ce soit en tout honneur..
Maintenant vous me promettez
Que loyaument me servirez..
Et que tant que vivrez journée
Par vous ne seray oubliée..
Car oubli, est faulce viande..
Ce n'est pas ce que je demande.

A ces paroles qui lui semblent venir du ciel, et qui sont plus douces pour lui que le miel de l'Hymette, ou le nectar et l'ambrosie de l'Olympe, *Cueur tresaillit de joie, et « mua couleur...* « Mais timide et modeste, il n'ose profé-

« rer ung seul mot, tandis que son écuyer lui dit fran-« chement *qu'il doibt baisier la doulce Mercy.. que* « *trop avoit attendu.* »

« Le Chevalier en mourait d'envie; mais *Crainte* et « *Honte* le retiennent, et il mue couleur, sans oser... » Cependant toujours plus agité, surtout depuis que Désir *a ainsi bouté le feu aux étoupes*, sa passion va l'emporter sur sa réserve, et il se lève tout ému devant *doulce Mercy* laquelle estoit assise, lorsque tout-à-coup les « médisants crient hault, jectent l'alarme, et font accou-« rir *Refus* et *Dangier*..» le premier s'élance comme un furieux sur le chevalier, et sans lui donner le temps de reprendre ses esprits, il lui donne un coup « de baston « parmi la teste, que ce ne fust la coëffe de fer qu'il « avoit, il l'eust assommé tout mort... »

Revenu de son étourdissement, le Cueur cherche à se venger de ce sanglant outrage, et sa valeur s'augmente par les regards de *doulce Mercy* autant que par le prix attaché à sa victoire ; saisissant alors sa redoutable épée à deux mains, il s'avance vers Dangier, le plus rapproché de lui , « fond dessus, et lui fend la teste... « puis apercevant le traître *Refus*, il lui coupe une « joue du revers de son épée... » Les deux chefs ainsi accoustrés », la mêlée devint générale entre les soldats du *Manoir de rebellion* et les compagnons du Cueur, « à l'éxception toutefois *d'humble Requeste* qui pour-« suivant d'armes estoit encore. »

Le succès du combat fut quelque temps incertain; mais qui pourrait résister à la valeur guidée par l'amour?.. Le Cueur « par sa proësse desconfit bientôt ses « adversaires, et leur armée en déroute prit la fuite « avec épouvante. »

« Lors , le chevalier fust trouver doulce Mercy, « qui effrayée , en estoit ung petit devenue pâle... qui

« bien et doulcement lui séoit, sur sa couleur qui es-« toit vermeille et fresche comme la belle rose de « May... » Tout attendri, le Cueur s'approche d'elle.. la regarde.. soupire... s'avance encore, et « l'asseurant le « plus doulcement qu'il povoit, prist d'elle ung gra-« cieulx baisier... plus il n'osa... » malgré les insinuations de son impatient écuyer Désir qui lui disait:

Aisié estes à apaisier,
De vous contenter d'ung baisier....
N'avez-vous veu dire souvent,
Qu'autant en emporte le vent?..

Le chevalier fidèle et respectueux, sans écouter ces conseils, emploie son éloquence à persuader à son amie de se rendre avec lui au chastel de *Plaisance*, où il espère qu'ils seront unis par les liens les plus doux...

Dame *Pitié* appuie le discours du Cueur, assure qu'on trouvera *Honneur* au chastel, et la belle *doulce Mercy* ne résiste plus, quoique la crainte de rencontrer les perfides médisants « *fist que n'avoit membre sur* « *la très doulce pucelle qui ne tremblast!* »

Hélas! c'était comme un funeste pressentiment du péril qui l'attendait et de l'orage affreux prêt à éclater sur ces loyaux amants!..

Pendant qu'elle accordait un si gracieux baisier à son féal chevalier, le féroce *Dangier*, dont la tête hideuse était déjà guérie, ayant rassemblé tous les fuyards, s'avançait sans bruit avec de nombreuses troupes, parmi lesquelles on remarquait l'horrible *Mallebouche*..

Avertis du passage des amants, ils se mettent en embuscade, les attendent, et fondent à l'improviste sur eux... Désir est le premier renversé par *Dangier* qui,

continuant son affreux carnage, blesse à mort tous les autres compagnons de l'amoureux chevalier...

« Le Cueur qui vit ainsi ses gens descoppez et mal-« mettre, commença à despartir cops à dextre et à sé-« nestre, et à copper bras et jambes, et mettre gens à « mort... » Il fût venu vraisemblablement à bout de ses ennemis barbares, si les lâches n'eussent tous couru à la fois sur lui...

Désir, blessé dangereusement et mis hors de combat, ne pouvait le secourir. *Pitié*, effrayée, se sauvait en toute hâte.. Le reste des compagnons gissait sans mouvement... Accablé par le nombre, le Cueur tombe enfin sur la poussière ensanglantée... On le croit mort... Il ne donne plus aucun signe de vie, et *Dangier* abandonne alors le champ de bataille, ramenant en triomphe l'infortunée *doulce Mercy* au manoir de *Rebellion*, où elle va être renfermée plus étroitement que jamais... C'est ainsi que le destin semble se jouer des vains projets des amants!...

Le pauvre chevalier inanimé et gissant sans secours, ignora long-temps les tristes suites de sa défaite... Vers la nuit, *Pitié*, « qui s'estoit cachée derrière ung buis-« son, » ne put résister à l'affection qu'elle lui portait, et sortant de sa retraite, accourut vers lui, le releva, et à force de soins, parvint à le rappeler à la vie... Mais hélas! quelle fut la douleur du Cueur, en apprenant que sa « *très doulce Mercy*, estoit de nouveau redeve-« nue captive! ... » A cette nouvelle, le plus violent désespoir s'empare de son âme, il regrette le trépas, et demande pour toute grâce d'estre « conduit à *l'hospital « d'Amours, car là vouloit finir le ramenant de ses « jours, en prières et oraisons.* La charitable Pitié le « feist ainsi que le Cœur le lui requist. »

Ici, sans doute, plus d'un lecteur curieux s'attend

à voir la suite des aventures du Damoisel infortuné; il aime peut-être à espérer qu'un dénouement plus heureux réunira les amants si cruellement separés, et croit que leurs farouches ennemis ne jouiront pas long-temps d'un succès obtenu par une aussi lâche trahison...

Nous ne demanderions pas mieux que de contenter une curiosité que nous partageons... Mais le royal auteur de ce roman nous a avertis, en le commençant, que son ouvrage était un songe. Arrivé au funeste malheur de son heros, il dit:

A doncques d'angoisse et de deuil,
Que mon cueur avoit, ouvris l'œil,
En très sault je m'esveillay,
Et subit, moult hault appelay,
Ung mien chambellan qui estoit
En une chambre où il dormoit,
D'avant moy pour ceste nuict-là...
Lequel, de mon cry, s'éveilla
En demandant: vous faut-il rien?
Je lui répondis: oy bien..
Et en soupirant, ainsi dis:
« J'ai paour qu'amours n'ait dérobé
« Mon cueur, et à luy emporté...
« Car de la main mon costé sens,
« Mais de mon cueur, et crois suis sans..
« D'angoisse, en suis de très sueur. »
Lors se leva, et rapporta,
De la chandelle, et regarda;
(Sans ce que plus fust délacé)
Mon costé s'il estoit placé,

Voyez la miniature du fol. 136. René y est représenté dans sa chambre à coucher.

Et vist que ce n'estoit nyant. .(néant)
Si me dist tout en soubriant,
« Que je dormisse dûrement,
« Et que je n'avoye nullement,
« Pour ce mal, garde de mourir. .
Lors par lui me fis recouvrir,
Et de honte plus mot ne dis. .
Néant moins qu'encore tous dis (dispos)
Estoye esfroyé, et que mis
Bonne pièce ans (avant) que m'endormis.
Dont le matin quant me levay,
Le papier pris, et escript j'ay,
Mon songe au plus près que j'ay sceu,
En priant à tous (s'il est leu
En quelque bonne compagnie),
Que on excuse ma folie,
Car le mal d'amour si est cieulx (tel),
Qu'il n'espargne jeune et vieulx,
Lequel faict mainte fois souvent,
Songier en dormant et veillant,
Quand bien à son gré on n'a pas
Allégement des estroits laz,
En quoy amours tient maint de rire..
Si m'en vueil taire sans mot dire..
Fors que ce livre cy fust faict,
Mil quatre cent cinquante sept.

René termine son roman par le billet suivant à Jean de Bourbon son neveu (*):

(*) Jehan II, dit le bon, duc de Bourbon et d'Auvergne, (grand chambrier, pair et connétable de France), était frère de Marie de Bourbon, duchesse de Calabre.

« Mon très chier et très amé nepveu et cousin, ainsi « doncques, comme avez peu veoir par escript, pareil- « lement sur ce povez comprendre mon piteulx cas, et « ma griefve paine, au long considérer, laquelle m'est « advenue pour tost croire, et de légier suivre, le rap- « port de mes yeulx, le plaisir de mon cueur plutost « d'assez que sa propre santé. Vous requerrant que « quand vous aurez de bon loisir que y veuillez pen- « ser, ainsi que bien saurez, pour m'en mander vostre « très bon advis. En ce qu'affin doresnavant auray « pour singulier remède et avenant régime, si que « très fort, ne souvent, je ne puisse estre tempté, ne « ainsi tourmenté de ce subtil esperit au vouloir im- « possible, nommé le Dieu d'amour, qui embrase les « cueurs de très importun désir, lequel fait les gens « tant amer, qu'ilz en meurent, ou si très fort languis- « sent, qu'ilz n'ont ung seul bon jour... et pour ce que « je sçay certainement que esprouvez l'avez, ainsi je « vous en parle, en vous pryant que s'il est rien que « pour vous faire puisse, que le me faites savoir, et « vous me ferez très souverain plaisir.. Car prest suis « et serai à mon loyal poveir, de tout dis accomplir « vos plaisirs et vouloirs, comme celui qui s'y rend « tenu et obligé. »

Ce prince épousa en 1447, Jeanne de France fille de Charles VII, et de Marie d'Anjou. Elle mourut sans enfans le 4 Mai 1482, et il se remaria à Catherine d'Armagnac; puis en troisième nôces, à Jeanne de Bourbon, fille du comte de Vendôme. mais sans en avoir de postérité: lui-même mourut le 1.er Avril 1488, à Moulins. (On le voyait représenté dans la chapelle souterraine de Bourbon l'Archambaut, au pied d'une croix de vermeil du poids de treize livres poids de marc).

Jean de Bourbon était gouverneur du Languedoc en 1473, et vint à Marseille où la ville le régala avec magnificence.

« Priant à Dieu qu'il vous doint ce que vostre cueur « désire et autant de bien et en amour de joye, comme « pour moy vouldroye.

Celui qui a escript ce livre,
Ne vous requiert chasteau ne place..
Mais que pour vous il puisse vivre,
Et soit tousjours en vostre grâce.

L'ABUZÉ EN COURT. (*)

IV.

« Aristote, le très saige et prudent philosophe, nous « a pour doctrine laissé, (dit René à la première page « de son nouvel ouvrage), que aucun bon commence- « ment ou moyen, est encore resprouvé et non digne « de louenge, si par semblable continuacion, n'est la « fin de ce labeur à ce correspondant.. Car supposé que « le commencement d'aucun œuvre soit bon et raison- « nable, et la fin mauvaise et désordonnée, à paine « pourra estre de nulle valeur, et peult ainsi estre en-

(*) Le manuscrit original de l'Abuzé en court est en vélin et contient cinquante-cinq feuillets. Il n'y a point de miniatures ni de vignettes, dont la place est laissée en blanc.

Ce manuscrit conservé à la bibliothèque royale, sous le N.° 7674. 1184, Lavallière, fut vendu vingt-trois francs. On lit sur un des feuillets:

« Cy commence ung petit traité, intitulé: L'Abuzé en court « fait naguères par René, roi de Sicile, de Naples et de Jérusalem.

Il a été imprimé dans un recueil d'anciennes poésies sans date (on le croit de 1475) où l'on trouve « les *évangiles* des *quenouilles* faictes « *en l'honneur et exaulcement des dames*, livret contenant plusieurs « honnestes demandes sur le faict et matières d'amours et aussi tou- « chant le faict des dames. »

Il fut réimprimé à Vienne en 1484 chez maistre Pierre Schenck en petit in-fol. goth. de vingt-neuf feuillets.

Il est divisé en trois traités dont le premier commence de même que le manuscrit. A la fin on y lit ce quatrain:

A grand dangier si homs se vit,
Qui à présent à la court vit,

« tendu entre toutes les entreprises de quelque estat « qu'ilz soient, du plus grand jusqu'au moindre. »

Partant de cette maxime, et y ajoutant « qu'il *faut « fuir la mauvaise compagnie et ne rien changer à sa bonne voye,* » l'auteur entre en matière, et pour mieux développer sa pensée, il raconte que le *maistre* Aristote rencontra un jour auprès d'une antique église, et au milieu de plusieurs pauvres rassemblés, un vieillard dans l'accoutrement le plus délabré, mais dont les habits en lambeaux paraissaient avoir été faits d'une riche étoffe, et comme ceux qu'on porte à la cour.

Touché de compassion et poussé par la curiosité, il s'approche de l'indigent et le questionne sur ce qui a pu le réduire à un aussi déplorable dénuement:

« Je m'appelle l'*Abuzé,* » répond en soupirant le malheureux vieillard.. puis il apprend au *maistre* qu'il avait employé ses premières années à l'étude de la morale, et afin qu'il ne puisse en douter, il lui débite un discours rempli d'une longue et assomante métaphysique.. Dégoûté de cet état, il ne songeait cependant pas

Encoires vit à plus grant honte
Qui à court vit. et point ne monte.

Quelques personnes avaient attribué ce roman à Dom Jehan, moine de l'abbaye de Haulte-Selve.

Duverdier cite une autre édition in-4.° imprimée à Lyon chez Jean Lambany.

Voyez

Supplément au catalogue de Gaignat, tome I.er, p. 442. Duverdier, fol. 102. Lacroix du Maine, tome II, p. 258. Bibl. française, tome IX, p. 366. Livres rares de la Vallière, tome III. Manuel des libraires, tome I., p. 3. Debure, bibl. inst. tome II, p. 240. Bibl. des romans, Mars 1778. Bodin, recherches historiques sur l'Anjou, tome II. p. 17.

dit-il, « à devenir courtisan, lorsque *Abus*, serviteur « de la cour, et *fol Cuider*, mari de *folle Bombance*, « sa sœur, s'emparèrent peu-à-peu de son esprit, et le séduisirent par mille promesses aussi brillantes qu'illusoires...

L'Abuzé continue à raconter tout ce qui le frappa dans cette famille qui ne quittait jamais la cour...

... Eh! beau sire? dit-il un jour à son ami Abus., « dictes-moy deux choses, dont assez suys esbahy?. l'une « est pourquoy *fôl Cuider* porte les oreilles tant gran- « des?.. l'aultre, comment vous estes ainsi contrefaict?..

Abus élude en normand ces questions embarrassantes, et appelle l'attention de son hôte sur les tableaux divers qu'offre la cour, et sur les singuliers moyens d'y réussir.. Entre autres conseils qu'il lui donne, on remarque ceux-cy:

A la cour, fault estre saige et discret;
Seois regardant, et feins de ne rien veoir..
Seois escoutant, et feins ne rien sçavoir..
Ne sonnant mot des cas qu'on voit et sçait.
Qui fait ainsi, à son cas il pourvoit.

Le courtisan ne l'apprend que trop à ses dépens, et ne tarde pas à s'apercevoir lui-même,

Que plus se fie l'homme en la court,
Moins en amende au temps qui court.

Après un grand nombre d'étourderies, de fautes ou d'imprudences, il réfléchit néanmoins à tout ce qui se passe dans ce lieu, où tout est mystère pour lui, et ne peut comprendre comment le temps et l'intrigue,

Y font les grans offices mettre
Ez petites capacités. . . .
Il fait les clercs aux cours venir,
Et les Laïques gouverner les biens
De Dieu! . .
Il fait les sages déboutés,
Et les folz au conseil boutés!..
Et fait tel de soye habillez,
Qui chez lui n'auroit à manger!..
Il fait à tel avoir servant,
Qui ne vaut pour estre servant!

Le vieux courtisan Abuzé continue ensuite à raconter les folles chimères dont il a été le jouet pendant son séjour dans le palais des rois... Son début lui promettait cependant un avenir séduisant.

« Présenté, dit-il, à une dame, elle *me fist une chière comme si j'eusse desjà esté cent ans à son service*; me donna ung petit cheval et me bailla deux « chiens et ung oiseau à garder ou à gouverner. Qui n'eut pensé être sur le chemin de la fortune?.. Mais voici le revers de la médaille...

« A donc, vint *le Temps*, (un des plus puissants sei-« gneurs de la cour) à moi, et me dist, que je portoys « la robe trop longue, et que pas n'estoit la coustume « de voir ainsi ses serviteurs... et lors me fust icelle robe « tant escourtée, que pas ne me povoit couvrir, si non « le demi de la fesse... » L'Abuzé eut beau gémir de l'inconstance de la mode, il chercha en vain à se soustraire à ses caprices, il lui fallut souscrire à tout ce qu'on exigeait, d'autant plus qu'on lui avait assigné quelques légers appointements comme salaire de ses services.. Il souffrit donc avec patience en attendant mieux, et fut bientôt consolé de sa nudité, par un pe-

tit emploi dans la fauconnerie, accordé enfin à son mérite et à ses protecteurs.

Ravi de joie, il se livra de nouveau et avec un peu plus de fondement à l'espoir de parvenir à un rang élevé, bâtit des châteaux en Espagne, etc. Toutefois il se promit de mener toujours une conduite exempte de reproche. Mais *Folle Bombance* vint lui persuader que pour réussir à la cour, il fallait absolument se faire distinguer par ses vêtements, dont la richesse et l'élégance donnent une haute opinion de celui qui les possède. « L'Abuzé ajoute foi à ses paroles, et le voilà « aussitôt acheptant robes et pourpoints de soye, taillez « et brodez de velours ; des châperons superbes etc. ; il « porte le bonnet fendu au-dessus du bout de l'oreille, « et ceste fente est serrée d'une petite chaîne d'or... il « lui faut porter également la cornette de velours sur « l'espaule, et au chapel, le beau cordon que *Folle Bom-* « *bance* donnera.. puis, de belles plumes à son chief... à « sa ceinture, une belle dague... des souliers à une lon- « gue, grande et belle pointe recourbée... enfin son che- « val sera orné d'une housse de velours, et deux pages et « deux lévriers suivront aussi le nouveau fauconnier. »

Dans ce somptueux équipage, il parcourt les endroits les plus fréquentés de la ville, se montre dans toutes les assemblées, assiste à toutes les parties de plaisir, « et va jouer à la paume et aux échecs. »

Il eût fallu pour soutenir un genre de vie aussi dispendieux, avoir à sa disposition des trésors rarement à l'usage des solliciteurs, ou augmenter chaque jour en dignités et en places lucratives... Mais la fortune demeure rarement immobile sur la roue, et l'Abuzé, au bout de sa finance, perdit son emploi, se vit sans argent et sans aucune espèce de ressource... Déplorant alors

amèrement son inconduite, et se rappelant toutes ses folies, il s'écrie la larme à l'œil:

Veez ici, comme allant regardois !.
Et de chascun estoye regardé !
Veez cy comment je me *loricardoye*,
Pour estre en court, par Abuz descognu.. »
A l'enfourner, fait-on le pain cornu...
Plus sont en court, moins ont de conscience,
Regarde bien comme je *folliois*,
Regarde bien comme j'ai follié...
Car fol Cuider à Abuz m'a lié...
Si maintenant je suis mélancolié,
Le plus de tort à moi-même je donne..
Mal va au chien qui son maître abandonne.
Tard, ay cogneu la grant dérision,
Où pouvreté me prépare ma couche..
Tard vient au lict, qui au point du jour couche,
Tost est rosti qui à la grille tient..
Mal va aux champs qui boiteux en revient (*).

Toujours rebuté de plus en plus par madame la Court, sans néanmoins aucun motif apparent, et quoiqu'il ne néglige rien pour lui plaire, l'Abuzé fait de tristes et tardives réflexions sur le sort des malheureux courtisans; mais il ne peut encore s'arracher de lui-même à ce joug rempli d'appas, et pour s'achever

(*) La plupart de ces proverbes, soit de René, ou de ses devanciers, ont été long-temps en usage dans les poésies du XIVe et XVe siècle. (Voyez Molinet faits et dits, fol. 48).

Voyez aussi le *Doctrinal de court* de Pierre Michaut, publié en 1466, ainsi que le *Curial* d'Alain Chartier, où l'on retrouve quelque ressemblance avec l'Abuzé.

de peindre, « il devient amoureux d'une moult belle « dame. »

Fol Amour qui s'empare de lui, le fait renchérir alors sur toutes les sottises où l'a entraîné *Folle Bombance*; il est ensuite *poinct de jalousie...* tout l'inquiète, le trouble et l'alarme...

> Faisant d'une ombre, une figure,..
> D'ung pertuys, une pourtraicture...

Mais il ne retire aucun avantage de tant de tourments, car la belle dame se moque de lui, et de sa tendresse... Trompé par elle, et maltraité par la Court, le malheureux Abuzé se rend auprès de cette dernière, afin de lui exprimer ses trop justes plaintes, lui exposer sa déplorable position, et lui énumérer les dépenses sans nombre dans lesquelles elle l'a entraîné. Lui ayant enfin conté *tout son cas*, il termine ses lamentations par lui demander « le payement de ses gages, et un ample dédommagement pour ce qu'il a souffert ou dissipé à son service...

Pour unique réponse, madame la Court lui chante le plus gracieusement possible, une ballade qui a pour refrain:

> Puisque tant avez attendu,
> Attendez jusques à demain.

Atterré par ces paroles ironiques, le vieux courtisan ne perd cependant pas toute espérance, quoiqu'il ne possède sur lui ni sou ni maille. Il a formé des liaisons intimes avec de riches et aimables seigneurs qui, au temps de sa prospérité lui ont prodigué les témoignages les moins équivoques d'attachement, et les offres les plus sincères... Ils doivent être charmés, selon lui, de

trouver l'occasion de les lui prouver... l'Abuzé qui n'en doute pas, se rend, en quittant madame la Court, au logis de celui de ses amis dans lequel réside toute sa confiance... il épanche ses peines dans son sein, lui avoue la pénurie où il se trouve, et lui demande enfin:

Quelque argent pour subsister,
Jusqu'à la saison nouvelle...

L'ami si dévoué jusqu'alors n'a pas la dureté de se refuser à cette prière, mais il répond: « qu'il a en- « voyé en message le page qui a la clef de sa cassette », et qu'il est donc dans l'impossibilité absolue de secourir son Pilade.

Un peu désapointé, le confiant Abuzé s'éloigne tristement et va frapper à la porte d'un autre seigneur tout aussi serviable... lui tient à peu près le même piteux langage, et cherche à toucher son cœur... *Sur soi « malheureusement*, l'ami de Court ne porte argent « ne borse... son varlet l'a qui est aux champs. »

La tête basse et le cœur gros, le pauvre courtisan, veut tenter encore une fois l'aventure, et court chez le troisième de ses anciens amis... Celui-ci l'accueille on ne peut mieux... l'écoute avec une attention pleine d'intérêt... le plaint de toute son âme.;. « mais il a fait ser- « ment pour l'amour d'aucunes personnes, de ne jamais « soi prester argent. »

Ayant parlé de cette sorte,
Le nouveau saint ferme sa porte,

Et le pauvre Abuzé revient chez lui, guéri désormais de toute confiance, et chantant tristement:

Mal fait chasser, où l'on ne peut rien prendre.
Peu de choses sont sans abus...

Gémissant plus que jamais sur les aventures précédentes qu'il repasse dans sa mémoire, il se rappelle surtout l'injustice et l'ingratitude d'un prince au service duquel il avait voulu s'attacher, et qui parut un moment être reconnaissant de ses soins assidus; mais bientôt, ajoute-t-il:

Plus j'approchois, plus s'en alloit!
Plus lui parlois, moins m'escoutoit!
. . . .
Il conclut enfin que:
« Brouet de court, n'est héritaige. »

Le *Maistre* qui avait écouté le récit de l'Abuzé avec beaucoup d'attention, lui témoigne sa surprise de ce qu'il a pu être si long-temps dupe de la *Court*... Il en convient, mais que voulez-vous, « dit-il naïvement, « ung mot, ung présent, me rendoient l'espérance. »

Le compatissant philosophe ayant entendu jusqu'au bout les doléances du malheureux vieillard, en est touché de pitié, l'emmène avec lui et le conduit enfin dans un hôpital où *Pauvreté l'hébergera*, mais où du moins il ne mourra pas de faim.

Cependant avant de s'y rendre, l'ancien courtisan va faire part de cette résolution désespérée, au seigneur Abus, qui loin de l'applaudir et de l'approuver, se moque encore de lui, et cherche même à l'entraîner de nouveau dans le piége; ils ont alors entre eux le dialogue suivant:

L'ABUS.

Nostre maistre, où est Folle Amour,
Vostre mignarde, gente et belle,

Qu'avez ensuivie nuyct et jour?. . .
Par vostre serment, où est-elle,
Pour de son profit l'avertir?. . .
Si vous prie, que nul ne la scelle,
Et que me la fassiez venir. . .

LE COURTISAN.

Las! Abus: me demandez-vous,
De Folle Amour, aulcune chose?. .
Par elle suis bien au-dessous!. . .
A ces folies je m'oppose. . .
Avec patience repose,
Qui pour connoissance me vient,
Et la mendicité compose. .
De Folle Amour ne me souvient. .

L'ABUS.

Et Fol Cuider, vostre mignon,
Où est-il? qu'est-il devenu?
Il estoit si franc compaignon?. .
Que n'est-il avec vous venu?
Vous en est-il mal advenu,
Qu'il vous a fallu éloigner
De lui, qu'avez tant soustenu?
Comment l'avez-vous pu laisser?. .

LE COURTISAN.

De Fol Cuider, n'ay soubvenance,
Par Dieu, et sur ma conscience
Plus ne l'ay en mon ordonnance. . .
Ne sçay, c'est folie ou science,
Fol Cuider n'a plus d'audience,
En nuls estats autour de moi. .

J'ai pour lui prinse patience,
Fol Cuider plus je ne connoi. . .

L'ABUS.

Et Folle Bombance sa femme!.
L'avez toujours entretenue?. . .
Où est-elle. . . .

LE COURTISAN.

Par mon baptême,
Je ne scay qu'elle est devenue. . .

L'ABUS.

Est Folle Bombance perdue
D'avec vous?. . c'est ung grand faict!. .

LE COURTISAN.

Je l'ay bien autrefois cognue. . .
Mais maintenant ne scay que c'est. . .

L'ABUS.

Au temps ne pôvez revenir,
Qu'avez perdu par négligence. . .
Qu'aurez vous pour vous soubtenir?. . .

LE COURTISAN.

Eh! bien j'aurai. . . .

L'ABUS.

Quoi?. . .

LE COURTISAN.

Patience...

L'ABUS.

Pour toutes promesses de cour,
Pour guerdon et pour récompense,
Vous aurez en dernier retour?....

LE COURTISAN.

Eh! bien ... oui... j'aurai patience.

L'ABUS.

Pour tant de paines et de travaulx,
Où avez mis corps et science,
Pour despens de gens et chevaulx?.
Qu'emporterez-vous?

LE COURTISAN.

Patience.

L'ABUS.

Pour dernières taxations,
N'ayant plus vivres ni pitance,
Ni espoir de provisions,

LE COURTISAN.

Voire perdrai-je patience...

Après ce colloque, il s'apprête à se retirer dans son dernier asile,

Pôvre de richesse et d'avoir,
Riche de paroles et promesses,
Hors de la grâce sa maîtresse,
Près de toute mendicité.

Un autre dialogue s'établit alors entre la pauvreté, l'hôte et l'Abusé.

LA PAUVRETÉ.

Où est le pauvre homme Abuzé,
Sous promesse, par Court servir?
Où est le fol qui a musé,
C'est pour souvent ouir mentir?. .
Dites-lui qu'Abus faict venir
A son logis ici aval,
Pauvreté qui le vient quérir,
Pour le mener à l'hospital,
Avec Maladie sa sœur,
Qui acquitte sa conscience
Et est très joyeuse en son cœur,
Qu'il a bien pris en patience. . .
Dites qu'à cheminer commence.
Et au lieu de mule ou cheval,
Je lui apporte une potence (béquille)
Pour le mener à l'hospital.

L'HÔTE.

Je le vous vais faire venir. . .
Il me tarde qu'on ne le voie,
Plus n'ay de quoi le soustenir. . .
De vostre venue, ay grant joye. . . .
En assez pensement estoye,

Comment sans lui faire nul mal,
Aucune ayde je trouveroye,
Pour le mener à l'hospital.

A L'ABUZÉ.

Sus galand, sus, troussez vos quilles,
Et allez parler vîtement
Avec toutes vos agoubilles,
A pauvreté qui vous attend,
Et Abus, qui légèrement
Vous veulent mener, comme voy,
A l'hospital, de par le roy.

L'Abuzé finit ainsi.

« Or, as tu oy et bien veu touste ma vie, et la vérité « de mon faict, et comment je fus à l'hospital mené, « pour le guerdon de mon service, et la récompense de « mon temps perdu... Si vueillez toi et les aultres, « qui à lire vous esbattez, mieulx penser et de meil- « leure heure à vostre faict, que je ne fis... et de ceste « dangereuse attente vous assévrer, de laquelle vont « peu de saiges personnes au dangier.

« Ici fine le livre de l'Abuzé en court, faict le 12 Juil- « let l'an de grâce 1473. »

FIN DES NOTES DU SECOND VOLUME.
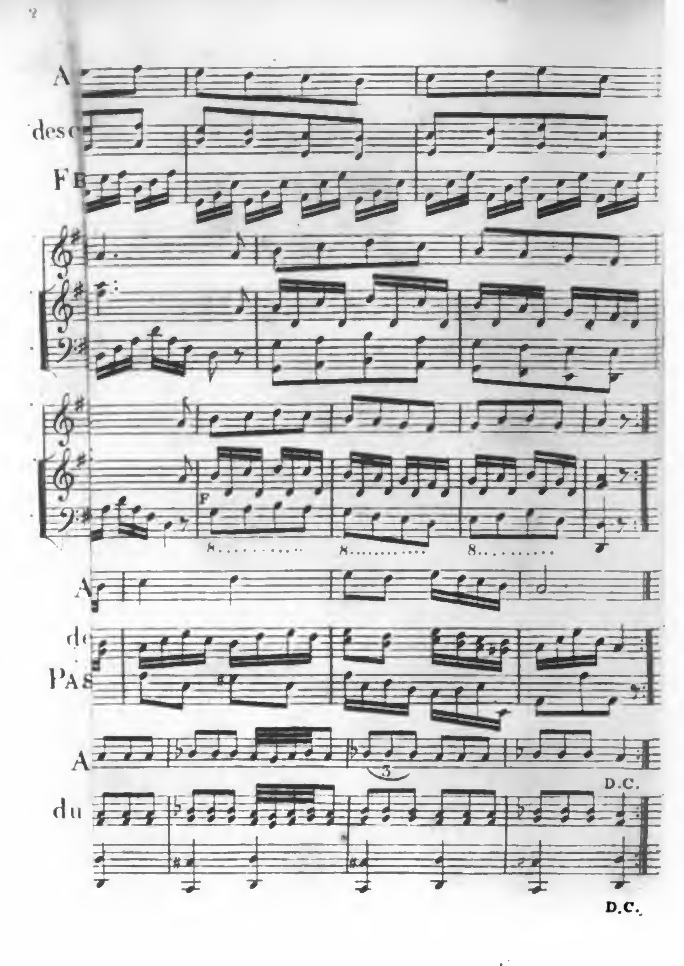


N B La première
le texte de l'ai
dans la planc
intitulé : Ex
Cérémonies de
de la Fête de
Accompag
Piano par C.V.

AIR
de la Reine
de SABA

D.C.

D.C.


D.C.
D.C.

ERRATA DU TOME II.

LIVRE IV.

Pa ge 9 ligne 24, *dames éclatase de et*, lisez: *dames éclatantes de jeunesse, et.*

Page 11 ligne 16, *Gui* XIV, lisez: *Gui* XIII.

Page 51, note (**) ligne 6, *Montemart*, lisez: *Montemarl.*

LIVRE V.

Page 156 ligne 5, *Balne*, lisez: *Balue.*

id. note (**) ligne 2, *Balne*, lisez: *Balue*,

NOTES.

Page 293 ligne 23, *la devise*, lisez: *sa devise.*

Page 335 ligne 33, *trebloyé*, lisez: *trembloye.*

Page 356 ligne 7, *leieu*, lisez: *le dieu.*

ib. ligne 22, *grnad*, lisez: *grand.*

Page 359 ligne 24, *qui*, lisez: *que*,

ib. ligne 29, *pièca*, lisez: *pièce.*

ib. ligne 30, *et la*, lisez: *et.*

Page 360 ligne 8, *prie de m'excuser*, lisez: *prie m'excuser.*



